هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12578 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine – MARDI 9 JUILLET 1985

Presque plus de Pyrénées

De tout temps, les Pyrénées ont cruellement séparé la France et l'Espagne, même si un célèbre moment d'optimisme a fait dire qu'il n'y en avait plus. Avec la visite de Juan Carlos à Paris, la barrière se fait en tout cas beaucoup moins haute. Quand il était venu pour la première fois en France, en 1976, le roi n'avait pas encore réussi le coup de maître que devait être la transition entre l'autoritarisme vétilleux du Caudillo et la sérénité d'une monarchie constitutionnelle exemplaire. Il a désormais donné toute sa mesure. L'Espagne ne pouvait avoir meilleur ambassadeur que cet homme jeune et plein d'allant, au fait de tous les problèmes et capable, par sa séduction et son savoir-faire, de réconcilier enfin deux pays qui, depuis les guerres napoléoniennes, se regardent en chiens de faïence.

La « déclaration commune » qui va être publiée se veut le témoignage de la disparition – du moins au niveau officiel – des vieilles animosités. Elle organise des rencontres régulières, officialisant et amplifiant les « séminaires » existants. Surtout, elle donne un éclat exceptionnel à l'aboutissement d'un long effort mené de part et d'autre. L'Espagne a compris qu'elle n'obtiendrait pas, en se bornant à vitupérer la France, une réconciliation indispensable à son entrée en Europe et à son maintien en démocratie. La France, renonçant à un long passé d'incompréhension méprisante, a enfin admis qu'elle ne pouvait pas traiter sa grande voisine du sud en quantité négligeable.

« Attitude humiliante de Mitterrand à l'égard de l'Espagne ! » « Un hôte mal élevé », titrait la presse espagnole lors de la visite du président de la République en juin 1982. Depuis ces gracieusetés, que de chemin parcouru ! Accueilli de la sorte, M. Mitterrand avait pris la mesure du ressentiment d'un pays exaspéré par l'attitude de la France, accusée de bloquer son entrée dans le Marché commun et de témoigner d'une coupable indulgence à l'égard du terrorisme basque.

Dès janvier 1983 s'ouvrait, à La Celle-Saint-Cloud, le premier d'une série de « séminaires ministériels » qui permirent, secteur par secteur, de dissiper les incompréhensions et les rancunes. Un ambassadeur « politique » à Madrid, le député Pierre Guidoni, qui quitte aujourd'hui son poste, avait ses entrées privilégiées à l'Elysée et à la Moncloa auprès de M. Felipe Gonzalez et pouvait aplanir les difficultés en usant de ses amitiés et de son entregent.

Toutefois rien n'aurait été possible sans la levée, du côté français, des obstacles de fond que représentaient les deux dossiers brûlants de l'Europe et du terrorisme. C'est chose faite. L'Espagne vient de signer le traité qui fait d'elle, à partir du 1er janvier prochain, un nouveau membre du « club » européen. La France, depuis un an, par trois extraditions et de nombreuses mesures d'éloignement d'hôtes indésirables dans ses « départements sensibles », a démontré qu'elle n'offrait pas de « sanctuaire » à ceux pour qui la démocratie espagnole est aussi haïssable que le franquisme, sinon davantage. Les rapports personnels qu'entretient Juan Carlos avec le nouveau chef du gouvernement autonome basque permettent d'envisager avec plus d'optimisme le transfert des pouvoirs de police à cet échelon. C'est la seule façon de faire disparaître le chiffon rouge d'une répression menée par « ceux de Madrid » aux yeux d'un peuple qui se transforme en taureau furieux dès qu'on semble menacer ses franchises.

Certes, des séquelles de la vieille discorde demeurent. La France reste écartée, outre-Pyrénées, des contrats les plus alléchants, et l'on n'y prise guère ses Airbus, ses Mirage et son métro. Mais cette fois, c'est à juste titre que l'on peut utiliser le célèbre « l'intendance suivra ». Si le coup de cœur de la France pour le roi d'Espagne traduit aujourd'hui la fin de décennies de relations passionnelles, ambiguës et souvent hargneuses entre Paris et Madrid, voici une réconfortante image d'Epinal.





LE 1100e ANNIVERSAIRE DE CYRILLE ET MÉTHODE

150 000 catholiques manifestent en Tchécoslovaquie

Quelque cent cinquante mille personnes ont pris part dimanche 7 juillet dans le village de Velehrad, en Moravie, à 300 kilomètres à l'est de Prague, aux cérémonies marquant le 1 100e anniversaire de saint Méthode, apôtre avec son frère Cyrille des populations slaves.

Le ministre tchécoslovaque de la culture, M. Milan Klusak, qui a pris la parole au cours de la cérémonie passée totalement sous silence par les moyens d'information officiels, a été conspué par la foule lorsqu'il a évoqué la politique de son gouvernement. Les autorités de Prague avaient tenté de dénier tout aspect religieux aux commémorations et empêché – en dehors de Mgr Casaroli, secrétaire d'Etat au Vatican – les prélats étrangers d'assister au pèlerinage.

La Tchécoslovaquie a connu dimanche sa plus grande manifestation religieuse depuis l'installation du régime communiste après la guerre et sa plus grande réunion spontanée depuis le printemps de Prague en 1968.

Dès samedi, les croyants, beaucoup de jeunes notamment, avaient commencé à se rassembler autour de l'abbaye cistercienne de Velehrad. Certains avaient été amenés en autocars, d'autres avaient parcouru à pied plus de 300 kilomètres. Quelques-uns ont été hébergés au village, mais ceux qui ont dormi à la belle étoile ont été les plus nombreux. Les autorités avaient toutefois fourni une infrastructure sanitaire et organisé le ravitaillement des pèlerins.

Avant la messe de dimanche, concélébrée par Mgr Tomasek, archevêque de Prague, et Mgr Casaroli, la foule a scandé des slogans tels que : « *Nous voulons le pape* » et « *Vive Jean-Paul II* ».

Au cours d'un office à Rome, le pape a rappelé qu'il aurait aimé se rendre à Velehrad, mais les autorités communistes de Tchécoslovaquie ont refusé au souverain pontife l'autorisation de participer aux cérémonies, contre le vœu de plusieurs dizaines de milliers de fidèles qui, l'an dernier, avaient signé une pétition demandant que le mille centième anniversaires de Cyrille et Méthode soit présidé par Jean-Paul II.

Le pape avait délégué en Tchécoslovaquie son secrétaire d'Etat Mgr Casaroli.

(Lire la suite page 7.)

LA RÉUNION DES PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE

L'OPEP impuissante face à un marché déprimé

Les treize pays membres de l'OPEP, réunis à Vienne, se sont séparés, dimanche 7 juillet, en décidant de maintenir inchangés la structure de leurs prix officiels et le plafond de production (16 millions de barils par jour) adopté en janvier dernier. Ils ont, en outre, décidé de mettre fin aux rabais sur les prix, en en reconnaissant par là même l'existence. Un comité d'experts sera chargé d'étudier les moyens d'une meilleure discipline interne. L'OPEP se réunira de nouveau le 22 juillet à Genève pour tenter une fois encore de stabiliser le marché pétrolier. Malgré cet échec, les prix du brut devraient se raffermir : de nombreux raffineurs avaient attendu la réunion de Vienne pour procéder à des achats qu'ils vont être contraints de réaliser.

De notre envoyée spéciale

Vienne. – Un profond sentiment d'échec régnait à l'issue de trois jours de débats qui, présentés d'abord comme une conférence ordinaire, dont témoignaient les badges remis aux délégations, en sont finalement restés, faute de décision, au stade de réunion « consultative ». « *Cela ne pouvait être pire* », assurait un membre de la délégation des Emirats arabes unis. « *Le 22 juillet prochain, les prix du brut seront tombés à 22 dollars.* »

Si la majorité des pays membres ont en effet pris conscience qu'il était nécessaire de changer d'approche, les méthodes utilisées depuis trois ans pour stabiliser le marché ayant montré leurs limites, ils ont été dans l'incapacité de s'entendre sur une solution viable aux problèmes immédiats posés par la faiblesse du marché.

De nombreuses idées ont été caressées au cours de ces trois jours de discussions, mais aucune n'a abouti. Certaines nécessitent un temps d'étude et de mise en œuvre important, comme la création envisagée d'une chambre de compensation destinée non seulement à contrôler les exportations et les prix des pays exportateurs, mais aussi à soutenir les cours du marché au jour le jour, en intervenant directement et en acquérant des capacités de stockage.

D'autres, applicables immédiatement, n'ont pas réuni le consensus nécessaire.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 29.)

La France des festivals

Pour les festivités culturelles, le mois de juin aura été parisien. A présent, c'est le tour de la France entière qui commence. L'estivalier se fait festivalier, juillet fait retentir grandes voix, grands et petits orchestres en tous genres. Les tréteaux se multiplient – plus on déclame, plus le public en réclame, – la danse envahit les rues, et, le soir, le ciel est le plus beau chapiteau du monde.

Ouverture, à Avignon, avec *Macbeth*. Ouverture, à Montpellier, du premier marathon musical – cent vingt-deux concerts ! – organisé par Radio France et la ville. Mille ans, c'est un anniversaire qui se célèbre en fanfares, et se chorégraphie aussi. Aix-en-Provence éclate ensuite le 10 juillet, et c'est toute une région, Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec ses quelque deux mille spectacles, qui communie joyeusement dans la fraternité des arts. En août, le carnet de route sera moins fourni, et la frénésie, alors, s'apaisera.

Pour ceux que l'arène du Midi n'attire pas, ou impressionne, pour ceux qui prennent en congé la vie comme elle vient, il y a de toute façon l'assurance de trouver festival où que l'on aille. De la Côte d'Opale à Quimper, de Gargilesse à Dijon, quelle ville, quel canton, quelle plage, n'a pas ses réjouissances d'été ? Le cinéma aussi a parfois droit de cité, plus rarement il est vrai, puisqu'il préfère l'ombre des salles obscures... Rendez-vous à Prades, à partir du 16 juillet, pour un hommage à Woody Allen et au comique juif américain.

Et Paris ? Paris se met en sourdine, mais pas en vacances pour autant. Le Vingtième Festival estival investit églises et bateaux-mouches à partir du 15 juillet et jusqu'au 20 septembre, pour les mélomanes, tandis que, plus éclectique, la banlieue accueille du 14 juillet au 4 août, les manifestations « Fêtes et forts ».

L'été est culturel, cela va de soi. Et c'est chacun pour soi, en paix avec autrui, qu'il convient de se laisser aller au réconfort magique des célébrations (gigantesques ou intimes), de flâner, de réfléchir, pour ne garder en tête que la beauté.

(Lire page 14.)

APRÈS LE COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Lionel Jospin, gardien du temple

MM. Lionel Jospin et Laurent Fabius ont réglé, au moins pour le moment, le différend qui les opposait. Le comité directeur du Parti socialiste, réuni samedi 6 juillet, a permis au premier secrétaire d'affirmer que la « *clarification* » qu'il souhaitait a eu lieu.

Il a ainsi obtenu satisfaction sans pour autant que le premier ministre sorte affaibli de cette affaire.

Ainsi, la campagne des élections législatives sera lancée, symboliquement, au cours d'une réunion publique animée par les deux protagonistes d'une querelle dont les socialistes voudraient croire qu'elle est désormais derrière eux.

Les socialistes ont conclu un accord sur la répartition, entre courants, des postes d'éligibles aux législatives de 1986.

par JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU

Pâle, tendu, crispé – comme on dit aujourd'hui, – le doigt accusateur pointé vers Jean-Pierre Chevènement et ses amis, assis à l'autre bout de la salle, Lionel Jospin menace : « *Je peux retourner militer à la base, si vous voulez !* » Il doit être 8 heures du matin – on ne sait plus très bien, mais il faisait jour déjà – ce dimanche 30 octobre 1983 à Bourg-en-Bresse. A l'heure où Claude Estier s'endort, Louis Mermaz plaisante encore, et Didier Motchane – lieutenant langue de bois de Jean-Pierre Chevènement – conteste obstinément un point virgule. A moins qu'il ne s'agisse du sexe d'un ange qui passe. Les dirigeants socialistes, en plein congrès, ne voient pas le bout de l'une de ces abominables séances – obligatoirement nocturnes – de la commission des résolutions. Lionel Jospin, lui, voit venir un congrès raté pour cause d'étripage et, au final, de désaccords publics.

Déjà, deux ans plus tôt, le congrès de Valence, son premier congrès de premier secrétaire, a été saboté involontairement par les « ayatollahs » du socialisme triomphant, « coupeurs de têtes » et vainqueurs arrogants. A Bourg-en-Bresse, la « raison d'Etat » commande que les socialistes offrent au pouvoir, sept mois après l'échec des élections municipales de mars et au cœur du second plan de rigueur, l'image d'un parti uni, à défaut d'être mobilisé. Or Jean-Pierre Chevènement, violemment opposé à une politique économique qu'il juge suicidaire, rechigne à « passer sous la table ».

« *Je peux retourner à la base* » : une heure plus tard, tout était dit, l'accord ficelé, l'unité des socialistes préservée, du moins les apparences.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Défense

Ayant échappé à une sanglante tentative de coup d'Etat, le chef de l'Etat guinéen a promis la mort aux comploteurs.

Dimanche, à Conakry, s'adressant à la foule, il a lancé : « Ceux qui ont tué ou blessé des personnes innocentes, je vais les tuer. Que ceux qui voudraient les défendre au nom des droits de l'homme le fassent vite, car demain il sera trop tard. »

Il y a du vrai dans ce mélange d'ironie et de franchise : en Afrique ou ailleurs, les défenseurs des droits de l'homme et de la défense savent bien qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. Lutter dans l'urgence, à fonds perdus et sans garantie de résultats ? Ils en ont l'habitude.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

L'AFFRONTEMENT COMMERCIAL

Les Français n'ont pas encore évalué les avantages qu'ils obtiendraient s'ils se battaient mieux sur les marchés intérieur et extérieur. Jean-A. Cordier insiste sur la peur du risque qui réfrigère notre économie et Albert Merlin ne voit d'amélioration de notre statut commercial que dans la baisse des prix industriels et dans une meilleure aptitude à répondre à la demande internationale.

Pourquoi les Français n'aiment pas la concurrence

Les socialistes auraient pu marquer un point, car la mise en confrontation des agents économiques n'est pas un programme de droite.

par JEAN A. CORDIER (*)

LE Français moyen n'imagine pas une seconde qu'il pourrait trouver avantage à se procurer ses cigarettes dans n'importe quelle épicerie, comme c'est le cas en Belgique, et à exiger qu'il y ait non pas un fournisseur monopolistique, mais pluralité de fournisseurs publics ou privés concurrents.

Nos dirigeants, sur ce plan, ne semblent guère plus évolués. Témoin le comportement, il y a quelque temps déjà, de la Haute Autorité de l'audiovisuel à propos du match Juventus-Girondins.

S'appuyant sur le caractère de service public national du réseau TV, la Haute Autorité réunit un cartel de producteurs potentiels présumés concurrents, en l'occurrence TF 1, A 2 et FR 3 (tandis que Canal Plus se joint sans vergogne au trio). *Ce cartel va faire pression sur* un client, un « prospect », M. Bez représentant les Girondins, pour l'obliger, au nom de la *solidarité* nationale, à accepter de brader la vente de ses droits d'auteur.

Et la France entière d'applaudir Mme Michèle Cotta, coupable d'entente illicite, tandis que M. Bez, dont le seul tort est de défendre les intérêts de son club, sera accusé de chantage éhonté.

Témoin l'attitude du chef de l'Etat, qui se réjouit de voir le monopole des PTT prendre *en main* le lancement de la filière « fibres optiques ».

Une connotation négative

Témoin l'attitude de nombreux socialistes qui croient sincèrement *aux vertus de la constitution* d'énormes entités monopolistiques nationales, pour des raisons de taille critique, alors que *tous les dirigeants* des grands groupes ne cessent de plaider pour un éclatement de leurs structures en unités de profit indépendantes se faisant concurrence entre elles.

Que signifie ce refus de la compétition ? Cette attitude de soumission frileuse à certaines « fatalités » que sont l'emprise de l'Etat et des grands blocs privés est-elle un héritage du centralisme *napoléonien*, un besoin de sécurité et de tranquillité qui fait préférer à la valse des étiquettes trompeuses et à la cacophonie des marchands se disputant sur les marches du Temple la sérénité des prix imposés, *la croyance en l'Etat honnête* parce que désintéressé ?

Faut-il incriminer l'égoïsme engendré par la vie facile sur un terroir *trop riche*, défaut bien de chez nous qui aboutit au repli sur soi et par voie de conséquence à l'incapacité *de s'entendre avec ses voisins* : attitude néfaste dont philosophes et historiens nous disent qu'elle sécrète *le gendarme, le juge* et *le fonctionnaire* qui, eux, font la loi... et les monopoles ?

Un programme de gauche ?

Les socialistes, qui auront somme toute assez bien réussi dans un domaine, l'économie, de toute manière la droite plus douée eut mieux fait, et qui par contre n'ont rien fait de ce que la gauche attendait d'eux, par exemple la mise en place d'un système musclé de participation autogestionnaire libéral, n'ont pas saisi au bond le ballon « concurrence » avec lequel ils eussent pu marquer un *bel essai*. Car, contrairement aux apparences, la mise en confrontation des agents économiques n'est pas au programme de la droite. L'*Homo Dexterus* est, par définition et morphologiquement, un possédant et, partant, un conservateur. Un conservateur d'autant plus enclin à défendre, par tous les moyens (y compris par celui *de se faire passer pour progressiste*), ses intérêts particuliers et corporatifs, qu'il a conscience de ne pas devoir uniquement à ses mérites le petit supplément de bien dont il jouit.

Et quoi de plus délicieux pour la bonne *conservation des bénéfices* qu'une entente avec ses concurrents, une rente de situation sur une autoroute, une concession de pompes funèbres. La droite, dont le but est de créer des monopoles privés n'est pas pour autant hostile aux monopoles *étatiques*, à l'ombre desquels les sous-traitants font de si fructueuses affaires.

Casser les monopoles ne signifie pas, pour autant, privatiser. Le problème n'est pas de remplacer la Seita par une société privée conservant le *monopole du tabac*, comme le voudraient M. Chirac et ses amis (qui avouent n'être intéressés que par les affaires « *rentables* »), *mais* de laisser la concurrence jouer entre un certain nombre de firmes indépendantes, quelle que soit la composition de leur actionnariat : Etat, collectivité locale, SICAV, investisseur institutionnel ou personne privée. Cependant, la mise en concurrence des agents économiques, et singulièrement des agents de l'Etat producteur, va poser de très gros problèmes, en particulier celui de l'abolition de la garantie d'emploi, mesure à laquelle il faudrait bien se résoudre pour que le concept de *concurrence* soit cohérent avec la notion de risque dont il est le corollaire. Essayons de recentrer le débat *autour d'un programme* idéal conçu en forme de raisonnement syllogistique :

– Les *connaissances* générales et professionnelles, la morale civile et la santé physique et mentale permettent à l'*individu d'entrer en lice*.

– Sa mise en concurrence avec d'autres agents économiques est un facteur *indispensable* de stimulation. Elle implique l'acceptation de certains risques (risques de perte financière *ou de perte d'emploi*).

– L'acceptation du risque conduit à des choix responsables, donc exaltants.

– La responsabilité est le facteur de base de la créativité. Or c'est essentiellement par *la créativité que* l'homme se réalise, donc atteint au bonheur de vivte. Alors, vive la concurrence ! *Pas si vite*. A un guichetier des PTT qui se plaignait devant moi d'être la cinquième roue du carrosse, d'avoir été muté à Nancy alors qu'il est de Brest et d'être payé avec des haricots, j'ai proposé d'entrer dans le paradis de la libre entreprise, d'Etat ou privée, de devenir salarié d'une entreprise concurrente de son secteur d'activité. J'ai fait briller un salaire plus que décent, le libre choix du lieu de travail, un job « enrichi » par l'*appartenance* à des cercles de travail autogestionnaires (dont les membres décideraient eux-mêmes *qui embaucher* et qui renvoyer), une substantielle participation aux fruits etc. Il m'a répondu : « *Non merci. Je préfère rester où je suis. J'y ai... la sécurité de l'emploi.* »

(*) Conseil d'entreprise.

Ce que compétitivité veut dire

La disparité des prix est telle en France qu'un ajustement des taux de change n'améliorerait pas nos chances sur les marchés étrangers

par ALBERT MERLIN (*)

LA sanction du commerce international est *implacable*, et le jugement sans appel. D'après les courbes établies par l'Institut Rexoco, la part de la France dans les ventes des principaux grands pays exportateurs, qui était passée de 9,7 % à 10,4 % entre 1976 et 1979, a ensuite *rechuté*, année après année, pour atteindre à peine 8,3 % en 1984 et moins encore au premier trimestre de cette année.

Perçu depuis longtemps par les *spécialistes*, le *signal* d'alarme *sonne* aujourd'hui assez fort pour que les partisans de la relance de la consommation soient quelque peu douchés. Cependant la thèse de la relance par l'exportation ne demande qu'à prendre le relais. Et là on bénéficie du confort moral : l'exportation, c'est bien, c'est bon, c'est vertueux. Là où les choses se gâtent, c'est lorsqu'on croit que la question pourrait être réglée par un *ajustement* du taux de change, censé nous apporter l'air qui nous manque. Car on peut douter qu'un effritement aussi constant de nos parts de marché (voilà cinq ans que cela dure) relève de ce type de thérapeutique. Un taux de change, par *définition*, n'opère d'*ajustement* que sur la *moyenne* des coûts nationaux ; or le problème français, précisément, ne s'analyse pas en termes de moyenne. *Ce qui pèche chez* nous, c'est la *grille* des coûts et des prix, les disparités d'un secteur à l'autre.

La dernière « lettre » du CEPII (1), qui compare l'échelle des prix intérieurs français à celle des Etats-Unis et du Japon, aboutit à des conclusions parfaitement explicites : *sur la base de 1 dollar à* 10 francs, toutes nos branches sont largement au-dessous de la parité des pouvoirs d'achat (en d'autres termes, *le dollar est surévalué vis-à-vis du franc*), mais de façon fort inégale d'une branche à l'autre : – 50 % à – 120 % pour les services, – 1 % à – 12 % seulement pour les branches industrielles : habillement, matériel de transport, biens d'équipement. *Difficile, dans ces conditions*, de parler de compétitivité « moyenne »...

Le même calcul à propos du Japon sur la base de 1 yen à 3,88 francs (peu différents du taux actuel), *conduit à des conclusions* analogues quant à notre échelle de prix : par rapport aux prix japonais, nous avons un avantage de – 40 % à – 80 % pour les services, un handicap de 6 % à 31 % pour les produits industriels. Les comparaisons avec les pays européens, non publiées, vont dans le même sens, en dépit d'une dispersion moins forte.

Ces données confirment un trait français bien connu mais rarement *mesuré : compétitifs en matière de* services, nous sommes relativement moins bons sur les produits industriels. Ce *qui n'est sans doute* pas étranger à notre problème de balance commerciale. Mais on voit également – du moins *devrait-il en être ainsi* – qu'une telle dispersion des prix ne saurait trouver sa solution dans un changement de parité *de quelques points*. La dimension n'y est pas. C'est un problème de structure, mettant en jeu toute la mécanique des *coûts, des prix et des* revenus. Une affaire interne, franco-française.

Il y a plus. Au sein même de l'industrie, l'échelle des coûts n'est sûrement pas optimale. Nombre d'industries vieillissantes, autrefois prospères et anxieuses de trouver de la main-d'œuvre, furent alors généreuses ; *d'où des niveaux de rémunérations* qui, aujourd'hui, ne correspondent plus à leurs performances. Et les transferts vers les secteurs new-look s'en trouvent freinés, quand il faudrait les hâter. Nous vivons la révolution industrielle de 1985 avec des structures salariales de 1960.

Moins que jamais la *compétitivité* ne peut se juger sur une moyenne. La France n'est ni la Suisse ni la Suède, il faut que la majorité de ses branches industrielles, sinon la totalité, soient compétitives, que les coûts soient partout ajustés aux *performances*. Ce qu'aucun taux de change, même savamment calculé, ne saurait assurer.

La contrainte est en nous-mêmes

Et puis, *la* compétitivité, ce n'est pas seulement une question de coûts. C'est aussi et surtout l'aptitude à offrir des biens et services adaptés à *la demande internationale. On dit* que les « produits locomotives » de l'après-guerre, comme l'automobile ou l'électroménager, qui ont mené la danse pendant quelque trente ans, sont à bout de course ou près de l'être. Mais les relais sont là. L'électronique *professionnelle et domestique*, la vidéo, la sécurité, représentent des marchés potentiels tout à fait excitants, pour peu que s'enclenche le mécanisme vertueux du « fordisme » : baisse des prix relatifs, d'où pouvoir d'achat, d'où production de masse. Les Français ne sont pas les derniers à les apprécier, dès que leurs revenus augmentent : en *témoignent l'invasion des produits* japonais en 1981-1982, et le barrage – peu glorieux – que l'on a cru devoir leur opposer à Poitiers.

Seulement, ces produits de 1985, il faut être capable de les fabriquer et de les vendre. *Ou du moins* une partie d'entre eux, pour se donner les moyens d'importer les autres. Cette contrainte de compétitivité est très pesante, c'est vrai. Mais pas au sens où l'entend le langage courant, celui d'un obstacle à l'expansion. En *réalité*, elle *nous force* à être meilleurs. On la baptise « extérieure », mais en fait elle se situe en nous-mêmes. *Oui ou non, sommes-nous* décidés à nous mettre au goût du jour, à faire « moins d'acier et davantage de magnétoscopes » pour *reprendre* l'expression du rapport « Giraud-Plassard » (2) ?

Pourquoi les Etats-Unis *et le* Japon (et même l'Allemagne), et pourquoi pas nous? On invoque les problèmes de mentalité et de *culture, ou le poids* de l'histoire. Certes, mais cela ne doit pas être un alibi, quand nos défaillances sont largement « techniques ».

Certaines données parlent d'elles-mêmes. Ainsi des bilans des entreprises qui, *lézardés par la crise, doivent* maintenant subir l'impact de taux d'intérêt records. Comment s'étonner que maintes entreprises *hésitent* à relancer leurs investissements? Et les machines ne font pas tout. Aujourd'hui, les grands pays (Etats-Unis, Japon, Allemagne) consacrent quelque 2,5 % à 2,7 % de leur PIB à la recherche-développement, la France 2,1 % seulement. *Comme l'aérospatial* s'y taille la part du lion, beaucoup de secteurs en sont réduits à la portion congrue. Sait-on que la mécanique française fait trois fois moins de recherche-développement que l'allemande?

Rien de tout cela n'est insoluble. Mais il ne faut pas se tromper de remède. Il y a quinze ans, beaucoup pensaient que la langueur de l'économie britannique était imputable à un *taux de change trop élevé. Après* coup, il ne semble pas que les années où il a été le plus faible, à la fin des années 70, aient été les meilleures pour la *croissance britannique*. Au-delà de la Manche comme en deçà, la réussite industrielle suppose une cure de rajeunissement, et non des adjuvants. Il faut savoir ce que compétitivité veut dire.

(*) Directeur des études économiques de Saint-Gobain, vice-président du Club d'informations et de réflexions sur l'économie mondiale (CIREM).

(1) Lettre du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), *mai 1985*.

(2) Publié dans les chroniques Sedeis (15 mai 1985).

COURRIER DES LECTEURS

Rendons au tsar...

Rendons à Nicolas II ce qui lui *revient*, à savoir l'initiative de l'interdiction de la vente de la vodka en Russie, par une ordonnance du 22 août 1914, qui avait été précédée dès le début de l'année par des mesures de limitation prises sous la *pression* d'un important mouvement antialcoolique (cf. G. Alexinsky, *La Russie et la Guerre*, Paris 1915). Le gouvernement *bolchevique maintiendra* cette interdiction jusqu'à la mort de Lénine, et A. Morizet, cité par M. Pogariéloff *dans* la lettre publiée dans *le Monde* du 20 juin, commettait une bévue en écrivant que « *ce que n'a jamais essayé le tsarisme* (...) le bolchevisme l'a réalisé »...

MICHEL NIQUEUX.
(Caen.)

Châtier les victimes ?

Le président Reagan a une drôle *de façon de* concevoir la justice et l'exercice du pouvoir : il récompense les terroristes et veut châtier les victimes. En effet, la fermeture de l'aéroport de Beyrouth ne servirait en rien la lutte contre le terrorisme. Car c'est à Athènes que les pirates ont embarqué. Faut-il rappeler que le stationnement des marines à l'aéroport de Beyrouth n'avait empêché ni la destruction de l'ambassade américaine (*avril 1983*) ni *celle* du quartier général américain (octobre 1983) ?

Dans le premier cas, les Américains ont interrogé les terroristes, appris où ils ont été entraînés et qui *leur a ordonné cette opération. Dans* le deuxième cas, ils ont prétendu connaître les deux pays qui ont organisé l'*attaque* (241 morts). Quelle a été la riposte ? L'invasion peu glorieuse d'une île bananière, la Grenade ! *Et puis*, un raid *manqué de* l'aéronavale contre les missiles Sam installés sur le Mont-Liban (4 décembre 1983) ; bilan : deux appareils américains perdus... Et j'en passe. Voilà les faits.

En apparence, M. Reagan tient un discours très *musclé mais*, en même temps, il recule en arborant le V de la victoire. Pitoyable politique-spectacle ! (...)

ANTOINE BASBOUS.
(Paris.)

Cumul des mandats ... et des années

Il y a une faille dans la démonstration de Mme *Pelletier sur le cumul* des mandats électifs (*le Monde* du 27 juin). Car, s'il est « libre à chacun de se présenter, et que le meilleur gagne », pourquoi s'inquiéter de la charge de travail qu'implique le cumul de plusieurs mandats : chacun n'est-il pas libre aussi de décider de la charge qu'il peut assumer, les électeurs étant juges en dernier ressort (...) ? Cela dit, on devrait penser aussi à une limite d'âge et à une limitation du nombre de mandats successifs, pas tellement parce que les élus vieillissent aussi que parce qu'il faut organiser le renouvellement des élus en le rendant obligatoire ; il n'est pas sain qu'un coin du pays soit représenté *parfois* pendant plus de vingt ans par la même personne, fût-elle très régulièrement élue (...).

Enfin, ce serait une règle simple, de logique et de santé politiques : que nul ne puisse exercer plusieurs mandats électifs dont les assises territoriales respectives n'aient pas de points communs.

JACQUES GEORGE.
(Rouen.)

LU

« PROSPECTIVE ET PLANIFICATION STRATEGIQUE », de Michel Godet

Le présent à la lumière du futur

LA prospective n'est plus ce qu'elle était parce que *l'avenir ne ressemble* plus au passé. Nous approchons des ruptures qui sont impossibles à *prévoir puisqu'elles sont* liées à des comportements d'acteurs de plus en plus aléatoires. Cet *environnement a stimulé* Michel Godet, qui n'aime rien tant, comme les lecteurs du *Monde* s'en sont *déjà aperçus, que de secouer les* stéréotypes et les schémas classiques.

Son dernier livre, qui n'a rien négligé de l'appareil savant d'une sorte de traité ou en tout cas d'un manuel de niveau supérieur, renouvelle un sujet qui commençait à s'essoufler. Qu'on en juge d'après certains des thèmes que notre auteur met en avant pour fonder « sa » prospective : *éclairer* l'action présente à la lumière du futur (combien font l'inverse !) ; explorer des avenirs multiples et incertains (au lieu d'extrapoler des tendances) ; adopter une vision globale ; *prendre en compte* les facteurs qualificatifs (que boudent trop souvent les économistes) et les stratégies d'acteurs ; se rappeler qu'information et prévisions ne sont pas neutres.

A partir de là, Michel Godet bâtit toute une méthodologie (*scénarios, variables-clés, etc.*) illustrée de cas concrets qui démontrent comment l'on peut réduire l'incertitude.

Le plus fécond de son projet est sans doute d'avoir entendu *marier la prospective et la planification* d'entreprise. Il distingue trois phases pour cette dernière : *stratégique (définition de la vocation de la firme, diagnostics interne et externe, prescription, action), opérationnelle (qui a pour* horizon le moyen terme, c'est-à-dire de dix-huit mois à quelques années) et budgétaire (exercice annuel). Tout son propos est alors d'éclairer les parcours non grâce à des recettes-miracles, mais en restant très *proche* du terrain et en parlant le langage de ceux qui se collettent chaque jour avec les réalités.

Avec une grande sagesse, Michel Godet rappelle qu'il n'y a *pas d'outil universel*, qu'un modèle n'est pas une réalité, mais le moyen de la regarder. Il s'insère ainsi dans ce *courant qui grossit* chaque jour et qui porte à miser sur le facteur humain pour rechercher la compétitivité et l'excellence. Où le travail de fourmi appuie les apports de l'imagination.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Economica, 336 pages, 125 F. Préface d'Hervé Serieyx.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



هكذا من الأصل

étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

La Syrie réunit tous les dirigeants musulmans pour rétablir l'ordre à Beyrouth-Ouest

Le Djihad islamique ne *« libérera pas les sept Américains qu'il détient, malgré les nouvelles d'une éventuelle libération à la suite d'une médiation du président Assad »*, a indiqué un interlocuteur anonyme se réclamant du Djihad islamique dans un appel téléphonique, samedi 6 juillet, à une agence de presse étrangère à Beyrouth.

Les *« sept Américains seront libérés quand le Djihad le décidera où ils seront peut-être exécutés »*, a indiqué le correspondant, qui a ajouté : *« Nous mettons en garde Reagan contre toute intervention militaire, car nous riposterons immédiatement. »*

A Damas, la Syrie a violemment critiqué, dimanche, les Etats-Unis pour leurs menaces à l'égard du Liban.

Les mesures *« revanchardes »* des Etats-Unis, qui coïncident avec les renforcements militaires américains, sont destinées à *« éviter un effondrement de leur réputation et de leur prestige dans la région »*, affirme un commentaire diffusé par Radio-Damas, qui a poursuivi : *« Ces nouvelles mesures américaines prouvent une fois encore l'attitude hostile des Américains à l'égard des Arabes. »*

Entre-temps, les responsables musulmans libanais poursuivent à Damas d'intenses tractations en vue d'obtenir l'arbitrage des dirigeants syriens pour ramener la stabilité à Beyrouth-Ouest, où les conflits intermusulmans font tache d'huile.

Pour la première fois depuis le début de la guerre des camps palestiniens de Beyrouth, le 19 mai dernier, le chef du mouvement chiite Amal et ministre d'Etat pour le Liban du Sud, M. Nabih Berri, est arrivé samedi à Damas, où il s'est successivement entretenu avec le vice-président Abdel Halim Khaddam et le président Assad.

Le président du Parlement libanais, M. Hussein Husseini (chiite), s'est également rendu samedi à Damas, où sont attendus en outre le premier ministre (sunnite) Rachid Karamé, le chef druze Walid Joumblatt, ministre des travaux publics, ainsi que d'autres dirigeants de gauche et responsables religieux.

Une réunion des dirigeants musulmans, sous l'égide de la Syrie, est prévue pour lundi à Damas. Selon la presse libanaise, si cette réunion aboutit à un accord pour ramener l'ordre à Beyrouth-Ouest, une rencontre intercommunautaire libanaise sera ensuite envisagée pour pacifier la capitale, toujours coupée en deux, et confier à la gendarmerie et à l'armée le maintien de l'ordre, aujourd'hui *« assuré »* par une multitude de milices. – *(AFP, AP.)*

TRIBUNE INTERNATIONALE

Le Liban n'a pas besoin d'Israël

par ZOUHEIR BERRO (*)

LE jeudi 17 septembre 1982, dans l'après-midi, le bruit sourd des chars Merkava écrasant l'asphalte se répandait dans les rues silencieuses de Beyrouth. En fil indienne, des commandos à pied les escortaient et quelques Beyrouthins les observaient à travers leurs fenêtres : l'occupation israélienne s'installaient après plus de trois mois de siège et de bombardements irréels.

Le même scénario se répétait un peu partout dans la capitale. Une petite fausse note : le samedi 19 septembre, vers 18 heures, je voyais passer sur l'axe principal de la banlieue sud deux bulldozers en direction de Sabra et de Chatila, et je ne comprenais pas pourquoi... C'était notre premier contact réel avec l'occupation.

Et puis virent les retraits successifs de cette même occupation, sous les coups de la résistance d'un peuple démuni, meurtri par huit années de guerre, mais courageux et résolu.

Mais la tâche n'est pas finie, l'armée israélienne est toujours là, sous différentes formes, auprès des miliciens qui restent de « la belle époque », sous la direction de Lahad, menaçant d'intervenir chaque fois qu'elle le juge nécessaire.

A l'aube de cette occupation, il y avait les plans fallacieux de Sharon : démanteler l'OLP et instaurer un régime chrétien phalangiste, à l'image de l'Etat juif, qui constituerait une nouvelle base stratégique pour le morcellement et la domination du monde arabe (voir les différentes déclarations des chefs des milices du Front libanais fin 1982 et début 1983). *Mais les vœux de l'Etat hébreu se sont révélés chimériques* : non seulement l'Etat phalangiste n'a pas pu voir le jour, et l'accord du 17 mai 1983 a été abrogé, mais aussi une crise morale est née en Israël qui secoue ses préjugés bibliques « à l'américaine ». Le problème palestinien, lui, est toujours vivant, bien que Arafat soit malade de ce dont est mort Sadate.

Le Liban, lui, émerge de ses cendres, las, fatigué, mais rassuré d'avoir réussi à se soustraire au rêve fou des Israéliens et d'être revenu au camp arabe, son berceau naturel. L'ensemble des communautés libanaises tombe d'accord aujourd'hui sur des points cruciaux : *l'unité du pays, son indépendance, sa démocratie et son* appartenance au monde arabe : pour cela, il est temps de cesser de s'entretuer, d'élaborer les réformes politiques nécessaires qui aboliront le confessionnalisme politique et assureront un développement *équitable du pays.*

La reconstruction de l'Etat

LE *premier pas à faire étant d'assurer la sécurité*, tout sera fait pour pousser le dernier Israélien, toujours présent, à quitter le Liban avec ses mercenaires. Quant aux armes palestiniennes, les Libanais, dans leur quasi-totalité, considèrent que le retour à la situation d'avant 1982 est impossible et qu'un plan panarabe et islamique devrait être élaboré. Un plan qui mettra le Liban au même pied de responsabilité que les autres pays arabes, parce qu'il est insensé que notre peuple supporte tout seul le poids direct d'un problème de dimension internationale : dix années et demie de guerre sont déjà suffisantes. En outre, le désarmement général des milices libanaises est indispensable pour ouvrir la voie à la reconstruction de l'Etat et l'élaboration d'une nouvelle Constitution équitable et démocratique.

Aujourd'hui, le Liban voit pointer à l'horizon une rare occasion qui pourrait lui permettre, avec l'aide indispensable de la Syrie, de sortir de son bourbier archaïque. Pour cela, le pouvoir Libanais devrait cesser de fuir l'évidence et œuvrer pour la réconciliation nationale.

Peut-être que le Liban est parvenu *aujourd'hui*, à ses dépens, à l'âge adulte, et il n'a besoin que de vrais amis et non d'un Israël, vaincu et traînant dans le sud de son territoire, pour empoisonner ce qui reste de l'entente entre les communautés.

La seule sécurité que nous cherchons dans ce Proche-Orient meurtri passe par le retrait politique et militaire d'Israël du Liban et par sa reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien.

(*) Conseiller de M. Nabih Berri.

Iran

Ancien responsable de la prise d'otages américains

L'HODJATOLESLAM KHOEINIHA EST NOMMÉ PROCUREUR GÉNÉRAL

Téhéran (AFP). – Le chef de file des *« étudiants dans la ligne de l'Imam »*, responsables de la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, l'hodjatoleslam Mohamad Moussavi Khoeiniha, a été nommé dimanche 7 juillet procureur général de la République islamique d'Iran par l'imam Khomeiny. Le nouveau procureur a été reçu dimanche par l'imam en compagnie de son prédécesseur, l'ayatollah Youssef Sanei, qui a présenté sa démission pour *« surmenage »*, selon radio-Téhéran.

L'hodjatoleslam Khoeiniha était le représentant de l'imam Khomeiny au pèlerinage de La Mecque depuis plusieurs années. Il était également vice-président du Parlement islamique lors de la législature qui s'est achevée en 1984. Il ne s'était pas représenté comme député de Téhéran. Pour sa part, l'ayatollah Sanei, qui occupait le poste de procureur général depuis deux ans, est un « élève » de l'imam Khomeiny.

[L'hodjatoleslam Khoeiniha était l'un des candidats possibles à la succession du président de la République Ali Khamenei dont le mandat vient à expiration début août. Sa nomination au poste de procureur général accroît les chances du chef de l'Etat d'être reconduit dans ses fonctions.]

Israël

L'« été social » s'annonce chaud

De notre correspondant

Jérusalem. – L'« été social » en Israël s'annonce chaud. Une semaine après la mise en œuvre du plan de stabilisation de l'économie, le gouvernement et la centrale syndicale Histadrout se livrent à un jeu qui oscille entre la recherche d'un compromis et la tentation de l'affrontement. La partie est d'autant plus délicate qu'elle met aux prises deux partenaires transformés, pour la circonstance, en *« frères ennemis »* du travaillisme : M. Shimon Pérès, premier ministre et M. Israël Kessar, patron des syndicats.

Pour la Histadrout, le nouveau plan d'austérité est à la fois injuste et antidémocratique. Injuste parce qu'il pressure avant tout les salariés, notamment les plus pauvres. Arbitraire parce qu'il prétend, au nom de l'urgence, dicter la rigueur d'en haut, sans concertation ni dialogue. Contrairement aux deux plans précédents, fruits de tractations laborieuses et d'un « contrat » tripartite entre le Trésor, le patronat et la Histadrout, le dernier en date fait fi, pour la première fois dans l'histoire du pays, d'une longue pratique sociale fondée sur la négociation et le consensus. *« C'est un affront aux travailleurs »*, s'indigne M. Kessar.

Concocté par les experts du Trésor, avec l'aide de quelques universitaires renommés, parrainé, imposé puis défendu par M. Pérès et son ministre des finances, M. Modaï, ce plan balaye les conventions collectives en vigueur, ignore la Knesset et met la Histadrout au pied du mur. Voilà pourquoi M. Kessar conteste moins le contenu des mesures déjà prises ou à prendre que la manière dont le pouvoir entend les appliquer.

Le secrétaire général de la Histadrout, chacun en convient, n'a rien d'un boutefeu ni d'un démagogue. S'il juge les sacrifices demandés inéquitablement répartis en regrettant que le fardeau de l'austérité pèse pour l'essentiel sur les salariés, il sait pertinemment, en syndicaliste responsable, qu'Israël vit au-dessus de ses moyens et que la poursuite de l'*hyperinflation conduirait à la* catastrophe. Il refuse néanmoins d'être mis devant le fait accompli. Il estime qu'un traitement de choc est peut-être *inévitable mais exclut* qu'on l'administre par décret.

Cette hostilité de principe s'explique aisément. L'influence quasi hégémonique de la Histadrout et son poids politique reposent, qu'on s'en réjouisse ou s'en désole, sur sa capacité à assumer son rôle de partenaire privilégié du pouvoir, sur son aptitude à négocier en toute liberté, en rappelant au passage, si besoin est, qu'elle est aussi un empire en contrôlant le quart de l'économie.

La loi n'oblige en rien le pouvoir à consulter la Histadrout, mais la coutume a pris valeur de règle intangible. M. Kessar ne peut admettre qu'un gouvernement, à direction travailliste de surcroît, prétende aujourd'hui la transgresser, fût-ce seulement pour trois mois. Il y va d'ailleurs de son autorité et de son avenir personnels. Sa popularité et son sérieux feront de lui en effet, dans les prochaines années, l'un des meilleurs candidats à la succession de M. Pérès à *la tête* du parti. *Il joue* donc gros dans cette affaire.

Des licenciements massifs

« Snobée » par le pouvoir et fortement poussée à l'action par sa base, *la direction de la Histradout a montré* les muscles en organisant, mardi dernier, une grève générale réussie. Elle patronnera cette semaine une *série de grèves perlées et des manifestations* devant le ministère des finances. Tous les services administratifs seront fermés mardi pendant *trois heures. Cette agitation va de* pair avec la reprise du dialogue social facilitée par la décision du gouvernement de surseoir à la mise *en œuvre de ses décrets.*

MM. Pérès, Modaï et Kessar devaient examiner ce lundi la requête de la Histadrout d'accroître l'« allocation spéciale » – fixée à 13 % – visant à compenser le blocage des salaires pendant trois mois. Le Trésor pourrait lâcher du lest en acceptant une formule dégressive soulageant les plus pauvres. L'important est, pour lui, d'avoir imposé l'abandon, fut-il provisoire, de la sacro-sainte échelle mobile, nourricière d'inflation.

Le gouvernement donne l'impression d'avoir délibérément frappé un peu plus fort qu'il n'était utile afin de pouvoir consentir sans dommages certaines concessions. Selon la Histadrout, le pouvoir d'achat des Israéliens aura, en octobre, chuté de 30 % par rapport à mai. Le Trésor parle, lui, d'une baisse de 13 %. D'autres chiffres sont moins incertains : l'Etat procédera avant la fin du mois à dix mille licenciements (deux mille dans les ministères, quatre mille dans les agences gouvernementales, quatre mille dans les conseils locaux). Les listes de licenciés doivent être prêtes dans deux jours.

Le plan Pérès-Modaï est un tout cohérent, assurent les experts, qui, pour réussir, doit être appliqué intégralement. En cas de succès, Israël se retrouvera à l'automne en pleine récession, avec une inflation mensuelle ramenée à 2 % et un chômage approchant les 10 %. La relance de la production ne viendra que plus tard après des réformes monétaires et fiscales conduites en période de *« refroidissement »*. En attendant, les écueils ne manqueront pas. La désinflation ne se fera pas sentir avant plusieurs mois. En juillet, la hausse des prix devrait avoisiner le taux record de 30 %. Elle sera encore d'environ 10 % en août avant de tomber à 5 % en septembre.

Surtout, l'Etat saura-t-il enfin réduire son budget ? Les ministres cesseront-ils de prôner l'austérité... pour les autres ? Sur les 750 millions de dollars d'économies prévues, un tiers seulement correspondent à une compression réelle des dépenses dans la fonction publique. Pour inciter les Israéliens aux sacrifices, M. Pérès citait, l'autre jour, un verset des Psaumes : *« Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent en chantant. »* Ses propres ministres s'inspireront-ils de la sagesse biblique ?

J.-P. LANGELLIER.

● *Deux attentats près de Tel-Aviv.* – Huit Palestiniens ont été arrêtés dimanche 7 juillet après l'explosion de deux bombes, dans la banlieue de Tel-Aviv, qui ont fait cinq blessés. La police avait appréhendé deux cent quarante-cinq personnes, mais toutes ont été relâchées, à l'exception des huit hommes originaires de la bande de Gaza. La première bombe, déposée dans un sac en plastique dans des buissons, a explosé vers 6 heures (3 heures GMT) à un arrêt de bus dans la banlieue d'Holon, blessant quatre hommes et une femme. La seconde a explosé une heure plus tard, à un endroit où des soldats font de l'auto-stop sur une grande route près de Petah-Tikva, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Tel-Aviv. Il n'y a pas eu de blessés. Les deux atentats ont été revendiqués par les Forces 17, une organisation palestinienne disant *« appartenir à l'OLP »* et *« opérer dans les territoires occupés »*. – *(AP, AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Japon

● LA VISITE EN FRANCE DE M. NAKASONE. – L'ambassade du Japon à Paris nous précise que le séjour officiel du premier ministre nippon en France aura lieu du 13 au 16 juillet, et non du 12 au 15 juillet, ainsi que nous l'avions indiqué (*le Monde* du 15 juin).

Pakistan

● AFFRONTEMENTS ENTRE POLICIERS ET CHIITES. – Au cours d'une manifestation interdite à Quetta, capitale de la province du Baloutchistan, manifestants chiites et policiers se sont affrontés, samedi 6 juillet, pendant plusieurs heures. Vingt-cinq personnes auraient été tuées (cinq seulement, de source officielle), dont une douzaine de policiers. Ces chiites, en grande majorité des réfugiés afghans pro-iraniens, réclamaient la reconnaissance de leurs droits en tant *que minorité dans un* Pakistan à majorité sunnite. – *(Reuter, AFP.)*

Sri-Lanka

● LES NÉGOCIATIONS AVEC LES TAMOULS. – Les discussions entre les représentants de Colombo et les séparatistes tamouls, qui doivent s'ouvrir, ce lundi 8 juillet, à Thimbu, capitale du royaume du Bhoutan, (*le Monde* du 29 juin), porteront notamment sur la création de conseils provinciaux, selon le *Times* de Londres. *La délégation* sri-lankaise est conduite par M. Hector Jayewardene, frère du *chef de l'Etat. Le gouvernement* indien, qui a contribué à organiser la réunion, ne participera pas directement aux négociations *mais* a dépêché des émissaires à Thimbu.

Taïwan

● INCENDIE DANS UNE CENTRALE NUCLÉAIRE. – Un incendie a détruit l'un des deux générateurs de la centrale nucléaire de Hungchun, dans le sud de Taïwan, le 7 juillet. Le feu, rapidement maîtrisé, n'a déclenché aucune fuite radioactive car le réacteur de la centrale est situé dans un bâtiment distinct de celui des générateurs. – *(AFP, UPI).*

URSS

● EXTENSION DES « MESURES DE TRAITEMENT MÉDICAL FORCÉ ». – Un arrêté du présidium du Soviet suprême daté du 13 juin étend l'application des mesures d'internement en asile psychiatrique aux prévenus qui auraient perdu « temporairement » leurs facultés mentales au cours de l'instruction ou lors de leur comparution devant le tribunal. Par ailleurs, selon la Société internationale des droits de l'homme de Francfort, un dissident juif soviétique de trente-deux ans, Eugenei Aisenberg, a été condamné au début du mois de juin dernier à deux ans et demi de camp pour « diffamation de l'Etat et de la *société soviétiques* ». – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Pérou

La guerre de la coca

De notre correspondante

Lima. — *Guerre contre le trafic de cocaïne, contre la faim, contre la subversion.* M. Alan Garcia, qui gouvernera le Pérou à partir du 28 juillet, s'est engagé à mener de front ces trois combats. En dix ans, le trafic de drogue s'est étendu. La surface des plantations *d'arbustes de coca a été multipliée par dix.* D'après les spécialistes américains de la lutte antidrogue (DEA), la valeur annuelle du trafic est équivalente au montant des exportations, soit 3 milliards de dollars.

« Nous frapperons à la tête, disent les membres du parti au pouvoir, l'APRA, *car jusqu'à présent ce sont les petits passeurs qui pourrissent dans les cachots, tandis que les chefs de la mafia restent intouchables. »* Ce n'est pas la première fois que les dirigeants promettent de livrer bataille contre *la drogue et la corruption,* qui rongent la *société péruvienne* à tous les échelons, n'épargnant ni le pouvoir judiciaire, ni les forces de police, ni même les hommes politiques.

L'ampleur du mal est telle que la lutte n'est pas tâche aisée. Pendant le seul mois de juin, d'importants contingents *des forces de répression du trafic ont été obligés* de battre en retraite. Une première fois dans la forêt au nord-est de Lima, et ensuite dans les hauts-plateaux andins au sud-est de la capitale.

Dans la région tropicale de Tingo-Maria, au nord, les habitants, *organisés en « groupes d'autodéfense », ont occupé* les locaux des services publics, assiégeant le poste de police et accusant les agents d'abus en tout genre. Ils ont bloqué les routes pour empêcher l'envoi de renforts, et décrété la grève générale pour que cesse la campagne d'éradication des arbustes de coca. Pour rétablir l'ordre après quinze jours de révolte, l'armée a dû recourir à *l'état d'urgence et au couvre-feu. Au mois de février,* dans cette région, vingt-six cadavres avaient été découverts, tous horriblement mutilés. Ce massacre était destiné à châtier des paysans qui avaient vendu des feuilles de coca à une bande rivale.

Au sud, sur les berges du lac Titicaca, une *patrouille de neuf* détectives, *qui venaient de confisquer quelques kilos de « pasta » et d'arrêter des trafiquants,* est tombée dans une embuscade tendue par quelque trois cents paysans du village voisin. Le capitaine a été tué et cinq policiers ont été blessés. Lorsque les renforts sont arrivés, ils se sont trouvés face à des enfants. *Les adultes avaient prudemment passé la frontière du côté bolivien.*

Dans ces deux régions, le *calme est revenu.* Mais lorsque l'armée se repliera, les trafiquants sortiront de l'ombre une nouvelle fois. En attendant, les paysans ne chôment pas. La première cueillette de l'année — il y en a quatre — dans la région du Haut-Huallaga a rapporté 115 000 tonnes de feuilles, *soit deux fois plus que la production de 1983. L'agriculture de la coca est donc on ne peut plus florissante.* Le long de la route de colonisation de la forêt vierge, le rideau de cultures tropicales dissimule à peine l'étendue des champs de coca qui ont conquis les nouvelles terres. Les anciens colons ont abandonné à eux-mêmes leurs troupeaux de zébus et leurs arbres fruitiers pour se convertir à la culture de la coca, qui rapporte quatre ou six fois plus.

Trois programmes financés par Washington

La guerre contre la coca n'est pourtant pas un échec complet. Au *mois de juin toujours, une opération* antidrogue menée sur les berges de l'Ucayali a *été* couronnée de succès. Une centaine de trafiquants ont été arrêtés, parmi lesquels dix neveux de Domingo Arce, surnommé la Chauve-Souris, *l'un des parrains* du trafic. Huit *puits protégés par des serpents venimeux dans lesquels macéraient* des feuilles de coca ont été découverts, ainsi que plusieurs laboratoires. Depuis le début de l'année, la police antidrogue donne le bilan suivant : sur quarante-six aéroports clandestins localisés, huit ont *été dynamités;* 143 hectares de *plants ont été arrachés,* et 628 kilos de « pasta » ont été saisis.

Pour cette lutte antidrogue, les Etats-Unis ont investi moins de 30 millions de dollars — une goutte d'eau dans l'océan des milliards de dollars rapportés par la coca — dans trois projets : *l'UMOPAR, l'unité de patrouille rurale, un corps de police spécialement entraîné ;* le PEAH, un centre de recherches pour la substitution des cultures ; et enfin le CORAH, chargé de la campagne d'éradication des plants de coca. Un travail illusoire que celui de ces « désherbeurs » du CORAH, bien qu'exténuant et terriblement dangereux (plusieurs ont été massacrés par les trafiquants). Tous les jours des équipes de cinquante à soixante hommes, la hache à la main, encadrés par une dizaine de policiers, partent en *guerre contre* les arbustes de la *drogue maudite.* En travaillant sans relâche, de l'aube au crépuscule, ils ne détruisent que 2 hectares de coca. En 1984, 2 000 hectares ont été détruits grâce au CORAH. Il en reste des centaines et des centaines de milliers...

En luttant contre la drogue, le *parti au pouvoir espère aussi pouvoir mettre un frein* à la consommation de « pasta » à l'intérieur même du pays. Il souhaiterait une augmentation de l'aide américaine, qui n'est pas envisagée. Selon les fonctionnaires de l'ambassade américaine, *« si nous accroissons notre aide, tous les pays de la région vont se mettre à la coca »...*

NICOLE BONNET.

● *M. Alan Garcia* a affirmé, dimanche 7 juillet à Lima, *que* le gouvernement qu'il doit diriger *« ne négociera pas la souveraineté du Pérou, ni ne sacrifiera les enfants péruviens pour payer sa dette extérieure ». « L'avenir de nos enfants passe avant les créanciers internationaux »,* a-t-il ajouté. C'est la seconde fois que le président péruvien évoque la possibilité pour le Pérou de ne pas rembourser sa dette extérieure (14 milliards de dollars) si les créanciers ne consentent pas à négocier des conditions de paiement raisonnables, ne sacrifiant pas le développement du pays. — *(AFP.)*

Mexique

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES

Un scrutin calme mais de nombreuses accusations de fraude

Mexico (AFP, AP, Reuter, UPI). — *Plus de trente-quatre millions* d'électeurs étaient appelés aux urnes, dimanche 7 juillet, pour les élections législatives et municipales et la désignation des gouverneurs de sept Etats fédérés. Environ quatre-vingt-dix mille soldats ont été chargés d'assurer l'ordre durant les opérations électorales, où se sont affrontés les trois principaux partis mexicains : le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, gouvernemental), le PAN (Parti d'action nationale, droite) et le PSUM (Parti socialiste unifié du Mexique).

Il était encore impossible de déterminer, à la clôture des bureaux de vote, si l'enjeu de ces élections est réellement parvenu à *faire baisser le taux d'abstention,* traditionnellement élevé dans ce pays, où près de la moitié des électeurs sont âgés de moins de trente ans. En plusieurs points du pays, des informations font état d'une *« affluence massive » ;* ailleurs, aucune file d'attente n'était signalée devant les bureaux de vote.

Aucun incident notable n'est venu troubler cette journée électorale, *mis à part quelques heurts dans* l'Etat de Sonora *(le Monde* daté 7-8 juillet) entre les forces de l'ordre et manifestants de l'opposition, qui ont fait sept blessés, tandis qu'une trentaine de personnes étaient interpellées. L'atmosphère était également tendue dans les Etats frontaliers des Etats-Unis, où le PAN a accusé le PRI de fraude élecorale.

Les deux partis d'opposition (PAN et PSUM) ont d'ailleurs dénoncé dimanche soir un certain nombre d'irrégularités. Le président du PAN a notamment affirmé que des représentants de son parti s'étaient vu expulser dans beaucoup de bureaux de vote et que des urnes auraient été remplies frauduleusement de bulletins. Le PSUM a, pour sa part, déclaré que *« des irrégularités ont été constatées dans 80 % des bureaux de vote ».* Le PRI a récusé toutes ces accusations.

Dans le nord-ouest du pays, la commission électorale de l'Etat de Sonora a provoqué une surprise, dimanche soir, en publiant un communiqué annonçant *« une nette avance »* des candidats du PRI. La commission a indiqué que les candidats du PRI *« allaient gagner dans un rapport de six votes contre trois à l'opposition »* dans la petite ville d'Agua-Prieta. Cette déclaration intervient alors que les résultats officiels des élections ne doivent pas être *connus* avant une *huitaine* de jours.

Nicaragua

GRÈVE DE LA FAIM... ... DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Managua *(AFP).* — Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto, a entamé, dans la nuit du dimanche 7 juillet, une grève de la faim illimitée en faveur de la paix et afin que cesse *« l'agression américaine contre le Nicaragua ».* Le président Ortega lui a accordé une dérogation pour abandonner ses fonctions de ministre pendant toute la durée de son jeûne. Cette grève a commencé dans un quartier pauvre de Managua, dans le cadre *d'une messe concélébrée par* une vingtaine d'autres prêtres de plusieurs paroisses de la capitale.

Le Père d'Escoto a indiqué dans un discours qu'il était disposé à rester *« ferme »* jusqu'à ce que s'allume *« une étincelle qui déclenche l'insurrection évangélique parmi tous les chrétiens, afin que cesse le terrorisme d'Etat de l'administration Reagan à l'encontre du Nicaragua ».* Le Père d'Escoto, qui occupe les fonctions de ministre des affaires étrangères depuis la victoire de la révolution sandiniste, *le 19 juillet 1979, s'est vu interdire, en 1981, par le* Vatican d'exercer son sacerdoce. Il a d'ailleurs indiqué qu'il avait évité de lire son discours dans l'église où était célébrée la messe afin *« de respecter la sanction »* du Vatican, et a invité le pape Jean-Paul II, la hiérarchie catholique et les dirigeants religieux du Nicaragua et du monde à se joindre à lui dans *« ce geste de prière prophétique ».*

Etats-Unis

Plusieurs décisions de la Cour suprême mécontentent les conservateurs

Washington. — Au cours de la dernière semaine de sa session, la Cour suprême a pris plusieurs décisions renforçant *le principe de la séparation* de l'Eglise et de l'Etat. A une majorité de cinq contre quatre, les juges ont décidé que le programme d'aide aux écoles paroissiales du Michigan était inconstitutionnel.

Plus spécifiquement, la Cour a estimé que les écoles publiques n'étaient pas tenues d'envoyer leurs enseignants dans les écoles paroissiales pour compléter et améliorer l'instruction des élèves de ces écoles. *« De tels programmes forgent un lien symbolique entre le gouvernement et la religion (...), ce qui est contraire à la Constitution »,* a dit le juge Brennan au nom de la majorité. De même, la Cour a confirmé la décision d'une instance judiciaire inférieure interdisant à la ville de New-York d'utiliser les fonds fédéraux au financement d'un programme visant à affecter les instituteurs des écoles publiques dans des établissements privés pour satisfaire aux besoins des écoles paroissiales.

Ainsi se trouvent condamnés les programmes établis par diverses municipalités qui voulaient remédier à l'insuffisance de l'instruction des enfants pauvres, aussi bien ceux des écoles publiques que ceux des écoles privées. La Cour exclut égalemant l'emploi de subventions publiques pour l'enseignement de sujets religieux. *Le ministre* de l'éducation a exprimé son mécontentement en affirmant que, désormais, *« il serait beaucoup plus difficile d'assurer une éducation aux enfants américains les plus nécessiteux ».* La Cour a encore invalidé une loi de l'Alabama qui instituait un moment de prière silencieuse dans les écoles publiques, ainsi qu'une loi du Connecticut qui enjoignait aux employeurs de donner un jour de congé à leurs employés *pour* le sabbat.

Toutes ces décisions vont à l'encontre des vœux du gouvernement qui cherche à *abaisser les barrières séparant* l'Etat des Eglises. Or la Cour suprême a renversé sa tendance de l'an dernier. Ainsi elle avait approuvé l'initiative prise par une municipalité de présenter à Noël une scène de la Nativité et accepté le principe de concessions fiscales en faveur des écoles paroissiales.

Aujourd'hui, et contrairement à ce que souhaitent les milieux conservateurs influents proches du président Reagan, plusieurs de ses décisions reflètent le souci de défendre les droits de l'individu face à l'exécutif.

Par *exemple, en ce qui concerne* la protection des suspects, la Cour a pris des mesures significatives : elle réaffirme le droit des individus à demander le concours d'un psychiatre et d'obtenir un avocat d'office dans les cas d'appel ; elle interdit également à la police de tirer sur un criminel en fuite, sauf si le public est en danger...

Retour au centre

Néanmoins, *l'évolution de la Cour dans un sens « libéral »* n'est pas aussi forte que le déplorent ses détracteurs de la droite ou que s'en félicitent certains groupes de défense des droits de l'individu. En effet, la Cour maintient les prérogatives des agents des services pénitentiaires ; elle assure à la police plus de facilités pour agir sans mandat ; elle restreint l'application de la règle imposant à la police d'informer les *suspects de leurs droits.*

Aussi bien, selon un des directeurs de l'Union américaine pour les libertés civiles (organisation analogue à la Ligue française des droits de l'homme) la Cour *« a repris le rôle qu'elle a tenu dans l'histoire, de défenseur de l'individu ».* Il semble plutôt qu'après avoir sensiblement tiré à droite l'an dernier, la Cour a donné un coup de barre à gauche pour revenir au centre.

Cette évolution risque d'être passagère : les décisions allant dans un sens « libéral » ne donnent pas lieu à un consensus et sont prises, la plupart du temps, à une voix de majorité. Il suffirait que le président Reagan nomme un ou deux nouveaux juges partageant ses conceptions pour renverser à *nouveau* la tendance. *Certes,* les *neuf* juges inamovibles sont en bonne santé et aucun ne semble prêt à démissionner. Néanmoins, cinq d'entre eux ont plus de soixante-seize ans...

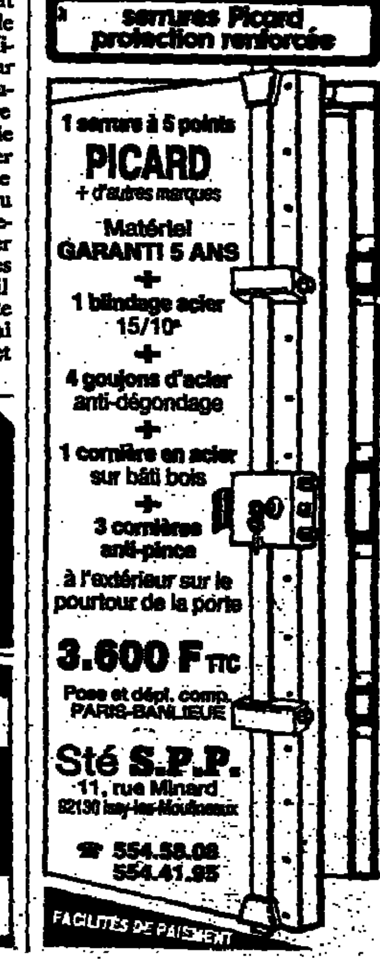
HENRI PIERRE.

L'UN DES MEURTRIERS SADIQUES DE CALIFORNIE EST ARRÊTÉ AU CANADA

Calgary *(AFP).* — Charles Chitat Ng, recherché depuis un mois par les autorités américaines pour son rôle présumé dans une *ténébreuse affaire de meurtres en série et de tortures sexuelles en Californie,* a été arrêté samedi 6 juillet et devait comparaître ce lundi devant la cour provinciale de l'Etat d'Alberta. Originaire de Hongkong, Ng, un ancien marine âgé de vingt-quatre ans, a été appréhendé après une tentative de vol dans un supermarché de Calgary (Alberta) au cours de laquelle il a blessé d'un *coup de feu* un garde de sécurité. Il *a été* identifié par ses *empreintes* digitales et grâce aux pièces d'identité qu'il avait sur lui.

Ng et son complice Leonard Lake (qui s'est suicidé) sont considérés comme *les* meurtriers présumés d'une *vingtaine* de personnes *dont les corps et les ossements ont été* retrouvés dans une maison isolée en Californie. Les deux hommes sont par ailleurs soupçonnés de viol, de tortures et de sévices sexuels. Des bandes vidéo et des photographies représentant ces scènes macabres ont été découvertes dans la maison de Californie. Selon la procédure normale, Ng devrait d'abord passer devant les tribunaux canadiens pour tentative de meurtre et de vol et possession d'armes à feu, avant d'être extradé vers les Etats-Unis.

● *M. Bouchard, nouvel ambassadeur du Canada en France.* — Comme l'a annoncé, samedi 6 juillet, M. Joe Clark, secrétaire d'Etat *canadien aux affaires extérieures,* le *successeur, en septembre,* de M. Michel Dupuy au poste d'ambassadeur du Canada en France, sera M. Lucien Bouchard, un avocat de quarante-six ans, ami et camarade d'études de M. Mulroney, premier ministre conservateur. Bien que M. Bouchard ait été conseiller du gouvernement québécois de M. Levesque *et* ait refusé de se présenter aux dernières élections générales sous l'étiquette conservatrice, il avait accepté de jouer le rôle de conseiller du gouvernement fédéral pour les relations entre Québec et Ottawa. — *(AFP.)*





AFRIQUE

Zimbabwe

TOUT EN OBTENANT LA MAJORITÉ ABSOLUE AUX ÉLECTIONS

M. Mugabe n'est pas parvenu à réduire l'influence de MM. Nkomo et Smith

Harare. – Comme tous les pronostics l'avaient annoncé, l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), du premier ministre, M. Robert Mugabe, a largement remporté les premières élections législatives qui ont eu lieu dans le pays depuis l'indépendance, en 1980. Une victoire incontestable, après un scrutin qui a duré quatre jours, du 1er au 4 juillet, et au cours duquel la presque totalité des trois millions d'électeurs inscrits se sont présentés dans les bureaux de vote.

Ces élections se sont déroulées sans incident majeur et ont été, de l'avis de tous les observateurs, *« libres et loyales »*, même si le parti au pouvoir, la ZANU, a bénéficié d'une utilisation sans limite des moyens d'information contrôlés par le gouvernement. En remportant 63 des 79 sièges à pourvoir – dans la dernière et 80e circonscription, l'élection a dû être reportée en raison du décès du candidat de la ZANU, – M. Mugabe s'est assuré une confortable majorité à l'Assemblée. Mais, même si la dernière circonscription, celle de Kariba, devrait normalement revenir à la ZANU, ce parti n'a pu conquérir aucun siège du fief de la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe), de M. Joshua Nkomo dans le Matabeleland.

Le père du nationalisme zimbabwéen, adversaire acharné du premier ministre, a conquis facilement les quinze sièges du bastion ndebele, l'ethnie minoritaire du Sud-Ouest, théâtre, au cours des dernières années, d'une sanglante répression. En revanche, la ZANU s'est assuré le contrôle des Midlands, au centre du Zimbabwe, où la bataille s'annonçait serrée dans certaines des quatre circonscriptions détenues par la ZAPU.

Au total, donc, la ZANU a renforcé sa représentation à l'Assemblée, passant de 57 sièges aux élections de 1980 (à la veille de l'indépendance), à 63 aujourd'hui, tandis que la ZAPU recule de 20 à 15. Le dernier siège est revenu au pasteur Ndabaningi Sithole, dissident de la ZANU, qui vit en exil à Londres car il craint d'être arrêté dans son pays pour « subversion » et qui a battu d'une courte tête le candidat de la majorité. Aucune des trois autres formations n'aura de représentants au Parlement.

De notre envoyé spécial

Ces élections ont notamment consacré la disparition du parti de l'évêque Abel Muzorewa, le Conseil national africain unifié (UNAC), qui disposait auparavant de trois sièges.

L'évêque noir qui fut pendant huit mois, en 1979, le premier ministre de M. Ian Smith, a subi un cuisant échec, ne recueillant que 2 800 voix face à une candidate de la ZANU qui en a totalisé 31 000. Une défaite qui signifie la fin politique de cet opposant au régime, récemment libéré après dix mois d'emprisonnement, et dont le parti présentait 53 candidats.

Division tribale

Malgré un recul de l'opposition, le scrutin illustre la divison tribale entre les Ndebeles (18 % de la population), favorables à M. Nkomo, et les Shonas, majoritaires, qui soutiennent M. Mugabe. Un point qui a été souligné par le leader de la ZAPU, dont le parti avait néanmoins présenté 64 candidats Shonas sur les 79. Il a qualifié les résultats de *« tragédie pour le Zimbabwe »*, indiquant que *« les espoirs d'unité, de paix et de stabilité avaient reculé »*.

Peu avant les élections, M. Nkomo avait lancé à tous les partis en lice une proposition d'union destinée à rassembler les Zimbabwéens de toutes races. Cette offre n'avait reçu qu'un accueil mitigé, notamment de la part de la ZANU, qui l'a jugée tardive. Comment M. Nkomo peut-il espérer sortir de son isolement au sein de sa province du Matabeleland ? A soixante-huit ans, celui qui est considéré comme l'opposant irréductible au gouvernement et le premier combattant de la liberté n'a aujourd'hui plus guère d'espoir de conquérir un jour le pouvoir, qui lui a échappé en 1980. Il n'aura plus cette fois la possibilité, comme ce fut le cas au moment de l'indépendance, et ce pendant deux ans, de faire valoir ses vues au sein du gouvernement. Les deux derniers ministres appartenant à la ZAPU en ont été exclus en novembre 1984. M. Nkomo devra donc maintenant choisir entre la voie de la réconciliation, à condition que M. Mugabe lui tende la main, ce qui est loin d'être le cas pour l'instant, et celle du repli dans sa place forte dans le rôle de contestataire récalcitrant d'un régime qui, de toute façon, est promis au parti unique, selon les vœux des dirigeants de la ZANU.

D'après les accords de Lancaster House, signés en décembre 1979, l'instauration du parti unique ne pourra voir le jour qu'en 1990, sauf si le Parlement se prononce, à partir de 1987, à une majorité de 70 % en faveur de ce système. Une majorité dont M. Mugabe ne disposera pas après la victoire du parti de M. Ian Smith, l'Alliance conservatrice (CAZ), qui a remporté 15 des 20 sièges, le 27 juin, dans le scrutin réservé aux Blancs. Au cours des cinq prochaines années de la législature, le premier ministre va donc devoir affronter une opposition qui représente près d'un tiers des sièges au sein de l'Assemblée (15 ZAPU, 15 partisans de M. Smith et le pasteur Sithole).

Cette situation présage-t-elle une radicalisation de la lutte politique avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur le plan de la sécurité et de la stabilité interne ?

M. Mugabe n'a pas encore fait connaître quelle stratégie il compte adopter pour réduire ces opposants au « socialisme scientifique » qu'il prône. Il s'est simplement déclaré partisan d'une ligne dure annonçant de nouvelles actions militaires dans le Matabeleland et une campagne pour *« mobiliser les gens dans l'orbite de son parti »*. Considérant que ces élections lui donnait *« un mandat pour unir le peuple sous le parapluie politique de la ZANU »*, pour avancer *« avec plus de force sur la voie du socialisme avec parti unique »*, il s'est montré intransigeant envers ceux qu'il a accusés de se livrer à *« des machinations contre-révolutionnaires »*. Malgré les résultats de ce vote, le premier ministre a été déçu de ne pouvoir prendre pied dans la province hostile du Matabeleland.

Il a, d'autre part, été particulièrement irrité par le retour en force du parti de M. Smith. La victoire de ce dernier a causé la surprise. La scission qui s'était opérée en 1982 au sein de son parti, c'est-à-dire le regroupement de députés favorables à un soutien critique de M. Mugabe plutôt qu'à une opposition systématique, avait considérablement réduit la représentativité de la CAZ. Au fil d'élections partielles, le nombre des sièges de la CAZ était finalement passé de vingt en 1980 à sept dans la dernière Assemblée. Mais, contre toute attente, le Groupe indépendant du Zimbabwe (IZG), formation créée par les dissidents, n'a remporté que quatre sièges. Manifestement, l'électorat blanc des zones rurales n'a pas suivi ceux qui ont préféré collaborer avec le pouvoir noir plutôt que de camper dans une critique sans lendemain.

« Un Boer est un Boer »

Avec 55 % des 34000 suffrages exprimés, la CAZ ne représente cependant qu'une petite majorité des quelque 100000 Blancs qui sont restés au Zimbabwe. La plupart d'entre eux ont rechigné à s'inscrire sur les listes électorales, de même que les vingt mille Indiens et les trente mille métis qui font partie du même collège. M. Mugabe n'a pas caché qu'il s'agissait d'une surreprésentation, bien qu'elle ait été prévue par les accords de Lancaster House, qu'il a qualifiés de *« morceau de papier »*. Il a brandi la menace de représailles contre *« les Blancs dont l'attitude raciste indique qu'ils n'ont pas accepté les réalités et la direction des affaires par les Africains »*.

« Un Boer (Blanc afrikaner d'Afrique du Sud) *est un Boer, et il ne changera jamais »*, a-t-il indiqué, ajoutant que ceux qui *« continuent de démontrer qu'ils sont nos ennemis devront quitter le pays. Nous avons des yeux et des oreilles pour les repérer »*. Comme l'a également précisé M. Mugabe, *« si le changement ne peut se faire avec l'appui de M. Smith et de la ZAPU, il se fera sans eux »*. Cela signifie-t-il que, conforté par sa victoire, le premier ministre va maintenant tenter de réduire au silence ceux qui ne veulent pas se ranger sous sa bannière ?

La tentation totalitaire est grande, mais il y a souvent loin du discours à la mise en pratique, comme l'ont démontré les cinq années d'exercice du pouvoir de la ZANU. Soucieux de son image de démocrate et de légaliste, M. Mugabe va encore renforder le rôle prédominant de son parti dans le pays, ce qui fait d'ailleurs dire à beaucoup que le Zimbabwe est déjà en fait un État à parti unique. Tout le problème est de savoir comment et pendant combien de temps M. Mubage tolérera ceux qui, selon son expression, *« refusent d'accepter un rôle secondaire »*, pour ne pas dire inexistant.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Soudan

L'ANCIEN PRÉSIDENT NEMEIRY POURRAIT ÊTRE JUGÉ PAR CONTUMACE

Si le Soudan n'obtient pas l'extradition de l'ancien président Nemeiry, ce dernier sera jugé par contumace *« pour ses nombreux crimes »* et pour avoir *« opprimé le peuple pendant seize ans »*, a déclaré, dimanche 7 juillet, le premier ministre soudanais M. Dafaallah Djazouli, qui a indiqué que des démarches seraient entreprises auprès du gouvernement égyptien.

Les dirigeants soudanais ne pensent pas cependant que les démarches aboutiront, car le président Moubarak a déjà fait clairement savoir, lors d'une visite-éclair à Khartoum le 17 juin, que la Constitution égyptienne ne permettait pas l'extradition d'un réfugié politique. Selon des sources diplomatiques arabes, l'ancien président Nemeiry, arrivé il y a quelques semaines au Caire, après un séjour de près de trois mois à Alexandrie, souhaiterait s'installer en Arabie saoudite ou dans un pays européen. – *(AFP.)*

Guinée

LE BILAN DU COUP D'ÉTAT AVORTÉ

Dix-huit morts et deux cent vingt-neuf blessés

Dix-huit morts et deux cent vingt-neuf blessés : tel est le bilan officiel de la tentative de coup d'Etat qui a eu lieu dans la nuit de jeudi 6 au vendredi 7 juillet à Conakry (*le Monde* daté du 6 juillet et daté 7-8 juillet). Le principal instigateur de ce putsch manqué, le colonel Diarra Traoré, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, risque la peine capitale, a laissé entendre le président Lansana Conté, au cours d'un meeting qui s'est tenu dimanche 9 juillet dans la capitale guinéenne.

« Ceux qui ont tué ou blessé des innocents, ceux-là je les tuerai, a-t-il affirmé, ajoutant que *ceux qui voudraient les défendre au nom des droits de l'homme le fassent vite, car demain il sera trop tard.* Selon l'agence Associated Press, le président Conté aurait également dit que le colonel Diarra Traoré *« sera jugé et exécuté rapidement »*.

Le chef de l'Etat – qui vient d'être promu général de brigade par le Comité militaire de redressement national (CMRN), pour *« services rendus à la nation »* – a, d'autre part, annoncé que certains dignitaires du régime Sékou Touré qui sont actuellement emprisonnés étaient également à l'origine de coup d'Etat. *« Leurs noms figurent sur la liste du gouvernement qui aurait été formé en cas de succès. Nous connaissons l'homme qui était derrière Diarra Traoré »*, a-t-il indiqué, sans autre précision. On indique toutefois, dans l'entourage du chef de l'Etat, qu'il pourrait s'agir de M. Moussa Diakité, ancien ministre de l'habitat du président Sekou Touré.

Le président Conté a, par ailleurs, plaidé en faveur de la bonne entente entre les ethnies et, *« tout en donnant raison »* à ceux qui se sont livrés au saccage des maisons des putschistes, il a demandé à la population de rester chez elle et de respecter le couvre-feu.

« A partir d'aujourd'hui, a-t-il souligné, *tous les fauteurs de troubles en Guinée seront immédiatement abattus ou seront livrés à la foule. »* Le chef de l'Etat a enfin annoncé d'*« importantes décisions »* dans les prochains jours et a vivement attaqué les commerçants qui *« se refusent à importer alors qu'il n'y a plus de droits de douane et qui stockent pour provoquer la pénurie et la vie chère »*. De son côté, le capitaine Mamadou Balde, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, a assuré qu'il ne s'agissait pas d'un *« coup d'Etat malinké »*, bien que la plupart des personnes arrêtées *appartiennent à cette ethnie. « Toute l'armée a rejeté le coup, et les Malinkés étaient parmi nous les plus ardents »*, a-t-il indiqué. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

[La volonté des autorités guinéennes de ne pas aviver les tensions ethniques, notamment la volonté de revanche des Soussous et des Forestiers contre les Malinkés, ethnie à laquelle appartient le colonel Diarra Traoré, et qui dominait la vie publique sous le régime Sekou Touré, apparaît évidente, après quelques déclarations imprudentes désignant les Malinkés comme les responsables de la tentative de putsch. Même si cela est exact, les militaires au pouvoir en Guinée ont tout intérêt, compte tenu des clivages ethniques de ce pays qui peuvent très vite dégénérés en affrontements sanglants, à accréditer la thèse, comme l'a fait d'ailleurs le président Conté, selon laquelles les putschistes sont *« des truands rejetés par leur ethnie »*. Le chef de l'Etat sort incontestablement renforcé de cette épreuve, l'armée ayant montré son loyalisme. Il a, devant lui, une courte période pendant laquelle il peut prendre des décisions impopulaires, tant politiques qu'économiques, ce que, jusqu'à présent, il s'était refusé à faire.

Le président guinéen semble avoir renoncé à l'image de marque de son régime : des militaires libéraux qui ne font pas couler le sang de leurs ennemis. En annonçant que tous les fauteurs de troubles seront *« immédiatement abattus »*, le président Conté annonce-t-il un tournant autoritaire du régime guinéen ?

L. Z.

Algérie

LA CAMPAGNE DE PRESSE CONTRE PARIS

L'hebdomadaire « Révolution africaine » met sur le même plan Klaus Barbie et les généraux Massu et Bigeard

Après l'article diffusé par l'agence de presse algérienne APS, le vendredi 5 juillet, accusant la France d'avoir transformé l'Algérie tout entière en *« camp de concentration »* de 1954 à 1962 (*le Monde* daté 7-8 juillet), l'hebdomadaire du FLN, *Révolution africaine*, revient à la charge avec un dossier de seize pages consacré à la torture. Il déplore que le général Bigeard, *« tortionnaire »* des dirigeants du FLN en mars 1957, jouisse de *« l'impunité »* alors que la France a obtenu de juger Klaus Barbie.

Le général Massu, patron des parachutistes et chef du colonel Bigeard pendant la guerre d'Algérie, est également accusé par *Révolution africaine* d'être le *« maître d'œuvre de la pratique systématique de la torture en Algérie »*. Klaus Barbie, *« légionnaire en Algérie, aurait eu droit, lui aussi, à une paisible retraite et aux honneurs dus à un baroudeur »*, écrit l'hebdomadaire, qui *« constate objectivement que les tortionnaires et les bourreaux du peuple algérien mènent à l'heure actuelle une retraite paisible et dorée. Ils ont pour nom Massu, Bigeard, Le Pen et tant d'autres »*, écrit l'hebdomadaire, rappelant que le colonel Bigeard *« a été promu général et fait ministre »*, et que M. Le Pen *« siège allègrement au Parlement européen »*.

« La justice a-t-elle une frontière ? », s'interroge *Révolution africaine*, qui critique la différence établie, selon lui, *« entre les crimes de l'Occident commis contre l'Occident et ceux de l'Occident perpétrés contre les peuples asservis du tiers-monde. »*

Le RECOURS : des « déchirements stériles »

A Paris, le mouvement des rapatriés RECOURS s'est déclaré prêt, dans un communiqué diffusé dimanche 7 juillet, à *« publier un Livre blanc sur les milliers d'atrocités dont ont été victimes les Français d'Algérie de toutes confessions »* pendant la guerre d'indépendance, si les médias algériens persistent *« dans la voie des déchirements stériles »*. Le RECOURS demande au gouvernement français *« ce qu'il entend faire »* et *« s'il trouve concevable une telle attitude »* quelques jours après la visite *« empreinte de la plus grande courtoisie »* effectuée par M. Fabius à Alger. – *(AFP, AP.)*





ASIE

EFFERVESCENCE SUR LA RIVE SOVIETIQUE DU FLEUVE AMOUR

Les premiers visiteurs étrangers au poste-frontière chinois...

La Chine a récemment réduit ses effectifs militaires le long de sa frontière avec l'Union soviétique que *« en contraste frappant avec une superpuissance qui déploie un million de soldats le long de la frontière chinoise »*, a affirmé le chef d'état-major de l'armée chinoise, le général Yang Shangkun, cité vendredi 5 juillet par l'agence Chine nouvelle. *« La Chine a toujours été pour la réduction des armements. Nous avons mis nos principes en application »*, a-t-il ajouté.

Ces déclarations interviennent à la veille du départ pour Moscou du vice-premier ministre chinois Yao Yilin, attendu le 9 juillet dans la capitale soviétique.

De notre envoyé spécial

Heihe. — Trois hors-bord vert sombre foncent sur le fleuve en direction du bateau chinois. Du haut des miradors et de la tourelle des canonnières, des marins ont les yeux vissés sur leurs grosses jumelles. Arrimés sur des barges, des camions militaires arborent d'énormes projecteurs ou des radars. Des groupes de soldats en armes patrouillent sur les quais. En ce paisible après-midi ensoleillé de juin, l'activité militaire sur la rive soviétique du fleuve Amour – qui sépare la Mandchourie chinoise de la Sibérie – est inhabituelle.

La cause de cette alarme est cependant bien mince. Il s'agit de la première visite de journalistes étrangers dans ce bourg du nord de la province du Heilongjiang, au bord du fleuve Amour (Heilongjiang en chinois). Pour la première fois aussi dans l'histoire, nous disent les autorités locales, un Européen non russe s'est rendu dans ce poste frontière, *« ouvert au monde extérieur »* depuis avril et dont Pékin veut faire, avec Suifenhe, Tongjiang, et la gare frontière du Transsibérien à Manzhuli, la « porte » de son commerce avec l'URSS.

La ville de Blagoveschensk, qui fait face à Heihe, n'est, elle, toujours pas ouverte. Les Soviétiques, qui n'aiment guère que l'on regarde à travers leurs frontières ce qui se passe chez eux, protestent, affirment les Chinois, chaque fois qu'un appareil de photo se braque dans leur direction, même pour des portraits de famille. C'est à l'intérieur d'un bateau fourni par les Chinois que nous avons parcouru l'Amour, qui, avec l'Oussouri, fut le théâtre de violents incidents sino-soviétiques dans les années 60 et 70.

Une longue négligence

Pourtant, il n'y a apparemment pas grand-chose de stratégique à voir à Blagoveschensk, ville de 170 000 habitants : HLM et maisons de style russe, stade et gigantesque tour de télévision, port, casernes et bâtiments officiels, pêcheurs, baigneurs, promeneurs, joggeurs, dont certains font des gestes amicaux en notre direction... Malgré tout, la surveillance est étroite, obsessionnelle presque de la part des Soviétiques à un moment où les relations avec la Chine semblent s'améliorer sensiblement. En permanence, les hors-bord sillonnent la voie d'eau. Nouveaux bateaux, nouvelles faces chinoises et visiteurs sont systématiquement photographiés. Tout contact direct est interdit entre habitants des deux rives.

Contre qui l'armée rouge entend-elle se défendre ? Quelques soldats chinois flânent sur le quai de Heihe, où l'on ne distingue aucune activité militaire. Peu de camions ou de jeeps de l'armée populaire de libération (APL), quelques dizaines de gardes-frontière désœuvrés, ainsi que deux tours de guet. Ce qui ne veut pas dire que la Chine n'ait pas massé des centaines de milliers de soldats le long de sa frontière septentrionale. Mais ceux-ci savent se faire discrets et ne semblent pas sur le pied de guerre.

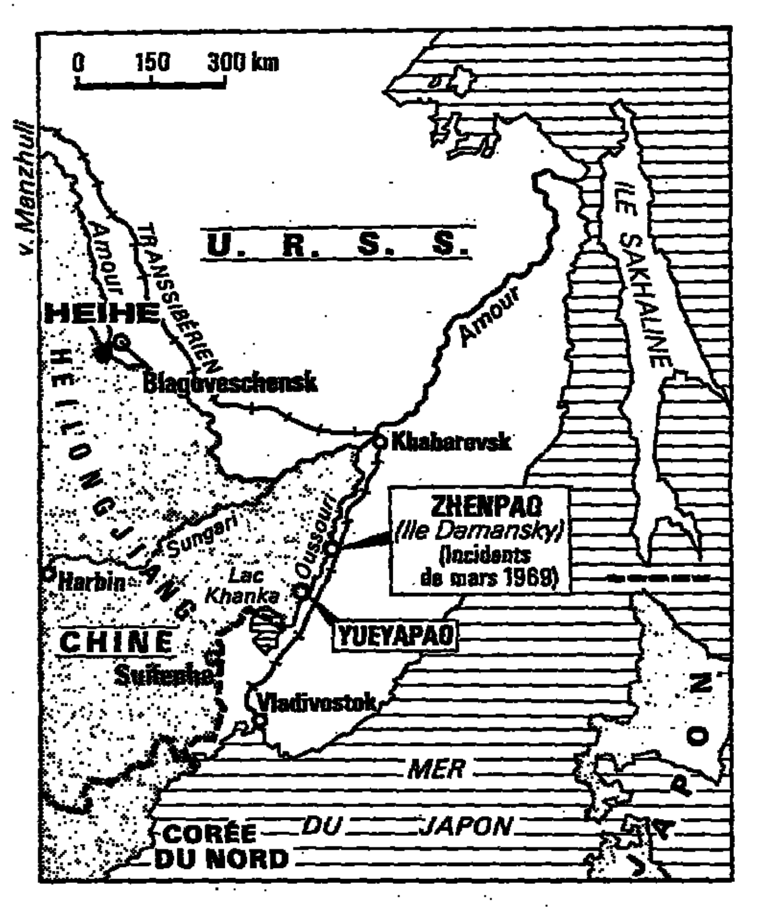
Les unités d'infanterie et d'aviation que nous avons aperçues étaient cantonnées à une centaine de kilomètres à l'arrière, le long de l'une des deux voies d'accès à Heihe, une méchante piste en terre coupée de fondrières et longue de 250 kilomètres à travers une région quasiment inhabitée. L'autre route, interdite aux étrangers, est à peine meilleure.

Quand les troupes soviétiques ont libéré Heihe des Japonais, l'été 1945, une voie ferrée reliait cette localité à la ville de Beian. *« En partant, elles ont emporté les rails et les traverses »*, rappellent les officiels chinois, après avoir exposé leur désir d'*« ouverture »* envers leur grand voisin du Nord. Le train devrait à nouveau fonctionner en 1987, assure le vice-gouverneur du Heilongjiang, M. He Shoulun, qui nous répète le nouveau slogan de la région : *« Au sud, il y a Shenzhen* (la zone franche jouxtant Hongkong), *au nord, il y a Heihe »*.

A visiter Heihe, on se dit que M. He, tout comme le secrétaire général du PCC, M. Hu Yaobang, qui a inspecté la ville l'an dernier, ont des prétentions démesurées, ou du moins qu'ils rêvent à long terme. Rien n'est plus différent de la ville-champignon du Sud que ce bourg du Nord qui se réveille d'une longue torpeur. Avec ses 54 000 habitants, Heihe, devenue municipalité en 1981 seulement, ressemble plutôt à ces bourgades de pionniers du Far-West au siècle dernier : baraques en bois ou en torchis entourées de palissades, rues en terre défoncées par la moindre pluie, vieilles bâtisses en dur de style russe qui se délitent faute d'entretien.

Au milieu de ce trou perdu, des immeubles commencent à s'élever : le tout-à-l'égout, le chauffage et l'eau courante s'installent. Mais bien des gens, y compris le personnel de l'unique hôtel, continuent de laver leur linge dans le fleuve où sont échoués des trains de bois qui attendent d'être déchargés. C'est d'ailleur la principale activité d'un port dont on entreprend la rénovation. On sent bien, cependant, que cette région, sous-peuplée et sous-développée à l'échelle de la Chine, a jusqu'à présent souffert non seulement de son isolement, mais de la négligence de Pékin. Depuis la visite de M. Hu, les crédits accordés à la ville ont d'ailleurs plus que doublé.

Liée à la Russie des tsars, occupée par les Japonais, puis de nouveau sous influence soviétique de 1945 à la rupture sino-soviétique, Heihe a été victime de la tension. Pékin n'allait pas investir dans cette zone de front, à peine industrialisée et où il gèle entre deux cent quarante et deux cent quatre-vingts jours par an. D'autant que, nous rappelle le vice-maire, Mme Cheng Huiqin, le divorce fut mal ressenti ici : *« Avant 1960, il ne fallait pas de passeport pour franchir la frontière. En 1962, les Soviétiques nous ont véritablement pris à la gorge. Les premiers incidents ont eu lieu en 1968. En mars 1969 – l'année où eut lieu le plus violent affrontement sino-soviétique, sur l'île Zhenpao, qui faillit dégénérer en guerre, – sur l'îlot Dongfanghong* (en chinois « Orient rouge »), *ils ont tué un marin-pêcheur et en ont enlevé deux autres. »*



Drapeaux rouges des deux côtés

Il faut dire que les Soviétiques considèrent que la frontière passe sur la rive chinoise de l'Amour et que le fleuve leur appartient. Les Chinois estiment que, conformément au droit international, la frontière passe au milieu du chenal le plus profond, explique M. Sun Jiaqian, responsable des relations extérieures de la préfecture de Heihe. Pendant la période de tension, les incidents se sont multipliés, depuis les échanges de coups de feu et les enlèvements, jusqu'aux vexations mesquines, dit Mme Cheng. *« Leurs patrouilleurs créaient des vagues pour secouer nos bateaux ou pour emporter le linge et la vaisselle que la population lavait au bord de l'eau. Il n'y a cependant pas eu de panique. Mais, en 1969, les vieux, les enfants et les malades ont été évacués vers l'arrière pendant quelques mois »*. Tout cela est fini depuis 1974 et, depuis 1979, les choses se sont beaucoup améliorées.

Les contacts et la navigation, qui n'avaient jamais totalement cessé, ont repris. Une liaison permanente est maintenue entre gardes-frontière des deux côtés. Si une des deux parties veut discuter, elle lève un drapeau rouge, l'autre signale son accord de la même manière. La rencontre a lieu immédiatement, soit à Heihe, soit à Blagoveschensk. Ces deux villes servent également aux négociations frontalières sino-soviétiques.

Les premiers échanges de délégations depuis plus de vingt ans ont eu lieu en 1984. Le 1er octobre, trois Soviétiques ont été invités à Heihe pour la fête nationale chinoise et, le 7 novembre, trois Chinois ont été conviés à célébrer l'anniversaire de la révolution d'Octobre. Le 9 mai dernier, des gardes-frontière soviétiques ont déposé une gerbe au monument aux morts de la seconde guerre mondiale de Heihe avant d'être conviés à une réception.

Un épisode qui témoigne de la baisse de tension a eu lieu au début mai. Un amoncellement de glace sur l'Amour ayant créé de graves inondations, les deux parties en ont référé à Moscou et à Pékin. Les deux capitales se sont concertées et ont décidé un bombardement, coordonné par les deux aviations, de la rivière gelée.

Politique des petits pas certes, accompagnée de part et d'autre de multiples arrière-pensées, mais qui a couvert bien du chemin depuis les années noires. L'attitude de la population chinoise est « complexe » – en clair, l'espoir se mêle à la crainte – et celle des autorités réaliste. Le potentiel de développement des échanges commerciaux « existe », nous dit le vice-gouverneur. Mais les trois conditions posées par la Chine : retrait des forces soviétiques de la frontière chinoise et de l'Afghanistan, et des Vietnamiens du Cambodge ne sont pas remplies. *« Quand elles le seront, nos relations connaîtront un grand développement. En attendant, notre coopération ne progressera pas aussi vite qu'avec les autres pays »*, ajoute-t-il.

Après l'ouverture d'une porte telle que Heihe, au Kremlin maintenant d'ouvrir Blagoveschensk, comme il l'a promis en 1982, disent les responsables du Heilongjiang, qui nous affirment que *« la position de la Chine n'a jamais changé. »*

PATRICE DE BEER.

هكذا من الأصل

ASIE

La conférence annuelle de l'ASEAN est dominée par le conflit cambodgien

La dix-huitième conférence des ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, s'est ouverte ce lundi 8 juillet à Kuala-Lumpur. Elle sera dominée par le conflit cambodgien.

Entre-temps, Hanoï a décidé de remettre aux Etats-Unis les dépouilles mortelles de vingt-six soldats américains portés disparus ainsi que des *« preuves matérielles ou des informations »* sur six autres soldats portés manquants à la même époque. Selon un communiqué du département d'Etat américain publié dimanche à Hongkong, où se trouvait le secrétaire d'Etat, M. Shultz, les Vietnamiens *« ont également fait part de leur désir de voir résolu le problème* (des disparus américains) *dans les deux ans à venir, ce qui constitue un autre vœu bienvenu »*. M. Shultz séjourne actuellement en Thaïlande et se rendra mercredi en Malaisie, pour y rencontrer les ministres de l'ASEAN.

De notre correspondant

Bangkok. — Une fois de plus, la situation au Cambodge dominera la traditionnelle réunion des ministres des affaires étrangères des six Etats de l'ASEAN. Cette conférence annuelle a débuté, lundi 8 juillet, à Kuala-Lumpur et sera suivie de la non moins traditionnelle rencontre avec les pays du « dialogue » : Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon, auxquels s'ajoute la Communauté européenne.

Le Vietnam a déjà fait savoir qu'il ne s'intéressait pas au projet de *négociations par « personnes interposées » (proximity talks)* de l'ASEAN. La Malaisie avait la première évoqué cette forme de discussion (*le Monde* du 30 mai). Il s'agissait d'engager le dialogue entre le gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, que préside le prince Sihanouk, et celui de la *République populaire du Kampuchea* (Phnom-Penh) par le truchement d'un intermédiaire, un peu à la manière des conversations de Genève entre le Pakistan et l'Afghanistan.

Les trois partis qui forment la coalition, tout comme du reste la Chine et la Thaïlande, estimèrent plus normal d'avoir le Vietnam comme interlocuteur, avec l'éventuelle participation du gouvernement de M. Heng Samrin. En principe, cette formule devrait être adoptée par la conférence de Kuala-Lumpur. Mais, dès la fin de la semaine dernière, les Vietnamiens ont dénoncé cette tentative qui *« donne une vue falsifiée de la situation au Cambodge »*, ajoutant qu'il était *« absolument hors de question »* que Hanoï participe à de telles conversations.

Ce n'est une surprise pour personne. Le Vietnam, comme Phnom Penh, refuse d'avoir affaire aux Khmers rouges, et le communiqué conjoint publié à la suite de la récente visite d'une importante délégation vietnamienne dans la capitale cambodgienne proclamait, une fois de plus, que *« la situation au Kampuchea était irréversible »*, ajoutant que le gouvernement de Phnom-Penh *« était clairement le seul représentant authentique du peuple cambodgien »*.

L'appui de la Chine et des Khmers rouges à la version modifiée des *proximity talks* semblait, du reste, en bonne partie fondée sur la certitude d'un refus de Hanoï.

On ne discutera pas que du Cambodge dans la capitale malaisienne. Les pays de l'ASEAN ne manqueront pas de se plaindre auprès de leurs invités de ce qu'ils considèrent comme des mesures protectionnistes, dont sont victimes les exportations asiatiques, les textiles par exemple. Fondée en 1967, l'ASEAN, moins structurée que la Communauté européenne, n'en est pas moins devenue une réalité politique et commerciale importante, ce dont témoignera la présence en Malaisie du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, du ministre japonais des affaires étrangères, M. Abe, et de M. Claude Cheysson, commissaire européen.

Contre le protectionnisme

Cette année, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Fidji seront représentés. L'une des discussions les plus vives opposera la Malaisie à ses partenaires à propos du projet de « coopération ASEAN-Pacifique ». Ce plan, qui vise à la formation spécialisée du potentiel humain de l'ASEAN, avait été lancé il y a un an par l'Indonésie. Il y a quelques semaines seulement, le premier ministre malaisien a soulevé brusquement des objections. Kuala Lumpur, semble-t-il, craint que les Etats-Unis et le Japon n'utilisent ladite coopération pour, peu à peu, dominer politiquement l'ASEAN. Les autres pays du groupe estiment que l'ASEAN est assez forte pour sauvegarder son autonomie.

Autre point en discussion : une meilleure coopération dans le domaine de la répression du trafic des drogues dures. La consommation locale de ces drogues pose un problème croissant à des pays comme la Thaïlande, la Malaisie ou l'Indonésie.

JACQUES BEKAERT.

Inde

LA GUERRE DES CASTES AU GUJARAT

Le chef du gouvernement local a été contraint de démissionner

De notre correspondant

New-Delhi. — Victime d'une guérilla des castes et des religions qu'il avait lui-même rallumée et qui a coûté la vie à deux cents personnes en quatre mois, le ministre en chef du Gujarat, M. Madhavsinh Solanki, a démissionné, samedi 6 juillet. Il a été aussitôt remplacé par M. Amarsinh Choudhary, ancien ministre local de l'intérieur et de l'éducation. Le chef du gouvernement central, M. Rajiv Gandhi, *s'était résolu à demander* la démission du dirigeant gujarati après qu'une commission de son propre parti, le Congrès Indira, l'eut recommandée comme *« essentielle à un retour au calme dans la province »*.

Cependant, pour ne pas paraître céder à la pression de la rue, le premier ministre a lui-même tranché en faveur de M. Choudhary, considéré comme le bras droit de son prédécesseur, et envisage de faire entrer M. Solanki au gouvernement central. Un remaniement ministériel limité du cabinet de M. Gandhi pourrait être, en effet, annoncé incessamment.

Après avoir conduit le Congrès-I à une victoire électorale éclatante en mars dernier (149 sièges sur les 182 de l'Assemblée régionale), M. Solanki, au pouvoir à Ahmedabad depuis cinq ans, était parvenu à se mettre à dos près des trente-cinq millions d'habitants de l'Etat, y compris nombre de ses amis politiques. *« A tort ou à raison*, soulignait, dimanche, le journal progouvernemental *Times of India, il était devenu le symbole d'une politique amorale, basée sur les castes et le sectarisme religieux. »*

On reproche surtout à M. Solanki d'avoir relancé la guerre des castes dans l'Etat du Mahatma Gandhi en promettant, juste avant les élections, d'augmenter de 18 % les quotas réservés aux groupes sociaux défavorisés dans les universités et la fonction publique. La Constitution fédérale prévoit déjà des mesures de protection de ce type pour les tribus aborigènes (40 millions d'individus) et les « intouchables » (110 millions). Mais elle laisse à la discrétion des gouvernements régionaux l'extension de ces mesures à des castes ou à des sous-castes considérées comme « arriérées ». La promesse pré-électorale de M. Solanki portait à quatre-vingt-trois le nombre de castes bénéficiaires et à 49 % la part de bancs de collèges qui leur était réservée.

Cette perspective a aussitôt déclenché l'ire des castes supérieures et d'une moyenne bourgeoisie qui éprouve déjà des difficultés à placer ses enfants dans des institutions scolaires surchargées. Des manifestations violentes ont eu lieu et des excès ont été commis par une police, de surcroît gangrenée de corruption. Le désordre s'est généralisé, permettant tout à la fois à l'opposition de prendre une revanche et à la pègre locale de régler ses comptes. Même l'armée, appelée en renfort début mai, n'est jamais parvenue à ramener le calme (*le Monde* du 15 mai).

La démission de M. Solanki, réclamée par tout le monde ou presque, était sans doute une condition nécessaire à un retour à la paix civile. Reste à savoir si elle sera suffisante pour désamorcer un problème qui reflète un véritable phénomène de société et déborde de loin les frontières du Gujarat.

PATRICE CLAUDE.

EUROPE

Belgique

« L'ambassadeur des francophones » à Paris

De notre correspondant

Bruxelles. — La communauté francophone de Bruxelles va installer un « ambassadeur » à Paris. Il portera le titre plus modeste de « délégué général chargé des affaires francophones et multilatérales ». Le titulaire de ce poste nouveau sera M. Lucien Outers.

Agé de soixante et un ans, M. Outers avait, il y a près de vingt ans, fait sensation avec son ouvrage *le Divorce belge*, qui analysait avec talent et lucidité les déchirements de son pays. Député depuis 1968, il est l'un des « pères » du Front démocratique des francophones, dont il fut le secrétaire général de 1975 à 1977. Après avoir été ministre de la coopération et du développement de 1977 à 1979, puis ministre du commerce extérieur et de la politique scientifique jusqu'en janvier 1980, il concentra ses efforts sur la municipalité bruxelloise d'Auderghem, dont il est encore le bourgmestre.

Sa nomination à Paris marque une nouvelle étape dans la lutte de la communauté francophone de Belgique pour développer sa propre « politique étrangère », non sans provoquer, comme le fait le Québec dans ses rapports avec le Canada, quelques frictions avec l'Etat central. Le Commissariat général aux relations internationales de la communauté française a jugé bon de renforcer son action en envoyant à Paris une personnalité dont la tâche ne sera pas des plus facile.

M. Outers est appelé à améliorer les rapports de la Belgique francophone avec la France, le Québec et l'Afrique francophone, ainsi qu'avec diverses institutions. Les responsables de la communauté francophone en Belgique entendent ainsi obtenir *un peu plus d'attention de la part de Paris.*

Ceux que l'on appelle ici les « francolâtres » restent nombreux, en particulier dans la région de Liège, même s'ils ont renoncé depuis longtemps déjà au rêve un instant caressé d'un rattachement. Du moins les champions de la cause wallonne veulent-ils ne pas être trop oubliés sur les bords de la Seine.

J. W.

APRÈS LE DRAME DU HEYSEL

Un rapport parlementaire met en cause le ministre de l'intérieur belge

De notre correspondant

Bruxelles. — Le rapport de la commission parlementaire d'enquête sur la « tragédie du Heysel » et la mort de trente-huit personnes devrait secouer le gouvernement belge. La majorité des commissaires mettent en question la responsabilité du ministre de l'intérieur, M. Charles-Ferdinand Nothomb, qui est aussi vice-premier ministre (social-chrétien) du gouvernement. A cette occasion, l'opposition parlementaire, socialistes en tête, va présenter, vendredi prochain au Parlement, une motion de défiance à l'égard de M. Nothomb. Il s'agit donc de savoir si, face à cette attaque, le gouvernement tout entier va rester solidaire du ministre de l'intérieur ou si le cabinet lui-même va se diviser, ce qui pourrait conduire bien au-delà d'une simple « mini-crise ».

La commission d'enquête a été unanime pour dire que la responsabilité première du drame appartient aux supporters anglais. Mais, si l'action de la police bruxelloise n'est guère critiquée, il n'en va pas de même pour la gendarmerie. Les commissaires relèvent que les responsables de ce corps militaire ont donné des ordres peu précis et qu'ils ont très mal réparti leurs effectifs. Encore la caducité du matériel de la gendarmerie a-t-elle également joué un rôle en rendant impossible toute communication entre les divers postes de commandement.

Quant à l'Union belge et l'Union européenne de football, elles font l'objet de commentaires plutôt sévères. Elles se voient reprocher d'avoir eu surtout des préoccupations *« commerciales »* et d'avoir fait *preuve de négligence dans la répartition* des billets d'entrée au stade.

Sur le plan politique, toutefois, c'est le rôle du ministre de l'intérieur qui est mis en cause. La majorité de la commission estime que celui-ci était responsable de la coordination des forces de l'ordre, qui s'est avérée tout à fait déficiente. Pour sa part, en tout cas, M. Nothomb n'envisage pas de quitter son poste car, dans l'état actuel de la législation, le ministre de l'intérieur ne disposerait pas, selon lui, de l'autorité indispensable pour établir un commandement unique sans lequel une coordination efficace des forces de l'ordre serait impossible.

J. W.

Irlande du Nord

INCIDENTS AU COURS D'UN DÉFILÉ PROTESTANT

Quelque deux mille protestants « orangistes » ont réaffirmé symboliquement leur force en Irlande du Nord, le dimanche 7 juillet, par un défilé en fanfare à travers les quartiers catholiques de la ville de Portadown, au sud-ouest de Belfast. Cette *manifestation a été encadrée par un* nombre exceptionnel de policiers et de soldats. La journée avait commencé par des échauffourées entre jeunes catholiques, qui voulaient organiser une contre-manifestation, et les forces de l'ordre. Sept personnes ont été blessées et quatre autre arrêtées par la police.

Portadown est une ville de vingt mille habitants, dont les deux tiers sont protestants. Le défilé avait pris dans cette localité une dimension nationale lorsque la police avait, la semaine précédente, interdit aux manifestants de traverser le quartier catholique. Plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient alors *réunies, le 3 juillet, pour décider de* maintenir à tout prix un itinéraire emprunté par les protestants depuis cent soixante ans.

Ces manifestations, qui commémorent la défaite des catholiques à La Boyne en 1690, sont utilisées par les protestants pour rappeler leur prédominance en Irlande du Nord et réaffirmer leur attachement à la couronne britannique. Plus de cent cinquante rassemblements et défilés comparables à celui de Portadown ont eu lieu samedi et dimanche dans toute la province. Plus de deux mille autres sont prévues d'ici à la fin du mois. — *(AFP, AP.)*

Tchécoslovaquie

150 000 catholiques manifestent

(Suite de la première page.)

Celui-ci a été salué par de longues ovations lorsqu'il est arrivé à Velehrad en compagnie de Mgr Tomasek, qui, à quatre-vingt-six ans, incarne la fidélité de l'Eglise catholique tchécoslovaque au Saint-Siège. *« Nous voulons un prêtre dans chaque paroisse et un évêque dans chaque diocèse »*, a crié la foule, faisant ainsi allusion au fait que beaucoup de prêtres catholiques sont empêchés d'exercer leur ministère par les autorités communistes et que neuf des treize diocèses de Tchéco- slovaquie sont dépourvus de titulaires, certains depuis plus de trente ans.

Mgr Casaroli, qui a rencontré déjà M. Gustav Husak, président de la République, devait poursuivre ses discussions ce lundi 8 juillet avec les autorités de Prague. Celles-ci ont essayé en vain d'ôter tout caractère religieux aux cérémonies de Velehrad, en en faisant une affaire purement intérieure et nationale. Lorsque M. Klusak, ministre de la culture, a insisté sur le rôle politique de Cyrille et Méthode, allant même jusqu'à comparer leur action à la libération de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques en 1945, il a été hué par les pèlerins et il a dû modifier son texte pour admettre que les deux saints avaient aussi joué un rôle religieux.

Au Vatican, le pape Jean-Paul II a déclaré que Cyrille et Méthode avaient été faits « patrons de l'Europe » au même titre que saint Benoît et a annoncé, *pour octobre* prochain, des célébrations en l'honneur des deux saints slaves avec la participation de tous les évêques d'Europe.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 5 juillet, Mgr Glemp, primat de Pologne, ne s'est pas rendu aux cérémonies de Velehrad.

politique

LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

L'accord sur la constitution des listes électorales donne satisfaction aux minoritaires du parti

Au terme d'un *« très bon comité directeur »*, selon la formule de M. Bertrand Delanoë, les membres du « parlement » du PS, à l'unanimité moins neuf abstentions, ont adopté, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juillet, une procédure de désignation de leurs candidats pour les élections législatives et régionales de 1986. L'adoption de cette procédure a été rendue possible par la conclusion, au préalable, d'un accord national sur la répartition des sièges entre les courants du PS dans le futur groupe parlementaire socialiste. Auparavant, les membres du comité directeur avaient adopté, à l'unanimité moins cinq refus de vote, une résolution rédigée par le premier secrétaire du parti, M. Lionel Jospin. Ce texte, qui avait été soumis à M. Laurent Fabius, met un terme officiel au différend entre les deux hommes. Dépourvu de toute tonalité critique envers le premier ministre, il répond, *« de façon uniquement positive »*, selon l'expression de M. Jospin, à certaines des questions — celles relatives à la place et au rôle du PS dans la campagne électorale — soulevées par M. Lionel Jospin dans la lettre, adressée le 20 juin à chaque membre du comité directeur, qui avait officialisé le conflit entre les deux hommes.

Cette résolution précise que le PS entend s'affirmer *« comme le pôle de rassemblement des forces populaires »* et *« ouvrira une large discussion dans le pays sur les propositions qu'il fera aux Français pour la prochaine législature »*. La campagne électorale sera lancée *« par un premier grand meeting tenu en commun »* par MM. Jospin et Fabius.

La procédure de désignation des candidats pour les élections de 1986 s'ouvrira dans les fédérations départementales socialistes le 26 août, au lendemain du comité directeur « de synthèse » prévu dans le cadre de la préparation du congrès. Le 10 novembre, une convention nationale devrait ratifier définitivement les listes, après d'éventuelles modifications. La procédure adoptée, qui est celle proposée par le courant A (*mitterrandiste*) majoritaire au PS, donne aux commissions exécutives fédérales la responsabilité de la composition des listes, que les militants pourront modifier, à condition qu'une majorité se dégage en faveur d'une même modification (*le Monde* du 6 juillet).

Les commissions exécutives fédérales devront travailler dans le cadre de l'accord national conclu le 6 juillet, après de longues heures de négociations. Bâti sur l'hypothèse d'environ 170 sièges pour les listes du PS, cet accord prévoit approximativement 81 sièges pour les mitterrandistes, 29 pour les mauroyistes, 27 pour les rocardiens, 19 pour le CERES, 2 pour les néo-rocardiens. Une petite dizaine de sièges (dont un en Haute-Savoie, dans la Manche, dans la Haute-Loire, dans les Alpes-Maritimes) ont été « réservés » afin de régler des cas individuels, notamment celui des personnalités extérieures. Parmi ces personnalités, outre des membres du MRG, figurent Mme Huguette Bouchardeau, M. Olivier Stirn et M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture.

Cet accord, qui donne à chacun des courants du PS, comme ils le demandaient, la même proportion que dans le groupe parlementaire de 1981, était jugé encore improbable par les socialistes — tant les difficultés étaient grandes — samedi en fin de matinée. Il n'a commencé à se former vraiment qu'après 22 heures. Seules les femmes socialistes en sont mécontentes (ce sont elles qui se sont abstenues), car il n'améliore que d'une façon négligeable le pourcentage de femmes dans le futur groupe parlementaire.

J.-L. A.

M. Lionel Jospiin, qui a jugé son parti *« inquiet, mais déterminé à se battre »*, a affirmé d'emblée, à propos de son différend avec le premier ministre : *« La clarification que je souhaitait s'est faite, me semble-t-il, et les problèmes devraient être résolus. »* Le premier secrétaire du PS a expliqué qu'il avait écrit sa lettre du 20 juin aux membres du comité directeur parce qu'il craignait que le PS *« ne soit plus vraiment maître de sa campagne, qu'il ne soit plus vraiment libre et autonome à un moment politique décisif »*. Il a souligné qu'il s'est toujours borné à ne parler que de la campagne spécifique du PS. *« Le PS*, a-t-il ajouté, *ne peut prétendre à être lui tout seul la majorité »*, pas plus que son premier secrétaire ne peut prétendre être *« le chef de la majorité »*.

M. Jospin a affirmé qu'il avait à plusieurs reprises essayé de clarifier les choses avant de finir par réagir face à *« une réalité politique que je voyais se construire »*. Il a rappelé que la presse avait développé l'idée que deux thèses s'affrontaient (rassemblement autour du PS ou « front républicain »), alors même que, selon lui, *« il n'y avait pas d'acteurs pour ces thèses, pas d'interprètes pour ces partitions »*. Dans ces conditions, *« rien n'était clair »*, et dire lui-même ce qu'il pensait lui a semblé la solution la plus *« simple et claire »*.

Les problèmes en débat se situent, selon lui, sur le terrain de *« l'autonomie du politique »*. Or M. Jospin soutient que s'il n'avait pas *« affirmé l'existence et l'autonomie »* du PS, le parti aurait sans doute vécu une expérience *« irrémédiable »*.

A propos de la *« dimension personnelle »* de la querelle, M. Jospin, qui a *« toujours voulu respecter des règles, dans* [sa] *vie personnelle comme dans* [sa] *vie politique »*, a estimé que le problème de sa fonction même était posé, d'où sa réaction. Selon lui, hormis la réponse à sa lettre rédigée par les dirigeants néo-rocardiens (*le Monde* du 6 juillet), il a trouvé dans le parti *« une compréhension de ce qui était en cause »*, et les socialistes lui ont fait le crédit de penser qu'il n'avait pas soulevé ces problèmes à la légère et pour des raisons personnelles.

Désormais, pour M. Jospin, les problèmes de la campagne sont *« bien balisés »*. Le premier secrétaire s'est dit confiant dans la concertation qui devrait désormais être de règle. Il a souligné n'avoir jamais *« mis en question »* le rôle de M. Laurent Fabius, lequel en tant que premier ministre et en tant qu'homme devra jouer *« un rôle éminent* (...), *décisif »*.

Quant à la stratégie, *« il n'y a pas de différence entre le premier ministre et nous »* estime M. Jospin. La perspective commune, selon lui, est bien celle d'un rassemblement autour du PS et de l'union des forces populaires.

Dans ces conditions, M. Jospin a conçu, dès le début, ce comité directeur comme devant être *« non pas contre quiconque, mais pour quelque chose »*. Mieux vaut *« une crise brève que l'on domine plutôt qu'un long malaise »*, a ajouté M. Jospin, qui a conclu : *« Je crois qu'on peut dire et souhaite qu'on puisse dire que ces problèmes* (...) *sont derrière nous. »*

M. POPEREN : l'effet désintégrant de la proportionnelle

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, affirme d'abord : *« La conséquence première du présent épisode est heureuse : le congrès de Toulouse (...) ne sera pas réduit à une formalité statutaire ou à un show publicitaire. »*

M. Poperen souligne : *« Désormais, y compris dans l'hypothèse pour laquelle nous travaillons, celle où le PS restera prépondérant et continuera de diriger le gouvernement (mais de toute façon sans le filet de sécurité de la majorité absolue), nous vivrons en état de conflit virtuel. Or, dans le même temps, nous commençons à vivre les effets de la rencontre entre le mécanisme de la proportionnelle et la pesanteur du fait présidentiel (...). Ce n'est pas simplement le poids du président en place, c'est le poids des présidentiables et de leurs rivalités. Or la campagne des législatives s'imbrique dans la campagne pour les candidatures à l'élection présidentielle (...). Et, lorsque dans la zone d'influence d'un parti il se compte plusieurs présidentiables, leur jeu ne peut que stimuler l'effet désintégrant de la proportionnelle (...). L'alerte sonnée par le premier secrétaire signifie que celui-ci a considéré qu'il y avait danger. Le Parti socialiste ne peut jouer pleinement son rôle que s'il surmonte la logique gaullienne du primat du fait présidentiel (...). Notre parti pourra difficilement échapper à ce dilemme : ou s'adapter aux institutions ou travailler à leur modification. Faute de quoi, on ira de l'escarmouche à la crise, et, de cette crise, le parti aurait du mal à sortir vainqueur ou indemne »*.

M. Poperen se demande pourquoi M. Jospin est intervenu pour rappeler les choix stratégiques du PS, alors qu'ils avaient été réaffirmés dans des votes des instances dirigeantes récemment. *« C'est*, répond M. Poperen, *parce que « l'affirmation de principe (...) ne suffit pas si, dans le même temps, on répète que le combat droite-gauche n'a plus de sens, que l'affrontement de classe est une vieille lune (...), bref, si l'on jette par-dessus bord tout le contenu de gauche du choix stratégique. »*

M. Poperen note ensuite que la *« stratégie de rassemblement à gauche dépérira »*, finira par *« laisser la place à d'autres »* si la gauche ne propose pas pour la prochaine législature *« un objectif qui réponde aux impératifs du moment, à l'attente du peuple de gauche »*. Il développe alors ses thèses sur la nécessité d'un pacte de croissance conclu entre les forces vives du pays.

M. FAJARDIE : des silences mystérieux

M. Roger Fajardie, proche de M. Pierre Mauroy, note qu'il *« eût mieux valu »* que les socialistes puissent *« faire l'économie »* du trouble suscité par la lettre de M. Jospin.

Il affirme : *« Où est le débat ? (...) A l'intérieur du parti, je ne vois personne qui ait proposé ce cataclysme idéologique et organisationnel (...). Ou alors, il y a des silences mystérieux qu'il faut débusquer, et il faut que l'affaire soit clarifiée dans ce comité directeur là et fasse l'objet d'un choix sans ambiguïté des militants lors du congrès. Si, comme je le crois et je l'espère, le problème se limite à l'interprétation des rôles respectifs du premier secrétaire et du premier ministre, François Mitterrand a dit ce qu'il convenait et le mieux est de s'y tenir. »* Pour M. Fajardie, les socialistes vivent *« ensemble une sorte de crise par rapport à des institutions qui n'ont pas été faites pour* [eux] *et pour lesquelles* [ils] *n'ont pas pris le temps de réfléchir »*.

M. Fajardie note encore que les socialistes sont réunis par *« la volonté de contribuer à l'abolition du régime capitaliste, pour libérer les hommes »*, et que la lettre de M. Jospin, qui *« réaffirme clairement cette orientation »*, reçoit l' *« l'adhésion »* des amis de l'ancien premier ministre, bien que M. Fajardie estime que M. Jospin a *« tort de suggérer que le président de la République puisse être tenu pour le chef de la majorité »*.

M. SARRE : solidarité sans failles

M. Georges Sarre, membre du CERES, estime que *« le mariage »* entre les institutions et le PS ne s'est pas fait, les socialistes ne parvenant pas à dégager un *« espace autonome pour le parti »*. *« Si notre rôle*, continue M. Sarre, *n'était que d'expliquer et soutenir la politique du gouvernement, il pourrait après tout être aussi bien rempli par le chef de ce gouvernement »*.

M. Sarre souligne ensuite la nécessité d'un projet et résume celui que propose le CERES, avant d'estimer que *« faute de ce projet »* le PS serait à *« une triste alternative » : « ou le repli »* pur et dur *« sur un langage guesdiste, incapable de faire passer son message (...), ou bien le renoncement, la résignation à gérer au jour le jour, à avoir la politique de ses alliances »*. Pour M. Sarre, toutes ces questions peuvent être traitées *« sans tapage »*. Il conclut : *« Notre solidarité est sans failles. Si l'aspect spectaculaire des querelles est dépassé, le débat de fond vaut toujours. Le congrès sera l'occasion de le mener à bien. »*

Mme LIENEMANN : opacité

Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre du courant 3 (néo-récoardien), estime que *« dans le cadre des institututions de la Ve République, la question de la place et de l'autonomie des partis (...) ne peut être tranchée par (...) une répartition des rôles et des registres. (...) La souveraineté, l'autonomie du PS, passent par une rénovation du parti »*. A propos de l'organisation de la campagne, Mme Lieneman craint que l' *« on se contente d'un Yalta »* et que l' *« on dépossède le parti du choix d'orientations de la future majorité »*. Elle s'inquiète aussi du *« distinguo »* introduit par M. Jospin entre *« le noyau dur de notre discours et ce qui serait notre base historique et les impératifs du rassemblement »*. Mme Lienemann annonce que ses amis ne voteront pas une résolution *« parfaitement lisse »*, qui *« conforte l'opacité de la situation »*.

M. Jacques Huntzinger estime que si M. Jospin n'avait pas effectué son *« acte de dissuasion »*, le processus en cours aurait conduit à une diminution du rôle du parti et à un congrès en partie vidé de son sens. Il se prononce, à terme, pour une revalorisation du rôle des partis et pour une disparition, dans le cadre d'un régime présidentiel, du bicéphalisme de l'exécutif, pour un rééquilibrage du rôle du Parlement et de l'exécutif.

M. André Laignel note que la force des socialistes est celle du parti, et affirme : *« On n'aurait pas mobilisé les militants de l'extérieur »*. Il précise que les socialistes doivent d'abord songer à rassembler la gauche avant de chercher à rassembler au-delà. S'il pense que, à la sortie du comité directeur, les problèmes seront *« derrière nous »*, il appelle à ne pas fermer le débat et à remettre à l'ordre du jour la volonté de réforme.

M. DEFFERRE : soyons généreux

M. Gaston Defferre s'étonne que des socialistes soient surpris de l'attitude du PC et affirme : *« Ce qui m'étonne, c'est qu'ils ne l'aient pas fait plus tôt et plus fort »*. Il appelle ses camarades à ne pas perdre leur sang-froid et à ne pas créer l'irréparable vis à vis du PC. Quant au débat Fabius-Jospin, il estime que le comité directeur ne doit pas créer une *situation* de rebondissement de ce conflit et demande : *« Soyons généreux entre nous. Laissons à la droite la querelle des chefs »*. Il indique que le pire serait de renoncer à la politique du gouvernement et appelle à l'entente dans le parti et dans le gouvernement.

M. Alain Richard, membre du courant 3 (néo-rocardien), estime qu'il y avait d'autres manières de traiter le débat Fabius-Jospin, compte tenu des positions affirmées par M. Jospin devant le comité directeur. Il se méfie des *généralités* dangereuses et appelle à *« ne pas aller trop loin dans le grand écart »* que les socialistes ont reproché à d'autres. Il juge que le fond du désaccord n'est pas réglé et que les socialistes garderont les inconvénients du bruit fait autour de cette affaire. Il craint qu'on n'ait *« creusé un autre trou pour boucher le premier »*.

M. Gérard Gaumé, mitterrandiste membre de la direction de la CGT, demande plus de justice dans la répartition de la rigueur, notamment à propos du chômage et du pouvoir d'achat, et décèle *« un état de tension sociale »*. Il estime qu'on ne peut séparer la question du rôle du parti de celle du fond de la politique menée, car le parti ne peut populariser un message s'il n'en est pas en partie *« le créateur »*.

M. Dominique Strauss-Kahn estime que le dispositif exposé par M. Jospin suppose une convergence organisée des forces pour la modernisation. Il réfute l'idée de l'existence d'un choix pour le gouvernement contre le parti, de même que, pour lui, il n'y a pas un parti archaïque et un gouvernement moderne. Selon lui, le PS a su éviter deux écueils : *« Abreuver le gouvernement de « nyaka » et renoncer à s'exprimer. »*

Mme Anne Tregouet affirme que le débat entre modernisme et tradition traverse *« chacun d'entre nous »*. Elle souligne qu'être fidèle ne signifie pas être sectaire.

J.-L. A.

La résolution finale

« SOLIDAIRE DU PREMIER MINISTRE »

La résolution rédigée par M. Jospin et adoptée à l'unanimité du comité directeur, moins cinq refus de vote (ceux des néo-rocardiens), souligne que *« que le Parti socialiste est pleinement solidaire du gouvernement et du premier ministre qui le conduit »*. Elle note que les socialistes *« connaissent les contraintes »* du projet de budget pour 1986 et *« souhaitent que le souci de préparation de l'avenir et d'efficacité économique mais aussi celui de la justice guident les choix inévitables »*.

A propos de la situation politique, la résolution affirme : *« la droite reste* (...) *en position favorable* (...) *mais elle connaît de réelles contradictions »*. Quant à l'orientation du PCF, elle l' *« isole* (...) *et ne renforce pas son crédit. Mais elle pèse aussi* (...) *sur le rapport de forces* (...) *entre la gauche et la droite. En 1986, les électeurs communistes auront à choisir entre une politique destructrice et une orientation constructive »*.

Pour sa part, *« le Parti socialiste sera lui-même, affirmera son identité, comme grand courant autonome de la vie politique française. Il abordera la campagne* [de 1986] *avec un réel esprit d'ouverture* (...). *Le Parti socialiste, son premier secrétaire, en toute indépendance et au côté du gouvernement et du premier ministre, mèneront une puissante campagne en direction de l'opinion afin d'entraîner et de rassembler. Les concertations nécessaires seront assurées »*.

La résolution précise que la campagne électorale sera lancée *« par un premier grand meeting tenu en commun par le premier secrétaire du parti et le premier ministre »*. Des rassemblements se tiendront dans tous les départements, et *« de grands meetings régionaux seront organisés avec les principaux responsables socialistes du parti ou du gouvernement »*. Pour l'organisation concrète de sa campagne, le parti se dotera notamment *« d'un conseil politique auprès du premier secrétaire »* et *« d'une direction de campagne »*.

LES RÉACTIONS

● *M. Roland Leroy (PCF) : « lénifiant »*. — M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, a déclaré, dimanche 7 juillet, à Calais que le comité directeur du PS n'avait fait que des allusions *« fugitives et lénifiantes »* aux *« problèmes graves des Français »*. *« Qu'est-ce qui était au centre de la discussion ? Le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, l'école, le logement ? Pas du tout ! »*, a-t-il souligné. M. Leroy accuse les socialistes de se placer *« sans équivoque dans la situation d'une victoire de la droite aux législatives de 1986 »*.

● *M. Olivier Stirn : « satisfait »*. — M. Olivier Stirn, auquel les socialistes feraient place sur une de leurs listes aux élections législatives, s'est dit *« satisfait »* que le PS accepte l'idée du *« rassemblement »* et de *« l'ouverture »*. Il a toutefois déclaré, dimanche 7 juillet au « Club de la presse » d'Europe 1 qu'il ne serait *« le second d'aucune liste »*.

● *M. Michel d'Ornano (PR) : « poudre aux yeux »*. — M. Michel d'Ornano, député (UDF-PR) du Calvados, estime que la *« disparition »* du conflit Jospin-Fabius, *« c'est de la poudre aux yeux »*. *« Ce n'est pas du tout une guerre des chefs, c'est un problème de fond qui est en train d'agiter très profondément le Parti socialiste »*, a-t-il déclaré, dimanche 7 juillet, au « Forum » de Radio Monte-Carlo.

Gagnant aux points

« Si Jospin sortait du comité directeur avec un texte voté à l'unanimité et un accord sur les listes, cela le mettrait dans une bonne position. » Le dirigeant rocardien qui s'exprimait ainsi, la semaine dernière, ne croyait pas à ce cas de figure. Il avait tort.(1)

A l'évidence, M. Jospin sort gagnant de ce comité directeurmarathon. Gagnant aux points par rapport aux minorités de son parti, obligées de reconnaître son esprit d'ouverture, tandis qu'il montrait lui-même sa capacité à faire avaler aux mitterrandistes, en un temps record, un brouet amer.

Gagnant aux points aussi par rapport à M. Fabius. Même si un dirigeant socialiste proche du premier secrétaire affirmait, dans la nuit de samedi à dimanche, que *« la solidité de Jospin n'est pas faite pour affaiblir Fabius, qui est à l'aise, à l'issue de ce comité directeur »*, le premier ministre est désormais lié au PS par une charte qui ne lui laisse plus une totale autonomie.

Il est heureux, néanmoins, pour M. Jospin que l'accord politique sur les listes soit venu effacer rapidement l'impression laissée par l'enterrement officiel et quelque peu surréaliste de la « querelle des chefs ».

Nombreux à approuver M. Jospin à la tribune, les membres du comité directeur étaient à peu près aussi nombreux à le critiquer dans les couloirs. *« On va bientôt réécrire l'histoire à la soviétique, et dire qu'il n'y a jamais eu de lettre du 20 juin »*, lâchait un dirigeant rocardien. Remarques acerbes ou ironiques, qui se retrouvaient parfois dans la bouche de socialistes favorables au premier secrétaire.

Tout le monde approuve la signature de l'armistice, et les socialistes se réjouissent que M. Jospin ait mis fin de façon spectaculaire — sinon définitive — à une dérive insidieuse. Mais le virage est brutal et l'exercice acrobatique. Le premier secrétaire, qui dans sa lettre, jugeait *« peu opératoire »* la *« distinction Parti socialiste-majorité, dans la période actuelle »*, et critiquait celle que *« certains proposent »* entre chef de la majorité et chef du PS, reconnaît maintenant que le PS ne peut prétendre être à lui seul la majorité, et que le premier secrétaire ne peut aspirer à être le chef de cette majorité.

Quant au débat stratégique — « Union des forces populaires » ou « Front républicain » attrape-tout — de nombreux socialistes ont du mal à admettre que ce débat n'existait que dans l'esprit des journalistes... Ou alors, s'étonnent-il — comme les amis de M. Mauroy — pourquoi tant de bruit ? Parmi les mitterrandistes, seul M. Jean Poperen a osé mettre publiquement les pieds dans le plat, car il n'est pas persuadé que l' «l'ancrage à gauche » du PS soit réellement admis par tous.

Une cohésion maintenue

La conclusion de l'accord sur les listes est une victoire bien plus nette, et sans bavures, du premier secrétaire et de son courant. Vis-à-vis de l'opinion publique, MM. Jospin et Poperen peuvent souligner, comme ils l'ont fait samedi, que les socialistes ont montré leur capacité à régler (plus vite que l'opposition) le problème posé par la proportionnelle à toutes les formations politiques.

A l'égard des autres courants du PS, les mitterrandistes, durement secoués par le conflit Jospin-Fabius, manifestent une cohésion maintenue après avoir été menacée. Les minorités du parti, qui ne pensaient pas que les mitterrandistes seraient capables, surtout aussi rapidement, de remplir des engagements douloureux pour eux (même équilibre des forces pour les « éligibles » de chacun des courants que dans l'actuel groupe parlementaire), en sont pour leurs frais.

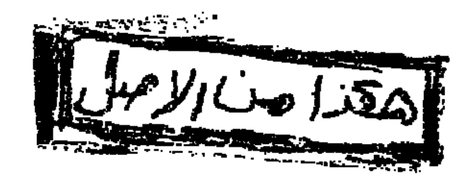
Les rocardiens notamment, qui ne croyaient pas possible un accord électoral, s'étaient trompés. Ils ne cachaient pas leur volonté de ne pas dissocier la question des listes des deux autres arguments (la nature de la motion qu'on leur proposera de signer, leur représentation dans l'appareil du parti) qui les détermineront à se compter, ou non, au congrès. Mais il leur était difficile de s'exclure d'un accord sur les listes, dès lors que leurs revendications étaient, en gros, satisfaites.

Sans doute poussés par leur base, ils donnent l'impression de vouloir déposer une motion, mais en montrant qu'ils y sont contraints par l'attitude de la majorité du parti. Ils ont maintenant une chance de moins de réussir leur démonstration...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Le texte a été adopté à l'unanimité des votants. Il y a eu cinq refus de vote, de la part des représentants des néo-rocardiens.




هكذا من الأعمال

POLITIQUE

Lionel Jospin, gardien du temple

(Suite de la première page.)

Le coup de la démission – « *mon mandat est entre vos mains* », a écrit *le* premier secrétaire du PS aux membres du comité directeur, le 20 juin dernier, pour leur soumettre le différend qui l'oppose à Laurent Fabius, – Lionel Jospin l'a déjà fait à Bourg-en-Bresse. C'était un peu du cinéma, une colère mise en scène à mesure qu'elle monte, une fausse sortie à la manière de celles qu'affectionnait François Mitterrand lorsque, premier secrétaire du Parti socialiste, quelque velléité de contestation se manifestait ici ou là. Aujourd'hui, l'affaire est autrement plus sérieuse.

Il s'agit, pour le Parti socialiste, de découvrir enfin cet impossible point d'équilibre jamais atteint jusqu'alors, dans la constellation des pouvoirs, de trouver sa juste place auprès des groupes parlementaires, du président de la République, du premier ministre et de son gouvernement. « *Ou bien François Mitterrand siffle et j'accours ; ou bien je tonne et Pierre Mauroy s'empresse* », disait-il en 1981, pour brocarder les commentateurs qui, d'après lui, ne parvenaient pas à comprendre que le Parti socialiste n'a pour vocation ni d'être « *parti* godillot » ni de coloniser l'Etat.

Il s'agit aussi d'installer enfin l'autorité d'un « héritier » de M. François Mitterrand – premier secrétaire « par intérim », disait-on de lui à ses débuts – non pas sur un appareil – c'est fait – mais sur les « notables » mitterrandistes qui ne l'ont jamais complètement admis. L'autorité de Lionel Jospin, « gardien du temple », construit par François Mitterrand et destiné à lui survivre.

Rarement ascension fut aussi fulgurante que celle de cet homme jeune encore – il est né le 12 juillet 1937 – qui n'avait appartenu à aucun des cénacles, clubs et autres « conventions » dans lesquels militaient et complotaient (contre *la* SFIO) les mitterrandistes de la première heure. Pis, Lionel Jospin venait de ce que ceux-là appelaient « *la petite gauche* ».

M. François Mitterrand n'est certainement pas *son héros* lorsque, contre la guerre d'Algérie et pour l'indépendance, il milite à l'Union de la gauche socialiste (UGS), groupuscule intellectuel et prégauchiste. Dans la cité universitaire d'Antony, où il prépare l'ENA, les « *porteurs de valises* » *trimballaient* des pistolets-mitrailleurs dans des sacs de plage, qui, passant de main en main, tournaient indéfiniment dans la cité, revenaient à la case départ, et n'aboutissaient que rarement aux réseaux du FLN. Lionel Jospin, *prosaïque*, distribuait des tracts, vendait des journaux militants, manifestait quand il fallait.

Au PSU, dès sa création en 1961 (l'UGS a fusionné avec le PSA, Parti socialiste autonome), il cherche brièvement – au sein de la tendance Poperen, *affirme l'un de ses* complices de l'époque, – l'esquisse d'une gauche nouvelle. C'est la quête, à la manière de Michel Rocard, Jean Poperen, Gilles Martinet et bien d'autres, d'une troisième voie tracée au large des compromissions coloniales (Suez et l'Algérie) de la SFIO et des solidarités alignées sur Moscou (intervention soviétique de 1956 à Budapest) du Parti communiste français.

Le PCF l'avait vaguement tenté, comme tout le monde ou presque dans cette génération de gauche, jusqu'en 1956. La SFIO, jamais ! Malgré son père, Robert Jospin, brillant orateur du Front populaire, militant fidèle à son engagement premier jusqu'à la fin des années 60, devenu anticommuniste après avoir été unitaire pour deux, en raison d'une allergie tenace au pacte germano-soviétique de 1939.

La « troisième voie » bute sur un cul-de-sac, le service militaire. Les accords d'Evian de 1962 viennent tout juste d'être signés. Lionel Jospin échappe à l'Algérie. Comme en politique, à l'armée on ne crache pas *sur les galons* : *il sera, comme* tous les énarques, officier de réserve. Il échappe aussi à la politique : l'Ecole nationale d'administration le conduit tout droit au Quai d'Orsay, où, costume-cravate et plan de carrière, il découvre le monde et les institutions internationales.

Frustré

François Mitterrand n'est toujours pas son héros. Il vote pour lui, en 1965, lors de la campagne présidentielle contre le général de Gaulle, mais n'est pas séduit pour la vie.

Il échappe à Jean-Pierre Chevènement, son congénère de l'ENA, qui vient de créer le CERES – intéressant – mais pour mieux adhérer – inacceptable – à la maudite SFIO. Sollicité de suivre le mouvement, Lionel Jospin refuse.

Il échappe aussi à Pierre Joxe, chargé de mission au ministère des affaires étrangères, dont le titulaire était alors Michel Debré. Pierre Joxe avait repéré la tonalité peu commune pour l'époque d'un rapport Jospin sur la politique de la France vis-à-vis du tiers-monde. Pierre Joxe lui propose d'entrer à la Convention des institutions républicaines, où Charles Hernu, Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Claude Estier, Georges Fillioud, Jean-Claude Colliard – aujourd'hui dignitaires du régime, – forgent à l'artisanat la candidature de leur « héros » Mitterrand pour l'élection présidentielle suivante. Le brillant échec de 1965 (de Gaulle a été mis en ballottage) vient d'être consommé. Lionel Jospin refuse. La Convention, ce n'était pas encore la « troisième voie » espérée, l'amorce de ce rassemblement qui tirerait la gauche de l'ornière.

Lionel Jospin retrouvera par hasard Jean-Pierre Chevènement un soir de mai 1968 au carrefour du boulevard Saint-Michel et de la rue Soufflot. *Il est frustré. Lancé* sur les rails de la carrière diplomatique, prisonnier du Quai, il a le sentiment de passer à côté d'un mouvement de fond, de l'essentiel. La vie est ailleurs que dans le costume trois pièces d'un haut fonctionnaire. Lionel Jospin tourne le dos au Quai d'Orsay, change de vie et de train de vie. Il devient professeur d'économie, d'abord à Grenoble, puis à l'université de Sceaux.

Il saura retrouver Pierre Joxe, le moment venu. Il l'appelle et demande à adhérer au Parti socialiste, qui vient d'être créé à Epinay-sur-Seine en 1971. Contact sera pris avec Maurice Benessayag, pour l'inscription du camarade Jospin dans la section socialiste du quinzième arrondissement de Paris.

L'archaïsme

La suite, on connaît. Deux ans après *son entrée* au PS, il est *nommé* par François Mitterrand, sur les conseils de Pierre Joxe, en lieu et place de celui-ci, au secrétariat national à la formation. Là, *il fait son travail*, celui d'un expert. François Mitterrand le remarque et lui confie la responsabilité de la commission chargée d'analyser les rapports entre communistes et socialistes. C'est en 1975 et ce sera déterminant pour l'avenir. « *Si je l'ai choisi*, dira plus tard François Mitterrand (pour me succéder à la tête du parti). *C'est parce qu'il était le seul dont j'étais sûr que, si les communistes tapaient sur la table, il ne se cacherait pas dessous* ».

Lionel Jospin prend ensuite sa part dans la contre-offensive que lancent en juin 1978 – après l'échec de la gauche aux législatives – les partisans du premier secrétaire pour stopper l'ambition de Michel Rocard. C'est la fameuse « contribution des trente », dont il est le premier signataire, et à l'élaboration de laquelle contribue un homme qui aidera beaucoup Lionel Jospin : Jean Pronteau, ancien communiste, exclu du PCF. Disparu depuis, il fut sans doute le conseil le plus précieux du premier secrétaire, aussi bien pour la rhétorique socialiste et la stratégie du PS que pour les tortueuses tactiques de préparation de congrès. Laurent Fabius aussi avait signé cette contribution, ainsi que Paul Quilès.

C'est à qui, parmi les « sabras » de Mitterrand, massacrera avec le plus d'entrain Michel Rocard. C'est à qui manifestera le plus d'allégresse à chanter les louanges de la gauche « archaïque », puique Michel Rocard voulait la mettre au rancart.

Lionel Jospin et Laurent Fabius, signataires du même texte, écrivaient en chœur : « *Le Parti socialiste a amorcé cette rupture* (avec la social-démocratie). *On ne peut plus définir le Parti socialiste comme un parti social-démocrate. Mais nous avons encore du chemin à faire.* » Bref, c'est à qui s'envolera le plus haut vers les sommets du lyrisme à la Mauroy. Lionel Jospin dénonçait alors « *les hommes des salons, des châteaux, des banques, des cabinets ministériels* ».

Il y avait aussi dans la « *contribution des trente* » une phrase d'une brûlante actualité : « *Les socialistes, rassemblés dans leur parti, doivent régler les problèmes de candidatures ou de direction dans des conditions déterminées par eux, au moment où ils le veulent, autour des idées qui sont les leurs. Ils ne veulent pas qu'on décide à leur place, de l'extérieur, à un moment qu'ils n'ont pas choisi.* » Laurent Fabius l'avait peut-être oubliée. Pas Lionel Jospin.

Ce dernier se sort on ne peut mieux de cette période. Numéro 2 du PS chargé des affaires internationales à l'issue du congrès de Metz, en 1979, c'est à lui que François Mitterrand confie son intérim de premier secrétaire, en janvier 1981. « *C'est un homme capable de remplir les plus hautes fonctions*, explique alors le dirigeant socialiste. *Il n'est pas le seul, mais par son travail à mes côtés, les responsabilités qu'il assume au sein du parti et l'autorité qu'il a acquise dans les instances internationales, il se trouve, comme on dit, en situation.* »

En situation, mais déjà ses amis lui reprochent de ne pas saisir les bonnes occasions de s'affirmer. La première des occasions manquées, c'est le congrès de Valence, le congrès de l'intolérance. Lionel Jospin aurait pu, aurait dû, stopper net l'exaltation des conquérants de mai 1981, l'appétit de ces lieutenants du socialisme qui se croyaient généraux d'Empire. Il aurait pu à conditions de le prendre à contre-pied, ramener son monde à la raison. « *Que voulez-vous*, dit-il, avec son sens aigu de l'autocritique, quatre ans plus tard, devant les socialistes, « *je ne suis pas Mitterrand.* »



Lionel Jospin n'avait encore pas fait tout son profit de l'art politique de son prédécesseur à la tête du parti. Et il n'en avait pas encore l'autorité. Pourtant, *il avait été personnellement victime*, en 1980, d'un de ces magistraux contre-pieds administrés par François Mitterrand.

C'était au moment où l'Amérique de Carter échouait dans sa tentative aéroportée pour récupérer les otages de Téhéran. Tous les jeunes socialistes, encore imprégnés d'un antiaméricanisme sommaire, et qui en conservaient quelques réflexes, s'étaient élevés contre l'intervention de commando des Etats-Unis. Lionel Jospin le premier. François Mitterrand leur a fait la leçon, dit le droit et le bon sens : « *Lorsque, pour quelque raison que ce soit, un pays étranger s'empare de concitoyens, de compatriotes, (...) mon devoir, par quelque moyen que ce soit, est de les délivrer.* » L'échec de l'opération Carter, avait ajouté François Mitterrand, « *est infiniment plus grave pour le reste du monde que l'eut été sa réussite* ».

La raison d'Etat

Deuxième occasion manquée : le congrès de Bourg-en-Bresse. Elle était à la fois plus simple et pourtant impossible. Lionel Jospin aurait pu gagner, pour la première fois, son congrès en réunissant une majorité contre les tenants de « *l'autre politique* » économique, le CERES et Jean-Pierre Chevènement. Son affirmation personnelle supposait qu'il divise le parti, initiative interdite par la « raison d'Etat ». A Bourg-en-Bresse, *il n'était pas Mitterrand*, pas plus qu'à Valence, mais cette fois, c'est Mitterrand qui l'en avait empêché en adressant au congrès un message aussi chaleureux que comminatoire. *Le président voulait « l'union »*.

Son autorité sur le parti, pourtant réelle dès cette époque, était passée pratiquement inaperçue. Il l'avait démontrée, *exercée quelques* mois plus tôt en réduisant à néant, ou presque, les offensives discrètement lancées contre lui par les « conventionnels » et pilotées par Louis Mermaz et Pierre Joxe.

L'occasion enfin saisie, c'est celle « offerte » par le conflit larvé depuis plusieurs mois avec Laurent Fabius. A force d'occasions manquées, Lionel Jospin a *sauté sur* celle-là si fort que les socialistes en sont encore abasourdis. On ne l'attendait plus, et pas là, sur un terrain où il s'oppose au premier ministre du gouvernement socialiste. Il s'y oppose à sa manière, carrée. Puisque tout doit être dit, que l'on s'explique ! Et puisque l'exercice ne mène à rien en privé, *autant s'y livrer* en public, à la face des militants socialistes et d'une opinion qui n'y comprend goutte.

On peut voir dans cette méthode la marque d'un rigorisme excessif, parce que dommageable (tous les chefs de la gauche *socialiste y ont* laissé des plumes). Du coup, tous les clichés y passent : boy-scout, et qui plus est d'éducation protestante, franc du collier et forte tête. S'il n'était *frisé, on* ajouterait, afin de parfaire l'hagiographie : cheveux en brosse et regard clair. Y passent aussi tous les clichés en négatif : intolérance, sectarisme, autoritarisme.

La méthode n'est cependant pas spontanée. Elle répond à *une nécessité*, celle de la manœuvre politique. Boy-scout, Lionel Jospin ? Allons donc ! Il faut avoir le goût du coup tordu pour imposer sa vérité. Il faut faire preuve d'une forte capacité de dissimulation lorsque l'on évolue à ce niveau de la politique.

La manœuvre

Lionel Jospin a engagé aujourd'hui sa première vraie manœuvre politique de grande envergure. On y découvre une qualité d'anticipation qui, jusqu'à présent, avait pu paraître lui faire défaut.

Etre candidat au poste de premier secrétaire du PS, il n'y aurait jamais pensé. *La rigueur accrue de 1983* – le plan d'austérité du lendemain des municipales, – il ne la voyait pas venir parce que, viscéralement, il ne voulait pas la voir venir, malgré *les avestissements pressants* de Jacques Delors, Michel Rocard, Edmond Maire, qui, eux, préparaient cet avenir-là. Lionel Jospin était de ceux qui rêvaient encore à une gauche capable de desserrer, même un peu, ses contraintes.

« *Pas assez de rigueur, et c'est le risque inflationniste. Trop de rigueur, et c'est le risque de la récession. On ne voit pas alors comment le pouvoir d'achat serait maintenu, la Sécurité sociale sauvegardée, le chômage combattu* », disait-il, au début de février 1983, deux mois et demi avant la mise en place du plan d'austérité. C'était mal juger le choix à venir, mais bien apprécier les *conséquences* de ce choix.

Jusqu'alors, sa façon à lui d'anticiper a paru discrète, voire timorée, tactique peut-être, à la recherche, toujours, du point d'équilibre. A preuve ces morceaux de phrases, glissées de-ci de-là, sans insistance : « *Evitons les comportements excessifs* » et le « *verbalisme* » (octobre 1981) ; les réformes doivent être appliquées « *selon un rythme raisonnable* » (décembre 1981) ; ni « *griserie* » ni « *fanfaronnades* » (avril 1982) ; « *c'est notre politique qu'on applique. Ce sont les nôtres qui l'appliquent, les erreurs, ce sont aussi les nôtres* » (mai 1982) ; il faut « *admettre les erreurs et les replis provisoires* » (octobre 1982). *Jusqu'au morceau de bravoure* du discours de Lourmarin, le 25 août 1983 : « *La réalité s'est chargée de nous rappeler nettement, durement, que les lois de l'économie existent.* » Malgré la demande des journalistes aux oreilles de qui ce discours sonnait curieusement, il n'y reviendra pas. Ou plutôt, il restera en deçà de la main. Comme s'il s'agissait seulement de prendre date, et de ne plonger personne dans l'embarras.

Sur l'école privée, l'anticipation était superbe : nous avons d'autres priorités (la politique économique), laissons tomber ce dossier politiquement pourri et parlons d'autre chose, dira-t-il en substance six mois avant l'abandon du projet gouvernemental. Et pendant six mois, silence. Pas un mot de plus, *mais plutôt* quelques-uns de moins.

L'anticipation sur l'école et la retenue qui a suivi ont certainement, avec le recul du temps, plu à François Mitterrand. Comme a dû convenir au président l'anticipation majeure que cache son conflit avec Laurent Fabius. Le premier ministre paraissait *s'inscrire dans l'après*-Mitterrand. Briser, si possible, cette démarche c'est permettre au chef de l'Etat d'avoir encore le choix de se représenter, *s'il le juge nécessaire*. C'est l'intérêt de François Mitterrand, et celui, bien servi au passage, de Lionel Jospin lui-même.

Boy-scout, Lionel Jospin ? Fidèle dans ses choix, sans doute, mais calculateur pour les servir. Il est plus proche, en cela, de François Mitterrand que de Pierre Mendès France, qui, outre son refus d'accepter les voix communistes en 1954, s'est interdit, par principe, sous la Vᵉ République, les moyens de l'action vers le pouvoir et dans les partis.

Le moyen de l'action, pour Lionel Jospin, c'est le Parti socialiste. « *Il y a quarante et quelques ministres* dit-il, *et un seul premier secrétaire.* » Position centrale, dans la constellation des pouvoirs, on vient de s'en apercevoir. Position enviable auprès du « *soleil* » Mitterrand, confortée par l'estime que le chef de l'Etat porte à cet homme d'une autre génération, avec qui il n'a pas de *passé commun*, qui n'est pas courtisan et ne l'envoie pas dire.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

NOUVEAUX INCIDENTS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Prétendre organiser des élections libres est une tromperie »

affirme le gouvernement de M. Dick Ukeiwé

De notre correspondant

Nouméa. – En tentant une nouvelle fois de se rendre, le dimanche 7 juillet, dans l'île de Lifou, dont il est originaire, le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, souhaitait faire une démonstration précise : mettre en évidence le fait que l'ordre et la liberté de circuler ne sont pas respectés partout en Nouvelle-Calédonie et surtout pas dans les *fiefs indépendantistes* comme les îles Loyauté. Le chef de l'exécutif local a atteint son objectif au-delà de toute espérance.

Prévenus de son arrivée, quelques centaines de militants du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) l'attendaient aux abords de l'aérodrome local. « *En métropole, Ukeiwé a dit que le FLNKS n'existait plus, eh bien ! nous sommes là pour lui prouver le contraire* », soulignait leur porte-parole.

A 14 h 20, les trois avions affrétés par le gouvernement se posent à Lifou. Avant même qu'il ne soit descendu de son appareil, M. Ukeiwé est informé de la situation par l'officier commandant le détachement de gendarmes mobiles. « *Ils ne veulent rien savoir*, dit celui-ci, le capitaine Caumette, *et vous interdisent formellement de descendre de l'avion et de poser un pied sur l'île.*

– *Nos amis sont là aussi*, répond alors M. Ukeiwé, *et c'est à leur demande que je suis venu.*

– *Je vous le dis, monsieur le président*, reprend l'officier, *on va droit à l'affrontement car je porte à votre connaissance que je n'ai ici actuellement pas les moyens nécessaires pour assurer votre protection (... Il y a trois cent cinquante à quatre cents gens du FLNKS très déterminés...*

– *Mais nous aussi nous sommes déterminés* », l'interromp M. Ukeiwé...

– *Et en face*, poursuit le gendarme, *il n'y a que soixante à soixante-dix personnes du RPCR, en majorité des femmes.* »

Après une brève concertation avec ses accompagnateurs,M. Ukeiwé décide de débarquer quand même. Il est alors accueilli par des insultes et rapidement une pluie de pierres et de projectiles divers s'abat sur la délégation gouvernementale qui doit battre en retraite. Le secrétaire général du gouvernement, M. Max Aubert, est légèrement blessé à la *tête ainsi* que le capitaine de gendarmerie.

Pendant ce temps, les gendarmes ripostent par des jets de grenades lacrymogènes et offensives. Après vingt huit minutes passées sur l'aérodrome, M. Ukeiwé décide de remonter dans son avion non sans promettre de revenir, « *demain, après-demain, jusqu'à ce que la libre circulation soit rétablie sur cette île qui n'est pas une terre du FLNKS* ».

En revanche, la commission sénatoriale, qui séjourne actuellement dans le territoire, a reçu, au même endroit, quelques instants après, un accueil très chaleureux de la part de la population de Lifou.

Les anti-indépendantistes, qui voulaient justement prouver aux sept *sénateurs composant* cette commission que le gouvernement ne pourra pas assurer le maintien de l'ordre lors de la prochaine consultation électorale, ont aussitôt utilisé ces nouveaux incidents pour justifier leur argumentation. Leur chef de file, M. Jacques Lafleur, a notamment déclaré :

« *Si le gouvernement prend la responsabilité de recommencer un scrutin pour qu'on assiste de nouveau à ce qui s'est passé depuis le 18 novembre, eh bien ! c'est nous qui contesterons les résultats et nous n'en tiendrons pas compte.* »

Le gouvernement territorial, dans un communiqué, a ajouté : « *Dans un tel contexte, prétendre organiser des élections libres et démocratiques est une tromperie. Désormais, la mission sénatoriale ne peut qu'être consciente des conditions d'application des lois de la République et de l'exercice des libertés. Les événements de Lifou ont dissipé l'illusion du décor d'opérette organisé à l'intention des responsables de la Haute Assemblée.* »

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE

M. Fabius souligne « la menace de décadence qui pèse sur notre continent »

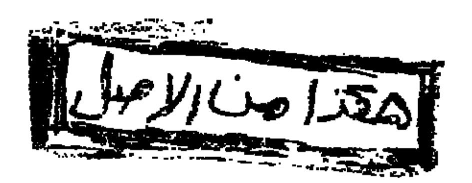
De notre correspndant

Strasbourg. – « *Je ne pense pas que vous aurez une vie facile parce que vous êtes tombés à un moment où le monde bouge* » : M. Laurent Fabius, devant les quelque six cents délégués de la Semaine européenne de la jeunesse, organisée à Strasbourg par le Conseil de l'Europe, a dit samedi 6 juillet qu'« *il n'y a pas de réponse clés en main* » aux grandes questions dont avaient débattu tous ces jeunes : la faim, la justice, le chômage.

M. Fabius a surtout souhaité que la jeunesse trouve ses propres réponses à la question de Jean Jaurès : « *Qu'allez-vous faire de vos vingt ans ?* » Il lui a proposé la sienne : « *Les employer à ce que nos sociétés soient capables, dans la justice et dans l'inégalité des chances, de se moderniser sans que se rompe le tissu social européen* ». « *L'Europe vacille – et si l'on n'y prend garde, ce sera bientôt une toute petite chose* », a expliqué M. Fabius en évoquant « *la menace de décadence qui pèse sur notre continent (...). Pour demain, la seule réponse dont vous disposez s'appelle la formation, le partage du savoir, la compétence* ».

Le premier ministre s'est ensuite entretenu avec un groupe de jeunes européens avant de déjeûner à leur table. Il a cependant pris le temps d'une courte rencontre avec plusieurs élus socialistes alsaciens et les représentants de la fédération du Bas-Rhin.

JACQUES FORTIER.



société

LA GRÈVE DE LA FAIM DE LA MÈRE DE GRÉGORY A LA PRISON DE METZ

Le défi de Christine Villemin

Epinal. – Un belle journée d'été, comme déjà une trêve avant l'orage. Epinal recevait le Tour de France, un bon coup de soleil, de bruit et de fête, un joli dimanche vosgien plein de couleurs et de bonheur tendre.

Le Tour est une fête, cette bonne grosse fête des vacances et des familles, des pique-niques impatients et des visions de course fugitives. Et cette fête est venue un peu renvoyer le drame au lundi, à la Vologne, à sa détestable dramaturgie des jours ordinaires. Le chapiteau du Tour a fait place nette, expulsant, par droit d'antériorité, l'ensemble des journalistes chargées de « couvrir » une bien moins souriante épreuve à étapes : l'affaire Villemin.

Les Vosges sont jolies sous le Tour. Bien loin en tout cas de ce pays saccagé par ce que le député RPR et maire d'Epinal, M. Philippe Seguin, appela « la sociologie de bazar ». Bien loin de tout ce qui a pu être écrit parfois, de proprement ahurissant, sur ce village sinistre et sinistré, sur ses enfants aux cheveux filasse descendant des Burgondes, sur ces femmes au langage assez cru pour faire rougir un légionnaire ivre.

Les Vosges ne méritaient pas cela. Ni que le drame puisse être présenté comme une norme. Ni que la faute devienne, par une sorte d'amalgame social, collective. Ni que cette région, sous la loupe triviale d'un fait divers, n'apparaisse comme un repaire de corbeaux, un maquis de sombres et inextricables haines familiales, un pays fait d'envies, de rancunes et de crimes sordides.

Les Vosges qui se regardent en ce miroir déformant en ont assez. Assez de la presse, assez de cette affaire, assez d'être ballottés au gré des rumeurs et des informations. Et ce dimanche, le Tour aura été comme le prétexte à une grande manifestation de protestation joyeuse.

Mais le Tour passe. Il sera passé, ce lundi et reviendra, au premier plan, l'affaire. Plus obsédante, plus détestable que jamais, puisque aussi bien chaque rebondissement n'est qu'un pas supplémentaire dans un médiocre labyrinthe.

Il y avait, avant vendredi dernier, deux morts, un enfant, Grégory, un homme, Bernard Laroche. Il y avait deux familles brisées :

De notre envoyé spécial

les Villemin, le mari, Jean-Marie, en prison pour assassinat, sa femme Christine enceinte, leur fils unique, une tombe au petit cimetière d'Autmontzey, déjà lieu de visites d'un tourisme morbide ; les Laroche, Bernard, mort d'une décharge de chevrotines tirée à bout portant, sa veuve, Marie-Ange, privée d'emploi et de ressources, enceinte elle aussi et mère d'un petit handicapé, Sébastien.

« Si on m'inculpe »...

Il y a plus maintenant. Christine Villemin, inculpée d'assassinat et écrouée à la prisn de Metz, refuse de s'alimenter. Cette grève de la faim en forme d'épreuve de force imposée à la justice, ou de cri à l'opinion publique, n'est pas une surprise. La jeune femme l'avait affirmé à plusieurs reprises auparavant : « *Si on m'inculpe, si l'on me met en prison, j'en sortirai les pieds devant* ».

La menace, protestation d'innocence fondée ou non, n'était pas de pure forme. Christine Villemin avait refusé, vendredi, de signer le procès-verbal d'inculpation. Depuis, elle observe cette grève de la faim qui, déjà, place l'autorité judiciaire dans une situation délicate. La jeune femme, enceinte de six mois, prend un risque assez considérable. Mais elle oblige les magistrats à le partager. Sous une surveillance médicale constante, suivie par un gynécologue et un médecin des prisons, Christine Villemin souffre de phlébite et d'une affection rénale qui oblige à boire abondamment. Elle s'y refuserait.

Le défi lancé à la justice est donc bien réel. Il s'adresse d'abord au magistrat instructeur, M. Jean-Michel Lambert. Seul, contre l'avis du parquet, il avait décidé la mesure d'emprisonnement préventif. Seul, contre beaucoup plus qu'une détenue ordinaire, il va avoir à choisir. Après la demande de mise en liberté, déposée dès vendredi, par Me Henri-René Garaud, avocat de Christine Villemin, M. Lambert dispose de cinq jours francs pour statuer. Usera-t-il totalement de ce délai, avant de rendre son ordonnance ? Seul et plus solitaire que jamais, le juge d'instruction est à nouveau devant un choix difficile, unelourde responsabilité.

Si M. Lambert devait rejeter cette demande, les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy auraient alors à se prononcer. Au terme d'une audience réunissant avocats et magistrats dans l'examen des pièces du dossier d'inculpation, la chambre disposerait théoriquement d'un délai de trente jours de réflexion.

Nouvelles investigations ?

L'affaire Grégory échappe à la théorie. A toute théorie. Le 7 décembre dernier, la même chambre d'accusation, dans la même affaire, avait eu à examiner une même demande. Mais pour un autre inculpé, Bernard Laroche. Les textes de jugement ont parfois une mémoire impitoyable. Le 14 décembre, la chambre rejetait cette première demande de mise en liberté. Le témoignage de la jeune Muriel, belle-sœur de Bernard Laroche,y était considéré « comme accablant ». L'alibi de l'inculpé avait été jugé « comme peu convaincant » et la cour avait estimé « que, même si la culpabilité de l'inculpé n'était pas démontrée, il existait néanmoins à son encontre suffisamment de présomptions sérieuses et concordantes » pour justifier le maintien en détention.

Bernard Laroche est mort. Christine Villemin est en prison, à menacer sa vie et celle de l'enfant qu'elle porte et le dossier n'est pas si vide, loin de là, de « présomptions sérieuses et concordantes » que Me Garaud s'est plu à l'affirmer, au risque même d'incommoder le parquet général de Nancy.

Le dossier n'est pas si complet, qu'il plut à d'autres de le vanter. Du moins si l'on en croit l'information, officieuse, selon laquelle M. Lambert confierait, dès ce lundi 8 juillet, une nouvelle commission rogatoire à la police judiciaire de Nancy. A charge pour elle de procéder à de nouvelles investigations. Présomptions ou preuves, on en est encore et toujours là.

PIERRE GEORGES.

« Contradiction d'intérêt ? »

Au début de l'affaire, avocat de Jean-Marie Villemin constitué partie civile dans l'information ouverte après l'assassinat de son fils Grégory, Me Henri-René Garaud peut-il aujourd'hui être le défenseur de Christine Villemin, mère de l'enfant, inculpée de ce crime ? En d'autres termes, y a-t-il une « contradiction d'intérêt » qui obligerait, en application de la déontologie professionnelle de l'avocat, Me Garaud à faire un choix : renoncer à la défense de l'épouse pour demeurer partie civile auprès du mari ou défendre Christine Villemin en abandonnant Jean-Marie partie civile ?

En l'état des choses, la contradiction, si elle est apparente, n'est peut-être pas réelle. Jean-Marie Villemin, inculpé de l'assassinat de Bernard Laroche, qu'il tenait pour le coupable, ne croit pas, en effet, que sa femme ait été l'auteur du crime. Dans ces conditions, il ne se trouve pas en opposition avec elle. Comme, de son côté, Christine Villemin se délare innocente et qu'elle reste présumée telle, en dépit de son inculpation et de son incarcération, les deux époux ne se trouvent pas en opposition, et le fait même qu'ils aient le même avocat conduirait à penser que leur position commune s'en trouve renforcée.

Cela dit, la situation de Me Garaud n'en reste pas moins inconfortable et lui pose un cas de conscience. Il peut décider de le résoudre lui-même en abandonnant à un confrère l'un ou l'autre des dossiers. S'il décidait de se maintenir à la fois avocat de Jean-Marie Villemin, partie civile et défenseur de son épouse, le magistrat instructeur ne saurait, pour sa part, régler lui-même la question. Il aurait seulement la possibilité de relever ce qui lui apparaîtrait comme une anomalie sur laquelle, en cas de conflit, seul le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris, dont dépend professionnellement Me Garaud, aurait à se prononcer.

J.-M. TH.

DANS LE FINISTÈRE ET EN ILLE-ET-VILAINE

Deux Boeing sont déroutés après des alertes à la bombe

Un Boeing 747 de la compagnie jordanienne ALIA qui assurait la liaison New-York-Vienne a été dérouté samedi 6 juillet vers midi, à la suite d'une alerte à la bombe, vers la base aéronavale de Landivisiau (Finistère). Ce déroutement avait été décidé à la suite d'un coup de téléphone anonyme donné aux bureaux viennois de la compagnie ALIA, annonçant qu'une bombe se trouvait à bord. Les deux cent un passagers et les vingt et un membres d'équipage ont été évacués par toboggan avant une fouille minutieuse de l'appareil. Aucun objet suspect n'a été découvert à bord.

Après plus de vingt-quatre heures d'immobilisation, l'avion est reparti sans encombre vers Vienne. Un passager américain, âgé de cinquante-sept ans, blessé lors de l'évacuation d'urgence – il souffre notamment d'une fracture de la cheville – reste hospitalisé à Brest.

Le vendredi 5 juillet, un autre appareil avait été dérouté vers la France dans des circonstances analogues : l'avion, un Boeing 737 de la compagnie britannique British Airways, qui se rendait de Londres à *Malaga (Espagne)* avec soixante-quatorze passagers à bord, avait été dérouté vers Dinard (Ille-et-Vilaine). Un second appareil avait acheminé les passagers vers Malaga. Aucun engin suspect n'avait été découvert (*le Monde* daté 7-8 juillet).

Enfin, dimanche 7 juillet, *l'Acadie*, le courrier maritime qui relie Belle-Ile-en-Mer à Quiberon (Morbihan) a été retardé après une alerte à la bombe. Rien de suspect n'a été décelé et le bateau a pu appareiller avec une demi-heure de retard.

● *La Montedison condamnée.* – La société italienne Montedison, qui avait en 1972 déversé des « boues rouges » au large du cap Corse, a été condamnée, le jeudi 4 juillet, par la chambre civile du tribunal de grande instance de Bastia, à verser *180 000 F à la Prud'homie* des pêcheurs de Bastia et 250 000 F à chacun des deux départements de la Corse. La Montedison a été également condamnée aux dépens. Ainsi s'achève l'affaire des « boues rouges » qui, avant ce dernier acte, avait donné lieu à la condamnation, par le tribunal de Livourne, du PDG et de quatre administrateurs de la *Montedison* à trois mois et vingt jours de prison avec sursis. – *(Corresp.)*

Prise d'otage ?

Une femme enceinte a-t-elle le droit d'observer une grève de la faim ? Question troublante en ce qu'elle renvoie aux étranges rapports établis entre la mère et son enfant porté *in utero*. Question exceptionnellle aussi tant une telle situation peut être rarissime et, pour tout dire, pathologique. Question tragique enfin, publiquement posée de manière à peser sur les autorités judiciaires et pénitentiaires.

On connaît les pratiques médicales – sinon les règles – observées en matière de grève de la faim. Pour la médecine, il y a, d'un côté, le code de déontologie (avec le respect de la personne humaine et de la volonté du malade qu'il impose), de l'autre, le code pénal et son article 63 relatif à l'abstention fautive de porter secours à une personne en péril. Le plus souvent, le problème est sans solution jusqu'au moment où le refus de toute alimentation met en jeu le pronostic fatal (état comateux, troubles hypoglycémiques, maladies intercurrentes), moment où, en règle générale, le médecin décide de ne plus respecter la volonté qui avait été exprimée par la personne consciente.

Le cas posé par Christine Villemin est d'une tout autre complexité. La gréviste de la faim étant enceinte, le refus d'alimentation prend, sauf à soutenir que mère et enfant ne font qu'un, des allures de prise d'otage. Quels sont les éléments biologiques du problème ? On ne dispose, bien évidemment, que de fort peu de données sur cette question.

« *On pourrait toutefois rapprocher cette situation,* expliquent *les professeurs René Frydman* (Hôpital Antoine-Béclère à Clamart) et Jacques Lansac (CHU Bretonneau-Tours), *des grossesses des femmes enceintes des camps de concentration de la seconde guerre mondiale. Si la dénutrition de la mère a un effet sur le poids et la croissance de l'enfant, ce dernier peut toutefois, après la naissance, rattraper, le plus souvent sans dommage, ce qui lui a manqué* in utero. *Tout se passe, en effet, comme si les réserves maternelles étaient utilisées prioritairement par l'enfant, dont les structures nerveuses sont ainsi protégées* ».

La comparaison tiendrait-elle en cas de refus total et prolongé d'alimentation ? Quelle décision pourraient alors être amenées à prendre les autorités médicales et judiciaires ? « *Dans le cas où on jugerait le vie de l'enfant en danger,* estime le professeur Etienne Frogé, spécialiste de médecine légale, *le procureur de la République, en liaison avec le juge des enfants, devrait prendre les dispositions nécessaires pour sauver l'enfant.* » En d'autres termes, Christine Villemin pourrait être perfusée sous la contrainte, non pas « pour elle », mais pour l'enfant qu'elle porte. « *Une situation,* explique le professeur Frogé, *qui équivaut aux cas de césariennes pratiquées contre le volonté de la femme, lorsque l'obstétricien estime qu'il est de son devoir d'intervenir de la sorte pour sauver l'enfant.* »

Ce ne serait pas alors le moindre des paradoxes que de voir cette femme inculpée d'infanticide être « condamnée » à sauver, malgré elle, son second enfant. « *Il faut toutefois souligner,* note le professeur Louis René, responsable des questions d'éthique au conseil national de l'ordre des médecins, *que la situation actuelle ne nécessite pas de manœuvres coercitives. Il convient aussi de rappeler que le rôle psychologique du médecin sera, ici, d'une importance considérable, l'essentiel étant, pour lui, de parvenir à ce que la personne qui refuse de s'alimenter ne perde pas, en définitive, la face.* »

JEAN-YVES NAU.

JUSTICE

UNE PLAINTE EN DIFFAMATION CONTRE « LE CRAPOUILLOT »

Le combat pour la mémoire et pour l'honneur du colonel Guingouin, résistant limousin

Résistant de la première heure, libérateur de Limoges en 1944, maire de cette ville de 1945 à 1947, compagnon de la Libération, le lieutenant-colonel Georges Guingouin repart au combat.

A soixante-douze ans, le voici à nouveau entré en résistance. Pour la mémoire, pour l'honneur. Le motif de son courroux : le dernier numéro de la revue *le Crapouillot* (avril-mai 1985), consacré à l'« *épuration* », dont son avocate, Mᵉ Christine Courrègé, vient de citer pour diffamation, devant le tribunal correctionnel de Paris, le directeur de la publication, M. Jean-Claude Goudeau.

A la page 37 de ce magazine – « *non conformiste* », selon sa propre publicité – sous l'intertitre : « Limousin : des fosses communes que l'on n'ose pas rouvrir », le « *colonel communiste Guingouin* » a droit à ce commentaire : « *Son « armée » fut responsable d'un millier d'exécutions.* » M. Guingouin, celui que certains appelèrent le « Tito limousin » – mythe vivant immortalisé en 1984 par une bande dessinée sous le surnom de Lo Grand, – est outré.

Susceptibilité d'un homme seul, meurtri, n'ayant jamais cherché les honneurs et, aujourd'hui, reclus dans sa villa de Sainte-Savine, dans la banlieue de Troyes ? Bien plus que cela. M. Guingouin n'apprécie guère ce jeu de retournement des valeurs où résistants et collaborateurs sont jugés à même enseigne. Il se sent investi d'une mission, celle du souvenir ravivé, du témoignage auprès des nouvelles générations, s'inquiétant d'un air du temps qui érode la mémoire et met sur le même pied la résistance au nazisme et l'engagement fasciste. Il y avait deux mondes, et il veut que l'on continue à le savoir. « *Afin que l'infini des lumières gagne toujours sur les ombres* », résume-t-il.

L'ancien instituteur communiste devenu, à trente ans, héros de la Résistance maquisarde ne s'en tient pas à ces principes généraux. Il contre-attaque sur les faits eux-mêmes – les exécutions sommaires qu'attribue à son « armée » *le Crapouillot* – comme sur le fond, – la dureté de la guerre, le « *nécessaire châtiment de certains traîtres* ». Il dément et il maintient. Dément ce qu'on lui impute, maintient que, face à un pouvoir complice de la « barbarie », de la déportation et du génocide, la pitié n'était, à ses yeux, pas de mise.

Le Crapouillot cite deux affaires que le magazine impute à l' « armée » de M. Guingouin : l'exécution d'une jeune fille, Mˡˡᵉ d'Armagnac, enlevée lors de son mariage et fusillée le lendemain ; l'existence d'un « *tribunal d'exception* » à Limoges, « *responsable* », entre le 24 et le 30 août 1944, de quarante et une condamnations à mort. Réponse du lieutenant-colonel : Mˡˡᵉ d'Armagnac, châtelaine de son état, était à Chabanais, en Charente, et cela s'est passé sous la responsabilité du chef du secteur C, commandant la subdivision d'Angoulême.

Une « bavure » dont il ne peut donc être tenu pour responsable et que le comité de soutien à Georges Guingouin, créé en juin, avec pour trésorier l'abbé Jean Varnoux, ancien déporté, n'hésite pas à réfuter : « *Cette milicienne*, écrit la présidente du comité, Mᵐᵉ Raymonde Barataud, *méritait bien son sort, puisqu'elle a déclaré à l'instruction qu'elle « jouissait quand elle voyait torturer des maquisards » !*

Quant au tribunal militaire de Limoges, M. Guingouin reconnaît en être l'initiateur, le 22 août 1944, mais rappelle qu'il était sous la responsabilité de son chef hiérarchique, le colonel Rivier (Rousselier), commandant la cinquième région militaire. Justice sommaire, expéditive ? Le lieutenant-colonel assure avoir fait diffuser, le 25 août 1944, un communiqué précisant que, « *sauf en cas de flagrant délit de crime, aucune arrestation ne peut être opé-. rée à Limoges et environs sans mandat d'amener régulier signé du capitaine Marcel, des FFI* ».

Oradour-sur-Glane

Mille exécutions en Limousin à la Libération ? A nouveau, M. Guingouin dément : « *Incroyable, mais absolument véridique : d'après l'enquête de la gendarmerie faite en mars 1946 sur les exécutions sommaires en métropole de 1942 à 1945, on a ajouté aux collaborateurs justement châtiés les six cent quarante deux victimes, hommes, femmes, enfants, du massacre d'Oradour-sur-Glane.* » (1).

Oradour-sur-Glane : le nom suffit à rappeler l'extrême dureté de la guerre en Limousin. Le lieutenant-colonel ne voudrait pas qu'on l'oublie. Oui, il y eut des règlements de comptes sous prétexte de collaboration ; oui, insiste-t-il, dès 1945, dans une brochure sur la libération de Limoges, il dénonçait « *quelques cas malheureusement imputables à des rancunes personnelles* » ; mais, pour autant, ne fallait-il pas répliquer, « *avec les armes de la guerre, à ceux qui aidaient l'occupant en dénonçant, en se faisant délateurs* » ? Si Lyon, « capitale de la Résistance », eut 3 674 fusillés durant l'Occupation, Limoges, « capitale du maquis », en eut, assure-t-il, 2 863.

Cette violence-là, répète-t-il, n'en appellait-elle pas une autre ? M. Guingouin assume l'« *exécution* », en 1941, d'un « *indicateur* », Charles Panteix, qui avait dénoncé une réunion de résistants, dont l'un des supposés participants fut déporté ; l'exécution de Delage (du village de Sussac), « *guide des forces de répression, à notre recherche dans la forêt* » ; celle du vicomte de Romanet, qui « *infiltré dans la Résistance, fut responsable de nombreuses dénonciations de maquisards* ». « *Justice sera faite* », résume M. Guingouin, en assurant avoir toujours agi « *sur preuves* ».

« Dur, parce qu'il le fallait »

Comment faire comprendre la guerre quarante ans après ? M. Guingouin est obsédé par cette question. Il fut, indéniablement, un chef de maquis dur, « *parce qu'il le fallait* ». Il lui en a coûté. Lâché, après 1947, par le Parti communiste, dont il avait critiqué l'attentisme militaire en 1940-1941, puis l'attentisme social en 1945-1946, mal vu par les notables SFIO, déchu, redevenu simple instituteur, toujours soutenu cependant par les résistants, il est écroué, en 1953, après la révélation de crimes commis par des maquisards non contrôlés, crimes dont il nie, comme aujourd'hui pour ceux que rappelle *le Crapouillot*, la responsabilité. Un jeune avocat de Limoges obtint alors son acquittement : M. Roland Dumas, qui, faisant ses premiers pas au barreau, arrêtera net « *une campagne qui*, selon ses propres termes, *sous prétexte de dénoncer la « terreur rouge », s'était peu à peu amplifiée aux dimensions d'un procès du maquis et de la Résistance* ».

Aujourd'hui, M. Guingouin veut à nouveau un procès, pour l'histoire. L'ancien chef de guerre mâtiné d'un bandit d'honneur, rude et sévère à l'image de cette résistance paysanne et rurale qu'il incarna, cite Michelet : « *(...) qu'il y ait des hommes forts qui ne veulent pas monter, nés du peuple, voulant rester peuple* ». Il n'est pas seul : le conseil général de la Haute-Vienne, toutes familles politiques confondues, a adopté, le 17 juin, à l'unanimité, un vœu de « *solidarité* » avec Georges Guingouin.

EDWY PLENEL.

(1) L'ouvrage de référence de l'historien américain Peter Novick, *l'Epuration française 1944-1949*, dont la traduction française, préfacée par Jean-Pierre Rioux, vient d'être éditée (Balland, 119 F), confirme ce fait.

Sur le total de 3 483 exécutions sommaires pour la 4ᵉ région, dont 850 pour la Haute-Vienne, la gendarmerie comptait en effet les 642 victimes d'Oradour-sur-Glane. L'utilisation, sans trop de réserves, de ce rapport par l'historien Robert Aron (*Histoire de l'épuration*, Fayard), qui sert de référence au numéro du *Crapouillot*, permet à Peter Novick de contester l'évaluation faite par celui-ci : 30 000 à 40 000 morts pour toute la France, dont 1 000 pour la Haute-Vienne. L'historien américain, après une étude très rigoureuse, s'en tient à un peu plus de 10 000 exécutions pour tout le pays.

● *Chantal Nobel a quitté l'hôpital.* – Dix semaines après avoir été grièvement blessée dans un accident de la route en compagnie du chanteur Sacha Distel, Chantal Nobel a quitté, vendredi 5 juillet, l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

L'actrice, qui était restée près de trois semaines dans le coma après son accident, survenu le 27 avril – elle souffrait de nombreuses fractures, notamment à la hanche droite, et d'un grave traumatisme crânien, – a commencé une longue période de convalescence et de rééducation, qui devrait durer au moins six mois.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
SCIENCES

SCIENCES

DES LABORATOIRES OUVERTS AUX TOURISTES

Plein ciel, plein soleil et pleins fonds

Il n'est plus à la mode de « bronzer idiot ». Des festivals culturels multiples offrent au vacancier l'occasion d'enrichir son esprit tout en profitant du soleil. La science en était « *étrangement absente* », selon M. Pierre Papon, directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Pour y remédier, cet organisme présente une triple exposition, du 6 juillet au 18 août, en des lieux où science et tourisme peuvent aisément se rencontrer. L'opération, dont le budget global est de 2 millions de francs, a reçu le nom de « Plein ciel, plein soleil, pleins fonds ». Plein ciel, c'est à l'observatoire de Haute-Provence, à Saint-Michel, près de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence). Plein soleil, c'est au four solaire d'Odeillo-Font-Romeu (Pyrénées-Orientales). Pleins fonds, c'est à la station marine de Villefranche (Alpes-Maritimes). Le public pourra visiter ces laboratoires, suivre des conférences, voir des films scientifiques, tout en parcourant une exposition qui l'informe sur les progrès récents des recherches en astronomie, utilisation de l'énergie solaire, océanographie.

On ignore que les bâtiments d'allure peu engageante, qui bordent le port de Villefranche-sur-Mer, sont un des plus importants centres océanographiques français. Leur aspect traduit leur origine ancienne caserne et ancien bagne génois, qui furent cédés au siècle dernier à la marine russe. En 1884, le biologiste russe Alexis de Korotnef y créa une station de zoologie marine, qui a fini par devenir une dépendance de l'université de Paris ; sa mission fut très élargie puisque des chercheurs en géophysique et géologie marine y côtoient maintenant des biologistes.

Le visiteur pourra donc s'informer sur tous les aspects des études océanographiques. Une liaison telex avec le Japon lui permettra, dès sa reprise prévue le 13 juillet, de suivre au jour le jour l'expérience Keiko, qui a déjà permis de découvrir des formes de vie inattendues sur ces véritables oasis que sont les sources hydrothermales des grands fonds océaniques. Une bande dessinée fera revivre la formation de la Méditerranée, tandis qu'une maquette translucide de cette mer lui permettra de suivre le flux de l'énorme volume d'eau qui entre chaque année par le détroit de Gibraltar, suit des trajets complexes, change de température et de salinité, et repart dans l'Atlantique par le fond du même détroit. Il pourra aussi s'informer sur la vie marine, apprendre quelques particularités de ces méduses, qui viennent parfois troubler ses baignades, et découvrir leurs cousins siphonophores, qui sont les plus vastes animaux flottants puisqu'ils se présentent comme de longs filaments translucides dont la taille peut dépasser 40 mètres. Un petit jeu sur ordinateur fera découvrir au visiteur comment les poissons, qui sont en quelque sorte des sacs d'eau presque douce immergés dans une eau fortement salée, se débrouillent pour n'être pas envahis par le sel.

Jeu de flippers

De Villefranche à Saint-Michel-l'Observatoire, il faut compter quatre heures d'une route peu rapide, qui dévoile de fort beaux paysages de la Provence intérieure. L'exposition qui est organisée à l'observatoire – sans doute la plus réussie des trois – contient d'astucieux montages, comme celui qui visualise les positions relatives de la Terre et de la comète de Halley pendant ces quelques mois de 1985 et 1986 où la plus célèbre des comètes va se montrer – en manifestant malheureusement un net favoritisme envers les habitants de l'hémisphère sud – avant de disparaître pour trois quarts de siècle. D'autres connaissances astronomiques sont intelligemment présentées, comme le spectre du soleil ou les phénomènes de mirage gravitationnel. Mais la palme revient à cet étonnant jeu de flippers qui illustre le fonctionnement des CCD, ces détecteurs auxquels l'astronomie doit beaucoup de ses récents progrès.

De la Provence au Roussillon, la route est longue. Il n'est pas interdit de faire des haltes, par exemple à Tautavel, près de Perpignan où fut trouvé le plus vieil Européen. On peut alors remonter la vallée de la Têt pour atteindre, après quelques défilés impressionnants, Montlouis et Font-Romeu, hauts lieux de l'énergie solaire. L'exposition est installée au pied du grand four solaire, où l'énergie de l'astre, renvoyée et concentrée par un jeu de miroirs, peut creuser en moins d'une minute un trou large de près d'un mètre dans une plaque d'acier épaisse d'un centimètre. On y voit de nombreuses présentations sur les emplois possibles de l'énergie solaire, par exemple un système de distillation d'eau saumâtre inventé par un scientifique nancéien : il s'est donné la contrainte de n'utiliser que des matériaux courants et des techniques très simples, « *tous les éléments nécessaires devant pouvoir être trouvés à la quincaillerie de Tamanrasset* ».

A quelques mètres de là, une association languedocienne d'astronomes amateurs offre au public la possibilité de voir les tâches du soleil et les protubérances de sa couronne. Une petite machine, fort appréciée des enfants, illustre le fonctionnement des photopiles : en frappant violemment des manettes, on projette en l'air des balles de caoutchouc qui peuvent retomber dans une gouttière. Leur redescente se fait alors en suivant cette gouttière, ce qui actionne un petit moteur. Les balles représentent les électrons de la photopile rendus énergiques par le choc des photons lumineux, et qui peuvent alors engendrer un courant électrique utilisable. Il n'est pas sûr que les enfants soient très sensibles aux explications scientifiques qui accompagnent l'installation, mais ils ont visiblement de l'énergie, solaire ou pas, à dépenser ; et, plus intelligents que les photons qui frappent aveuglément le silicium des photopiles, ils découvrent vite où et comment il faut produire un effort pour obtenir un « rendement quantique » intéressant.

MAURICE ARVONNY.

DÉFENSE

UNE RÉFLEXION DE SOCIALISTES

Des services nationaux à la carte

Des socialistes contre un service militaire de six mois pour tous : il en existe au sein des Conventions pour l'armée nouvelle (CORAN), ces clubs de réflexion d'inspiration socialiste qui furent fondés par M. Charles Hernu avant qu'il ne devienne ministre de la défense. Dans le dernier numéro de leur revue trimestrielle, les CORAN s'en prennent à l'idée que le service militaire puisse être réduit uniformément (et hâtivement) à six mois. « *Faux débat* », est-il écrit à propos de cette question de la durée du service militaire, « *et risque d'une armée de professionnels* » si un cycle de six mois était instauré en faveur de tous les conscrits.

On est loin de la proposition (dite 105) du candidat François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1981, visant à « *une organisation nouvelle du service national réduit à six mois* ».

Les militants des CORAN sont demeurés très proches de l'actuel ministre de la défense, et, du reste, le dernier numéro de leur revue publie un très long entretien avec Mᵐᵉ Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la défense. Mais c'est un autre article, intitulé « A propos du service national » et rédigé en partie par le comité de rédaction de la revue, qui retiendra plutôt l'attention.

« *La question de la réduction du service national pose le problème de son existence même et non celui de sa durée*, est-il expliqué en introduction. *Les appelés sont formés au sein de nos armées pour tenir de réels emplois militaires. Ils ont des responsabilités qu'ils ont pu acquérir au fil des semaines et des mois d'instruction, de manœuvres. Une réduction signifierait donc que l'on fait le choix d'une armée de techniciens, de professionnels, contre une armée de conscription composée de jeunes que l'on se donne la peine de former parce que c'est à eux qu'incombe la défense de notre pays. Cette armée de conscription, nous l'avons toujours défendue et nous devons y rester attachés. Cette question de la durée n'est d'ailleurs qu'un faux débat. Le faux débat par excellence (...). Les jeunes sont davantage préoccupés par le contenu du service que par sa durée. (...) C'est en améliorant la vie quotidienne des appelés, en redonnant aussi un sens à leur présence sous les drapeaux, que la gauche réussira pleinement le pari engagé : réconcilier l'armée avec la nation et avec les jeunes.* »

Des modifications

Et les CORAN de conclure : « *La jeunesse de ce pays est généreuse et disponible. Elle a conscience de la nécessité d'une politique de défense. (...) L'esprit de défense ne passe assurément pas par la question de savoir s'il faut ou non un service à six mois.* »

Pour autant, les socialistes des CORAN n'écartent pas la perspective de diversifier davantage encore les formes actuelles du service national. Avec, en particulier, la conception éventuelle d'un service national de défense, distinct du service militaire proprement dit, pour des missions d'assistance aux populations civiles et de garde statique de certaines installations qui ne sont pas spécifiques aux armées. Ce service de défense, qui pourrait recruter localement, pourrait être d'une durée de six mois.

Qui paiera pour ce service de défense ? Qui sera chargé de l'encadrement et de l'instruction ? Les CORAN ne répondent pas.

Si donc elles marquent quelque distance avec la proposition du candidat Mitterrand de généraliser un service réduit à six mois, les CORAN socialistes n'en reprennent pas moins l'idée, avancée depuis par le président Mitterrand, d'une diversification possible des formes du service national dû par chaque Français.

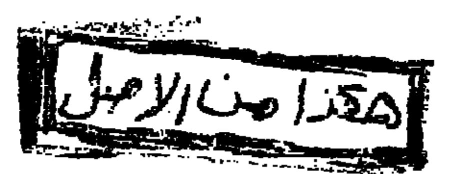
« *Le service national demeure nécessaire*, a dit le chef de l'Etat en recevant les vœux des armées au début de cette année. *Chacun doit en effet consentir à donner un peu de son temps, un peu de sa vie, pour la France. Ce principe n'interdit pas d'étudier, comme c'est le cas, les modifications à y apporter.* »

Parmi ces « modifications », l'idée fait son chemin d'un service en quelque sorte à la carte ou à géométrie variable, pour reprendre des expressions à la mode, c'est-à-dire de services nationaux organisés selon des modalités adaptées à leur finalité propre, comme ils le sont déjà pour la coopération technique hors des frontières nationales ou dans des laboratoires scientifiques, voire au sein de corps dits de défense, et demain dans la police.

Sans conteste, le problème est délicat à résoudre. Tel qu'il est aujourd'hui, le service militaire est souvent accusé d'être injuste, inégalitaire et non universel en France (il ne l'est pas moins ailleurs). Multiplier les formes de servir la nation pourrait aboutir, si l'on n'y prend pas garde, à accentuer les différences de traitement entre jeunes Français et donc les risques de disparités. Personne n'y trouverait son compte, sauf les plus « débrouillards » des recrues à la recherche d'une « planque ».

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل



sports

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE GRANDE-BRETAGNE

Boris Becker, le plus jeune des champions de Wimbledon

Donné gagnant à 7 contre 4 par les bookmakers londoniens, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker est devenu, dimanche 7 juillet, à dix-sept ans et huit mois, le plus jeune champion de Wimbledon depuis le Britannique William Baddeley (dix-neuf ans et cinq mois, en 1981), et d'un tournoi du grand chelem depuis le Suédois Mats Vilander (dix-sept ans et neuf mois) en 1982 à Roland-Garros.

Vainqueur samedi 6 du Suédois Anders Jarryd en quatres manches, il a battu en finale, également en quatre sets, le néo-Américain Kevin Curren, qui avait éliminé auparavant le tenant du titre, John McEnroe, numéro un mondial, et le champion 1982, Jimmy Connors, numéro trois mondial. Depuis l'instauration des têtes de série, en 1927, aucun des huit joueurs qui avaient réussi à atteindre le stade ultime du tournoi sans être classés n'avaient réussi à s'imposer avant Becker. Il est, également, le premier Allemand à inscrire son nom au palmarès du All England Club. Avant lui, le baron von Cramm (1935, 1936 et 1937) et Wilhelm Bungert (1967) avaient échoué en finale.

Cette victoire a rapporté à Becker 130 000 livres sterling. La gagnante du tournoi féminin, Martina Navratilova, qui s'est imposée pour la quatrième fois consécutive et la sixième fois au total, a reçu un chèque de 117 000 livres pour avoir battu Chris Evert-Lloyd, qui l'affrontait en finale pour la cinquième fois.

La bourse du vainqueur des internationaux de Wimbledon devait permettre à Kevin Curren d'acheter les actions d'une société de chasse dans son pays natal, l'Afrique du Sud. Américain d'adoption, le tombeur de McEnroe et de Connors est un grand amateur de safaris. Mais, dimanche, ce grand échassier des courts a été le gibier tiré impitoyablement sur le central du All England Club par Boris Becker, jeune chasseur sans peur et sans reproche sorti d'une légende teutonique.

Etrange renversement des rôles. Le service de gros calibre de Curren, qui avait fait tellement de ravages depuis le début de la quinzaine, n'était plus qu'un pétard mouillé par le trac. La mécanique de précision de ses gestes était grippée : flexion des genoux, torsion des épaules, lancers de balles ne s'enchaînaient pas avec la même fluidité que les jours précédents. Champion en 1975, Arthur Ashe, aujourd'hui capitaine de l'équipe de Coupe Davis américaine, avait annoncé la couleur : *« Pour gagner, Curren doit passer au moins 70 % des premières balles de service. »* Il n'en a pas réussi 50 %. Ses engagements à gauche ont été particulièrement désastreux. En réussissant malgré tout autant d'aces que contre Connors, il a perdu trois services et Becker a eu l'occasion de faire le break en neuf autres occasions.

Dans les autres compartiment du jeu, Curren n'a pas été plus heureux. Des volées faciles dans le filet, des smashes dans les bâches, des passing du mauvais côté : c'était l'illustration parfaite de l'expression «jouer petit bras». Curren a seulement paru prendre le match à son compte après avoir gagné le tie-break de la deuxième manche et *servi* pour 5-3 dans le troisième set. Mais l'enjeu était trop écrasant pour ses épaules de héron ahuri. Il a laissé Becker revenir à 4-4 en trois passing prodigieux. La messe germanique était alors dite : le jeune colosse poil de carotte s'adjugeait le tie-break de la troisième manche puis le dernier set.

De notre envoyé spécial.

Avait-il seulement réalisé qu'il était en train de gagner la finale du plus ancien et prestigieux tournoi de tennis, cet enfant de Heidelberg ? Pas une seconde il n'a semblé craindre l'échec : son bras n'a jamais molli, jamais tremblé. Quand il a servi la première fois pour le match, *il a fait une double faute, mais il a* décoché derechef un ace, le vingt-quatrième de la partie, telle une flèche qui arrête le vol d'un oiseau.

Le plus extraordinaire dans cette finale a été la capacité de Becker à maintenir son jeu au meilleur niveau. Un garçon de dix-sept ans qui joue avec une entorse à la cheville peut donner des signes de faiblesse au cours d'un match de trois heures et vingt minutes. Becker, au contraire, a réalisé des performances physiques de bout en bout, retournant des volées en contrepied, plongeant sur tous les passing, interceptant des lobs vertigineux.

Agressivité

Contrairement à Wilander qui a été aussi précoce, il n'a pas de grosses faiblesses techniques : son premier service est d'une puissance rare et sa deuxième balle rebondissant très haut est un véritable casse-tête. Sa volée, particulièrement en coup droit, est d'une fermeté exemplaire ; ses coups de fond de court sont très lourds. En outre, Becker a la particularité d'être un joueur « tous terrains » : il a enchaîné treize matches victorieux sur le gazon du Queens et de Wimbledon, après avoir été en demi-finale sur terre battue à Rome. *« Le ciment devrait aussi me convenir »*, a-t-il dit en se présentant comme un outsider solide pour les prochains internationaux des Etats-Unis.

Sera-t-il l'oiseau rare qui pourra enfin réaliser le grand chelem, exploit qu'aucune des stars modernes n'a accompli ? *« C'est encore un peu tôt pour dire si je serai le plus grand joueur de tennis de tous les temps »*, a dit Becker après sa victoire. Il est difficile de pronostiquer si le champion de la précocité résistera mieux que d'autres à l'usure du circuit moderne. Joueur depuis quatorze ans, professionnel depuis un an, il fait du tennis comme un malade est sous perfusion. Il a arrêté d'étudier, il ne lit pas, il ne se souvient plus des films qu'il voit. Il s'entraîne, il dispute des matches et il dort. Sur le circuit, on ne lui connaît ni ami ni petites amies. *« Ion Tiriac et Gunther Bosch m'ont tout supprimé, sorti du tennis »* a-t-il déclaré, sans regret apparent à propos de son manager et de son entraîneur.

Combien de temps supportera-t-il le régime des deux anciens joueurs de la coupe Davis roumains ? Il n'y a plus la moindre trace d'encens dans la manière dont il se conduit d'ores et déjà sur le court. Il a déjà la vie d'un vieux routier dans sa manière de casser la cadence de l'adversaire, en retardant ses services, ou de discuter les points litigieux. *« Ma mère m'avait prévenu que je serais plus tranquille en restant à l'école. Je n'ai plus le temps de m'amuser comme mes anciens camarades. Je ne suis plus un adolescent, je suis un joueur professionnel »*, a constaté le garçon, qui n'a pas encore l'âge du permis de conduire. C'est une terrible disposition d'esprit dont on voit la marque quand il bouscule son adversaire aux changements de côté dans les tie-break.

Outre cette agressivité qui est incontestablement l'attribut du champion, aura-t-il assez de personnalité pour ne pas devenir une marionnette dans les mains d'un manager, comme naguère l'Argentin Vilas ? L'avertissement qu'il a reçu pendant la demi-finale contre Jarryd est inquiétant à cet égard : l'arbitre l'a sanctionné pour avoir pris des consignes auprès de son entraîneur. Celui-ci a déjà une emprise énorme sur sa conduite. Lorsqu'il s'est tordu la cheville lors du match contre Mayotte, il l'a poussé à continuer, alors qu'il allait vers le filet main tendue pour abandonner.

Incontestablement, le tennis de Becker n'est pas le produit du bachotage. Il est naturellement doué. Et il sait gagner. Si personne ne vient gâter ce talent, il peut arriver à point pour prendre le relais des champions en place comme McEnroe, qui accuse une certaine lassitude.

ALAIN GIRAUDO.

La dame de fer

Dame de fer en politique, Margaret Thatcher a vu Martina Navratilova, dame de fer en tennis, établir samedi 6 juillet un nouveau record sur le gazon londonien. En battant Chris Evert-Lloyd 4-6, 6-3, 6-2, elle est déjà la seule *championne* depuis la dernière guerre, avec Billie Jean King, à avoir inscrit six fois son nom au palmarès du All England Club, dont quatre fois consécutivement depuis 1981. Performances remarquables : autrefois, les championnes Suzanne Lenglen, Helen Wills, Margaret Court et Evonne Cawley n'avaient pas su à triompher de tableaux de 128 joueuses.

Qualitativement, la finale n'a pas eu le niveau de celle que les deux premières mondiales avaient disputée un mois auparavant à Paris. Face à une Navratilova qui a commencé le match contractée, Evert-Lloyd a donné l'impression de pouvoir prendre sa troisième levée du grand chelem consécutive en dominant la première manche.

L'*Américaine*, âgée de trente ans, qui disputait la finale de Wimbledon pour la dixième fois de sa carrière, n'était jamais parvenue à battre Navratilova à ce stade. Elle a échoué pour la cinquième fois : dans les deux dernières manches, elle n'a plus été capable de repousser du filet sa rivale, qui devait alors la battre pour la trente-quatrième fois en 66 matches depuis dix ans.

Les deux championnes se sont néanmoins donné rendez-vous dans deux mois à Flushing-Meadow pour une nouvelle étape du plus lancinant duel de l'histoire du tennis.

La victoire en simple, qui a rapporté 107 000 livres à Navratilova, n'a pas été complétée par un succès en double : avec sa partenaire Pam Shriver, elle avait gagné 8 *titres du* grand chelem successifs et détenait le titre de Wimbledon depuis 1980, mais sa série gagnante de 109 matches a été interrompue par Kathy Jordan et Elisabeth Smylie, qui ont remporté 5-7, 6-3, 6-4 le titre 1985 au terme d'un match passionnant.

A. G.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

La victoire sans ambiguïté de Bernard Hinault

Le cyclotourisme mène à tout à condition d'en sortir. Maarten Ducrot découvrit les joies de l'effort alors qu'il visitait la France à bicyclette, et c'est ainsi qu'il vint à la compétition. Ce Néerlandais de vingt-sept ans, d'origine languedocienne, engagé dans l'équipe Kwantum sur la recommandation de Joop Zoetemelk, a remporté dimanche 7 juillet la neuvième étape Strasbourg-Epinal, qui comportait l'ascension de plusieurs cols vosgiens. Le résultat ne surprend pas : Maarten Ducrot, intellectuel contemplatif mais puncheur efficace, avait déjà fait la démonstration de sa combativité à plusieurs reprises depuis le départ. Attaquant à 9 kilomètres du but, il a devancé Bittinger, Yvon Madiot et de Rooy. La veille, Bernard Hinault avait repris le maillot jaune en gagnant la longue étape contre la montre Sarrebourg-Strasbourg.

De notre envoyé spécial

Epinal. – La course contre la montre représente une discipline technique et ambiguë, car elle obéit à des règles obscures. N'est pas spécialiste qui veut. Le coureur capable *d'entreprendre une longue échappée* solitaire n'aura pas l'assurance de briller automatiquement dans cet exercice difficile. De nombreux exemples le démontrent. En particulier, celui de Dominique Garde. Réputé pour ses qualités de rouleur exceptionnel, le solide routier de l'équipe Skil possède les moyens de résister, seul, pendant 150 kilomètres à un peloton lancé à sa poursuite. Il l'a prouvé maintes fois, et son efficacité suscite l'estime générale. Mais, paradoxalement, les épreuves contre la montre lui posent des problèmes qu'il n'est pas encore parvenu à résoudre. Il s'est classé vingt-sixième samedi 6 juillet de l'étape chronométrée Sarrebourg-Strasbourg, derrière des concurrents qui n'ont pas sa valeur, et il a perdu 4 minutes 46 secondes en 75 kilomètres.

Bernard Hinault a remporté, quant à lui, une victoire sans ambiguïté. Il a laissé son suivant immédiat, l'Irlandais Stephen Roche, à 2 minutes 20 secondes, et il a réalisé une moyenne dépassant les 47 kilomètres à l'heure. On ne le croyait plus en mesure de réussir un tel exploit, surtout après l'échec subi l'an passé face à Laurent Fignon. Mais le Breton, qui est obstiné, a recouvré une brillante condition à force de persévérance, et il domine *son sujet. La course contre la mon*tre est son domaine. Elle engage le mental autant que le physique, et il s'en est toujours accommodé, même lorsqu'il ne bénéficiait pas de sa meilleure forme. Il sait se surpasser, sans doute parce qu'il sait se stimuler, et, s'il est le plus doué, il est probablement aussi le plus courageux.

Cependant c'est d'abord grâce à sa fraîcheur athlétique, semble-t-il, que Bernard Hinault a fait la différence sur ses concurrents. *« La manière dont il a escaladé le Champ de feu, le Donon et les cols des Vosges est significative*, remarquait Pascal Simon à l'issue de la première étape de montagne. *Dans les Alpes, les grimpeurs ne le lâcheront pas... »*

Or, Pascal Simon, qui perdit naguère le maillot jaune par la faute d'une chute, compte parmi les meilleurs escaladeurs du peloton. Et il évolue depuis quelques jours à son meilleur niveau. Le jugement qu'il porte sur l'actuel leader du Tour donne à réfléchir.

JACQUES AUGENDRE.

AUTOMOBILISME

Piquet, magistral au Castellet

Le Brésilien Nelson Piquet, sur Brabham, a remporté dimanche 7 juillet le Grand Prix de France de formule 1 qui se disputait sur le circuit Paul-Ricard au Castellet (Var). Tout avait été mis en œuvre pour que le quinzième anniversaire du circuit et le soixante-dix-septième de son créateur fassent date. En confiant l'organisation à Philippe Gordjian, les responsables consacraient 6 millions de francs à des travaux d'aménagement utiles : tribunes supplémentaires, installation d'un village de toile en bordure de la piste, mise en service d'un circuit radio permettant aux 57 000 spectateurs de suivre la course.

La piste particulièrement abrasive du «Ricard» et sa surchauffe (plus de 35 °C) allaient constituer deux paramètres décisifs dans ce grand prix où les pneumatiques eurent une importance capitale.

D'entrée de course, l'Italien Michele Alboreto abandonnait sur ennuis mécaniques, laissant Rosberg, Senna (Lotus-Renault) et Piquet prendre la tête de l'épreuve. Malgré un départ manqué, Alain Prost s'accrochait en septième position derrière De Angelis (Lotus-Renault) et Niki Lauda. Rapidement Jacques Laffite cassait son turbo et s'immobilisait à son stand, où son compagnon d'écurie De Cesaris (Ligier) le rejoignait après avoir brisé sa transmission.

En tête Piquet s'imposait magistralement et prenait peu à peu ses distances vis-à-vis de Rosberg, Lauda et Prost. Senna était réduit à l'abandon au dixième tour à cause d'une boîte de vitesses récalcitrante, et Piquet creusait l'écart à raison d'une seconde par boucle.

Excessivement sollicités, les pneumatiques inquiétaient pilotes et mécanos : la Brabham, équipée en gomme tendre à l'avant et plus résistante à l'arrière, n'avait plus la même adhérence que les McLaren montées en dur.

Au stand de Piquet, on préparait un lot de pneus numéro 5 craignant que le leader de la course n'éprouve rapidement des problèmes.

Au 28e tour, à l'issue d'un long suspense, Lauda profitait d'une courbe pour passer Rosberg. Mais sa boîte n'y résistait pas et il lui fallait s'arrêter laissant Prost en troisième position, un Prost particulièrement pugnace et déterminé : au 38e tour, il parvenait à doubler Rosberg contraint de réduire l'allure et obligé de marquer une halte à son stand pour changer de pneumatiques.

Malgré l'avance de 11 secondes de Piquet, chacun croyait alors en la possibilité d'une victoire de Prost. D'autant que ce dernier gagnait du terrain : 1 seconde 3 en trois tours. Mais, la chance n'était pas du côté du pilote français pour qui *« la saison démarrait au Paul-Ricard »* et qui avait décidé *« de se battre jusqu'au bout de ses forces »*. Des ennuis électriques le contraignirent à de trop fréquents changements de rapports. C'est quasiment dans la dernière ligne droite qu'il lui faudra sportivement céder le passage à Rosberg.

J. LENZINI.

GOLF

Le jeu intérieur de Ballesteros

Malgré un premier tour triomphal, jeudi 4 juillet, qui le vit battre le record du parcours de 6115 mètres de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), avec une carte de 62, soit 9 coups en-dessous du par, l'Espagnol Severiano Ballesteros, vingt-huit ans, a dû batailler jusqu'au bout pour résister au retour de Sandy Lyle et remporter, dimanche 7 juillet, son quarantième tournoi et son troisième Open de France. Avec un total de 263 (21 en-dessous du par), il a devancé de 2 pts l'Ecossais Lyle, de de 9 pts l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer, et l'Argentin Eduardo Romero.

Le premier Français, Michel Tapia, a terminé neuvième avec 274.

Trou numéro 10, dernier tour : Ballesteros, fort de ses six points d'avance, se permet de faire le pitre. Pas beaucoup, évdemment. Ce n'est pas son genre. Mais il prend manifestement plaisir à faire s'esclaffer les milliers de personnes qui suivent sa partie, en chassant comiquement quelques moucherons qui volèrent au-dessus de sa balle. *Un instant* plus tard, son coup de fer se perd dans les arbres et l'Espagnol concède un double bogey. Diagnostic immédiat : manque de concentration.

Le syndrôme du Lancôme

Déjà, au trou numéro 1, il s'en était pris à un photographe, coupable d'avoir trop vite déclenché. Ballesteros n'est pas, dans cet ultime parcours, le Ballesteros des premiers tours, celui qui, visage fermé, gestes surs, s'était offert une gigantesque marge de sécurité avec, au passage, un record de 62. Pas non plus, celui qui, entre le 36e et le 54e trou, avait complètement détruit le jeu de l'anglais Carl Mason qui, nerfs en berne, avait laissé se creuser un écart de douze points.

Que Mason craque, c'est dans la logique des choses et d'autres, encore plus côtés que lui, ont déjà marqué l'histoire du golf de ces douloureux passages à vide. Mais Ballesteros... En face de lui, dans les cordes, celles qui servent à canaliser la foule mais qui peuvent tout aussi bien être celles d'un ring transformé *en fairway, Sandy Lyle ne peut* manquer de s'apercevoir du trouble de son adversaire. Il sait qu'il souffre sans doute du syndrôme du Lancôme : l'an dernier, à Saint-Nom-la-Bretèche, l'Ecossais avait repris quatre points à l'Espagnol dans le dernier tour et l'avait achevé en *play-off*, dit aussi *sudden death*, la mort soudaine. L'histoire semble vouloir bégayer : Lyle refait point après point son retard. Mais il ne le comblera pas, pour 2 ou 3 centimètres, soit la distance qui empêchera qu'un somptueux coup de fer, de 90 mètres, ne se voit récompenser d'un eagle, au 17e trou. Ballesteros dira ensuite qu'il a effectivement pensé au Lancôme puis, d'un geste très expressif, montrera que son cœur, alors, cognait dans sa poitrine.

Au golf, en fait, on ne voit presque rien. C'est dans le cerveau des champions qu'il faudrait se trouver, pas dans le rough, ces herbes folles qui bordent le parcours. D'une partie qui dure trois ou quatre heures, on ne sait que quelques minutes, celles effectivement consacrées par les joueurs à frapper la balle, à extérioriser leur technique. Mais la différence entre une star du jeu, comme *Nicklaus jadis* ou *Ballesteros* aujourd'hui, et le golfeur de base, c'est dans les trois heures passées à marcher d'un trou à l'autre ou à attendre, qu'elle se construit, qu'elle s'affirme. Au moment où le club entre en contact avec la balle, tout est déjà consommé.

Une affaire de mental ?

Ballesteros, persuadé, dès l'âge de *quinze ans, qu'il serait un jour* le meilleur joueur du monde, ne dit pas autre chose : *« Le golf, c'est 70 % ou 80 % une affaire de mental. »* La maîtrise du «jeu intérieur» débouche immanquablement sur le geste parfait, délivré alors avec la naturel le plus absolu, presque inconsciemment, comme s'il était inné. Timothy Gallowey, dans un livre intitulé justement *le Jeu intérieur*, compare le golf à la descente d'un escalier quatre à quatre : il suffit de prendre conscience de ce qu'on est en train de faire, de réfléchir, pour que, d'un seul coup, toute la belle mécanique ne se dérègle et que la tête n'arrive la première en bas. Le corps du champion agit tout seul, sans blocage, confiant mais pas conscient.

Tout autre que Ballesteros, au dénouement du tournoi, se serait mis à gamberger jusqu'au point de non-retour. Lui a su résister malgré le dilemme entre la défense et l'attaque ; c'est la marque des stars, un don qu'il est, par définition, impossible d'acquérir. Certains commencent néanmoins à essayer de s'améliorer en s'adjoignant les services de psychologues. C'est ainsi que l'Africain du Sud Denis Watson a pu terminer deuxième du dernier US Open, derrière l'Américain Andy North.

Et s'il faut encore une preuve de cette primauté du mental sur la technique, il suffit de constater que les champions, l'âge venant, finissent tous par se disloquer dans le petit jeu. Pour eux, dont la mémoire porte les stigmates de tous les putts manqués et qui ont la conscience encombrée par l'expérience, putter, à chaque fois, c'est mourir un peu.

DOMINIQUE SIMON.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

RECORDS DE FRANCE DU DÉCATHLON ET DE L'HEPTATHLON

William Motti, vingt ans, a amélioré son record de France du décathlon avec un total de 8 306 pts, au cours des championnats de France d'épreuves combinées qui se sont déroulés samedi 6 et dimanche 7 juillet à Athis-Mons (Essonne). Motti, étudiant aux Etats-Unis, avait établi son précédent record (8 278 pts) lors des Jeux olympiques de Los Angeles, où il avait pris la cinquième place.

Par ailleurs, Chantal Beaugeant a pulvérisé son record de France de l'heptathlon (5 993 pts l'an dernier) en réussissant 6 153 pts, tandis que Monique Evanjé-Epée a amélioré de 7 pts le record de France junior que sa sœur Maryse détenait depuis 1982 avec 5 486 pts.

Automobilisme

GRAND PRIX DE FRANCE AU CASTELLET

1. N. Piquet (Brabham), les 307,930 km en 1 h 31 mn 46 s 266 (moyenne 201,323 km/h) ; 2. K. Rosberg (Williams-Honda), à 6 s ; 3. A. Prost (McLaren-Porsche), à 9 s ; 4. S. Johansson (Ferrari), à 53 s ; 5. E. de Angelis (Lotus-Renault), à 53 s ; 6. P. Tambay (Renault), à 1 mn 15 s ; etc.

Classement du championnat du monde. – 1. Alboreto, 31 pts ; 2. Prost et de Angelis, 26 ; 4. Rosberg, 18 ; 5. Johansson, 16 ; etc.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Huitième étape : *Sarrebourg-Strasbourg* (75 km contre-la-montre individuel). – 1. B. Hinault (Fra.), 1 h 34 mn 55 s (moyenne 47,410 km/h ; 2. S. Roche (Irl.), à 2 mn 20 s ; 3. C. Mottet (Fra.), à 2 mn 26 s ; etc.

Neuvième étape : *Strasbourg-Epinal* (173 km). – 1. M. Ducrot (P-B), 4 h 13 mn 40 s (moyenne 41,038 km/h) ; 2. R. Bittinger (Fra.), à 37 s ; 3. Y. Madiot (Fra.), m.t. ; etc.

Classement général. – 1. B. Hinault (Fra.), 45 h 56 mn 57 s ; 2. G. Lemond (E-U), à 2 mn 22 s ; 3. S. Kelly (Irl.), à 2 mn 51 s ; 4. S. Bauer (Can.), à 3 mn 21 s ; 5. P. Anderson (Aus.), à 3 mn 38 s ; etc.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Sixième étape : *Sarrebourg-Strasbourg* (75 km). – 1. J. Longo (Fra.), 1 h 54 mn 58 s (moyenne 39,142 km) ; 2. V. Paulitz (RFA), m. t. ; 3. V. Simonnet (Fra.), m.t. ; etc.

Septième étape : *Schirmeck-Epinal* (90 km). – 1. J. Longo (Fra.), 2 h 18 mn 2 s (moyenne 39,730 km/h ; 2. I. Chiappa (Ita.) ; m.t. ; 3. N. Fliers (Bel.), m. t. ; etc.

Classement général. – 1. J. Longo (Fra.), 14 h 36 mn 5 s ; 2. M. Canins (Ita.), à 1 mn 3 s ; 3. V. Simonnet (Fra.), à 1 mn 14 s ; etc.

CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEUR SUR ROUTE
(A Plouaret, Côtes-du-Nord)

1. D. Amardeilh, les 180,8 km en 4 h 30 mn 38 s (moyenne 40,926 km/h ; 2. Y. Bonnamour, à 11 s ; 3. F. Urbain, à 11 s ; etc.

Equitation

CHAMPIONNATS D'EUROPE DE SAUT D'OBSTACLES
(A Fontainebleau)

Par équipes. – 1. Belgique ; 2. *France* ; 3. *Italie* ; etc.

Individuel. – 1. K. Kalender (RFA) ; 2. E. Gascoine (G-B) ; 3. A. Ense (RFA) ; etc.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE BELGIQUE
(A Spa-Francorchamps)

250 centimètres cubes

1. F. Spencer (E-U, Honda) ; 2. C. Lavado (Ven., Yamaha) ; 3. A. Mang (RFA, Honda) ; etc.

500 centimètres cubes

1. F. Spencer (E-U, Honda) ; 2. E. Lawson (E-U, Yamaha) ; 3. C. Sarron (Fra., Yamaha) ; etc.

(Dans les deux catégories, Spencer est en tête du classement du championnat du monde.)

Tennis

LE PALMARÈS DE WIMBLEDON

Simple messieurs. – Boris Becker (RFA) bat Kevin Curren (E-U), 6-3, 6-7, 7-6, 6-4.

Simple dames. – Martina Navratilova (E-U), bat Christ Evert-Lloyd (E-U), 4-6, 6-3, 6-2.

Double messieurs. – Heinz Gunthardt (Sui) et Balazs Taroczy (Hon.) battent Pat Cash et John Fitzgerald (Aus.), 6-4, 6-3, 4-6, 6-3.

Double dames. – Kathy Jordan (E-U) et Elizabeth Smylie (Aus.) battent *Martina Navratilova et Pam Shriver* (E-U), 5-7, 6-3, 6-4.

Double mixte. – Paul McNamee (Aus.) et Martina Navratilova (E-U) battent John Fitzgerald et Elizabeth Smylie (Aus.), 7-5, 4-6, 6-2.

Simple juniors (garçons). – Leonardo Lavalle (Mex.) bat Eduardo Velez (Mex.), 6-4, 6-4.

Simple juniors (filles). – Andrea Holikova (Tch.) bat Jenny Byrne (Aus.), 7-5, 6-1.

culture

FESTIVALS

TCHAIKOVSKI A MONTPELLIER

Le charme de Slava

Le grand jour est arrivé. Après *une vigoureuse campagne d'information* sur les ondes pendant plusieurs mois, le premier Festival international de Radio France et de Montpellier a rencontré son public, *fidèle au rendez-vous*. Après une soirée quelque peu tumultueuse de l'école de samba de Rio-de-Janeiro, sur la place du Nombre-d'Or du quartier Antigone conçu par Ricardo Bofill, c'était, dimanche, dans le vieux quartier, le sacre de la cour Jacques-Cœur par l'Orchestre de Montpellier et Mstislav Rostropovitch, un endroit merveilleusement accordé à la musique, qui promet d'être en effet le cœur du Festival.

Traversant les cours du superbe musée Fabre, on aboutit aux gradins d'un théâtre en tubulure, d'une pente assez abrupte, qui doit accueillir, semble-t-il, quelque quinze cents spectateurs dominant une vaste scène. Les murs de l'église jésuite Notre-Dame-des-Tables et ceux d'un beau palais XVIIe austère, aux fenêtres sans ornements, le fronton et la balustrade qui dominent le musée créent un espace acoustique de *qualité*, bien protégé, à la fois vaste et intime. Un souffle d'air vient adoucir la puissante chaleur de l'été. Les hirondelles du soir dessinnent en piaillant de longues ellipses, s'étonnant de découvrir tant de gens *dans ce lieu naguère inhabité*. *Ouverture joyeuse avec la* première audition en France de *Slava*, pochade écrite en 1977 par Leonard Bernstein pour la nomination de Rostropovitch à la tête de l'Orchestre de Washington, le portrait *vif et excité d'un personnage* bondissant, optimiste, un peu chapelinesque, dans un style de comédie américaine. On s'attend à voir apparaître le violoncelliste dans un cercle de lumière, dansant des claquettes. Les applaudissements crépitent, les chœurs crient *Slava* et le voici en chair et en os, brandissant son stradivarius. Il fait un geste amical aux *hirondelles qui poursuivent leurs* orbes bruissants, formant un contrepoint inattendu aux guirlandes des *Variations sur un thème rococo* de Tchaïkovski, une œuvre que Rostropovitch *adore* et où il *rivalise de virtuosité* avec ses collègues de l'orchestre en des joutes amicales.

Dans cette acoustique claire, lumineuse, encore qu'un peu frêle, c'est une interprétation d'une exquise *sensibilité, pleine de tendresse*, de charme et de noblesse, de nostalgie profonde aussi, ce soir, impressionnante dans l'adagio. Sait-on ce qui se passe dans la tête de cet *exilé*, citoyen du *monde*, derrière cet archet dont la fine lame touche des notes inouïes ?

Etonnant hommage à Tchaïkovski pour l'ouverture de ce festival baigné de souffles méditerranéens : *dans la nuit venue*, l'admirable Kantatenchor de Darmstadt chante sa *Liturgie de saint Jean-Chrysostome*, d'un accent simple et direct, dans une grande allégresse, virile et roborative. Dépouillée des grandes *profondeurs* résonantes des cathédrales orthodoxes, cette musique prend une austérité presque luthérienne qui s'allie à la sobriété des architectures. Mais n'est-on pas ici dans une des capitales du *protestantisme* ?

Enfin, à la tête de son orchestre jeune, harmonieux, ardent, étonnamment discipliné, Cyril Diederich, presque un sosie de Michel Rocard, nous révèle la *Septième Symphonie* laissée inachevée par Tchaïkovski. En réalité, ce serait plutôt une cinquième bis, car le compositeur l'abandonna pour écrire la *Sixième Symphonie*. Elle est d'ailleurs d'un style fort différent de ses trois grandes sœurs, plus léger, vif et brillant, et l'on croirait plutôt entendre une grande sérénade à la manière de Brahms. *Elle n'a été créée qu'en 1957, à la suite d'un travail* de réalisation de Semyon Bogatirev (qui fut le professeur d'harmonie de Rostropovitch) dont on ignore l'ampleur.

Longue de trente-huit minutes, c'est une œuvre agréable, qui a du charme, du rêve, un réel parfum, *mais où Tchaïkovski semble souvent* en porte à faux, dans un style de demi-caractère, et développe trop longuement des thèmes dont il n'arrive pas à démêler le destin. Curieusement, l'allegro *initial* paraît souvent annoncer Sibelius ; le deuxième mouvement a un beau caractère, religieux et processionnel ; le scherzo et le final s'apparentent à ceux de la *Quatrième Symphonie avec un ton plus badin mais* moins de souffle avec pour conclure, un défilé militaire un peu ridicule.

Mais c'est *un document* nullement négligeable qui correspond bien à l'esprit de ce festival où le directeur, René Koering, souhaite nous faire découvrir nombre d'œuvres inconnues qui renouvelleraient le répertoire. *Ce programme* chaleureusement accueilli était retransmis en direct par France-Musique.

JACQUES LONCHAMPT.

SHAKESPEARE A AVIGNON

Le voile noir de « Macbeth »

La grande cour du palais des Papes. La nuit tombe juste. *Etoiles et mistral d'enfer*. Les dix coups de 22 heures. Ouverture du trente-neuvième Festival d'Avignon.

Trois femmes, le crâne blanc rasé, la tête émergeant de grands cylindres *noirs qu'elles* portent sur les épaules comme des meules de gruyère passées au noir de fumée, courent comme des rats dans la pénombre. Ce sont les sorcières de *Macbeth*. La pièce de Shakespeare, jouée par la Comédie-Française, mise en scène par son administrateur, Jean-Pierre Vincent, inaugure le Festival.

La lumière des projecteurs monte un peu. Face au public, toute l'architecture si belle de la façade sud de la cour est cachée par un immense crêpe Georgette noir. Le portail de la grande chapelle, avec ses damnés et ses bêtes de légende, la baie de la loggia où le pape était couronné, la fenêtre d'où il bénissait à trois reprises la foule rassemblée dans la cour, tout cela est confisqué au regard par ce voile de deuil géant.

Cette nuit, c'est donc *Macbeth*, un *Macbeth* de plus, après tant d'autres, bien traduit, dans des paroles claires et vivantes, par Jean-Michel Déprats. Lady Macbeth (Catherine Ferran) porte une immense robe d'or, très belle, *une folie*, on dirait *une caravelle ou un scarabée* géant. Macbeth (Philippe Clévenot) joue la modestie, comme s'il n'était plutôt qu'un figurant de l'histoire. L'attention du public va au futur roi, à Malcolm (l'excellent Jean-Yves Dubois), qui tient sa couronne à deux mains parce que le mistral l'a envoyé voler à plusieurs reprises. « *N'enfoncez pas votre chapeau sur vos sourcils* », dit-il, *puisque* c'est le texte de Shakespeare, et le public rit. Gentiment, car Jean-Yves Dubois a beaucoup de talent, marie humour et poésie. Dans son dos, l'immense crêpe de deuil tremble au vent sur toute la façade sud de la cour du Palais. Macbeth, caché sous son bouclier, meurt sous les coups de Malcolm.

M. C.

« DANSE A AIX »

Nikolaïs, l'homme symbole

Le Festival, pour la danse, c'est la vitrine d'une opération menée toute l'année par Ginette Escoffier et Suzan Buirge : « Danse à Aix ». Travail avec les scolaires, portes ouvertes, tremplin des jeunes chorégraphes, *démonstrations de rue*... Toute une action s'est développée depuis cinq ans dans la ville et la région. Deux tiers seulement du budget, soit 1 200 000 F, sont consacrés au Festival.

Aujourd'hui, l'essor de « Danse à Aix » passe par la mise en place d'une nouvelle structure de création et de diffusion que déjà la ville et la région sont prêtes à soutenir. C'est pourquoi Suzan Buirge, décidée à tenter le quitte ou double, a organisé le Festival autour d'Alwin Nikolaïs, dont elle fut l'élève bien avant qu'éclate la bombe Carlson dans les années 60.

« *Nikolaïs*, explique-t-elle, *est une homme symbole : le choisir, c'est retrouver les origines de la danse moderne, montrer son rayonnement à travers des disciples aussi différents que Carolyn Carlson ou Murray Louis ; y associer les jeunes danseurs qu'il a formés pendant trois ans au Centre national de danse contemporaine (CNDC) d'Angers. Sans jamais imposer un style. Nikolaïs a permis à chacun de trouver sa propre danse. L'inviter ici, c'était placer la barre assez haut pour que « Danse à Aix » ne puisse plus désormais que progresser. Pour Nikolaïs aussi c'était l'occasion de faire le point, de rencontrer sa famille ; il en a été très ému.* »

Tarzan sur le cours Mirabeau

A soixante-treize ans, Nik, créateur débonnaire et généreux, n'a rien perdu de sa vitalité. Dès 9 heures, il est au centre Carnot, où il anime des ateliers d'improvisation et de composition. A 18 heures, le voici grimpé sur le toit d'une camionnette pour diffuser la bande son d'un ballet de gymnastes qui jouent les Tarzan sur le cours Mirabeau. A 22 heures, il règle les éclairages pour le solo de son ami Murray Louis. On le retrouve à 4 heures à la terrasse d'un restaurant, discutant avec ses anciens stagiaires. Et le lendemain, il sera de nouveau en train d'enseigner, accompagnant gaiement les élèves aux percussions.

« *J'aime enseigner*, explique Nikolaïs. *Je donne et je reçois. Chaque fois les danseurs m'apprennent quelque chose de nouveau sur leur époque : en 1985, on ne bouge pas de la même manière qu'en 1970. Mon rôle n'est pas de leur enseigner une technique mais de les rendre disponibles, à l'écoute de ce que leur corps a enregistré. Je peux leur apprendre à extérioriser cela à travers un mouvement clair et de qualité.* »

Et c'est peut-être Carolyn Carlson qui a su le mieux restituer cette mémoire du corps. On a refusé du monde au pavillon Vendôme pour son solo *Blue Lady*, psychanalyse dansée d'une belle Américaine. Chez Murray Louis, ce qui plaît, c'est la justesse du geste, sa finesse. Sous des airs gouailleurs, ce titi de Brooklyn pousse l'épure jusqu'à la virtuosité.

Par contraste, *Princes de Paris*, spectacle de la compagnie Beau Geste (cinq danseurs issus du CNDC d'Angers), paraît manquer de structure et de lisibilité. Mais le groupe, qui pratique pour l'instant la création collective, recèle un beau potentiel d'invention et de dynamisme. Un autre collectif issu d'Angers, le groupe Lolita, a obtenu un triomphe mérité avec un ballet sophistiqué, *les Indolents délires de Dolores Dollar*, superbement mûri par un an de travail.

A partir de ce lundi, la compagnie de Nikolaïs, arrivée de Tunis, présente deux programmes avec deux anciens ballets et deux créations : *Contact*, une joyeuse rencontre entre danseurs, et *Video Games*, fantaisie sur le thème du flipper (1). Après cela, fatigué mais content, Alwin Nikolaïs pourra enfin rentrer en Amérique.

MARCELLE MICHEL.

★ « Danse à Aix » : jusqu'au 20 juillet. Renseignements : (42) 26-23-38.

(1) Lundi 8 juillet et mardi 9, à 21 h 45. Le 12 juillet, la compagnie dansera à Théoule.

EXPOSITION

GUSTAVE DORÉ AU PETIT PALAIS

Les triomphes du christianisme

Le Pavillon des arts et le musée Carnavalet prenaient, voici deux ans, la suite du Musée d'art moderne de Strasbourg pour célébrer Gustave Doré, mort un siècle *plus tôt*. Le *génie* de l'illustrateur s'y confirmait tout bonnement. Mais on y découvrait en outre l'homme, grand travailleur célibataire, mondain curieusement solitaire, avec sa mère adorée, et surtout la face cachée de ses *activités* : le vice, la passion de Doré était en effet la peinture, à laquelle il consacrait tous ses après-midi.

Une *peinture méprisée par* la critique française, fort estimée des Anglo-Saxons en revanche, une peinture dont la part glorieuse, le « saint des saints », était d'essence religieuse.

« Gustave Doré et la peinture religieuse monumentale », tel est donc le thème de l'exposition du Petit Palais, où James Tissot, autre artiste français *adulé* des Anglais, *vient* d'achever, entre deux tasses de thé, sa quête vaporeuse de la femme perdue. Plus chastement, Doré s'intéressait d'abord au sexe des anges. *L'Ascension*, exécutée en 1879, montre l'habileté, la grâce avec laquelle il les regroupait, légers et tournoyants, maniérés juste ce qu'il faut, pour en faire les légions d'un art plus spirituel que son temps de purgatoire ne le laissait imaginer.

Deux autres tableaux de Doré dans cette exposition. C'est peu en nombre, mais c'est très considérable *en surface*. Et *surtout*, *l'Ascension*, *Ecce Home*, et *la Vallée de larmes*, que vient d'acquérir la ville de Paris, sont une excellente opération pour la redécouverte du dix-neuvième siècle oublié : *en cela*, le musée du Petit Palais sera *un* excellent complément au musée d'Orsay.

Entourés, étayés, par une dizaine d'œuvres religieuses de contemporains (Bouguereau, Scheffer et quelques autres), ces trois tableaux proviennent de la Doré Gallery, commandée au Français par deux Anglais, MM. Fairless et Beetforth. La Doré Gallery reçut quelques deux millions de visiteurs jusqu'en 1892, puis partit aux Etats-Unis, pour une exposition itinérante au *terme* de laquelle *elle* tomba dans l'oubli. Retrouvées en 1947, les toiles furent dispersées au cours d'une vente. Elles réapparaissent maintenant ici ou là dans les musées, *comme* le « glorieusissime » *Triomphe du christianisme* (1868), à Toronto.

Doré ne lésinait pas sur les foules, qu'elles soient d'anges ou de démons, d'humains, vociférant ou cyniques *(Ecce Homo, 1877)*, ou accablés par toutes les abominations de la vie : *La Vallée de larmes*, dernière œuvre du peintre, prémonitoire de sa mort en 1883, deux ans après celle de sa mère. Cette *Vallée de larmes*, un paysage non dépourvu de grandeurs, accueille une foule bien *malheureuse assurément*, et fait passer, grâce à la *maîtrise* foudroyante de Gustave Doré, alors âgé de cinquante et un ans, l'idée selon laquelle il n'y aurait de salut que par le Christ. Un audiovisuel est là pour convaincre les derniers réticents.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Petit Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris (742-03-47), jusqu'au 29 septembre.

NOTES

OUVERTURE DE « CAMPUS »

Un nouveau complexe musical

A *deux* pas de la Bastille, Campus vient d'ouvrir ses portes. C'est un complexe musical qui propose huit studios de *répétitions, deux studios* d'enregistrements, et bientôt une salle de concerts, le Scoop (huit cents places), avec un restaurant. Association (de type loi 1901). *Campus offre des tarifs* particulièrement avantageux et à portée de bourse des groupes débutants. Seule obligation : une adhésion de 100 francs par an.

Au-delà des qualités d'accueil et d'équipement, l'ambition de Richard Franco, délégué général, est de suivre les groupes qui le souhaiteront dans les différentes *étapes de* leur *évolution*. Eventuellement jusqu'à la prestation sur scène lorsque le Scoop sera prêt. Enfin, Campus sera également *un label de disques et de production*. L'association, qui compte trois cents adhérents après seulement une semaine d'ouverture, ne se limite pas au rock : *jazz, musique contemporaine*, voire classique, sont les bienvenus.

Parrainé par le Centre d'achat pour étudiants (le CAPE), une association de quarante mille *adhérents*, Campus a reçu une subvention de 1,5 million de francs des ministères de la culture, de la jeunesse et des sports, et un prêt de 2,5 millions de francs de la Caisse des *dépôts*.

ALAIN WAIS.

★ *Campus* : 12 bis, *rue Froment*, 75011 Paris. Tél. : 806-77-89. Ouvert tous les jours, week-end inclus, de 11 heures à 3 heures du matin.

THÉATRE POUR ENFANTS, A LYON

Les merveilles sont italiennes

Le mois de juin, à Lyon, aura été *celui* du théâtre *pour l'enfance et la jeunesse* avec les Cinquièmes Rencontres internationales (RITEJ). Le progrès a été net : le succès est évident auprès d'un public très large, et le *Théâtre des jeunes années* (Centre dramatique national et organisateur de la manifestation) a su donner leur chance à de jeunes compagnies très douées, mais en *difficulté*, *comme* la Grenette, la Carrércarie (Lyon) ou Porte Lune (Paris).

Platon, le texte de *l'Ecclésiaste*, mythe historiques et vieilles légendes..., le théâtre pour enfants renouvelle ambitieusement ses sources. Avec *le théâtre Amstragram de Genève*, on a aussi eu l'occasion de vérifier la réalité tranquille d'un certain sadisme enfantin, longtemps *camouflé par des théâtreux pédagogues*.

Une fois de plus, c'est du côté de l'Italie *qu'est* venue la merveille. Avec la Teatro Tascabile de *Bergame*, *qui investit l'espace urbain au point* de faire jouer les arbres et les statues ; avec l'Angolo de Turin, et ses deux personnages réunis à la suite d'un *cataclysme sur le toit d'une maison* : *Robinson et Crusoé*. Les gags cocasses sont servis par un merveilleux *numéro* de comédiens, *Nino d'Introna et Giacomo* Ravicchio.

BERNARD RAFFALLI.

ART CONTEMPORAIN

Pissarro ! Lequel ?

La Petite Galerie expose actuellement des toiles signées Pissarro. *C'est de l'art contemporain*. Ce Pissarro-là se prénomme Hughes-Claude-Emile. Il est le fils de Paul-Emile, lui-même enfant de *Camille*, le « vrai » *Pissarro (1830-1903)*. *Pour affirmer* son identité, Claude — c'est le prénom qu'il a choisi — signe également Isaac Pomié des tableaux d'avant-garde. Mais comme il *admire beaucoup son grand-père* et qu'il sait que c'est souvent dans les vieux pots qu'on fait la meilleure soupe, Pomié redevient à l'occasion Pissarro, *s'inspire des thèmes autrefois développés* par Camille (chaumières, paysans, sous-bois...), les peints à la manière impressionniste et pousse le mimétisme *jusqu'à présenter* ses œuvres dans des cadres très XIXe siècle. La véritable différence — en-dehors de la qualité des compositions : le prix. *Les Claude Pissarro se vendent de 7 000 à 25 000 francs.*

La confusion entre le peintre et son aïeul est d'autant plus facile pour le visiteur non averti que *le prénom* de ce dernier est relativement *méconnu, comme* ceux de Sisley, Degas, Seurat et de nombre d'autres artistes. A la galerie, on explique que la démarche d'Isaac Pomié n'a rien de *mercantile, qu'elle n'est* en aucune façon *fondée* sur la popularité des Impressionnistes, mais qu'elle est purement intellectuelle. *Mieux* : « *Ce n'est pas conceptuel, mais presque.* »

S. D.-S.

★ Petite *Galerie*, 35-37, *rue* de Seine, 75006 Paris. Jusqu'au 15 juillet.

COMMUNICATION

Renforcement des activités radio du groupe Hersant

Le département radio du groupe de communication de M. Robert Hersant va être renforcé par l'arrivée à sa tête de MM. Daniel Vaucamp et Alain Lemenaheze qui auront en charge la coordination de l'ensemble des activités du groupe en matière de radio.

Le premier, âgé de trente-neuf ans et recruté il y a peu pour le département télévision du groupe, était jusqu'à présent directeur général d'une société d'informatique en France et aux Etats-Unis et bénéficie d'une formation de gestionnaire « à l'américaine ».

Le second, âgé de trente-deux ans, a été adjoint au directeur de l'administration de Radio Monte-Carlo avant d'être chargé auprès de la présidence du *Midi-Libre* du secteur des nouveaux médias. « *Une équipe haut de gamme, afin de passer d'une phase de lancement à une phase de développement* », précise-t-on au groupe Hersant, où l'on ajoute cependant que les fonctions et les titres de chacun ne seront pas *définis avant quelques semaines*.

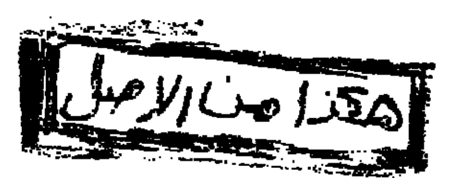
Ces deux nominations témoignent de l'importance croissante que le groupe entend donner à son département radio. Un département sur lequel M. Robert Hersant se penche assidûment depuis une quinzaine de jours (sur place, à Neuilly, au siège même de la radio) et qu'il continuera à piloter lui-même avec M. Bertrand Cousin à la rentrée de septembre. Un département qui nourrit des projets d'envergure autour de son agence (Agence française *de communication*), *qui* distribue actuellement des informations sonores à une cinquantaine de radios dans toute la France (objectif : cent clients) et qui espère pouvoir bénéficier prochainement de transmissions par le satellite Telecom 1 pour lequel des négociations sont actuellement en cours avec la DGT (Direction générale des *télécommunications*).

Seule la radio parisienne FM Laser 88,5 liée au *Figaro* et à *France-Soir*, qui devait être « *l'étendard du groupe* », n'a pas tout à fait répondu aux attentes de ses promoteurs. « *Sans doute s'est-elle fait reconnaître comme radio d'informations générales*, dit-on au sein du groupe, *mais son auditoire est encore incertain, son créneau et sa cible trop mal définis.* » C'est précisément ce à quoi M. Robert Hersant, plus attentif jusqu'alors à la télévision qu'à la radio, devrait rapidement s'employer.

CANAL PLUS : LA REPRISE SE CONFIRME

La sensible reprise des abonnements à Canal Plus, enregistrée en mai et en juin, semble se confirmer. En effet, les résultats de la première *semaine de juillet* sont supérieurs de *5 % à ceux de la première semaine* de juin. Phénomène d'autant plus remarquable que les vacances sont en général une période creuse pour les chaînes payantes, du moins au Canada et aux Etats-Unis. Il est vrai que Canal Plus offre en promotion « un mois de vacances gratuit » à ses nouveaux abonnés.

Pour témoigner de leur confiance dans l'avenir de la chaîne, les dirigeants de Canal Plus viennent d'annoncer deux contrats d'achat de films importants. Le premier, signé avec les films Christian Fechner, concerne *Marche à l'ombre*, *les Ripoux*, *Papy fait de la résistance* et *les Compères*. Le second, négocié avec le studio américain Columbia, permettra à Canal Plus de diffuser notamment *Kramer contre Kramer*, *Taxi Driver* et *Midnight Express*.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h., Robert le Diable.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Feydeau : Comédies en un acte).

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Cinéma-Vidéo : 16 h : César Valeo : canciones de Hogar (en vo espagnol), de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; un film, un peintre : Jackson Pollock, de H. Namuth et P. Falkenberg ; Auguste Herbin, de C. Maréchal ; Fautrier l'enragé, de Ph. Baraduc ; N. de Staël, l'envers de la forme, de P. Samson ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée : programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

ESPACE MARAIS (366-90-14), 20 h 30 : les Billes des puces.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04), 20 h 30 : Very Midsummer Madness.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia del' Arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 15 : Écoute-moi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 45 : Areski et Fontaine.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pacci.

Les concerts

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : J. Ballot, F.-A. Menard (Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

Église Saint-Louis des Invalides, 21 h : A. Curé, P. Gillet, P.-M. Pincemaille, V. Bauer (Bach, Haendel, Purcell...).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Grim Trio.

BERCY, Palais omnisports (341-72-04), 20 h : Deep Purple.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Orpheon Celesta.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Vincent ; 0 h 30 : Betina.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Kip Hanrahan, J. Bruce Band.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Dixie Stompers.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, R. Del Fra, R. Portier.

SUNSET (261-46-60), 23 h : K. Chanine, F. Lockwood, J.-M. Jafet, T. Rabeson.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

21 h 30 : Haut comme la table.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 22 h : A quelque chose hasard est bon ; 20 h 30 : l'Intervention

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 8 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

LUNDI 8 JUILLET
BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la comédie américaine : Harvey Middleman, Fireman, d'E. Pintoff ; 17 h, Drames et comédies dramatiques : Night Without Sleep, de R. Baker ; 19 h, Festival de Pesaro : Amar, de M. Khan.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

DESIDERIO (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FRENCH LOVER (A., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflets Logos II, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

BUSTER KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07), les Trois Ages.

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma belle en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), M. Ophuls – C.T. Dreyer.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), Stormy Weather.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Amanda.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), 15 h 30 : le Camion.

JEAN-LUC GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40), 22 h : Scénario du film Passion.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.

QUATRE FILMS MEXICAINS (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86), les Maçons.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 18 h 40 : le Genou de Claire ; 17 h : la Collectionneuse.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

A. TARKOVSKI (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) (v.o.), 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; 18 h 30 : Solaris ; 21 h 30 : Andreï Roublev.

CYCLE TCHEKHOV (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : la Steppe ; Fleurs tardives ; Objet d'art ; la Sorcière ; la Dame au petit chien ; Oncle Vania ; Accident de chasse ; Récit d'un Inconnu ; Dans la ville de S. ; le Succès ; Partition inachevée pour piano mécanique.

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), Laura.

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : le Cameraman ; 18 h : A travers le miroir ; 20 h : Agent X 27 ; 22 h : l'Évangile selon saint Matthieu.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 20.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LE PONT DU NORD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h, mar., 20 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 50.

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

LES FILMS NOUVEAUX

CINÉMATON, film français de Gérard Courant, Studio 43, 9e (770-63-40).

CRAZY DAY, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SANG POUR SANG, film américain de Joël Coen (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74)) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPÉCIAL POLICE, film français de Michel Vianey : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 2e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STARMAN, film américain de John Carpenter (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 2e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 8 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma (cycle Hitchcock) : Soupçons.
Film américain d'Alfred Hitchcock (1942), avec C. Grant, J. Fontaine, N. Bruce, Sir C. Hardwicke, Dame M. Whitty, I. Jeans (N. rediffusion).
Une jeune provinciale anglaise, appartenant à la bonne société, épouse un homme très séduisant qui se révèle menteur, joueur et voleur. Elle le soupçonne de vouloir l'assassiner. Comédie sentimentale et drame psychologique, toile d'araignée de la crainte et du doute. Hitchcock a repris magistralement à son compte un roman de Francis Iles.

22 h 10 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
USA et Grande-Bretagne : les nouveaux magiciens.
Suite de la série sur les grands studios de cinéma dans le monde, présentée par Jeanne Moreau. Des décorateurs aux acteurs en passant par les producteurs... Les coulisses d'un art qui est aussi une industrie.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Choses vues : Victor Hugo, par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Don Carlos.
Opéra en deux actes de Verdi (en liaison avec France-Musique). Par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, sous la direction de Thomas Fulton.
L'amour, l'amitié, la liberté, la haine, l'ambition, la vengeance. Ce sont les thèmes de cet opéra inspiré à Verdi par Schiller. Œuvre monumentale, marquant un nouveau langage musical du compositeur, Don Carlos *fut peu compris à l'époque de sa création (1867), et demeura virtuellement oublié au lendemain de la mort de Verdi. Il n'a connu une véritable résurrection que depuis une trentaine d'années. Le voici enregistré aux chorégies d'Orange 1984 avec Montserrat-Caballé, Grace Bumbry, Giacomo Aragall, Renato Bruson, Pierrette Delange, Simon Estes... Prestigieuse prestation.*

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Effraction.
Film français de Daniel Duval (1982), avec M. Jobert, J. Villeret, B. Cremer, J.-P. Dravel, R. Darame, R. Kramer, F. Lafarge.
Un couple, nouvellement formé sur un coup de foudre, est pris en otage par un psychopathe qui a commis plusieurs meurtres. Adaptation d'un roman de Francis Ryck désavouée par l'auteur mais on y retrouve, grâce à l'aspect insolite de Jacques Villeret, l'univers du réalisateur.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les Forçats du Banco Grécou (pêche aux éponges en Tunisie), rediffusion.

23 h 20 Histoire de l'art.
Art sumérien Goudea (vers 2110 avant notre ère), émission sous la direction de Béatrice Leichman, réal. Alain Ferrari.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Sonate en mi mineur BWV 1034, *de J.-S. Bach, interprétée par J. See, flûte, S. Cunningham, basse de viole, D. Moroney, clavecin.*

CANAL PLUS

20 h 30, l'Homme à tout faire, film de J. Rich ; **22 h 15,** Corrida ; **23 h 15,** Festival de jazz d'Antibes 1984 (Miles Davis) ; **23 h 45,** Hill Street Blues ; **0 h 30, Dortoir des grandes,** film de P. Unia ; **2 h,** L'hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 *Mers-el-Kébir, une affaire d'honneur,* de Jules Roy.
21 h 30 Latitudes, musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Soirée lyrique - Concert (en simultané sur Antenne 2) : *Don Carlos,* de Verdi, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. : T. Fulton, sol. : M. Caballé, G. Bumbry, E. Godlewska.

Mardi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h 2 Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Victor Hugo par M. Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16.30).
Bricolage, variétés, dessin animé, feuilleton...
14 h 30 Santé sans nuages : plus loin sur le rêve.
15 h 30 L'été en musique : Glyndebourne, un opéra à la campagne.
Réal. Ch. Swann.
Ce film retrace l'histoire du festival : documents d'archives, entretiens accompagnés d'extraits des Noces de Figaro, *de* Don Giovanni *et de* la Flûte enchantée, *de Mozart, ainsi que de l'opéra* Capriccio, *de Richard Strauss.*
17 h 45 La chance aux chansons.
18 h 10 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
20 h Journal.
20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa Terre ».
La mécanique de la Terre (rediff.).
L'expansion des fonds océaniques et leur rôle dans la dérive des continents, le volcanisme, la sismicité de la planète et la genèse des montagnes. Haroun Tazieff est retourné sur l'un des récifs de Vanikoro, en Papouasie, où se sont perdues, en 1789, les deux frégates de Lapérouse. Un rescapé de la fabuleuse aventure raconte son incroyable expérience.
21 h 25 Téléfilm : Mille francs de récompense.
D'après Victor Hugo, réal. Pierre Cavassilas, avec P. Meyrand, D. Vilar, A. Roussel...
Victor Hugo montre qu'on ne peut toucher sérieusement à l'argent bourgeois, qu'il y faut la plus énorme dérision. Il fustige, donc, la finance bourgeoise. Et le droit, l'armée, la justice, le coffre-fort, le bagne de danser, pendant cinq actes, en une sarabande effrénée...
23 h 50 Journal.
0 h Choses vues : Victor Hugo, par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les petits génies.
14 h 25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France (et à 15 h 45) ; à 15 h 15, golf : open de France (et à 17 h).
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
Les guides touristiques.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le journal du Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Chaplin) : le Dictateur.
Film américain de Charles Chaplin (1939-1940), avec C. Chaplin, P. Goddard, J. Oakie, R. Gardiner. (N. rediffusion).
Sorti d'un hôpital psychiatrique après des années d'amnésie depuis la première guerre mondiale, un barbier juif rentre chez lui. Un dictateur antisémite, dont il est le sosie, règne sur le pays. Le grand pamphlet conçu pour ridiculiser Hitler, œuvre burlesque et tragique, acte politique de Chaplin.
22 h 40 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs.
Première demi-finale, en direct d'Antibes.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : la Panthère rose.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 38 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Pierrot le Fou.
Film français de Jean-Luc Godard, avec J.-P. Belmondo, A. Karina, D. Sanders, R. Devos, G. Galvani.
Rompant tous les liens sociaux, un homme s'enfuit sur la Côte d'Azur avec une fille mêlée à des histoires de gangsters. Un sujet policier qui devient une dérive vers l'aventure et la mort, le grand film romantique de Godard, un langage cinématographique éclaté. Et l'amour-passion du couple Belmondo-Karina.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Série : Histoire de l'art.
Art perse : les Archers de Suse ; émission sous la direction de Françoise Tallon, réal., Alain Ferrari.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate n° 2, *de M. Magin, interprétée par l'auteur.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10,** Top 50 ; **7 h 45,** Série : L'Australienne ; **8 h 35** Dancin'days ; **9 h 5,** Hill Street Blues ; **9 h 50,** L'hôtel en folie ; **10 h 20, Harlequin,** film de S. Wincer ; **11 h 50,** Les pionniers du Kenya ; **12 h 40,** Superstars ; **13 h 5,** Dancin'days ; **14 h, le Survivant d'un monde parallèle,** film de D. Hemmings ; **15 h 20, Litan,** film de J.-P. Mocky ; **16 h 45,** L'homme au katana ; **17 h 30,** Cabou Cadin ; **18 h 40,** jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 5,** L'esclave Isaura ; *19 h 45,* Top 50 ; *20 h 30, l'Etincelle, film* de M. Lang ; **22 h 15,** Football : tournoi de Paris ; **0 h, Liste noire,** film d'A. Bonnot ; **1 h 30, le Pigeon,** film de M. Monicelli.

FRANCE-CULTURE

6 h, Les cinéastes du documentaire ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : *les juifs viennois, de la fin du siècle à la* seconde guerre mondiale ; (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens) ; **9 h 5, La matinée des autres :** la parure et le savoir ; **10 h 30, Musique :** miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, L'école des parents et des éducateurs :** les réussites villes-associations ; **11 h 30, Feuilleton :** le Dossier n° 113 ; **12 h, Panorama ; 13 h 40, Instantané :** magazine musical ; **14 h,** *Un livre, des voix : « La leçon d'anatomie »,* de Philippe Roth ; **14 h 30, « La Plage »,** de Severo Sarduy. Avec C. Sellers, J. Danno, S. Artel ; **15 h 30, Les mardis du théâtre :** mégaphonie ; **17 h 10, Le pays d'ici,** à Miramas ; **18 h, Subjectif :** Agora ; **19 h 30, Perspectives scientifiques :** douze clés pour la biologie ; **20 h, Musique, mode d'emploi :** Huguette Dreyfus-Scarlatti.
20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h Entretien avec... Musil.
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : le sommeil.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, Réveille-matin ; 7 h 30, Idée fixe ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Richard Wagner, un mythe de l'Allemagne ; « La fin justifie les moyens » ; œuvres de Wagner, Bülow ; **12 h 5, Le temps du jazz :** *feuilleton* « Tubes du rhythm'n'blues » ; **12 h 30, Concert :** 6ᵉ croisière musicale des Jeunes Virtuoses ; **14 h 4, Les après-midi de France-Musique :** les écrivains russes et la musique : Pouchkine-Tolstoï ; **16 h 45, Sonates de Scarlatti,** par Scott Ross ; **17 h, Récital M. Rostropovitch :** œuvres de Dutilleux, Boccherini, Schubert, Prokofiev ; **18 h 30, Concert :** œuvres de Telemann, Haendel, Roman, par l'Ensemble baroque de Drottningolm ; **20 h 5, Jazz :** le Big Band de guitares de Gérard Marais.
20 h 35 Avant-concert : œuvres de Roussel, Debussy.
21 h 30 Concert (donné à la salle Pleyel le 18 avril) : *Symphonie n° 7,* de Henze ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur,* de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. I. Perlman, violon ; en complément de programme : œuvres de Ravel, Debussy.
0 h 5 Jazz-club : la chanteuse Betty Carter.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 8 JUILLET

— *M. Lionel Jospin,* premier secrétaire du PS, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 20.

LE CARNET DU Monde

Mariages

— Le professeur
Emmanuel LANGAVANT et Mᵐᵉ,
née Colette Fagnais,

sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Catherine

avec *M. Frédéric* **IMBERT,**

célébré dans l'intimité le 6 juillet 1985.

Enghien-les-Bains.
Soisy-sous-Montmorency.

Décès

— Mᵐᵉ Roger Adam
a la douleur de faire part du décès de

M. Roger ADAM,
ingénieur principal d'exploitation
de la navigation aérienne,
en retraite,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre avec palme
médaille de la *Résistance,*
OBE,
décoration anglaise rarement attribuée
à des étrangers,
DS,
décoration des USA,

survenu le 24 juin 1985, en sa soixante-seizième année.

L'incinération a eu lieu au crématoire de Villetaneuse le lundi 1ᵉʳ juillet, en présence de M. Jean Fleury, chef du réseau Transmissions Action, ancien parlementaire, ainsi que de ses camarades de combat de la Résistance, qui lui ont rendu les honneurs.

M. Jacques Chaban-Delmas, par un télégramme personnel, a tenu à s'associer à l'hommage rendu à M. Roger Adam.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Georges Berthier
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ René Mioche,
leurs enfants et petits-enfants,
Mᵐᵉ veuve Louis Berthier,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Georges BERTHIER,
née Marie-Madeleine Mioche,

leur épouse, mère, fille, belle-fille et sœur,

survenu pieusement, après une longue maladie, le 5 juillet 1985, à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité, le mardi 9 juillet, à 9 heures, *en l'église Sainte-Marie-*Madeleine de Massy (Essonne), place Jules-Ferry, suivie de l'inhumation au cimetière Les Sablons de Massy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de L'Egalité,
91300 Massy.

— M. Campagne,
Bernard et Marie-José Campagne
et leurs enfants,
Claire Campagne,
Françoise Campagne,
Marie-Michelle et Antoine Morbieu
et leurs enfants,
Xavier Campagne,
Isabelle et Philippe Geslin
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Laxague,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame CAMPAGNE,
née Lucienne Bourde.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église d'Aicirits, le 1ᵉʳ juillet.

« Salha »
64120 Aicirits.

— Karen Chevalier
et sa fille Marion

ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

Haakon CHEVALIER,
écrivain,
interprète de conférence,
membre de l'AIIC,

survenu le 4 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 juillet à 16 heures, au cimetière Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Saint-Genis-Laval, Zurich, Marnes-La Coquette, Ermont, Mulhouse.

Mᵐᵉ Jean Dollfus,
M. et Mᵐᵉ Robert Lichtenberger,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Henri Dollfus,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-François Berry,
leurs enfants et petits-fils,
M. et Mᵐᵉ Michel Palmade,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Yves Boos
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Marthe Dollfus,
sa sœur,
Le docteur et Mᵐᵉ Paul Dollfus
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean DOLLFUS,
commandeur de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Société industrielle de Mulhouse,

survenu à Bourges, le samedi 29 juin 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Un culte d'action de grâces a été célébré dans l'intimité le lundi 1ᵉʳ *juillet* au temple de Bourges. L'inhumation a eu lieu au cimetière protestant de Mulhouse le mardi 2 juillet.

« Le charme d'un homme c'est sa bonté. »
(Proverbes 19, 22.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Jacques-Cœur,
18000 Bourges.

— Mᵐᵉ Jean Fréjaville,
Jean-Pierre et Annette Fréjaville,
Françoise et Claude Michaud,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FRÉJAVILLE,
ingénieur,

survenu le 3 juillet 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Louise-Fillaux-Tiger,
92140 Clamart.

— M. André Le Gall,
M. et Mᵐᵉ René Brun,
M. François Brun,
Les familles parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ André LE GALL,
née Mireille Mélou,

leur épouse, mère et grand-mère.

La cérémonie religieuse a eu lieu en la chapelle du centre hospitalier de Mâcon et l'inhumation, le mardi 2 juillet 1985, au cimetière Saint-Michel de Saint-Brieuc, au caveau de famille, dans l'intimité familiale.

« Les Hauts de Balmont »,
69220 Saint-Jean-d'Ardières.
Résidence de l'Abbaye,
69220 Belleville-sur-Saône.

— *Le président et le conseil de* l'université des sciences humaines de Strasbourg,

ont le *profond* regret de faire part du décès de

Jean LEBEAU,
professeur de langues
et de littérature allemande,
directeur de l'Institut
international d'études françaises,
ancien premier vice-président
de l'université,

brutalement *décédé le 4 juillet* dans sa soixantième année.

— *Le personnel de l'Institut international d'études françaises et des cours* d'été de l'université des sciences humaines de Strasbourg

a la douleur de faire part du décès de son directeur, le

professeur Jean LEBEAU,

survenu subitement à Strasbourg le jeudi 4 juillet 1985.

Palais universitaire,
67000 Strasbourg.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Guy de POUVOURVILLE,
colonel de l'armée de l'air (ER),
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé pieusement le 4 juillet dans sa soixante et onzième année, à son domicile.

Le service religieux sera célébré le 9 juillet à 16 h 30 en l'église de Nancray (Doubs).

L'incinération définitive aura lieu à Nancray.

De la part de
Mᵐᵉ Guy de Pouvourville,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Dominique Vignon
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Gérard de Pouvourville
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Anne de Pouvourville,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean Dufieux,
M. et Mᵐᵉ Michel Dufieux,
Mˡˡᵉ Geneviève Dufieux,
ses demi-frères et sœur,
M. et Mᵐᵉ Berna Moran,
Mᵐᵉ Raymond Bonnet,
ses beau-frère et belles-sœurs.

3, rue Jacques-Offenbach,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mˡˡᵉ Madeleine QUINET,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire,

survenu le 2 juillet 1985, à Paris, dans sa *soixante-dix-neuvième* année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue de Turenne, 33000 Bordeaux.
56, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.

— *Mᵐᵉ Marguerite Rouanet-Bojc,*
son épouse,
Le docteur
et Mᵐᵉ *Gilbert Paul Rouanet,*
Michèle et Denise Rouanet,
ses enfants,
Thomas et Camille,
ses petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert Roger ROUANET,
président de chambre
à la cour d'appel de Douai

survenu le 27 juin 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jacques Siclier,
son père,
Juliette Siclier,
sa sœur,
Sylvain, Monique et Jessica Siclier,
ses frère, belle-sœur et nièce,
Nathalie Barberger,
son amie,
Les familles Bonvallet, Fonné, Barbut, Desprats, Landick,
Et Marie-Odile Babinet,
ont la *douleur* de faire part du décès de

Fabien SICLIER,

à l'âge de vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 5 juillet 1985.

Jacques Siclier remercie vivement le Monde, Télérama et tous ceux et celles qui ont manifesté leur sympathie, à lui comme aux siens.

— Mᵐᵉ Raoul Villard,
M. et Mᵐᵉ Charles Korman
et Cloé,
M. et Mᵐᵉ Marc Villard,
M. et Mᵐᵉ André Meyer
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul VILLARD,

survenu le 27 juin 1985, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

129, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

Remerciements

— Mᵐᵉ Frank Arnal
Et sa famille

très touchées par les marques d'affection et d'amitié reçues lors du décès de

Frank ARNAL

remercient tous ceux qui, par leur présence, *envoi de fleurs ou de messages,* se sont associés à leur deuil.

Anniversaires

— 9 juillet 1980.

Christian Lucas HETRICK.

Une pensée le fait revenir parmi nous.

Communications diverses

— Le Centre *culturel Les Fontaines* à Chantilly organise, du 12 au 15 juillet, un colloque sur le thème : « Enjeux de société et droits de l'homme ». Parmi les intervenants, Robert Fabre, médiateur ; Jean-François Six, délégué général de Droits de l'homme et solidarité ; Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme. Inscriptions : (4) 457-24-00.

— La *Ligue des droits* de l'homme organise le mercredi 10 juillet à 20 h 30, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Écoles, une soirée à l'occasion du cinquantenaire du Front populaire. Sont prévues des interventions d'Yves Jouffa, sur le rôle de la Ligue *des droits de l'homme,* de Madeleine Reberioux sur le Front populaire. Un court métrage réalisé à l'occasion du rassemblement du 14 juillet 1935 sera projeté.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— *Université* Paris-X Nanterre, mercredi 10 juillet à 16 h 30, salle des Actes, M. Constantin Papadimitriou : « Les libertés individuelles du salarié en France, *en Italie et en Grèce.* »

— Université Paris-X Nanterre, jeudi 11 juillet à 14 h 30, salle des Commissions, Mˡˡᵉ Françoise Michaut : « L'école de la « sociological *jurisprudence* » et le mouvement réaliste américain : le rôle du juge et la théorie du droit. »

Distinction

— Le 24 juin à Rabat,

Mᵉ P. M. GEISSMANN,
conseiller
du commerce extérieur de la France,

pour sa contribution au développement technologique et industriel du Maroc, a reçu du ministre le l'industrie du Maroc les insignes de commandeur du Ouissam alaouite.

En présence
Du ministre de l'industrie
et des mines,
Du directeur générale de l'ODI,
De M. Cuvillier,
ambassadeur de France au Maroc
Et de nombreux amis marocains
et français du récipiendaire.

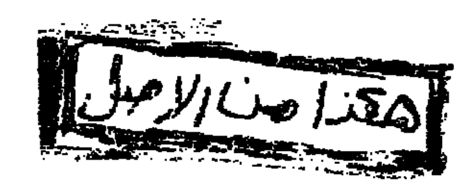
Six marchés en quête de clients

NANCY : une





هكذا من الأصل



Le Monde

ECONOMIE

LES BOURSES RÉGIONALES DE FRANCE

Mobiliser l'épargne de proximité

Six marchés en quête de clients

Face à Paris, qui représente plus de 95 % de l'activité boursière, la province s'organise en puisant dans son terroire. Le regain d'activité que connaissent certaines places laisse à penser que les six Bourses régionales — du moins celles de Lyon, de Lille, de Nantes et de Nancy — ont retrouvé un second souffle.

AU nombre de six (Lyon, Bordeaux, Marseille, Lille, Nantes et Nancy) depuis la fermeture de Toulouse, en 1967, les Bourses de province, qui représentaient fin 1984 une capitalisation (1) de 65 milliards de francs environ au total, ont encore fort à faire pour essayer de rattraper Paris, qui assurait encore plus de 95 % de la capitalisation boursière française à cette même date. Qui plus est, la Bourse de Lyon, qui apparaît de loin, comme la plus dynamique de ces dernières années, notamment pour des raisons historiques (créée en 1595, elle est la plus ancienne et resta longtemps la plus importante de France), centralise à elle seule la moitié des transactions réalisées sur l'ensemble des places régionales.

Cette disproportion n'empêche pas qu'on réalise en province d'excellentes affaires ainsi qu'en témoigne l'évolution des cours de Bourse par rapport à la variation de la cote nationale. Traditionnellement, les indices « provinciaux » avaient tendance jusqu'ici à « lisser » les écarts constatés — à la hausse et à la baisse — à Paris. Cette façon d'arrondir les angles s'est sensiblement modifiée dès que l'arrivée de nouvelles entreprises sur le marché boursier — essentiellement par le canal du second marché réservé, en principe, aux PME — a eu pour effet d'accroître à la fois le volume d'affaires et la capitalisation, deux baromètres essentiels pour mesurer la bonne santé d'une place boursière.

Ainsi, en 1984, les actions françaises cotées sur les Bourses régionales ont progressé de plus de 30 % contre 16,4 % à Paris. Durant les six premiers mois de l'année en cours, cette orientation ne s'est pas profondément modifiée, même s'il apparaît de plus en plus que toutes les places ne sont pas logées à la même enseigne. En dépit du fait qu'elles aient toutes dû compenser, avec plus ou moins de réussite, le vide créé par deux décisions d'origine tout à fait différente. La première concerne l'unicité de cotation, instaurée en 1967, et qui a obligé les sociétés cotées sur plusieurs places à choisir l'une ou l'autre de ces enceintes — y compris Paris, — incitant alors indirectement nombre de firmes à emprunter le chemin de la capitale. La seconde, plus récente, remonte à 1982 lorsque la nationalisation des grands groupes industriels et des principaux établissements de crédit a amputé ces mêmes Bourses de « *lignes de cotation* » importantes.

L'effet de cette dernière disposition a été naturellement plus sensible sur les places régionales où le nombre de firmes inscrites à la cote est beaucoup plus restreint. Pour surmonter ce handicap, la seule solution consistait à pratiquer une politique de cotation en province des emprunts émis jusque-là à Paris par un certain nombre d'organismes et, plus particulièrement, de banques pourtant attachées — par la naissance ou par le réseau — à leur terroir. Ce fut notamment la politique suivie par le Crédit lyonnais, encouragée depuis par les pouvoirs publics, trop contents de trouver dans un marché obligataire développé une source de financement privilégiée pour le Trésor.

Mais cette volonté de « *décentraliser la Bourse de Paris* », selon l'expression d'un professionnel, est encore trop récente pour avoir eu le temps de produire tous ses effets, et le paysage des Bourses de province *reste encore clairement coupé* en deux tableaux bien distincts. Il y a, d'une part, les places qui ont la chance de pouvoir compter sur un tissu économique riche en entreprises performantes et à forte capacité de développement, un vivier idéal pour le second marché (Lyon, Nancy, Lille). Il y a, d'autre part, et loin derrière, les Bourses maritimes (Marseille, Bordeaux, Nantes), qui ont commencé à péricliter à l'issue des deux conflits mondiaux, la France perdant ses colonies et ses échanges portuaires sans avoir eu la possibilité de déceler à temps d'autres secteurs — et emplois — de substitution.

L'exemple le plus probant est sans doute celui de Marseille, où une seule introduction au second marché, celle de la société HOM (sous-vêtements masculins) a été recensée depuis la création, en février 1983, de cette nouvelle structure d'accueil pour petites entreprises en mal de fonds propres. Une série d'emprunts divers (ceux de la Société marseillaise de crédit, les titres participatifs de la banque Chaix, des emprunts régionaux) ont bien été cotés pour essayer d'animer le marché, mais, à l'évidence, cette Bourse n'est pas plus le reflet de la grandeur passée du port de Marseille et des industries de la région que le moyen idéal pour canaliser l'épargne locale vers les entreprises qui en ont besoin.



Dénicher la bonne entreprise

« *Aux alentours de Marseille, il existe de nombreuses affaires, mais elles sont encore très petites* », constate M. Edouard Blisson, un agent de change qui a vu s'étioler la cote au fil des ans. Et de regretter au passage la politique d'offre publique d'achat ou d'échange pratiquée sur une filiale par certains groupes (Lafarge-Coppée, par exemple). Celle-ci a eu pour effet de rayer de la cote telle valeur de cimenterie qui, aux côtés des sociétés coloniales, de navigation, des brasseries, avait fait les beaux jours de la grande cité phocéenne. « *Grâce à des entreprises comme Berger, les mines de Salsigne ou encore la société Chambon, le marché marseillais des actions s'est sensiblement développé* », fait-il valoir, mais, pour motiver la « seconde génération », il faudra émigrer jusqu'à Sophia-Antipolis (près de Nice) ou dans les environs de Montpellier pour aller dénicher l'entreprise en bonne santé susceptible de donner un peu d'oxygène à cette Bourse méridionale.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 18.)

(1) Nombre de titres multiplié par le cours de l'action. Cette notion permet d'évaluer le « poids » d'une société.

NANCY : une position « assise »

AVEC une capitalisation de 1,553 milliard pour 1984, en augmentation de 40,7 % par rapport à l'année précédente, la Bourse régionale de Nancy conforte sa position, une position « assise » depuis 1979, date où des travaux de modernisation en firent la première Bourse à avoir une corbeille où les professionnels, assis, se font face. Et les cinq agents de change lorrains ne peuvent qu'être satisfaits de l'évolution actuelle, puisque les chiffres leur sont à nouveau favorables pour le premier trimestre 1985.

Le total des transactions effectuées depuis le 1er janvier est à nouveau en augmentation de 29,1 %. Une cascade de records pour cette Bourse régionale, qui venait au second rang français après Lyon (elle a été devancée par Nantes en 1984), et dont la cause pourrait être notamment un effet « retard » sur les hausses parisiennes. « *Les cours en Bourse de Paris ont monté d'environ 56 % en 1983, pour redescendre à 16 % en 1984* », commente M. Jacques Douilhet, syndic des agents de change de Nancy. « *Ici, les cours ont ensuite monté allègrement en 1984 un an plus tard. Mais contrairement à Paris la tendance se poursuit actuellement.* »

Et c'est la seconde explication des augmentations régionales : les *investisseurs semblent quitter* les valeurs phares internationales cotées sur la Bourse nationale pour découvrir qu'il existe certaines valeurs plus modestes mais ayant des possibilités de développement beaucoup plus rapides. « *Les valeurs régionales se trouvent parfaitement dans ce créneau* », estime M. Jacques Douilhet.

Preuves en sont les cours records enregistrés en 1984 sur le marché nancéien, comme les 275 % de hausse sur Sibille Stenay (papeterie) ou les 192 % sur Nicolas Schlumberger (leader mondial des machines à traiter la laine). « *Les Bourses régionales contribuent à remettre actuellement en cause un certain nombre de clichés en ce qui concerne les entreprises moyennes. Le second marché y est d'ailleurs pour beaucoup* », résume-t-on en Lorraine. Depuis sa création, six valeurs ont ainsi été introduites sur ce second marché, soit 294 587 actions émises pour un capital de près de 81 millions de francs. Une septième a été introduite le 13 juin. *Il s'agit des* établissements Julien à Pompey (Meurthe-et-Moselle). Une affaire familiale de confection qui, en pleine crise du textile, a su habilement jouer de la fabrication assistée par ordinateur pour s'imposer dans *son créneau*. Une parfaite illustration de l'utilité des Bourses régionales.

En effet, les Bourses régionales opèrent une sélection rigoureuse des entreprises désirant entrer en cotation. De plus, elles constituent ainsi des vitrines individualisées d'entreprises souvent performantes, qui n'auraient guère de chance d'être appréciées à leur juste valeur dans la cohue de la Bourse nationale. « *Actuellement, le supermarché régional qu'est la Bourse régionale par rapport à l'hypermarché parisien est très fréquenté, mais aussi de plus en plus achalandé* », résume le syndic de Nancy.

Renversement des tendances

Là encore, les chiffres parlent et montrent qu'il existe un regain d'intérêt certain de la clientèle pour le marché des fonds propres, même s'il est récent. En 1984, le marché nancéien s'est partagé pour 84 % en marché obligataire et pour 16 % en marché des actions. Or le premier trimestre indique un renversement total des tendances, puisque les transactions ont porté pour 48 % sur les actions et pour 52 % sur les obligations.

Des proportions similaires n'avaient été enregistrées à Nancy qu'en 1975. Il y a donc, semble-t-il, de l'argent à investir, mais plus que de titres disponibles. D'où les cotations actives réalisées par les Bourses régionales. « *Nous remplissons notre rôle de collecteur de fonds au mieux. En cela, nous cotons nos valeurs pour donner la liberté à nos épargnants de se désengager quand ils en ont besoin. Grâce aux Bourses régionales comme la nôtre, des augmentations de capitaux sont rendues possibles dans des entreprises du tissu économique local, parce que les gens qui investissent savent qu'ils pourront renégocier à tout moment.* »

Nul doute, là encore, que le second marché ne serve de catalyseur au développement des Bourses locales, en faisant découvrir nombre d'entreprises dites régionales mais sans nul doute performantes au point d'intéresser les investisseurs tant provinciaux que parisiens.

JEAN-LOUIS BÉMER.

Lyon : une première place indiscutable

UNE fête de famille. C'est ainsi que l'on peut qualifier l'une des récentes entrées en Bourse de la société romanaise Stéphane Kelian. Les trois frères fondateurs de cette entreprise de fabrication de chaussures « haut de gamme » pour femmes avaient conscience que leur entrée à la cotation du second marché lyonnais marquait une étape décisive dans l'histoire de leur société. Mais une introduction en Bourse est, plus qu'une fête mondaine, l'occasion de disposer de nouveaux moyens pour une nouvelle politique. En la circonstance, l'apport de capitaux extérieurs devrait permettre à Stéphane Kelian de moderniser ses installations de Bourg-de-Péage et, surtout, d'envisager avec des moyens considérables une implantation commerciale aux Etats-Unis. Une boutique expérimentale va s'ouvrir à New-York, une vingtaine d'autres pourraient suivre. De quoi améliorer encore un score à l'export qui fait, déjà, rêver : 40 % du chiffre d'affaires.

Mais cette spectaculaire introduction permet aussi de mesurer la bonne santé de la place financière de Lyon qui reste, indiscutablement, la première des places régionales. Après Stéphane Kelian, la Bourse a accueilli par la suite la Société touristique du Mont-Blanc, ECCO Travail temporaire et la Société française de signalisation, ce qui porte à seize le nombre des valeurs cotées sur le second marché, cette « *invention géniale* » au dire de M. Roger Michaux, syndic délégué des agents de change lyonnais, en attendant la prochaine arrivée des feutres Binet.

Depuis deux ans, les entreprises qui ont adopté cette formule ont vu le cours de leurs actions monter d'une façon très spectaculaire. Au chapitre des records, à souligner les succès de Bourgeois (optique à Morbier, dans le Jura) avec... plus de 280 % entre le cours d'émission et le cours actuel, moins d'un an après son introduction. Celui de Smoby (jouets) avec plus de 240 % et, bien sûr, celui, hautement symbolique, de Salomon (fixation de skis), qui, après ses résultats très flatteurs sur le second marché, poursuit depuis la fin de 1984 une carrière intéressante, pour elle-même et pour ses actionnaires, sur le marché à règlement mensuel. A propos de cette dernière société, l'activité très soutenue sur ses titres l'année dernière a provoqué un « *effet d'optique* » déformant. Cette année-là, le second marché lyonnais représentait... un quart de son équivalent parisien. Une proportion revenue à un niveau plus conforme à la réalité des marchés financiers avec, aujourd'hui, une part de 7 % de ce même secteur.

Car le chemin à parcourir pour rattraper une partie du retard accumulé depuis des lustres par les « provinciaux » est immense. Avec son volume de 11,65 milliards de francs, la Bourse de Lyon ne réalise que 2 % du volume de transactions annuel parisien avec un rapport actions-obligations de 13 % contre près de 19 % à Paris. Mais la progression lyonnaise n'en reste pas moins spectaculaire : le volume des transactions a été multiplié par... 100 depuis 1974, et la progression semble irréversible : les six premiers mois de l'année sont en avance de 90 % environ sur les mois comparables de 1984. Peut-on assurer pour autant que c'est la région qui est, seule, à la base de ce renouveau ? « *Non*, répond prudemment M. Régis de Lagrevol, secrétaire général, *parce qu'il est difficile de connaître l'origine géographique des ordres. Un ordre lyonnais peut fort bien transiter par le siège parisien d'une banque.* » Il estime cependant que le marché obligataire est détenu pour 80 % par des « non-lyonnais ». Une donnée qui ramène à de justes proportions le marché financier régional mais qui a son côté positif : les valeurs lyonnaises intéressent les acteurs nationaux et internationaux.

Historiquement, la place boursière de Lyon doit beaucoup à quelques hommes — comme M. Gilles Brac de la Perrière, l'ancien président de la Lyonnaise de banque, — à des décisions de politique financière de grands groupes : Siparex, ou la cotation des emprunts de la Caisse nationale du Rhône (CNR) et du Crédit lyonnais ; à des banques régionales ou nationales qui conseillent *de plus en plus l'ouverture des capitaux de leurs entreprises clientes* ; à des industriels téméraires qui ont fondé leur développement sur la Bourse. *C'est le cas* de Majorette, dont les cours sont actuellement au plus bas, mais dont le président, M. Emile Véron, imprudemment lancé dans la bataille politique, doit se voir reconnaître un indiscutable rôle de pionnier.

La dernière nouveauté lyonnaise ne relève pas de la technique boursière mais bien du domaine des mœurs sociales... En effet, depuis le 12 juin à Paris, un ou « une » agent de change a été consacré par ses pairs avant de prendre, dès le lendemain, ses carnets d'ordres à Lyon. Mme Sylvie Girardet est la première femme agent de change (*le Monde* du 17 juin). L'interdit, levé sur le plan réglementaire depuis 1968, n'avait pas été suivi d'une promotion féminine dans cette corporation fermée. L'achat d'une charge a dû décourager plus d'une postulante. Mme Girardet est, il est vrai, la fille d'un agent parmi les plus actifs de la place de Lyon dont il est le doyen.

CLAUDE RÉGENT.

Les Bourses régionales

Lille : en pleine expansion

LA Bourse des valeurs de Lille a connu en 1984 une progression spectaculaire de son activité. Le volume des transactions s'est accru de 123,6 % pour atteindre un montant global de près de 1 milliard 400 millions de francs, et cette tendance ne fait que s'amplifier puisque, au cours du premier semestre de cette année, on a déjà atteint le montant réalisé l'an dernier.

La Bourse de Lille confirme ainsi son redressement — depuis cinq ans le volume global des transactions progresse en moyenne de 40 % l'an — et se place ainsi dans les tout premiers rangs des places de province avec une cote officielle active, un second marché en plein essor et quelques valeurs très performantes en hors-cote.

Le volume des transactions opérées sur le marché obligataire est passé de 392 millions de francs en 1983 à 1 milliard 53 millions en 1984. Cette croissance exceptionnelle correspond à toute une série d'emprunts lancés notamment par des sociétés de crédit comme l'Auxiliaire de crédit (Société générale), la SIFIDIS (Les Trois Suisses), la FINAREF (La Redoute), SICO-France (groupe Maisons familiales de Cambrai).

A noter également le succès remporté par l'emprunt régional de 400 millions de francs, émis par les collectivités publiques du Nord-Pas-de-Calais et dont on se félicite à la Bourse de Lille.

« *Cet emprunt a montré,* soulignait récemment M. Gilbert Dupont, syndic délégué des agents de change lillois, *la volonté des autorités politiques nordistes de jouer le jeu du marché en se servant d'une institution qui n'a plus à faire ses preuves.* »

Mais c'est surtout sur le marché des actions que la Bourse de Lille affirme son dynamisme. Ce marché a représenté en 1984 25 % du volume global des transactions. C'est beaucoup, nettement supérieur en tout cas à la moyenne, puisque cette proportion n'est que de 11 % à Lyon et seulement de 8 % à Bordeaux.

Autre particularité intéressante de la Bourse de Lille : l'importance de son second marché, qui représente près de la moitié du marché des actions et plus de 11 % du total des transactions. A titre de comparaison, ce second marché représente 5,8 % de l'ensemble des transactions à Lyon, 3,9 % à Marseille, 3,8 % à Nancy, 2,3 % à Nantes et 0,1 % à Bordeaux.

C'est d'ailleurs sur ce second marché que se trouvent deux « locomotives » de la place de Lille : le groupe Hervillier de Tourcoing, qui commercialise notamment Les laines Berger du Nord et la société Le Bourget, spécialisée dans la production et la commercialisation de bas, collants et sous-vêtements.

Capitaux étrangers

Introduit en juin 1984, Hervillier a vu ses titres doubler en six mois, passant de 600 francs au départ à 1 250 francs à la fin décembre 1984. Même si cette valeur connaît, depuis le début de cette année, un tassement bien normal après une telle progression, elle continue de susciter l'intérêt chez les investisseurs : plus de soixante-douze mille titres se sont échangés de janvier à mai 1985 pour un volume de plus de 84 millions de francs. Hervillier s'affirme d'ailleurs le numéro un du second marché sur les places de province, depuis l'inscription des skis Salomon à la cote officielle à Lyon. Et le groupe Tourquennois se place dans les quinze premières des quatre-vingts sociétés inscrites au second marché en France.

Trois autres sociétés sont entrées au second marché lillois : Reydel Industries (transformation de matières plastiques — notamment pour l'équipement des véhicules automobiles), la banque de Picardie et Foucray SA (papiers peints). On trouve également une autre «locomotive» sur la place de Lille : Dubois Investissements (Castorama), inscrite au hors-cote avec plus d'un millier de titres échangés chaque jour sur les cinq premiers mois de l'année, pour un volume global dépassant 40 millions de francs. Ces valeurs-phares ont attiré les regards des investisseurs extérieurs à la région.

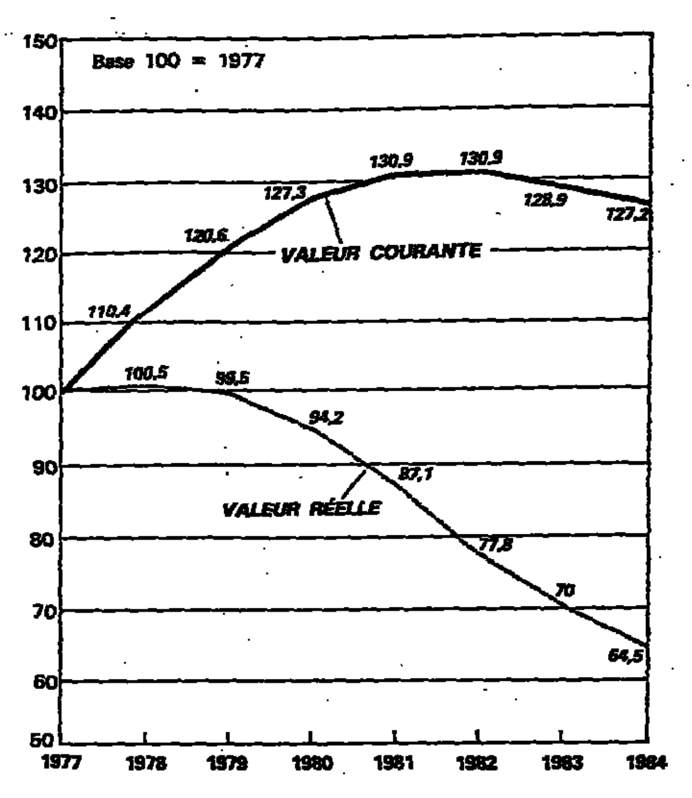
Lille dépasse ainsi la dimension des places régionales pour intéresser des capitaux parisiens mais également étrangers, britanniques notamment. Ce dynamisme rejaillit sur l'ensemble de l'activité de la Bourse. Deux sociétés sont désormais cotés au marché à règlement mensuel (la SIMNOR-Immobilier et tout récemment la Société de développement régional du Nord-Pas-de-Calais), tandis que des valeurs jusque-là en sommeil ou en perte de vitesse se redressent sérieusement. C'est le cas des Fonderies franco-belges (progression de 135 % sur les cinq premiers mois de 1985), de sociétés de matériel ferroviaire, secteur pourtant en pleine restructuration, comme Fauvet-Girel (+ 95 % en cinq mois) ou les Ateliers de construction du nord de la France, les ANF (+ 129 %).

A noter encore l'activité enregistrée sur des valeurs comme Conté (crayons de couleur) ou Le Blan (textile).

Un chiffre d'affaires résume à lui seul ce regain d'activité de la Bourse des valeurs de Lille : l'indice de progression des cours (cote officielle uniquement) qui a progressé de 16,8 % en 1984 et de... 30 % au cours du premier semestre 1985.

JEAN-RENÉ LORE.

La forte chute des prix des terres agricoles



IL y a des prix qui baissent : ceux des terres agricoles. Largement descendante depuis 1978, la courbe des prix en valeur réelle (l'inflation étant mesurée par l'indice des prix du produit intérieur brut) va-t-elle être rejointe par celle des prix en valeur courante ? En francs de tous les jours, la baisse est amorcée depuis 1982. Selon le service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture, le prix moyen de l'hectare (des terres d'au moins un hectare libre à la vente) a été en 1984 de 20 750 F (22 400 F pour les labours et 18 250 F pour les prairies) soit une baisse de 1,3 % sur 1983. En valeur réelle, cette baisse atteint 7,8 % ; par rapport à 1978, elle dépasse 40 %. Les causes de cette diminution du prix du foncier agricole sont multiples : la dégradation du revenu agricole, alors que les paysans sont les principaux acheteurs de terre ; l'abandon progressif des propriétaires non exploitants du fait de la faiblesse des revenus fonciers, comme l'a souligné une étude récente du CERC ; la mise en place des limitations (quotas) de production qui ne favorise pas les agrandissements ; une offre de terres plus importante du fait du vieillissement de la population agricole ; les difficultés d'accès au crédit enfin.

Par régions, cinq ont des prix qui augmentent : Corse (18 %, mais elle partait de très bas), Champagne-Ardenne et Picardie (+ 2 %), Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon (+ 1 %). Les prix sont stables dans cinq autres : Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Auvergne, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les baisses les plus fortes se rencontrent dans les Pays de Loire (— 7 %), en Basse-Normandie (— 7 %) et en Haute-Normandie (— 5 %).

Mobiliser l'épargne de proximité

(Suite de la page 17.)

D'autant qu'il faut compter plusieurs mois, voire deux ou trois ans, pour préparer psychologiquement et financièrement une entreprise à effectuer le grand saut. Un long délai pendant lequel banquiers et agents de change devront quelquefois lutter contre les visées des concurrents venus chasser sur leurs terres (les zones de compétence des Bourses de valeurs n'impliquent pas des frontières étanches, quand il ne leur faudra pas, la rage au ventre, laisser s'échapper telle valeur régionale attirée par les lueurs de la Ville-Lumière, au lieu de continuer à « *vioure al païs* »... et de se faire coter sur place. On l'a bien vu à Bordeaux, autre place maritime assoupie pendant de trop longues années et qui n'a, elle aussi, compté jusqu'à présent qu'une seule admission au second marché — la firme textile Olivier Guille. Après avoir été contrainte de laisser filer vers la capitale la liqueur Marie Brizard, laquelle n'a fait qu'emboîter le pas à la firme toulousaine Rouleau-Guichard...

Heureusement, à la différence de Paris qui gagne sa vie sur les courtages, la province consacre à la gestion de patrimoine les deux tiers de son activité. « *Grâce à cette attitude de conseil au service d'une clientèle privée avide de rentabiliser ses placements et, parallèlement, à un important effort entrepris pour former — et embaucher — des actuaires spécialisés sur le marché obligataire, les effectifs des charges bordelaises (elles sont au nombre de quatre, comme à Nancy et Marseille, d'ailleurs) sont passés de trente-cinq à quarante-cinq personnes en moins de deux ans* », souligne M. Régis Vauvarin, de la charge Lostie de Kerhor.

A Nantes, dernière ville-étape de ce périple côtier, on continue à panser les blessures des chantiers navals en panne de commandes. Mais il faut déjà songer à l'avenir, et la Bourse de cette région, fière de son palmarès 1984 (elle a figuré au deuxième rang des places de province, derrière Lyon), affiche avec satisfaction la carte de visite des quatre entreprises ayant réussi leur examen d'entrée : les éditions Quo Vadis, la firme Textile Albert, la Manufacture d'armes et cycles de Châtellerault et, tout récemment, la Brioche Pasquier. « *Et il y en aura d'autres* », affirme M. Claude Delaunay, à la tête de la principale charge d'agents de change de l'agglomération. « *Nous ouvrons des comptes tous les jours,* assure-t-il, *et nos effectifs (vingt-deux personnes) ont doublé en un an, au rythme de la progression de notre chiffre d'affaires.* »

Ce qui ne l'empêche pas de déplorer, lui aussi, la cotation à Paris d'entreprises régionales (les Chantiers Beneteau, la Robinetterie Legris, le producteur de viande Guyomarc'h) qui pourrait donner l'impression que la capitale continue « *à aspirer* » les forces vives — et l'épargne — de la région. « *En fait, pas du tout*, rétorque un spécialiste. *Quand on achète de l'action Martell à la Bourse de Paris, c'est bien le cognac de notre région qui en profitera tôt ou tard et c'est dans tout le Grand Sud-Ouest qu'on investit...* »

Est-ce à dire que l'on s'achemine, enfin, à des degrés divers selon les villes concernées, vers ces fameuses « *places financières de proximité* » chères à M. Jacques Delors et, avec lui, à quelques chauds partisans de « *l'argent utile* » ? Quelques expériences différentes, réalisées sur le terrain, même marginales, « *ont démontré l'existence d'un type nouveau d'épargne* », affirme, à juste titre, M. Raphaël Doueb, dans un ouvrage collectif qui vient d'être publié, en partie sur ce thème (2). Pour cet auteur d'un rapport sur le financement du développement local destiné à Matignon, ancien conseiller de M. Jean Gatel au secrétariat d'État à l'économie sociale, il ne fait pas de doute qu'en faisant appel « *à d'autres motivations* » qui ne sont plus uniquement financières « *cette épargne de proximité, de convivialité ou de sympathie (selon que la prédominance est mise sur l'aspect territorial, la qualité des rapports humains et sociaux), qui, de plus, n'empiète pas sur l'épargne traditionnelle* », contribue, en fait, à « *mobiliser une épargne dormante* ».

SERGE MARTI.

(2) *Les Epargnes de demain,* par Raphaël Doueb, Bruno Pierron, Christian Caye. Editions Syros, collection « Ten », 215 pages, 59 francs.

La chronique de Paul Fabra

Désinflation et pétrole

IL y a moins de cinq ans, à Wall Street, les agents d'une firme d'investissements offraient, sur un ton quasi confidentiel, à des clients triés sur le volet – ceux auxquels on veut tout particulièrement du bien – un placement à la fois sûr et prometteur, deux qualités qui vont rarement ensemble.

Il s'agissait d'un emprunt mexicain libellé comme il se doit en pesos et indexé sur le prix du pétrole. Ce prix venait alors d'être porté en l'espace de quelques mois de 13 dollars à 34 dollars le baril par la volonté de l'OPEP, qui faisait la loi sur le marché et dont les décisions profitaient à tous les pays producteurs, y compris ceux, tel le Mexique, qui n'adhéraient pas à cette organisation.

Pas un seul expert travaillant pour une société privée ou pour une grande institution internationale (FMI, OCDE, etc.) ne doutait à cette époque que cette hausse qu'on avait qualifiée de « second choc pétrolier » ne s'inscrivait dans un irrésistible mouvement de revalorisation. Les plus prudents d'entre eux « prévoyaient » que, dans le meilleur des cas, le prix de l'or noir s'élèverait progressivement, en dollars « constants », jusqu'à 40 dollars d'ici à la fin de 1990. Leurs prévisions n'étaient pas anodines. C'est en se fiant à elles que les industries impliquées dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ont à l'époque fixé leurs programmes d'investissements et que les financiers, sur toutes les places boursières du monde, conseillaient les épargnants.

Les plus confiants et aussi les plus *intéressés* dans *la* poursuite du jeu étaient les banques. C'était, parmi elles, à qui consentirait le plus de crédits à tout ce qui, de près ou de loin, était lié à la production du pétrole. Le risque leur paraissait inexistant, les gains étaient énormes.

Ces créances mirifiques gagées sur le produit naguère considéré comme la richesse par excellence pèsent aujourd'hui lourdement sur maints bilans bancaires, notamment aux Etats-Unis et au Canada où les industries pétrolières nationales sont importantes. Plus d'un banquier a suivi avec anxiété la réunion ministérielle que l'OPEP vient de tenir à Vienne, redoutant que la débandade du cartel affaibli – sa part de marché a été ramenée de 53 % à 30 % depuis 1981 et sa production a pendant cette période diminué de 45 % – ne précipite la baisse des prix. Beaucoup d'investissements, dont le remboursement est péniblement en cours, cesseraient dans ce cas d'être rentables. Une nouvelle vague de faillites mettrait à son tour en difficulté les établissements prêteurs selon un processus hélas devenu familier (il n'y a pas longtemps qu'on disait que la déflation n'existait plus !).

Ce n'est pas uniquement au prestige sans pareil dont jouissait le pétrole que l'emprunt auquel il a été fait illusion devait son attrait. Le peso mexicain était aussi une monnaie fort appréciée pour sa stabilité, qui contrastait avec la faiblesse traditionnelle de presque toutes les autres devises latino-américaines (à l'exception du bolivar vénézuélien) et pour son pouvoir d'achat. La politique du président José Lopez Portillo (auquel a succédé Miguel de La Madrid) était de maintenir le cours du peso à un niveau *élevé* afin de mieux combattre les pressions inflationnistes que ses largesses budgétaires ne manquaient pas de susciter.

COMME il n'existait pas de contrôle des changes, les Mexicains, sans doute parce qu'ils ne lisaient que distraitement la presse internationale, qui continuait à vanter le boom impressionnant de l'économie de leur pays, exportaient leurs capitaux à l'étranger : une hémorragie restée longtemps invisible parce qu'elle était contrebalancée par les emprunts incessants auprès des banques internationales. *« La seule chose qui était bon marché chez nous, c'était le dollar* (au taux de 12 pesos pour un dollar), *c'était donc le dollar qui était acheté »,* devait dire un peu plus tard un grand et jeune fonctionnaire de l'administration mexicaine, Angel Gurria, ancien élève de l'université de Louvain, devenu, après août 1982 (date du moratoire mexicain), avec le ministre des finances, Jesus Silva Herzog, le principal négociateur de rééchelonnement de la dette. Depuis lors, la monnaie mexicaine s'est dévalorisée à vive allure et le cours du dollar s'établit aujourd'hui à 247 pesos. Mais une toute petite fraction des 35 milliards de dollars qui ont quitté le pays entre 1979 et 1982 sont revenus.

C'est donc sur une double erreur d'appréciation qu'était fondé l'attrait des titres mexicains. Rétrospectivement, le Fonds monétaire a reconnu qu'il s'était lourdement trompé en recommandant aux pays latino-américains qui paraissaient en bonne voie d'industrialisation (comme le Mexique, le Chili, l'Argentine) de surévaluer leurs monnaies. Il commet aujourd'hui l'erreur inverse, qui consiste à encourager la sous-évaluation ; mais n'entrons pas ici dans cette discussion.

DE nouvelles illusions risquent de naître si, placés comme on l'est aujourd'hui devant la perspective d'un nouvel affaiblissement, peut-être rapide et de grande ampleur, du prix du pétrole, on essaie d'en mesurer les conséquences en reprenant, en quelque sorte à l'envers, les arguments utilisés – avec une insistance suspecte – pour expliquer les effets de la hausse. C'est ainsi que l'hebdomadaire britannique *The Economist*, en prenant quelques précautions il est vrai, croit pouvoir annoncer – *Business Week* s'est déjà livré à ce genre d'exercice – qu'une baisse du prix du pétrole devrait provoquer une baisse de l'inflation (1 % de baisse des prix pour une diminution de 20 % du coût du pétrole selon nos augures), une détente sur les taux d'intérêt et, par-dessus le marché, une accélération de la croissance dans les pays importateurs.

Il serait probablement plus juste de soutenir que ce sont les puissantes forces déflationnistes qui s'exercent sur l'économie mondiale qui poussent les cours des hydrocarbures, comme des autres matières premières, à la baisse, de même que le premier et le deuxième choc pétrolier ont été des effets, et non pas des causes de l'inflation. Vaine querelle, dira-t-on, qui rappelle les discussions sur l'œuf et la poule. Cependant les fautes de diagnostic, dont découlent les thérapeutiques inappropriées, viennent très souvent d'un renversement injustifié de la chaîne causale.

Si la crise de l'endettement des pays en voie de développement (dont beaucoup ont cessé de se développer) a pris l'ampleur et revêt la gravité que l'on sait, cela tient en bonne partie à l'analyse superficielle qui a été faite, dans les plus hautes instances, des phénomènes qualifiés de « chocs pétroliers ». Tout se passe comme si ces derniers avaient été isolés de leur contexte. On a voulu *oublier que le premier (celui de 1973)* aussi bien que le second (celui de 1979) avaient été précédés d'une chute du dollar qui avait amené les banques centrales d'Allemagne, de France, d'Angleterre, du Japon, de Suisse, de Belgique, des Pays-Bas, d'Espagne, etc., à en racheter de grosses quantités sur le marché, faute de quoi la dégringolade aurait été encore plus forte. Ces achats de dollars avaient obligé les instituts d'émission en question à mettre en circulation d'énormes quantités de leurs monnaies respectives. Bref, chacun des deux chocs en question a été préparé par l'inflation et une formidable augmentation des ressources bancaires qui ne demandaient qu'à s'employer.

UNE chose est en effet constamment oubliée dans les rapports officiels, et notamment ceux qui émanent du Fonds monétaire : c'est qu'un fournisseur ne peut impunément tripler ou quadrupler son prix de vente qu'à la condition d'être assuré que ses clients trouveront l'argent pour le payer. Faute de quoi, il doit vite rabattre ses prétentions. Autrement dit, c'est la permissivité du système financier international qui a fourni au double coup de force de l'OPEP les moyens pour réussir. Selon le schéma popularisé par les experts du FMI, la hausse brutale du prix du pétrole accroissait dans la même proportion les recettes des pays producteurs, et comme ceux-ci ne pouvaient dans un laps de temps aussi court augmenter leurs importations à due concurrence, il en résultait l'accumulation à leur profit d'énormes excédents financiers. Ces surplus furent déposés auprès des banques commerciales d'Amérique du Nord, d'Europe, du Japon et de quelques centres « off-shore ». Celles-ci ont alors entrepris de les prêter aux pays importateurs, dont les déficits ont ainsi pu être financés pour le plus grand bien de l'économie internationale. Cette opération dénommée de « recyclage » a valu aux banques qui en ont extraordinairement profité les louanges publiques du FMI jusqu'en 1981.

La théorie du recyclage reposait sur une contre-vérité qu'on retrouve dans maints raisonnements économiques : l'idée qu'une balance des paiements est rigide. Il peut se passer pourtant à l'échelle d'un pays tout entier, et encore plus rapidement, ce qui se passe à l'échelle d'un ménage ou d'une entreprise. Si le coût d'un produit indispensable vient à fortement augmenter, on commence par en limiter l'usage au strict nécessaire (programme dit de « conservation » de l'énergie), et, si cela prend du temps, on essaye par tous les moyens d'accroître les recettes. Deux pays aussi différents que l'Allemagne fédérale et Taiwan (dont le niveau de vie a été multiplié par trois depuis 1970) sont parvenus à la faveur d'un rigoureux programme de réajustement à rééquilibrer leurs ba*lances des paiements respectives dès* la première année qui a suivi le premier choc pétrolier. Si la RFA s'en est beaucoup moins bien sortie après le second, c'est que, entre-temps, l'état de ses finances publiques s'était beaucoup détérioré et que, en 1978, au sommet de Bonn, Helmut Schmidt s'était laissé imposer de l'extérieur une politique de relance des plus intempestives.

Dans un exposé récent, fait en privé, l'actuel directeur général du Fonds monétaire, Jacques de Larosière, devait dire que, pour s'endetter, il faut être deux. On ne saurait mieux exprimer cette vérité qu'il n'y a *pas de fatalité du déficit, et encore* moins de permanence structurelle du déficit. Plus de prêteur, disparue l'encre rouge.

Le niveau élevé du dollar n'est pas étranger à la faiblesse des cours des matières premières, dont le pétrole est un cas particulier. Les pays débiteurs, parmi lesquels on compte beaucoup de pays producteurs d'hydrocarbures, doivent vendre coûte que coûte leurs productions respectives pour se procurer les liquidités dont ils ont besoin. Il ne faut pas confondre ce phénomène typiquement déflationniste avec une stabilisation véritable des prix, même s'il favorise les *politiques* de « *désinflation* » en cours dans de nombreux pays.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

PIERRE de CALAN
Inacceptable chômage.
Préface de Michel Albert.

Inacceptable ! Cet adjectif a paradoxalement un caractère novateur, sinon révolutionnaire, tant le fléau chômage est, sinon accepté, du moins préféré aux remèdes efficaces, fatalement désagréables, de quelque façon.

Cette acceptabilité, cette tolérance, sont, fait observer le préfacier, devenues le fait de la droite modérée. Est toutefois oubliée, dans l'évocation des pays sans chômage, la Suisse, selon une sorte de rite. Si, dans la partie historique, nous relevons sans surprise un jugement favorable (il ne s'agit bien sûr que de chômage) tant sur le rôle de Hitler que sur l'effet du New Deal, c'est que, dans les deux cas, la rumeur bien dirigée s'est cristallisée en histoire. Plus significative eût été l'explication du plein emploi en France, en 1929.

Quant au rôle défavorable attribué, de façon plus classique encore, au nombre de personnes « à caser », il dérive non seulement d'un arithmétisme sommaire, mais du bien regrettable globalisme de Keynes, obstacle fondamental à toute solution efficace. Est bien rappelée toutefois la distinction classique, élémentaire, entre chômage structurel et frictionnel.

Pénétration et courage : est bien mise en lumière l'action favorable (à l'échelle macroéconomique, bien entendu) et si mal connue, du progrès technique sur le nombre des emplois. Dans les deux cas, cependant, il faudrait aller plus loin et plus profond.

Heureuse aubaine : nous avons la chance, si rare, de trouver le mot et la notion de besoin ; des précisions auraient été, cependant, d'autant plus fécondes que (l'auteur ne semble que partiellement d'accord, là-dessus) ces besoins ne sont satisfaits dans aucune classe de la société, ni dans aucun service public.

Tout s'inscrit bien ici dans la ligne d'efficacité, mais un modèle eût été bien utile pour juger le rôle, si mal connu, de la réduction de la durée du travail, arithmétisme encore, et des plus dangereux. D'ailleurs, selon un phénomène bien classique, la notion de goulot ou même simplement de réponse de l'offre est, même à l'INSEE, sinon oubliée, du moins sous-estimée.

Fort bien venues les cinq prescriptions énoncées pour prévenir le chômage. Critiquer ou changer un régime ou un moteur est toujours possible, mais, dans les deux cas, on ne peut commander à un mécanisme qu'en lui obéissant, ou du moins qu'en tenant compte de ses qualités et de ses aptitudes.

Venant d'un homme éminent, du monde de l'entreprise, membre de l'Institut imprégné d'un souci social, cet ouvrage mérite une large diffusion parmi les spécialistes, comme parmi les profanes.

★ Dunod, Paris 1985, 22 cm, 224 pages, 74 F.

GEORGE GILDER
L'Esprit d'entreprise.

Alors que, dans son fameux *Richesse et pauvreté*, paru peu après la première élection de R. Reagan et largement diffusé par la Maison Blanche, l'auteur abordait largement le problème social, il concentre ici son attention sur les mérites de l'esprit d'entreprise. Nombreux sont les exemples spectaculaires donnés à l'appui (bien loin des vertus de A. Boucicaut ou des ramasseurs d'épingles) particulièrement celui de Wayne, le jeune aux pieds plats, glorieux « chasseurs de créneaux » ou encore celui de l'entreprise qui avait multiplié sa productivité par... 1 million.

Dans l'impossibilité de se limiter à vanter les vertus du « pur sang de l'esprit d'entreprise » et à accabler le diplômé ès anti-entreprises, il faut bien en venir au régime économique et ouvrir les hostilités contre l'Etat, pavé comme l'enfer de si bonnes intentions et, en particulier contre les protections fiscales. La critique des taux élevés est loin d'être inédite, mais il est précisé, aussi, qu'ils engendrent « un climat d'affolement et de cynisme », aux dépens même des individus. En surcroît d'infortune, l'évasion fiscale exige beaucoup de mal.

De même que Knock, si mal compris, visait le triomphe, non des médecins, mais de la médecine, l'auteur en vient non, certes, à oublier le profit, mais à exalter une sorte de religion de l'entreprise.

« Si vous donnez votre chemise, vous n'avez plus de chemise, mais si vous donnez une idée, vous êtes deux à avoir l'idée. » Encore faut-il qu'elle soit bonne et, en particulier, favorable à une large diffusion de chemises.

Plus de règles, de conseils, ici, que des chiffres ; il est cependant précisé que l'impôt optimal (sur le revenu sans doute) ne doit pas dépasser 25 à 30 %. R. Reagan va d'ailleurs aujourd'hui dans cette direction, sans espoir, semble-t-il, d'attendre cet objectif.

Les économistes libéraux ne sont guère épargnés (ne parlons pas de Galbraith), leurs illusions se trouvent déjà, est-il dit, chez Adam Smith. En revanche, les éloges ne sont pas ménagés au Japonais Ikeda, initiateur d'une politique de l'offre, bien antérieure à Laffer.

★ Fayard, Paris, 1985, 23,5 cm, 390 pages, 95 F.

XAVIER RICHET
Le Modèle hongrois.
Marché et plan en économie socialiste.

De plus en plus détourné de son sens primitif, le terme modèle désigne ici un système économique, sans jugement de valeur *a priori*. Cette économie est, sinon la plus efficace, du moins la plus digne d'intérêt parmi les économies planifiées, du fait du recours plus large au hasard, disons au marché. Expérience.

A l'origine, un projet de rapport au Commissariat du plan. La recherche a été conduite dans le cadre du Centre d'économie des pays socialistes et a trouvé, sur place, un accueil très favorable.

Un rappel historique de la planification, depuis 1950, est suivi de la description du réseau, de lois et de règlements. Si le fond est bien exploré, en revanche, la forme laisse quelque peu à désirer. Aucun effort de clarté, ni même d'expression, insuffisance de tableaux et de diagrammes.

Cette économie souffre d'un manque de main-d'œuvre, mais dispose d'importantes *« réserves de productivité »*. En tout état de cause, est-il précisé, *« c'est la subvention qui crée la crédibilité ».*

Comme en toute économie planifiée, le rôle des prix, particulièrement subtil, est loin d'avoir livré tous ses secrets.

La seconde économie, comprend les diverses activités hors plan, parmi lesquelles la « noire », encore que, comme la vertu, la clandestinité a ses degrés. Bien en vue ici, le rôle du logement (location et construction), mais sans doute, vaut-il mieux, pour le lecteur curieux, se reporter au fameux : « Faites-le vous-même ! »

Quelques chiffres significatifs, cependant, sur la durée du travail chez les « *inactifs* » : quatre heures et *demie par jour en moyenne, chez les retraités, comme* chez les femmes sans profession, trois heures supplémentaires chez les travailleurs du secteur d'Etat.

★ Presses Universitaires de Lyon, 1985, 24 cm, 297 pages, 110 F.

ANDRÉ GUESLIN
Le Crédit agricole

Une immense question, bien imparfaitement connue, non seulement du fait des insuffisances qualitatives de l'information économique (de même qu'on ne prête qu'aux riches, on n'informe que les initiés), mais en raison des mouvements, en sens contraire, observés dans le secteur agricole : de plus en plus de produits, de moins en moins d'hommes, retard socio-politico traditionnel, en voie, semble-t-il, de résorption.

Le *maître-assistant de Nancy nous propose un* agréable voyage dans le temps et dans l'espace ; l'historique nous reporte au temps « héroïque » de Méline : *« La Terre ne donne qu'à ceux qui lui prêtent »,* mais combien reste-t-il de Français à se souvenir des affres du cultivateur endetté d'avant 1914, proie des usuriers ?

Office public en 1920, la Caisse nationale de crédit agricole est devenue établissement public, en 1978. Entre-temps, quelques jalons sur la route, notamment en 1936, l'Office national du blé, qui deviendra l'ONIC.

Comme tant de cultivateurs, le Crédit agricole est, lui aussi, sorti de son village, pour gagner la ville et même l'étranger, s'attirant du coup, des reproches, tant de la Cour des comptes que de milieux bancaires, moins favorisés fiscalement. Le terme *cannibalisme* a même été prononcé.

Laissant de côté le domaine corporatif et politique, nous voyons l'extension se poursuivre, en dépit du choc en retour du prix de la terre, en francs constants, depuis 1979. Près d'un chèque sur trois en France serait le fait du Crédit agricole, alors que les cultivateurs ne représentent que 7 à 8 % de la population active.

La sortie hors du village ayant été suivie d'une échappée dans le reste du monde, des succursales ont été ouvertes à Chicago, puis à New-York, Londres, Milan. L'oscar AAA a été attribué par l'agence américaine Standar and Powers. Des comparaisons, certes hardies, ont été faites, par certains, au Suez, échappé lui aussi de son berceau.

Bien au fait, surtout sur le plan juridique, l'ouvrage eût gagné à quelques larges vues économiques, par exemple, sur les gains réalisés, en valeur réelle, par les cultivateurs pendant la période où le taux d'intérêt des prêts était largement inférieur à la hausse des prix agricoles ou non.

Une bonne réussite de plus, pour cette intéressante collection.

★ Editions la Découverte. Collection « Repères », Paris 1985, 18 cm, 124 p., 31 F.

DENIS CLAIR LAMBERT
Lexique d'économie et de santé

*Jadis presque limitée au secteur familial et aux ins*titutions d'assistance, l'économie de la santé est devenue un secteur national important, en même temps qu'une branche de la science économique. Celle-ci est précisément enseignée à Lyon, pa· l'auteur.

Sa qualité d'économiste se retrouve, d'ailleurs, dans le choix des mots et leur définition, d'où quelques déviations. C'est ainsi que nous trouvons des expressions, peu courantes en médecine, telles que *l'efficacité marginale du capital* ou la *matrice de Léontief*. Par contre, de sérieuses lacunes s'observent dans l'autre domaine ; c'est ainsi que ne figurent pas dans la liste les mots *gériatre, gériatrie, gérontologie, retraites*, non plus que *espérance de vie, taux de reproduction, létalité, quotient de mortalité*, etc.

C'est toujours un problème, pour le lexicographe, de savoir s'il doit corriger les abus ou imperfections de langage ou bien s'il leur donne une sorte de consécration officielle. Non seulement c'est la seconde solution qui est ici le plus souvent choisie (*indicateur* au lieu de *indice, interruption de grossesse*, alors qu'il s'agit d'un *arrêt*, etc.) Quant à *forfait médicalement coûteux* (sic) il nous paraît relever de la langue anglaise plus que des formes françaises.

Du reste, l'influence américaine se constate, non seulement à la traduction de tous les mots en anglais, mais à des insertions directes inattendues, telles que HMC : *Healt Maintenant Centers* ou encore *medicare, medicaid*, législation propre aux Etats-Unis.

Rendant hommage à ce travail important, peut-être rédigé assez rapidement, nous souhaitons qu'une nouvelle édition tienne compte des nombreuses lacunes ou incorrections.

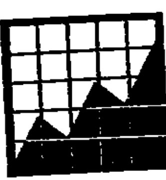
★ Economica, Paris 1985, 24 cm, 125 p., 65 F.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

	Le mm/col*	Le mm/TC
ANNONCES ENCADRÉES	59,00	69,97
OFFRES D'EMPLOIS	17,00	20,16
DEMANDES D'EMPLOI	45,00	53,37
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA		

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur des ventes / France d'un quotidien national

260 000+

Rattaché au Directeur de la Diffusion, et en collaboration étroite avec le marketing la rédaction et l'imprimerie, nous vous confierons le management du réseau national de nos ventes.
Homme d'organisation et de prévision, vous définirez les objectifs et assurerez le réglage des ventes.
Homme d'animation, vous formerez, stimulerez et contrôlerez l'action des commerciaux sur le terrain.
Hommes de promotion, vous susciterez et animerez les actions promotionnelles et exploiterez sur le terrain les événements rédactionnels.
Homme de gestion, vous élaborerez les budgets, les gèrerez et les contrôlerez.
Pour ce poste basé à Paris, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la diffusion d'un quotidien et de l'animation des hommes. De formation commerciale ou de gestion (BAC + 2 ou 3), le talent de l'animation commerciale, le sens de l'organisation, une grande disponibilité et l'esprit d'équipe, autant d'atouts que nous exigerons.
Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 714/1 M,. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Pour un professionnel de la vente de produits métallurgiques ...

La société est spécialisée dans la fabrication de produits 1/2 finis non ferreux, destinés à des secteurs d'activités très diversifiés. D'origine allemande, c'est l'une de plus importantes et des plus réputées sur son marché : son CA est de plus de 500 millions de francs, avec plus de 1 000 collaborateurs.
Dans le cadre de son expansion, elle souhaite développer la structure existante en FRANCE, et lui donner une plus grande autonomie. Pour cette raison, elle recherche son

GERANT DE FILIALE/FRANCE

350 000 +

Il aura pour mission principale de développer les ventes sur un marché très réceptif à la qualité des produits présentés par la société. Il prendra la responsabilité de la petite équipe actuelle, déterminera et mettra en place les actions de Marketing et de vente nécessaires, sera responsable de ses objectifs et de leur réalisation.
Cette proposition s'adresse à un négociateur de haut niveau, de formation supérieure (ingénieur ou grande école commerciale), ayant une bonne expérience de la commercialisation de produits métallurgiques, dans une société importante.
Il a évidemment une bonne pratique de la langue allemande, et sera basé à PARIS.
Merci d'écrire sous réf. 5072 avec CV, photo et salaire actuel, aux consultants de CINOREN, qui garantissent la confidentialité des candidatures.

cinoren 69 rue La Fayette 75009 Paris

SOURCES

Contact-téléphone (1) 261 82 81

Au sein d'un groupe solide (2.300 personnes - C.A. 1,1 milliard)

PATRON DE P.M.E.

(100 personnes - C.A. 60 millions) sur 7 départements de Paris à Poitiers et de Tours à Bourges.

C'est à un véritable chef d'entreprise que nous voulons confier ce centre de profit performant.
Pour mieux servir nos clients et responsabiliser nos hommes, nous poursuivons la décentralisation de nos structures.
Vos collaborateurs directs : responsables de commerce, de travaux et de gestion, sont de bons professionnels. Vous définirez avec eux les objectifs de votre exploitation.
Capable d'une forte autonomie et de vous imposer dans un milieu professionnel exigeant, vous êtes un meneur d'hommes qui savez animer et communiquer.
Si une personnalité forte est déterminante pour réussir dans ce poste, une formation supérieure (commerce, gestion ou ingénieur) et une expérience de direction d'un centre de profit sont indispensables.
Voiture de fonction et salaire élevé pour candidat de qualité.
Pour information complementaire, appelez "Contact-téléphone" au (1) 261.82.81 de 8 h 30 à 18 h 30 jusqu'au vendredi 12 et de 10 h à 13 h le samedi 13, ou adressez votre dossier (lettre, C.V., photo et prétentions) à Isabelle Le Garsmeur qui traitera très confidentiellement votre candidature - Groupe BRUNO PETIT - B.P. 33 - 92190 MEUDON. Si vous êtes ou partez en vacances, faites-le nous savoir, nous en tiendrons compte pour notre entretien éventuel.

GROUPE **Bruno-Petit**

Organisation et Publicité

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

[illegible]

Chargé (e) de l'animation et de la coordination d'une équipe d'une vingtaine de personnes, le (la) titulaire du poste aura, notamment, à superviser :
– l'ensemble de la production comptable et budgétaire selon les règles et procédures établies en matière de prévisions et de réalisations de ces budgets) :
– l'ensemble de la production comptable et budgétaire ; information et assistance auprès des différentes Directions (mise en forme et suivi des budgets ; information et assistance auprès des différentes Directions
– la gestion de la trésorerie et les mesures capables d'optimiser son rendement financier ;
– le suivi des questions juridiques, en particulier la conclusion des contrats, ce qui implique une réelle compétence en matière de droit administratif.

[illegible]

La diversité et la complexité du poste exigent des compétences techniques prouvées mais, également, une grande capacité d'analyse et d'ouverture aux problèmes posés ainsi qu'une solide culture économique générale. Des qualités d'animation et d'encadrement d'une équipe compétente sont nécessaires.
La formation initiale pourrait être du type Ecole Supérieure de Commerce confortée par un D.E.C.S.
En outre, une expérience similaire à celle du poste proposé, d'environ dix ans, sera un complément apprécié.
POSTE BASÉ À LYON.
Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions, sous référence 28338 M, à HAVAS-CONTACT, 11, rue du Président-Carnot, 69002 LYON, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Directeurs commerciaux tournez la page, entrez dans la presse

370 000+

Vous n'y avez jamais pensé. Mais à bien y réfléchir, un journal c'est un produit grand public, à consommation répétitive, distribué dans des milliers de points de vente, vendu par correspondance. En plus, un journal, ce n'est jamais le même produit, il a un contenu informatif et culturel, il influence l'opinion, il irrigue la vie civique et politique du pays, c'est un produit passionnant car à la fois quotidien et unique. Rattaché à la Direction Générale, vous participerez à la politique commerciale, en liaison étroite avec la Direction du Marketing, vous coordonnerez et stimulerez les ventes France et Etranger ainsi que les abonnements. Gestionnaire, vous définirez et contrôlerez les objectifs de vente et grâce à l'outil informatique, optimiserez la diffusion. Animateur vous dirigerez l'action d'une trentaine de collaborateurs.
Pour ce poste, basé à Paris, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la Direction Commerciale, possédant une expérience réussie d'une dizaine d'années dans la vente de produit ou service grand public et l'animation d'équipes opérationnelles. De formation commerciale supérieure, nous leur demanderons de nous convaincre de leur talent de leader et d'homme de développement. Et si en plus vous connaissez la presse et sa diffusion, venez tournez la page avec nous.
Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 713/1 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

ORLEANS

directeur d'usine améliorez qualité et productivité !

Nous sommes leader en France dans notre secteur d'activité et avons plusieurs centres de production.
Agé de plus de 30 ans vous avez une formation d'ingénieur et une solide expérience du milieu de la Production.
Prenez la direction d'une de nos usines (70 personnes) qui est déjà bien équipée (commande numérique, laser, CFAO...) et produit en petites séries et à l'unité.
Vous dépendrez directement du P.D.G. et serez responsable d'améliorer la rentabilité et la qualité dans votre unité.
Si vous désirez rejoindre notre équipe adressez votre dossier de candidature, sous réf. 759.21 à notre Conseil

ONOMA 26 rue de Berri - 75008 Paris

Recherchons

DIRECTEUR

Pour magasin haute joaillerie avec succursale à l'étranger. Très sérieuses références exigées.

C.V. manuscrit et prétentions à RÉGIE PRESSE sous n° 309.611 M 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINÉE

Consortium international exploitant une des plus grandes mines en carrière du monde : 200 expatriés, 3.500 nationaux, recherche pour son Centre de KAMSAR

L'INGÉNIEUR RESPONSABLE DU PLANNING

(réf. HA 5)

Sous l'autorité de l'Ingénieur en Chef des services d'entretien, il assumera la coordination et la planification de l'ensemble des travaux usine et mine. Ingénieur électro-mécanicien confirmé, le candidat devra avoir dirigé des services pluridisciplinaires d'ingénierie et d'entretien dans l'industrie lourde ou minière. Il aura en outre l'expérience informatique des plannings. La pratique de l'anglais est indispensable.

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

(réf. HA 6)

Rattaché au Chef du Service du département, il sera responsable des ateliers chaudronnerie, tuyauterie, ajustage et machines-outils. Il animera une équipe d'une soixantaine de personnes. Ingénieur diplômé, il possédera une solide expérience de l'exploitation des machines et matériels précités, de la gestion des pièces de rechange et de l'entretien préventif. Il aura une bonne pratique de l'anglais.

***

Nous proposons
- une infrastructure et une organisation entièrement modernes autorisant une vie de famille.
- une rémunération attractive en $-US ou FF.
- un logement de fonction meublé à air conditionné.
- une couverture médicale complète avec l'hôpital ultra-moderne.
- la scolarité gratuite sur place jusqu'à 13 ans et une aide pour les études hors Afrique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le référence du poste choisi à :



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



Nous sommes une société qui exerce son activité dans le domaine para-pétrolier et dont l'essentiel du chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger.
Pour l'un de nos chantiers qui se déroule en Inde, nous recherchons notre

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

pour lui confier les missions suivantes :
- Gestion du personnel.
- Logistique.
- Suivi des contrats et relations avec les administrations
- Suivi des problèmes de douane et d'assurance.
- Facturation.

Ce poste qui est à pourvoir immédiatement, est placé directement sous l'autorité du directeur de site et requiert une expérience confirmée dans ce domaine ainsi que la pratique d'un anglais courant.
La durée de la mission est de l'ordre de 2 ans.
La résidence se situerait dans une grande ville des Indes et le séjour en famille est possible.
Envoyer CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 4665 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Productique Automatismes industriels

Cette entreprise, jeune filiale de grands groupes internationaux, poursuit une expansion rapide qui la positionne déjà au deuxième rang européen. Sa vocation : concevoir, fabriquer et commercialiser du matériel électronique sophistiqué lié à la productique et aux automatismes industriels. Elle recherche :

● **Ingénieurs informaticiens - Sud-Ouest - Rhône-Alpes** - Intégrés dans des équipes de conception et d'étude, ils seront chargés de développer des progiciels sur micro-calculateurs. Ces postes conviennent à des ingénieurs informaticiens ou automaticiens (type Supelec, Ensimag, INSA...). Certains seront basés en région Rhône-Alpes, d'autres en Midi-Pyrénées. Réf. A/T 7082M

● **Ingénieurs électroniciens - Rhône-Alpes** - Intégrés dans des équipes de conception et d'étude, ils seront chargés de concevoir des cartes à micro-processeurs, depuis les schémas jusqu'au prototype en pré-série. Ces postes conviennent à des ingénieurs électroniciens (type Supelec, ENSI, INSA), motivés par une fonction à dominante "matériel". Ces postes sont basés en région Rhône-Alpes. Réf. A/T 7083M

● **Ingénieur méthodes-tests - Rhône-Alpes** - Il participera à la définition de la politique de tests de la société. Il concevra des gammes de tests en liaison avec les services technique, qualité et fabrication et assurera leur mise en place en atelier. Ce poste convient à un jeune ingénieur électronicien maîtrisant bien la programmation de micro-processeurs. Ce poste est basé en région Rhône-Alpes. Réf. A/T 7084M

Intégrés dans une structure jeune et en pleine croissance, les candidats retenus auront à leur disposition les moyens de développement les plus sophistiqués et une formation continue du plus haut niveau pour les aider à accroître leur potentiel personnel. Pour ces postes, écrire en précisant la référence choisie.



71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

elf aquitaine

Le Groupe Elf Aquitaine

recherche

INGENIEUR AUTOMATICIEN EXPERIMENTE

dans le cadre de l'automatisation de ses installations de production.

Il participera, en liaison avec les futurs utilisateurs à la

CONCEPTION D'ARCHITECTURES D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS

mettant en œuvre des systèmes de contrôle numériques, réseaux, télétransmissions.

Il sera responsable du suivi de leur réalisation de l'étude à la mise en service.

- Expérience 5 ans en automatisation des processus industriels continus.
- Formation SUPELEC, ENSA, ENSEEIHT.
- Connaissance de l'anglais, lu, parlé, écrit.
- Aptitudes requises : travail en groupe, sens des relations.
- Affectation à PAU dans un premier temps, puis expatriation.

Envoyer C.V. et prétentions sous Nº 13523 à SNEAP - Service Recrutement, 26, avenue des Lilas, Bât. Mestressat, 64018 PAU Cedex.

CONTESSE

MERLIN GERIN

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques « clés en main ».

16000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 6 milliards de chiffre d'affaires en 1983 dont 50 % à l'exportation.

Recherche pour l'une de ses filiales située en **BRETAGNE**

responsable administratif

Sous la responsabilité du Directeur de la filiale, vous aurez à :

- participer à l'élaboration des plans de direction et des budgets
- assurer la responsabilité et l'animation des services comptabilité (générale et analytique, trésorerie, etc...)
- gérer l'administration des ventes (contrats France et export)
- mettre en place les procédures nécessaires à l'organisation administrative de la filiale au moyen de l'outil informatique.

De formation supérieure comptable et de gestion, vous avez une expérience de quelques années en milieu industriel.

Anglais souhaité (lu et écrit).

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions au Service du Personnel.

MERLIN GERIN BRETAGNE - BP 9 - 35131 CHARTRES DE BRETAGNE.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 286.10.05

Bureau d'études recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES TRANSPORTS COLLECTIFS

Envoyer lettre + C.V. à ITER, 10, rue Amélie 31000 TOULOUSE.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LITTORAL MÉDITERRANÉEN recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉTHODES

pour son département atelier *mécanique* comportant des équipements spécialisés lourds de très haute technicité.

Une formation A et M ou équivalent est recherchée en priorité, et une base d'expérience de 3 à 5 ans dans des fonctions de caractère similaire est largement souhaitée.

Le poste est à pourvoir très rapidement.

Adresser lettre de candidature et C.V. à : BAILLY CONSEIL 128, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

SYNDICAT AGRICOLE cherche

ANIMATEUR

moins de 30 ans. Connaissance du milieu agricole. Formation minimum Bac + 2.

Téléphone : (32) 33-57-04.

ORNE - ALENÇON Syndicat Mixte Formation des Apprentis recrute

ATTACHÉ DE DIRECTION

Concours sur titres. Bac + 4 et exp. profes dans le domaine concerné.

Env. C.V. + lettre manuscr. à : C.M.F.A.O. Route du Mans. 61000 ALENÇON.

Société expertises comptables CAEN – PARIS recrute comptable niveau IUT – BTS 2 ans cabinet ou expérience entreprise. Adresser C.V. à AGENCE HAVAS 14000 CAEN 9542 qui transmettra.

LA VILLE D'OULLINS (RHONE) recrute

1 CHARGÉ D'ÉTUDES EN AMÉNAGEMENT OU URBANISME

Le recrutement aura lieu par CONCOURS SUR TITRES, ouvert :

- Aux titulaires d'un doctorat de 3ᵉ cycle dans le domaine concerné (aménagement ou urbanisme).
- Aux titulaires d'un diplôme de 3ᵉ cycle d'études sup. en aménagement ou en urbanisme et d'un diplôme sanctionnant au minimum 3 années supérieures dans un domaine autre que l'aménagement ou l'urbanisme – libre rapidement.

Env. le plus rapidement possible lettre + C.V. à M. le Maire B.P. 87 69923 Oullins Cedex.

IFREMER

recrute pour son centre de NANTES département stratégie de développement et d'aménagement

UN TECHNICIEN

Formation DUT économie. Économétrie ou économie de gestion.

Compétences en micro-informatique.

Quelques années d'expérience sont souhaitées.

Adresser C.V. + lettre manusc. et prétent. à IFREMER Service du personnel 66, avenue d'Iéna 75116 PARIS.

Station INRA-ORLÉANS recrute

CHARGÉ de RECHERCHES

amélioration des arbres forestiers en octobre 1986. Sélection, génétique quantitative, expérimentation en forêt. Thèse amélioration des plantes ou domaine voisin indisp. Rens. au (38) 63-02-06, p. 317.

SUP DE CO + DECS

RESPONSABLE GESTION ET COMPTABILITE

Hier fonctionnel, aujourd'hui opérationnel

Membre d'un puissant groupe industriel leader mondial en électronique professionnelle, nous sommes spécialisés dans la conception et la maîtrise d'œuvre de grands systèmes de communication à usage principalement militaire.

Diplômé d'une école de commerce plus DECS, vous avez acquis une solide expérience du contrôle de gestion.

Nous vous proposons d'élargir cette fonction dans un poste très opérationnel.

Au sein du centre de Cholet (1500 personnes) nous vous confierons l'ensemble du contrôle de gestion et de la comptabilité. Vous serez chargé d'animer une équipe de 30 personnes.

Pour faciliter votre intégration vous pourrez prendre connaissance de la société en passant quelques temps au siège parisien.

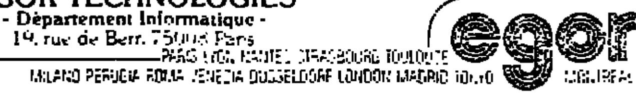
Ce poste est un excellent tremplin pour accéder ultérieurement à des responsabilités de D.A.F.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 23/1386 B à

EGOR TECHNOLOGIES

- Département Informatique -

19, rue de Berri, 75008 Paris



media-system

Equipements Electro-Ménagers

FUTUR CHEF D'UNITE

Ouest-Atlantique

Cette entreprise industrielle dynamique et performante de 1800 personnes filiale d'un important Groupe international, est spécialisée dans la conception et la fabrication de produits électro-ménagers de grande série. Dans le cadre d'un mouvement de promotion interne, elle recherche aujourd'hui un Chef de Fabrication capable d'évoluer à court terme.

Dans un premier temps rattaché au Chef d'Unité Tôlerie, il sera chargé, à la tête d'un effectif de 350 personnes, de la réalisation des programmes de fabrication, en quantité, qualité et délais. Responsable de ses budgets et de ses objectifs, il veillera par ailleurs à l'optimisation permanente des moyens et des coûts de production.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif, un ingénieur diplômé, âgé de 30 ans environ, homme de terrain et personnalité affirmée, pouvant justifier d'une première expérience en fabrication, acquise de préférence en production de grande série (mécanique, automobile, etc.)

Le praticien retenu devra être un animateur d'hommes, percevant sa mission en terme de gestion des ressources humaines. La réussite à ce poste autorise de réelles perspectives d'évolution dans l'entreprise et au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1006 K à

EGOR OUEST-ATLANTIQUE

15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE

MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO egor MONTREAL

media-system

DEVELOPPEZ VOTRE CARRIERE DANS UN GROUPE INTERNATIONAL

Cette entreprise fait partie d'un puissant groupe international et possède de nombreuses implantations industrielles. Elle recherche pour la France les Ingénieurs suivants :

UN INGENIEUR MECANICIEN

Réf. M5/1350 G

Répondant à l'ingénieur en Chef du Centre Technique, vous êtes l'expert de la Société en matière de MACHINES TOURNANTES ET ENSEMBLES MECANIQUES.

Vous participez aux projets, supervisez ou participez aux choix des solutions techniques, des fournisseurs, aux essais, recettes et démarrages. Vous expertisez les équipements en cas d'avarie.

UN INGENIEUR ENTRETIEN

Réf. M5/1350 H

Répondant au Chef de Services techniques, vous êtes responsable des opérations de maintenance et travaux neufs d'un secteur d'usine chimique, pour la mécanique, chaudronnerie, tuyauterie, et G.C. Vous animez une importante équipe de spécialistes et gérez le budget correspondant aux travaux.

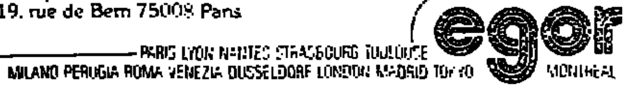
Ingénieur diplômé grande école, 30/35 ans, vous avez une solide expérience, de 5 ans minimum, soit des machines tournantes acquise en ingénierie, usine ou constructeur (Réf. G) soit d'entretien et travaux neufs en site industriel si possible chimique ou pétrochimique (Réf. H). Les deux postes, situés à LYON, offrent une évolution de carrière intéressante.

Merci de nous adresser un CV complet, photo et rémunération annuelle actuelle, sous réf. choisie, à

EGOR TECHNOLOGIES

- Département Industrie -

19, rue de Berri 75008 Paris



media-system



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour

Outre-mer

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Grandes Écoles - option Informatique

Ingénieur-système, vous serez responsable de la mise en œuvre des applications informatiques sur SOLAR 16.65.

Si vous êtes âgé de 35/40 ans environ, électronicien de formation, complétée d'une spécialisation confirmée en informatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 81620 LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

P.M.E. 110 PERSONNES C.A. 120 MILLIONS

RÉGION SOMME, A 15 MN D'AMIENS

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

– 35 ANS ENVIRON –

Titulaire du DECS avec une expérience similaire de 5 ans en entreprise.

Rattaché au directeur, il prendra la responsabilité complète de la comptabilité et de l'administration de l'entreprise.

La connaissance de l'utilisation de la micro-informatique sera très appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo (exigée) et prétentions à :

RÉGIE-PRESSE sous nº 309 450 M

7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Chercheur génie biochimique



Centre de Recherches Toulouse Labège - ELF BIO RECHERCHES, FILIALE ELF AQUITAINE ET SANOFI, spécialisée en biotechnologies, recrute pour son centre de recherche de TOULOUSE, un chercheur spécialisé en génie biochimique. Dans le cadre de l'unité Pilote-Développement, il sera chargé, en liaison avec l'unité informatique, de la mise en place de l'automatisation et de l'informatisation nécessaires à l'optimisation et à la mise à l'échelle des procédés de fermentation - extraction - purification. La personne que nous recherchons, ingénieur ou docteur en génie biochimique justifiera d'une expérience de quelques années dans le domaine de la fermentation - purification et de l'automatisation et informatisation (temps réel) des procédés biologiques. Ecrire à Michel FABRE en précisant la référence B/T 2019M

PA

71, bis allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises
recherche pour chacune de ses délégations régionales :
ILE DE FRANCE - PROVENCE - COTE D'AZUR - MIDI-PYRENEES - AQUITAINE - NORD-PICARDIE

ASSISTANTS HF

chargés des relations avec les collectivités locales

capable de construire un projet social et de le réaliser « in fine »

De formation supérieure (+ social, DEFA, . . .) les candidats auront : l'expérience d'animation de groupe (adultes), le goût du contact à tous niveaux, l'habitude de s'exprimer en public, le sens des réalisations. Ils seront créatifs et dynamiques. Déplacements fréquents et de courte durée (voiture de service).

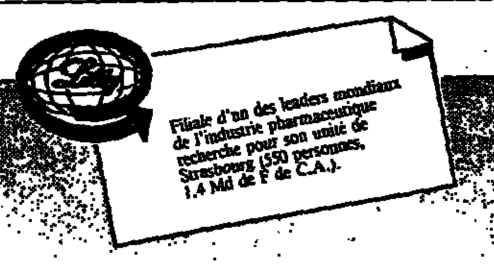
Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, sous la référence 112/M
GROUPE CRI - Direction du Personnel - 5, avenue du Général de Gaulle — 92800 PUTEAUX

L I L L E

Vendre de la Communication

Apres 3 à 4 annees d'etudes supeneures, vous avez demarré votre carriere professionnelle dans la vente aux entreprises. Vous êtes passionne de marketing, de publicite, de communication... et par cette annonce !
Vous rêvez de responsabilites et d'autonomie, et pourtant, vous n'avez rien d'un rêveur.
Filiale d'un grand de la publicite, nous souhaitons implanter une nouvelle agence dans le Nord, et nous recherchons son futur patron. Sa mission est de vendre de la communication mais aussi de gerer un centre de profit avec l'aide d'une assistante. Veritable conseil aupres des entreprises, il leur apprend à se faire connaître. Il leur forge leur propre image. Pour cela, il suit la methodologie que nous comptons lui enseigner.
Nous recherchons à la fois un vendeur et un homme de reflexion. Sa maîtrise de la langue française est parfaite, tant à l'oral qu'à l'ecrit.
Nous avons les moyens de nos ambitions : nous envisageons une formation de six mois a Paris, *que nous sommes prêts a remunerer sur une base de 13 000 F mensuels. Par la suite, nous suggerons un fixe de 10 000 F et un interessement à vos resultats.*
Le poste est à pourvoir à LILLE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. detaille + photo à notre conseil qui etudie votre candidature en toule discrétion, sous réf. 5.07.261, F.MESSIAN - 41 Rue de Sèvres 92100 Boulogne.



Ingénieur projet HF

expérimenté BE qui s'intégrera à la cellule Engineering de l'entreprise pour toute mission d'études relatives à l'extension des locaux et productions, de l'élaboration du cahier des charges à la réalisation des travaux. (Réf. T/01)

Ingénieur process HF

de formation mécanique et si possible expérimenté méthodes. Affecté à l'une des divisions de l'établissement, il assurera la coordination entre la cellule recherche & développement et la fabrication pour toute amélioration de process. (Réf. T/02)

Ces deux postes requièrent une formation supérieure spécialisée et quelques années d'expérience professionnelle réussie dans un contexte industriel technologiquement avancé.

Nous offrons de réelles perspectives de carrière ainsi qu'une *rémunération motivante pour des collaborateurs d'envergure.*

La pratique de l'anglais serait un atout supplémentaire apprécié.

Nous vous remercions de faire parvenir votre dossier complet en précisant la référence du poste retenu, à l'attention de M. J. RENNIE qui vous garantit une totale discrétion.
LILLY FRANCE - Z.I. - 67640 FEGERSHEIM.

MEDIA P.A.



Nous sommes un important groupe français, leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel.
Nous recherchons pour **BORDEAUX** un

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE DE PRODUCTION

Vous serez responsable de la mise en place de la gestion de production informatisée sur HP 3000 de nos établissements industriels français

Pour un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, maîtrisant l'informatique appliquée à la gestion et expert en traitement de l'information, c'est l'opportunité de mener un projet ambitieux au sein d'une équipe jeune et motivée.

Une expérience de MM / PM est souhaitée sur le plan technique. De nombreux déplacements dans nos établissements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature sous référence A.23.42 M à SAFT
Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

CONTESSE

Lyon

Société importante de la région lyonnaise, filiale de THOMSON – branche grand public recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN DE DÉVELOPPEMENT

Dépendant du Responsable du Laboratoire de Recherche et Développement des canons électroniques, il participe à la conception et aux étapes de développement des nouveaux produits. "pièces détachées et techniques d'assemblage"
En liaison avec l'équipement et l'engineering de fabrication, il sera chargé de la mise *en place de ces nouveaux produits et nouveaux process et participera à l'amélioration de la qualité*
De formation CENTRALE, ENSAM, ENSMNB... il nous fait part d'une première expérience significative (2 ans minimum) en milieu industriel mécanique, micromécanique, métallurgie.
La pratique courante de l'anglais est demandée.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous réf. 15.1417 A. à :

EGOR RHÔNE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais – 129, rue Servient
69431 Lyon Cedex 3.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Le Centre de Recherche Pharmaceutique

SEARLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

situé à Sophia-Antipolis (06) recherche pour son Unité de Pathologie

anatomopathologiste

Le candidat sera Vétérinaire, Médecin ou possèdera un diplôme universitaire équivalent et aura une expérience d'au moins 5 ans (de préférence dans l'industrie pharmaceutique) dans le domaine de l'anatomopathologie vétérinaire. Dans le cadre du département de l'évaluation de l'innocuité du médicament (60 personnes), il sera chargé de la lecture et de l'interprétation des lames histologiques ainsi que de la rédaction des rapports à inclure dans les dossiers de toxicologie. La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Adresser lettre de candidature, C.V., souhaits à M.G. du Parc - Responsable du Personnel - SEARLE - Sophia Antipolis
B.P. 23 - 06561 VALBONNE Cedex sous réf. M 8.

Organisation et Publicité

SEARLE

ALSTHOM

représente
45 000 personnes
en France,
un CA de 24 milliards
de Francs et
50 Etablissements.

recherche pour *son* **Etablissement de la Région Havraise :**

INGENIEUR ELECTRICIEN pour SERVICE EXPORTATION

Parfaite connaissance de l'anglais exigée et, si possible, de l'espagnol.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 13472 à *CONTESSE PUBLICITE*, 20, av. de l'Opéra, *75040 Paris cedex 01, q. tr.*

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 250.10.05

BUREAU NATIONAL
du COGNAC

Nous sommes un organisme interprofessionnel ayant la charge de concourir à la défense des intérêts du COGNAC et à sa promotion dans les domaines de la production, de la commercialisation et de la recherche.

Nous créons à COGNAC un poste de

RESPONSABLE DU SYSTEME D'INFORMATION

Spécialiste de communication, il a pour mission de définir la *conception du traitement général de l'information.*

Dans ce cadre, et dans l'immédiat, il doit améliorer le fonctionnement global des ressources et activités informatiques.

Responsable de *son budget,* il participe à la prise des *décisions en matière de choix des outils et des méthodes tant* en ce qui concerne l'évolution des ressources existantes que pour ce qui est des développements bureautique, télématique et informatique.

Le candidat, d'environ 30 ans, de formation supérieure *(ingénieur ou équivalent), est un informaticien de fort potentiel et possède une solide expérience en gestion.*

La connaissance de l'IBM 38 est un atout.

Envoyer lettre *manuscr.* + C.V. + photo + prétentions à :
J. GRAILLE - Directeur
sous référence 01/DSCA
BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU COGNAC
B.P. 18 - 16101 COGNAC CEDEX.

SAPCHIM sanofi

SOCIETE DE CHIMIE PHARMACEUTIQUE
située dans les *ALPES DU SUD* recherche dans le cadre de son développement :

ADJOINT RESPONSABLE ATELIER PILOTE

Chargé d'assurer l'organisation et le suivi des essais chimiques de mise au point de procédés de synthèse organique à l'échelle pilote.
Candidat recherché : **INGENIEUR CHIMISTE GRANDE ECOLE**.
25 - 35 ans motivé et dynamique, bonnes connaissances de la chimie organique, 2 - 5 ans d'expérience en développement de procédés en chimie *fine* (laboratoire et/ou atelier pilote).

RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS

Au sein du Département Technique, chargé des études, des chantiers et de la sous-traitance des travaux dans le cadre du Service Travaux Neufs
Candidat recherché : **INGENIEUR DIPLOME.**
Bonnes connaissances en génie chimique, 5 - 10 ans d'expérience en chimie fine.
La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Dans le cadre de l'évolution de carrière au sein du Groupe, affectation à envisager sur d'autres sites en France ou à l'étranger.
Adresser candidature avec curriculum vitae détaillé (photo et prétentions) au Service du Personnel SAPCHIM - Route de Gap - 04200 SISTERON.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 250.10.05

Laboratoires FOURNIER DIJON
recherchent
pour son département de Développement
et Enregistrement des produits Grand Public

CHEF DE PROJET PHARMACIEN

avec 2 ans d'expérience.

Sa mission implique d'avoir pratiqué une ou plusieurs des phases du PERT d'un médicament en particulier et dans l'ordre d'importance:
- *enregistrement et établissement* des dossiers pour AMM,
- études toxico-pharmacologiques,
- protocole et suivi d'études cliniques.

Envoyer candidature, CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à : Laboratoires FOURNIER Direction du Personnel - 42, rue de Longvic 21300 CHENOVE

MEDIA P.A.

[illegible] dépôts privée en fort développement recherche

sur :
AMIENS
DUNKERQUE

Jeunes directeurs d'agence

[illegible] généraliste de la fonction, vous assurerez de [illegible] autonome l'administration, la gestion et, surtout, le [illegible] de votre unité.
[illegible] des responsabilités confiées impose que vous [illegible] en plus d'une excellente maîtrise de l'analyse [illegible] un sens affirmé de l'organisation et de la négo[illegible] niveau.
[illegible] présentent de réelles possibilités d'évolution pour [illegible] percutants aptes à dynamiser l'activité de [illegible]
[illegible] expérience de 4 années environ dans la fonction [illegible] diplôme d'enseignement supérieur ou ban[illegible] -nous votre dossier de candidature, sous la [illegible] en précisant la ville choisie à MEDIA P.A. - [illegible] des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA P.A.

---

legrand®

Premier constructeur Européen
d'appareillage électrique d'installation

RECHERCHE
pour sa direction des systèmes d'information
basée au siège à LIMOGES
utilisant des ordinateurs IBM-308x, 4341/2, 20 x PDP-VAX, 40 x IBM-34-36-38, de nombreux terminaux.

INGÉNIEUR SYSTÈME MVS

pour animer une équipe assurant :
- Les différentes évolutions des configurations 308x, 4341, PDP, VAX... sous MVS-370, MVS-XA, VM, VM/XA, RSX, VMS.
- Le suivi des installations centrales, RMF, SLR...
- Une participation à l'automatisation de la production OPC...

Envoyer c.v., photo et prétentions à :
LEGRAND, Direction du Personnel,
128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
87045 Limoges Cedex.

(discrétion assurée).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Biens d'équipements électroniques

AUJOURD'HUI RESPONSABLE DE LA GESTION, DEMAIN GERANT

Cette entreprise internationale, d'origine italienne, fabrique et commercialise (80 % réalisé à l'export) des systèmes électroniques destinés principalement aux laboratoires photographiques.

Dans le cadre de son développement international, elle a créé récemment en France une filiale et recherche le RESPONSABLE DE LA GESTION de cette nouvelle entité.

Il est capable d'assurer de façon autonome la gestion quotidienne : contacts clients, administration des ventes, finances, comptabilité, juridique, personnel. Il anime une petite équipe et est opérationnel dans tous les domaines de la Société.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé (environ 35 ans) d'une école de Commerce justifiant d'une expérience de 3 ans minimum en gestion administrative acquise de préférence dans une société vendant des biens d'équipements. Idéalement, il a déjà géré une entité autonome. Il a une bonne pratique de l'anglais ou de l'italien.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 11/1442 A à :

EGOR S.A
8, rue de Berri 75008 Paris.

media-system

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

De la formation...
au développement social...

C'est ce que vous propose ce Groupe (1000 personnes) du SECTEUR TERTIAIRE, leader sur son marché, en rejoignant sa

Direction du personnel

Sous la responsabilité de son Directeur, vous prendrez, bien entendu, en charge l'élaboration et la gestion du Plan de Formation, *mais porterez une attention particulière à la DETECTION DES BESOINS. En effet, ce sera pour vous l'occasion d'appré*hender la réalité des problèmes humains liés à l'activité, à partir de laquelle vous proposerez et effectuerez les études concourant au développement social, continuerez la politique d'information déjà engagée, satisfairez aux besoins en recrutements et mutations.

En fait, un poste à horizon non limité...

Cette fonction s'adresse à de jeunes ESC, IEP, CELSA... possédant une première expérience de la Formation acquise notamment dans le secteur tertiaire, et souhaitant élargir le cadre de leurs responsabilités.

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous référence CRD/DP/LM, qu'il traitera en toute discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

UHDE

UHDE S.A. Société d'ingénierie - filiale française du groupe HOECHST
recrute

2 INGENIEURS

débutants ou ayant une première expérience industrielle.
Vous serez détachés pour environ 2 ans en R.F.A. et intégrés dans les départements techniques de la maison-mère.
Après le séjour en R.F.A. vous rejoindrez notre équipe parisienne pour évoluer de la Technique au Management de contrats relatifs à la réalisation de complexes industriels en France et à l'étranger.
Profil souhaité :
- âgé de moins de 30 ans,
- formation d'Ingénieur en Génie Chimique ou en Mécanique,
- stages effectués en Production Chimique ou en Raffinerie,
- *connaissances de base de l'allemand.*

Adresser C.V. détaillé, copie de vos diplômes et photo à :
UHDE S.A., 71, quai de Dion-Bouton, 92806 Puteaux cedex.

CONTESSE

Ingénieur commercial, électronicien ou mécanicien

PARIS **220.000 F ou +**

Votre mission :
Réaliser, en régime de croisière, un C.A. de 30 MF/an dans des produits électroniques, essentiellement sur les marchés de la robotique et de l'informatique, en France et dans le monde entier. Il vous appartiendra de prospecter ces marchés, d'analyser les besoins spécifiques des clients, de conseiller les industries auxquelles vous proposerez notre savoir-faire technologique, et de mener à leur terme les négociations.
Vos atouts :
La trentaine ambitieuse, ingénieur électronicien, ou mécanicien, et plusieurs années d'expérience de la négociation à très haut niveau dans l'industrie, de préférence dans une fonction vente ou achat, vous avez une très bonne pratique de l'anglais ou de l'allemand, un goût du challenge et un fort tonus commercial.
Nous vous proposons :
de rejoindre une structure légère et une équipe qui «fonce», au sein d'un très important groupe industriel français spécialisé dans l'électronique professionnelle ; en participant à notre développement, vous vous forgerez de très belles perspectives d'évolution.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en précisant rémunération actuelle et souhaitée, sous réf. 85473 M à :

Selecom 226, rue du Fbg Saint Honore 75008 PARIS.

---

comelog comelog comelog

Entreprise industrielle située dans une ville importante à 2 heures au Sud de Paris, fabriquant des produits de Haute Technologie, exportant 60% de sa production (USA - JAPON) recrute pour son service Informatique, un

INGENIEUR INFORMATICIEN

Sa Mission :
- seconder le Responsable de l'Exploitation, • prendre la responsabilité de l'ensemble des bases de données et du réseau télétraitement, • développer dans un environnement VSAM - CICS DL1 - OS/MVS - VM.

Son profil :
- Ingénieur Support Technique ayant 3 ans d'expérience sur matériel IBM 3083 ou équivalent dans les fonctions : – gestion des ressources, – prévision de l'évolution des charges.

Ecrire à COMELOG sous référence IM03 au 7, rue Louis-David, 75016 Paris.

comelog comelog comelog

Orientation pédagogique et professionnelle dans l'industrie hôtelière

La formation professionnelle continue est le milieu dans lequel vous évoluez depuis plusieurs années, vous en connaissez les arcanes administratives notamment celles des congés individuels de formation. A l'écoute des besoins des entreprises comme de ceux des individus, vous savez conseiller et construire les plans de formation répondant aux aspirations des unes comme des autres.

Vous aimez un travail d'équipe dans lequel réflexion et organisation sont mises en commun mais où vous bénéficiez aussi d'une certaine autonomie dans les multiples tâches à traiter. C'est ce que vous trouverez en rejoignant à Paris cet organisme en pleine évolution dont la vocation est de contribuer au développement de la formation professionnelle dans l'hôtellerie et la restauration.

Si vous avez déjà une connaissance des différents métiers pratiqués dans ce secteur vous serez opérationnel plus rapidement mais cela n'est pas absolument indispensable si vous êtes déjà un spécialiste chevronné de la F.P.C.. Dès le 1er septembre, il vous sera confié la responsabilité complète du service de l'orientation pédagogique et professionnelle. Vous serez assisté d'une collaboratrice et vous pourrez vous appuyer sur des spécialistes (documentalistes, juristes, chargés d'études, formateurs, assistants régionaux...) internes ou externes à l'organisation. Ecrivez rapidement sous référence 8556 LM aux consultants du cabinet CLEAS.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

DU PONT

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.

Notre Département Textile, leader dans les Fibres Synthétiques, renforce sa structure et recherche un

RESPONSABLE DE MARCHÉ

Basé à Paris, vous devez pouvoir :
- traiter à haut niveau
- gérer un important portefeuille de clients (France & Belgique)
- animer la promotion de votre secteur, et en contrôler le budget.

De formation Grande École de Commerce (HEC, ESSEC...), vous avez une expérience Marketing ou commerciale de 4 à 5 ans minimum. Votre connaissance du Textile sera vivement appréciée.

La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Au sein d'une multinationale en expansion, votre potentiel vous ouvrira de nombreuses possibilités d'évolution nationales et internationales.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) sous la référence 78895/LM au Service du Personnel - DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. - 9, rue de Vienne 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR QUALITE
POSITION III

Au sein de la Direction Technique des Affaires Civiles, sa mission consistera :

- *assurer l'interface entre Administrations clientes et Sociétés sous traitantes pour toutes les questions relevant, de la « **qualité** » dans l'établissement et le suivi des contrats d'étude.*
- *aider les Chefs de projets de la Direction Technique dans le domaine de la « qualité » (Technique et documents),*
- *plus généralement à assister les Chefs de Service dans les problèmes d'organisation et de communication.*

Pour assurer ces fonctions nous recherchons une personne de formation Ingénieur Généraliste (à dominante Electronique et Informatique) ayant le sens du contact et de l'accueil, très motivé par la Qualité et ayant eu l'occasion d'exercer des responsabilité d'animation et d'encadrement au cours de 10 à 15 années d'expérience industrielle (en Etudes/Développement).

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T. - Centre Technique - Direction du Personnel - 5, avenue Réaumur, 92350 Le Plessis-Robinson.



L'une des 1ères Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.45

Société très performante fabriquant et commercialisant des articles de toilette - coiffure et des cosmétiques, leader sur son marché, filiale d'un groupe américain, recherche pour son entreprise située région Nord de Paris (Oise)

UN JEUNE ANALYSTE FINANCIER

PRENEZ VOTRE VRAI 1er JOB

Directement rattaché au Directeur Financier vous participerez au contrôle budgétaire, assurerez le reporting à la maison mère et il vous sera confié en outre des "spécial projects".

De formation HEC, ESSEC ou ESCP vous maîtrisez bien l'anglais, vous avez de l'intérêt pour la micro informatique.

Adressez C.V. et prétentions au Chef du Personnel, Etablissements LARDENOIS, B.P. 1, 60370 HERMES.

Debs

L'un des principaux groupes industriels français

recherche

25 INGÉNIEURS
débutants ou 2-3 ans d'expérience

Généralistes - Chimistes - Mécaniciens - Automaticiens - Informaticiens.

INGENIEURS DE PRODUCTION
Après une formation de 2 ans environ, ils se verront confier des responsabilités importantes d'encadrement en production en France ou à l'étranger.

INGENIEURS DE BUREAU D'ETUDES
Ils auront à concevoir, réaliser et mettre au point des machines d'essais ou de fabrication dans des domaines de mécanique, d'automatique ou de conduite de process.

INGENIEURS DE RECHERCHE
Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils seront chargés de concevoir des produits complexes, de haut niveau technologique et passeront rapidement des idées aux réalisations.

INGENIEURS INFORMATICIENS
Ils se verront confier une responsabilité globale sur des projets en informatique de gestion, en recherche opérationnelle ou en informatique scientifique. Ils utiliseront les logiciels les plus récents sur une gamme étendue de matériel.

Envoyez curriculum vitae et photo à INTERMEDIA n° 580 - 9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

13-05-489-01

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SESA

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

Une implantation nationale et *internationale*, 1200 *personnes*, un CA en progression de plus de 30%, des réalisations dans plus de 50 pays, des références prestigieuses dans les domaines des Télécommunications de la Défense, de l'Aérospatiale et de l'Industrie. Nous recherchons

Un contrôleur de gestion

(réf. 36 LM)
De formation Ecole de Commerce ou Maîtrise de Sciences Economiques ou de Gestion. *Nous souhaitons intégrer un* candidat possédant une expérience confirmée d'environ 4 ans, de préférence dans un domaine de haute technologie.

Il aura pour mission d'assister *les responsables de projets* dans la gestion de contrats internationaux.

Responsable de l'élaboration et du suivi du budget d'un centre de profit, il participera activement à la mise en place d'un nouveau système de gestion d'affaires.

L'adjoint du chef comptable

(réf. 37 LM)
Il a la trentaine, une formation DECS, *un fort potentiel* et le goût du challenge.

Il recherche actuellement un poste évolutif après une première expérience d'environ 5 ans en comptabilité générale acquise en entreprise ou en cabinet.

Sous la responsabilité du chef comptable, nous lui proposons de prendre en main la comptabilité fournisseurs, depuis la réception des factures jusqu'au paiement, et d'assurer le contrôle du nouveau système installé, en liaison avec les différents services.

Pour ces deux postes, merci d'adresser votre *dossier de candidature* sous référence choisie à La Direction des Ressources Humaines
SESA.

SESA

30, quai de DION BOUTON 92086 PUTEAUX Cedex

SOURCES

Importante société américaine de distribution de Films et Vidéo-Cassettes, leader sur son marché. PARIS.

200.000 ±

Adjoint du directeur administratif et financier

pour : *Superviser*, au niveau de la société française, la comptabilité générale et analytique, assurer le reporting, les déclarations fiscales et sociales, l'administration des salaires, et participer à la mise en place de l'informatique.

Expérience réussie dans un poste similaire et bonnes connaissances de la comptabilité *anglo-saxonne* à justifier. Formation supérieure (DECS) et parfaite maîtrise de l'anglais exigées. Ce poste s'adresse à un candidat rompu aux problèmes d'organisation et de méthodes, apte à travailler dans une petite équipe.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 25013-M

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

O F F S H O R E

Nous sommes une société qui exerce son activité dans le domaine para-pétrolier et dont l'essentiel du chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger. Pour renforcer notre équipe Etude-Proposition, nous recherchons :

UN JEUNE INGENIEUR

Le candidat souhaité devra justifier de 4 ou 5 ans d'expérience notamment en OFFSHORE (Hook-up - Jakket - etc...) et devra pratiquer l'anglais couramment.
Pour le jeune ingénieur sa mission pourra constituer un point de départ dans la société, son évolution étant possible dans d'autres fonctions.

Le poste est basé en région parisienne et nécessite des voyages de courte durée dans le monde entier.

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo sous réf. 4663 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames - 75009 Paris, qui transmettra.

média system



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises

recherche HF

RESPONSABLE DE NOS MOYENS D'INFORMATIONS

diplômé de l'enseignement supérieur, il aura acquis une première expérience de la communication externe et interne, si possible dans le secteur tertiaire. Il aura pour mission : de suivre les actions commerciales des Délégations Régionales du Groupe, en liaison avec les Chefs de Produit, de concevoir les documents commerciaux, de réaliser les messages et les brochures documentaires, notamment dans le domaine du loisir.

Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, sous la référence 111/M
GROUPE CRI - Direction du Personnel - 5 avenue du Général de Gaulle — 92800 PUTEAUX

PARFRANCE ANNONCES

Jeunes ingénieurs projets

Diplômés Grande Ecole

Nous recherchons pour notre **département acoustique et détection sous-marine** des ingénieurs *projets pour la définition* et la conception de systèmes SONAR.
Des connaissances en traitement du signal et en informatique sont indispensables.
Une expérience *architecture système* sera appréciée.
Anglais nécessaire.
Merci d'adresser CV détaillé *sous réf. 85/59* à *Martine* BIALOBOS Service des Relations Sociales et de l'Emploi - 1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL.



Dans le cadre du développement de ses activités de CONSEIL EN MANAGEMENT,

LE GROUPE PA

2.000 personnes, CA. 900 MF, recherche des

CONSULTANTS

diplômés des grandes Ecoles (X, Centrale, Sup-Elec,.. *HEC, ESSEC, ESCP,..) ayant fait preuve* d'aptitudes à promouvoir l'évolution de systèmes productifs exigeant la mise en œuvre des technologies nouvelles, pour les centres d'activités suivants :

● **Stratégie industrielle/productique** - Les missions à réaliser concernent l'évolution de l'outil industriel de nos *clients* tant *au niveau de la préparation* des décisions d'allocations de ressources (investissements technologiques notamment), que de l'assistance liée à la mise en place de ces investissements. Ces missions seront confiées à des spécialistes en :
— stratégie industrielle,
— CAO / CFAO / réseaux locaux,
— Systèmes Avancés (robots, machines à commande numérique...)
— GPAO (connaissance de PACS, *MAPICS* et autres progiciels *requise*). Réf. A/062SM

● **Systèmes de traitement de l'information** (Informatique / Bureautique / Télématique)
Les missions à réaliser (audit des systèmes d'information et préconisation d'investissements informatique/bureautique, conception et mise en place des systèmes d'information) seront confiées à des spécialistes en :
— méthodes d'analyse (MERISE, AXIAL, etc...).
— Bases de données.
— Télématique, réseaux locaux ,
— *Matériel* et systèmes d'exploitation (DOS, UNIX, etc...) Réf. A/062TM

● **Ressources humaines** - Les missions à réaliser se situent *principalement au sein* du secteur tertiaire (Banques, Assurances,...) et des groupes industriels.
Elles seront confiées à des spécialistes en :
— Management Development (audit des organisations, politique de formation...)
— Politique sociale (audit et plan social, étude des rémunérations)
— FAO : Formation Assistée par Ordinateur,
— Gestion automatisée avec l'expérience de la conduite de projet à l'aide de progiciels (ESCADRE, GIP, CORFOU, NOMADE,...). Réf. A/062RM

Si vous parlez anglais et considérez les déplacements, tant en France qu'à l'étranger, comme élément déterminant de votre carrière, vous possédez des atouts indispensables à votre réussite *dans notre groupe*. L'expérience du Conseil sera un plus important. La rémunération offerte sera essentiellement fonction de l'expérience et de vos compétences. Ecrire à *R. PATTOU - Direction Générale - en précisant la référence* choisie.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs commerciaux France/export

Cette importante filiale d'un groupe français de dimension internationale est spécialisée dans la conception et la réalisation en *milieu industriel d'installations mettant en* œuvre l'aérodynamique et la thermodynamique. Pour promouvoir ces équipements de haute technicité, elle recherche deux ingénieurs commerciaux pour les secteurs *suivants* :

● **Industrie pharmaceutique** - base Paris - Réf. A/4750M
● **Agro-alimentaire, chimie, métallurgie** - base Lyon - Réf. A/4751M

Ils seront chargés de gérer et de développer le marché qui leur sera confié depuis l'évaluation des besoins jusqu'à *la définition, pour chaque* affaire, d'une stratégie commerciale et à la négociation des contrats. Leur action s'étendra à la réalisation de l'avant-projet qui sera ensuite confié à un ingénieur d'affaires avec lequel *ils* travailleront en étroite collaboration. Ces postes s'adressent de préférence à un pharmacien option industrie pour le secteur de l'industrie pharmaceutique et à un ingénieur pour les autres secteurs. *Les candidats* recherchés seront âgés d'au moins 30 ans, ils posséderont une expérience commerciale sur des marchés comparables et maîtriseront au moins l'un des procédés de fabrication, une formation complémentaire étant assurée pour les techniques spécifiques. La pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle de départ sera fonction des compétences offertes. Ecrire à Françoise ORANGE en précisant la référence du poste choisi.



19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

responsable études informatiques



La **Caisse Centrale des Assurances Mutuelles Agricoles** mise sur l'*informatique* pour assurer des prestations plus efficaces et plus adaptées dans une recherche constante d'une plus grande performance. Dotée de moyens informatiques très importants (2 x DPS 8 sous GCOS 8, IBM 43XX, 400 terminaux, micro ordinateurs, infocentre...), elle met en œuvre un plan de développement ambitieux. Elle recherche le **Responsable des Etudes Informatiques.**

Dépendant du Directeur Informatique et assisté de *10* chefs de projet et responsables d'applications, il gère, anime et coordonne le service Etudes (60 personnes) ; il supervise et contrôle la conception, *le développement, la réalisation*, la mise en *place* et la *maintenance* des applications, définissant les choix (solutions, outils, progiciels...), veillant au respect des procédures, des *méthodes, des sécurités ainsi qu'à la rigueur de la documentation*, fixant les plannings, contrôlant les performances. Il assure les relations avec les SSII et les fournisseurs de logiciels.

Le candidat, âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (école d'ingénieurs, de commerce ou universitaire) est un informaticien de bon niveau. Il possède une expérience réussie en conduite de projets sur gros systèmes (temps réel et bases de données) ; il est un organisateur, un concepteur et un manager. H.F.

Ecrire avec CV et prétentions, sous la référence P 081/M, à B. Beaunoir, Sema-Sélection:
Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Financier dynamique

Un puissant groupe financier spécialisé dans l'immobilier à vocation sociale recherche le responsable de son service :

GESTION DES PRETS

Il a la responsabilité du suivi et de la gestion de la comptabilité des opérations de prêts. Il s'appuie sur un outil informatique performant dont il assure le développement. Sa mission au-delà des tâches classiques de gestion, l'amène à assurer des relations suivies avec les services informatiques, juridiques... du groupe. Il encadre une équipe de 25 personnes et doit manifester un réel talent d'animateur.

De formation supérieure (DECS ou équivalent), c'est un spécialiste de la gestion des prêts, qui souhaite après une expérience similaire d'au moins 5 ans (si possible dans le domaine bancaire), rejoindre une équipe particulièrement dynamique. Ce poste, pour un homme d'envergure, peut être le point de départ d'une carrière de tout premier plan.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 506.221 M (à mentionner sur l'enveloppe)



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Futures connexions

Responsable du recrutement

ITT Data Systems France connaît depuis 7 ans une progression rapide de chiffre d'affaires (40 % par an) et propose aujourd'hui une gamme complète de produits de télécommunication informatique.

La croissance des effectifs (20 à 25 % par an) a amené cette société de 440 personnes à édifier une structure de recrutement depuis plus d'un an : une assistante chargée de l'administration, un outil informatique évolutif et bientôt un assistant dédié au recrutement.

Le responsable du service, appelé à d'autres fonctions, recherche aujourd'hui son successeur pour couvrir la totalité (100 à 120 recrutements par an) des besoins de cette filiale de distribution.

Son rôle ira de la politique de communication à la sélection /intégration en incluant les relations et l'animation auprès des Grandes Ecoles.

Nous nous adressons à des candidats expérimentés dans la fonction, particulièrement dans le recrutement des cadres (ingénieurs et commerciaux pour 60 %) ; bilingue anglais, il est un homme de communication désireux d'offrir un service de qualité en sélectionnant des hommes d'entreprise, ouverts, adaptables, à fort potentiel.

Notre ascension lui imposera de se préparer à élargir ses fonctions.

Didier Vandamme recera vos dossiers et/ou vos appels et étudiera les possibilités de collaboration.

ITT Data Systems 33 avenue du Maine, Tour Maine Montparnasse 75755 Paris Cédex 15. 545.67.05.

ITT Data Systems ITT

ENTRE VOUS ET NOUS : LE DIALOGUE

Crédit National

recherche pour son Département des Prêts :

JURISTE
avec formation financière

Il possédera :
- Un diplôme d'études supérieures
- Un esprit rigoureux et le sens des contacts humains
- De préférence quelques années d'expérience juridique ou bancaire.

Il exercera la fonction d'adjoint au Chef de l'Unité chargée de la mise au point juridique et financière, puis de la notification des décisions de prêts à long terme.

Il lui sera offert :
- Un salaire compétitif
- Des possibilités de progression.

Prière d'envoyer lettre manuscrite et CV avec photo au
CREDIT NATIONAL - Service du Personnel et des Relations Sociales
45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS.

CONTESSE



SOCIÉTÉ DE PRESSE

recherche

JOURNALISTE A TEMPS PARTIEL

ayant plume alerte, pour réécrire échos vivants, études, reportages.

Adresser exemples d'articles, manuscrits (non rendus) à Mme Habert, 5 bis, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris.

CHEF DE PERSONNEL
HOPITAL PRIVÉ 2.500 pers. PARIS

Très important établissement hospitalier PARIS recrute CADRE CONFIRMÉ, pour diriger au départ les services relations sociales et formation.
Salaire début : 210/250.000 F.

Tél. au 16 (8) 335-42-63 ou écrivez sous réf. 578 à M. Claude Blique

Cabinet BLIQUE
B.P. 3097
54013 NANCY CEDEX.

RÉGIE-PRESSE recherche

TECHNICIEN(NE) D'EXÉCUTION

pour quotidien régional grande diffusion. *Expérience indispensable.* Tél. pour rendez-vous. *RÉGIE-PRESSE, 7, r. de Montessuy,* 75332 PARIS Cedex 07. 555-91-71, p. 4077.

PARIS SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Juriste droit bancaire H-F

L'évolution rapide des techniques et de la législation bancaires, fait surgir des problèmes complexes nécessitant des approches originales.

Ce poste implique :
- de concevoir des solutions juridiques à des questions importantes, nouvelles et diversifiées ;
- de travailler en équipe dans le cadre d'un service spécialisé ;
- d'avoir des relations suivies avec les différentes Directions de l'établissement, les organismes professionnels et, le cas échéant, les entreprises.

Il convient à un (e) candidat (e) de formation supérieure en droit privé, disposant d'une bonne expérience du droit bancaire (5 à 8 ans) acquise, si possible, dans une *banque ou un établissement financier.*

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. 321 JB à :



Service Recrutement - 7, rue Caumartin, 75009 PARIS

bleu

Valeurs mobilières
SICAV, FCP
gestion comptable et administrative

Filiale en pleine expansion du Groupe Compagnie Bancaire recherche des GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS SICAV, FCP, possédant 2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine.

Niveau ITB ou BTS (gradé banque classe IV).

Petite équipe jeune. Possibilités d'évolution. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 305 à M. C. BARJOLIN - COMPAGNIE BANCAIRE - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

CARDIF

groupe de la compagnie bancaire

MEDIA PA

Banque, secteur nationalisé, filiale d'un puissant groupe international, recherche dans le cadre du développement de ses activités clientèle





CAMBISTE H/F
POSITION CADRE

Une bonne pratique des marchés des changes et de la trésorerie-devises est indispensable.
Une formation économique ou commerciale est indispensable.
Une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 13310 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui trans.
Discrétion assurée.

CONTESSE

Très important groupe européen, leader mondial dans ses spécialités, recherche pour sa société française, un

JURISTE D'ENTREPRISE

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, il est responsable *de tous les problèmes de droit commercial et immobilier,* de droit civil et de droit des sociétés qui se posent et de leur contentieux. Il assure en outre la préparation et rédige les procès-verbaux des conseils et des assemblées générales.

Le poste conviendrait à un candidat débutant ou ayant quelques années d'expérience professionnelle, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, complétée par un DESS couvrant un des aspects de la responsabilité du poste.

L'homme ou la femme recherché(e) doit être capable d'une grande activité, de beaucoup de rigueur dans le raisonnement mais aussi d'imagination.

Le siège du poste est situé à Paris.

La connaissance de l'allemand est souhaitée.

Adresser votre curriculum vitae sous référence 13347 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 *qui transmettra.*

CONTESSE

Les Editions BORDAS recherchent pour le Département Scolaire

RESPONSABLE D'EDITION ET EDITEUR H/F
DES OUVRAGES DE SCIENCES ET MATHEMATIQUES

Il (ou elle) aura :
- un niveau universitaire scientifique élevé.
- le sens de l'animation d'une équipe.
- une expérience de l'enseignement.

Préférence sera donnée aux candidats ayant l'expérience de l'édition.
Lieu de travail : Paris 14ème.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée à Denise HIRLEMANN, 11, rue Gossin, 92543 MONTROUGE Cedex.

CONTESSE

Analystes financiers

Nous sommes la filiale d'un important groupe bancaire, spécialisée dans l'analyse financière au plan international.

Le développement de nos activités nous amène à renforcer notre équipe d'analystes financiers. Ingénieurs ou diplômés d'études supérieures du type IEP, HEC, ESSEC, les candidats devront nécessairement posséder une bonne *maîtrise de la langue anglaise.*

Des notions solides d'allemand seront appréciées. Une bonne expérience d'audit constituerait un atout.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite) en précisant sur l'enveloppe la référence 3655/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

BTS comptabilité

Dans le cadre du développement de son département financier, une important banque recherche des collaborateurs pour renforcer ses équipes dans la gestion administrative et comptable des fonds communs de placement.

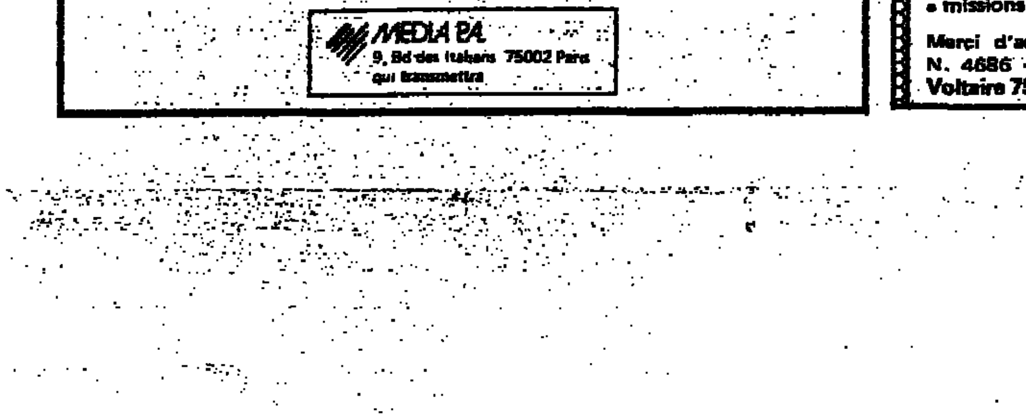
Nous *souhaitons* rencontrer des candidats niveau BTS comptabilité ou BAC G2 ayant, si possible, une expérience de la fonction.

Lieu de travail : Paris-2e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 3656/LM, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA



IMPORTANTE SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENTS recherche

INGENIEUR ELECTRO MECANICIEN DIPLOME

- 5 ans d'expérience minimum, partie études, partie en réalisation de chantiers ou mise en route d'installations industrielles,
- *spécialisation dans les domaines de distribution* d'énergie électrique et bonnes connaissances en matériel électro mécanique,
- capable de prendre en charge des projets d'installations industrielles, de la conception jusqu'à la réception,
- anglais nécessaire,
- missions à l'étranger.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite à N. 4686 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.

Chargé(e) d'études
Maîtrise Sciences Eco, Sciences Po + 1re exp.

La **COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ** recrute pour sa Direction de la Planification et du Développement un jeune Cadre qui participera aux travaux d'une équipe chargée, au sein de la société, de contribuer à l'élaboration de la stratégie à moyen terme et de mettre en place des procédures de suivi et de contrôle.

Une formation supérieure (Maîtrise de Sciences Eco, Sciences Po...) et une première expérience de 2 à 3 ans dans des fonctions d'études économiques et/ou de conseil en stratégie sont nécessaires ; des compétences en analyse financière seraient un atout supplémentaire.

Rémunération par an : 155 000 F+.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V. et photo) sont à adresser, s/réf. CE, à la COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ - Direction du Personnel - 1, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

MEDIA PA

Société Holding cotée en Bourse (RM) **Paris**
recherche pour son siège

Chef comptable

HF 35 ans min.

DECS avec une expérience de 10 ans acquise au sein d'un établissement financier d'une société holding.

Il aura notamment comme mission la tenue complète de la comptabilité de la holding. Il participera à la consolidation des comptes au niveau du groupe en dépendant du Directeur du Service Financier, en s'appuyant sur une équipe très réduite et en privilégiant l'utilisation des moyens informatiques.

De bonnes connaissances en fiscalité et en informatique sont nécessaires.

Ecrire rapidement avec CV, photo et rémunération actuelle sous référence 3098 M à A. RUELLAN.



65 Avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — *Paris - Lille - Lyon - Strasbourg*

Créer une équipe pour un projet nouveau !

GIE Filiale regroupant l'ensemble des moyens informatiques des AGF Groupe des Assurances Générales de France (13.000 personnes), recherche



chef de projets
E.A.O. - documentation

Votre mission :
- définir les actions à réaliser et proposer un plan de développement E.A.O. et Systèmes Documentataires,
- définir les moyens en personnel et les outils nécessaires à ces projets,
- *créer et animer une équipe de réalisation.*

De formation supérieure (ingénieur....) vous avez une expérience d'au moins 5 ans comme chef de projet dans un environnement télétraitement de préférence IBM.

Vous avez le goût des contacts et de la négociation. Imaginatif, vous avez de bonnes capacités de conception associées au sens des réalités.



Nous vous remercions d'adresser votre candidature.
CV + prétentions sous réf. M 318 à GIE
Direction du Personnel - Tour Franklin
92081 Paris La Défense Cedex 11



Banque privée,
jeune et dynamique, recherche son

ADJOINT AU RESPONSABLE TRESORERIE H/F

cadre, intégré au sein de l'équipe trésorerie et marché primaire.

Intervenir sur les marchés monétaires « francs » et ultérieurement « devises », voici votre fonction.

Elle exige autonomie, rapidité d'intervention, grande capacité à acheter, à vendre et à appréhender l'évolution des marchés.

D'ailleurs vous maîtrisez parfaitement cette fonction pour l'avoir exercée pendant plus de 5 ans.

Expérimenté, vous êtes diplômé d'une grande école ou équivalent et possédez impérativement l'anglais et, si possible, l'allemand.

Votre rémunération ? Motivante, accompagnée d'un intéressement aux résultats.

Vos perspectives de carrière ? Réelles pour des candidats performants et motivés.

Vous êtes libre rapidement ? Alors adressez-nous dès aujourd'hui votre candidature, C.V. et prétentions sous référence ART afin de nous rencontrer au plus vite.
BFACM - Direction du Personnel - 21, bd Malesherbes,
75008 Paris. Discrétion assurée.

INGENIEUR
ADJOINT AU DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Nous sommes une entreprise française performante qui se situe parmi les trois leaders mondiaux dans son domaine d'activité.
La Direction du Développement, organisée en centres de profit, recherche l'ADJOINT de son Directeur qui en sera la deuxième locomotive.
Par expérience, nous savons que les affaires se gagnent par les hommes et nous sommes organisés en conséquence.
Nos performances et notre compétitivité reposent sur :
- une situation de veille permanente conférant des temps de réponse courts.
- un management où la dimension humaine et la motivation ont autant de place que la technique.
- un dialogue constant avec le client.

Nous souhaitons rencontrer un homme d'environ 40 ans, Ingénieur de formation, justifiant d'une bonne connaissance de l'environnement marin qui résulte d'une expérience d'une dizaine d'années d'offshore ou de travaux marins et qui partage notre point de vue sur la place de l'homme dans l'entreprise.
Si vous êtes intéressé, écrivez sous réf. 4664 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

OFFSHORE

contrôleur de gestion

PROCHE BANLIEUE PARIS
F 300.000 ±

recherché pour une société industrielle à établissements multiples de 2.000 personnes, réalisant un C.A. avoisinant les 450 Millions de francs.

Le candidat recherché dépend directement du Directeur Administratif et *Financier, âgé de 30-55 ans, diplômé* d'une école commerciale ou possédant un DECS et une expérience minimum de 5 ans de la fonction ; il doit être un homme de terrain, habitué à une ges*tion décentralisée et à l'élaboration* des documents et recommandations de gestion.

Responsable d'un effectif de 3 personnes au **Siège** il a l'autorité hiérarchique sur les correspondants financiers dans *les différents établissements.*

Sa mission est de prendre la responsa*bilité d'un Service Central de Contrôle de Gestion auquel est rattachée* l'informatique de la Société en agissant sur une dizaine d'unités décentralisées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé *et téléphone personnel, sous référence* 3490-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra. (Indiquer sur l'enveloppe le nom des entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas que votre candidature soit transmise).

I.C.A. International Classified Advertising — *NEW YORK PARIS*

Un important groupe français recherche pour une de ses filiales (PME spécialisée dans les biens d'équipement) :

1 CADRE EXPORT

Débutant ou quelques années d'expérience

Il s'agit d'un poste d'une grande autonomie débouchant sur des responsabilités très complètes, après formation aux techniques des produits.

Langues étrangères : ANGLAIS + ESPAGNOL.

Poste à pourvoir rapidement (septembre). Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous nº 7534 *le Monde Pub* *service* ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Société Française située dans la banlieue nord de Paris

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
SEMI-CONDUCTEUR

Pour développer le marché existant, identifier et approcher de nouveaux clients, promouvoir sa gamme de produits avec l'aide de spécialistes techniques.

De formation INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou équivalent, il aura :
- expérience de quelques années dans la vente (semi-conducteurs ou matériel électronique) ;
- anglais courant indispensable ;
- *rémunération fonction de l'expérience.*

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous la référence 7528, LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

S.V.P., Société Internationale, implantée dans 20 pays, leader sur le marché de l'information.
Nous mettons immédiatement à la disposition de nos clients les informations nécessaires à la prise de décision.
Nos experts trient et traitent chaque jour des *millions de données pour satisfaire les attentes* des dirigeants.

Nous recherchons des

fiscalistes

pour conseiller nos interlocuteurs : chefs *d'entreprise, responsables juridiques, directeurs* financiers, cabinets fiduciaires.

Vous êtes titulaire d'un D.E.S.S.

Vous avez ou souhaitez acquérir une expé*rience pratique dans un des domaines suivants :*

- *Fiscalité et comptabilité des entreprises ;*
- Droits et taxes frappant le patrimoine des *personnes physiques ou morales.*

Nous vous offrons de participer à notre développement au sein d'une équipe dynamique.

Adressez votre candidature détaillée, *ainsi que vos prétentions* à S.V.P., Madame E. LIPUSCEK. 54 rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.



ETABLISSEMENT FINANCIER 9e
recherche

COLLABORATEUR SERVICE TITRES

(expérience agent de change ou banque EXIGEE)
relations agents de change et banquiers, suivi titres, règlements et livraisons, et relations SICOVAM.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 1171 M (sur enveloppe) à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.



FONTAINEBLEAU (77)
recherche

INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE

Titulaire d'un **DOCTORAT.**

Débutant ou ayant quelques *années d'expérience.*

- Formation de base en CHIMIE.
- Spécialisation souhaitée en chimie de coordination, surfaces et interfaces, adhésion, composites...
- Apte à travailler en groupe.

Pour rechercher et développer de nouveaux produits : conception, *mise au point* et évaluation.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à CORNING EUROPE - Service du Personnel - 7 bis, avenue de Valvins, 77211 AVON Cedex.

Filiale financière d'un important groupe industriel
recherche pour ses bureaux régionaux de
PARIS - LE MANS - DIJON - TOULOUSE

DE JEUNES ANALYSTES FINANCIERS A VOCATION COMMERCIALE

B.T.S. comptable ou niveau D.E.C.S.

Assistants du Responsable Régional, ils assureront :
— l'analyse comptable et financière,
— le contact avec la clientèle P.M.E.,
— l'administration du bureau régional.

L'organisation largement décentralisée suppose autonomie et sens des responsabilités.

Possibilités d'évolution.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9481 à **VALENS CONSEIL** - BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.

PELFORTH

Les BRASSERIES PELFORTH recherchent pour la région Lilloise :

Chef de service qualité technologie
H/F

Vous êtes ingénieur INA, ENSAIA et vous avez 5 ans d'expérience en production dans une entreprise agro-alimentaire, vous êtes intéressé(e) par la gestion de la qualité.

Nous vous offrons de prendre la responsabilité de ce service au sein de notre entreprise. Vous devrez maintenir la haute qualité et garantir la régularité des produits de l'entreprise en mettant au point, en comprenant et protégeant les procédés. Vous serez chargé de mettre en place et d'entretenir un système de gestion participative de la qualité. *Vous aurez la responsabilité de 10 personnes dont le laboratoire.*

Vous dépendrez du Directeur Industriel.

Rémunération motivante pour des candidats à fort potentiel, parlant couramment anglais, mobiles et voulant faire carrière dans un groupe international.

Merci d'adresser CV, photo et prétent. aux Brasseries Pelforth, Direction du Personnel, B.P. 55, 59370 MONS-EN-BARŒUL.

BRASSERIES PELFORTH BRASSERIES

REPRÉSENTANT

Un grand de la messagerie express, orienté vers le service international

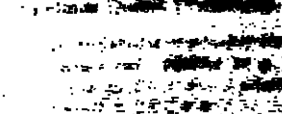
FEDERAL EXPRESS CORPORATION est la première entreprise de messagerie express des Etats-Unis pour les marchandises et les documents très urgents. La rapidité et la fiabilité de ses services sont largement reconnues. Nous avons *étendu nos capacités en nous implantant dans le monde entier, et nous recherchons un représentant auto-motivé pour nous représenter à Paris. Ce serait une excellente occasion, pour un homme énergique, de jouer un rôle important dans notre développement international.*

Ce poste s'adresse à un homme de communication, titulaire d'un diplôme universitaire ou ayant suivi une formation équivalente. Nous demandons deux années d'expérience de la vente dans le secteur du commerce, de l'industrie ou des services, et les candidats doivent être capables de travailler de façon autonome et de fixer leurs propres priorités. D'excellentes qualités de négociateur et de contact oral et écrit sont essentielles. L'anglais parlé est indispensable.

Le candidat choisi *s'occupera de la promotion des services de Federal Express auprès des gros utilisateurs, existants et potentiels, et s'efforcera d'accrocher* leur clientèle afin d'établir une présence solide dans le pays.

Nous offrons une rémunération et des avantages exceptionnels, et de larges possibilités de carrière. Prière d'envoyer un c.v. à Susan Lowry, Senior Manager European Sales, FEDERAL EXPRESS, Freight Building, 2 Brussels National Airport, 1930 Zaventem (Belgique).





هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES INGÉNIERIE ROUTIÈRE
recherche
ingénieur débutant

Formation TP ou électronicien pour études et responsabilité de projets dans le domaine signalisation et sécurité.

Pratique d'une langue étrangère appréciée.

Lieu de travail : Banlieue Ouest (Yvelines).

Adresser lettre de candidature manuscrite C.V. et prétentions sous réf. 89994 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

BOURSE

BANQUE PRIVÉE
PARIS-9e
dans le cadre du DÉVELOPPEMENT DE SON SERVICE DES TITRES
recherche :

GRADE (E) CLASSE III

ayant de bonnes connaissances des opérations de Bourse.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 6305 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

Pour assurer son développement ORGANISME DE FORMATION LANGUES cherche

PROSPECTEUR COMMERCIAL (E)

expérimenté (e). TEFL exigé. Voiture indispensable.

Env. C.V. + lettre manuscrite, photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous réf. nº 309116 M 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

ORGANISME FINANCIER
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VACANCES
recherche

COLLABORATEUR (H/F) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Diplôme universitaire (gestion, économie, ...) ou exp. profess. (notamment bancaire).

Ecrire avec C.V. et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous réf. 309126 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Organisme de formation aux langues vivantes cherche

ASSISTANT (E) PÉDAGOGIQUE ANGLAIS

bilingue pour travaux pédagogiques et enseignement.
Adresser C.V. et prétentions à Linguaphone Formation M. LEONELLI, 12, rue Lincoln, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

ASSISTANTS

débutants ou confirmés diplômés de l'enseignement supérieur pour missions variées (audit, commissariat, conseil, etc.).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Conseil Expertise, 53, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

ÉCOLE SUPÉRIEURE + CABINET FORMATION recherche PROFESSEUR

INFORMATIQUE

minimum licence et références.
Adresser C.V. + photo : E.C.E., 17, place Jacques-Amyot, 77000 MELUN.

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

POUR SECONDER LE PDG D'UNE ENTREPRISE PERFORMANTE

Société en forte expansion spécialisée dans l'importation et la distribution d'articles d'habillement destinés aux principales centrales d'achat :
– effectif : 50 personnes,
– C.A. 150 millions de francs,
recherche un collaborateur actif, dynamique, de formation Ecole de commerce (option fin. et comptabilité) ayant si possible expérience dans société commerciale (2 à 3 ans) pour lui confier des missions très variées touchant à l'organisation et à l'administration de la société.
Carrière très évolutive.
Lieu de travail : PARIS.
Adresser lettre manuscrite, C.V., s/réf. 73786 M à Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

DEMANDES D'EMPLOIS

IL SERAIT TEMPS DE SE RENCONTRER !

Moi, c'est : 39 ans, marié, un enfant, SUP DE CO, service militaire à l'Etablissement Cinématographique des Armées, Réalisateur ou Réalisateur-producteur d'émissions depuis 1973 sur une radio de grande audience, Adaptateur d'une série américaine pour la télévision, Scénariste de B.D. pour Lucky Luke et Percevan.

Tout m'intéresse... ou presque.

J'ai choisi d'être disponible à partir de janvier 1986, mais, pour nous rencontrer, je trouverai toujours le temps d'ici là.

Ecrire sous nº 2.596, LE MONDE Publicité, Service Annonces Classées - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Professeur d'arts plastiques ch. travaux d'art graphique ou art décoratif
Téléphone : 343-31-75.

Diplomée ESC option gestion finance, expérience entreprise France-étranger, allemand, anglais ch. poste dans département ou organisme financier. Disponible immédiatement. Téléphone : 16 (1) 534-54-77.

Ingénieur technico-commercial 43 ans, universitaire, français, russe, anglais, spécialiste plastiques thermo-durcissables pour composites, exerçant activité promotion ventes France Maghreb dans sté multinationale, ch. poste hautes responsabilités, secteur similaire tous pays.
Ecr. sous réf. 13.413, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

J.F. BELGE
particulièrement introduite dans milieux culturel, artistique, mode, industrie de Bruxelles pourrait collaborer avec sociétés ou organismes pour opérations de relations publiques, lancement de produits, manifestations de prestige, conférences.
Ecrire sous le nº 308.835 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre 37 ans, 8 ans d'expérience bancaire dans banques d'affaires à capitaux arabes (crédit documentaire, opérations de change), cherche poste financier ou ccial auprès de banques ou stés tournées vers l'export vers les pays du Proche-Orient arabe.
Disponibilité immédiate

Tél. 055-63-58 ou Ecrire sous le nº 308.583 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DOCUMENTALISTE

J.F. 27 ans, diplômée enseignement sup. I.N.T.D. américain et espagnol courants, documentaliste et professeur retour 2 ans U.S.A. ch. emploi documentaliste ou fonction équivalente
Libre juillet
Écrire sous le nº 309.508 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 34 ans, maîtrise philo, connais. en psychanalyse. Depuis 8 ans, cadre administratif et commercial dans cabinet courtage, assurance-construction, angl. lu et écrit, étudierait toutes propositions, par exemple documentation, maison d'édition, etc.

Écrire sous le nº 308.487 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

travail à domicile

J'effectue rédaction, correction, rewriting, documentation à domicile. Tél. 253-49-47.

J.ne fille 20 ans, présentation impec., bilingue, cherche place hôtesse accueil toutes branches. Paris.
Ecrire sous le nº 280 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(30 ANS)

7 ans d'expérience sur IBM 34/36
Diplôme infomatique + diplôme comptable

cherche emploi sur Paris et banlieue
Téléphone : 448-34-41.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Cabinet expertise comptable. Très bonnes connaissances informatiques CCMC, IBM 5280 PC, ch. poste équiv. (DPTS 75-60-95). Tél. : (4) 426-29-94.

J.F. 38 ans, BTS secrétariat, maîtrise Droit des affaires, ch. stage chez conseil juridique ou avocat. Tél. : 449-03-04.

D.E.S.S. marketing, 30 ans expér. commerciale, animation stages en formation continue, rech. poste opérationnel dans société de conseil sur Paris ou Grand Sud-Ouest.
Ecrire sous le nº 079.638 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

FORMATRICE. – 28 ans. Maîtrise de sciences humaines. Stages UNESCO et formation de formateurs. Anglais et allemand courants. Expérience formation professionnelle adultes et jeunes depuis 2 ans et demi. Expérience secrétariat administratif et général. Esprit d'initiative et d'autonomie.
RECHERCHE : fonction évoluant vers responsabilités dans entreprise désirant renforcer son département de formation ou dans organisme de formation. Paris, R.P. (déplacements acceptés).
(Section BCO/MS 697.)

DIRECTION GÉNÉRALE. – Directeur commercial. 41 ans. Formation supérieure. Anglais. 15 ans expérience : hôtellerie, restauration, tourisme, services France, étranger. Opérationnel disponible. Capable de dynamiser des équipes pluri-disciplinaires. Ambitieux, vendeur par tempérament.
RECHERCHE : Sté de services désirant développer ses activités (déplacements souhaités).
(Section BCO/JV 698.)

RECHERCHE APPLIQUÉE. – 27 ans. Licence biochimie. Maîtrise biologie humaine générale et biologie cellulaire. DEA toxicologie, Stage 1 an au centre de cytologie expérimentale du CNRS. Techniques apprises : cultures cellulaires, immunocytochimie, immunofluorescence, électrophorèses, électrotransfert, autoradiographie.
RECHERCHE : premier emploi dans l'industrie pharmaceutique, agro-alimentaire, cosmétique.
ACCEPTERAIT : stage toutes régions de France.
(Section BCO/MS 700.)

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

LANGUAGE STUDIES
EN ANGLETERRE, AUX ETATS-UNIS, EN ESPAGNE
- Cours d'anglais individuels ou en petits groupes, intensifs, ou semi-intensifs à LONDRES, BRIGHTON, BERKELEY (toute l'année), à CAMBRIDGE et NEW-YORK (pendant l'été).
- Cours d'espagnol à MADRID.
- Hébergement possible en famille (toute l'année) ou en campus (été seulement).

A PARIS
- Cours de français pour étrangers.
- Cours d'anglais intensifs ou extensifs, individuels ou en petits groupes.

Pour toute documentation, veuillez nous consulter :
LANGUAGE STUDIES, 350, rue St-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-53-70.

L'INSTITUT D'INFORMATIQUE INTÉGRÉE
organise les stages suivants :
en septembre

STAGES		DATES
MULTIPLAN	(3 jours)	5-6-13
TEXTOR	(3 + 2 jours)	9-10-11-19-20
SYMPHONY	(3 + 2 jours)	16-17-18-26-27
D BASE III	(5 jours)	23-24-25-30-1/10

Animation : enseignant en faculté ou ingénieur
6 stagiaires disposant chacun d'un IBM PC-512 K.
Coût de la journée par personne : 1 200 F ht.
Tarifs de groupe - Conventions de formation.
Lieu des stages : 39, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e.
TÉL. : 271-62-25.

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
en 7 mois = 1 000 H
sur 30 micros et gros système IBM.
Assistance au placement.
Entretien et sélection sur R.D.V.
Crédit étudiant 100 %
Centre agréé par OLIVETTI et ERICSSON
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740 12 22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles

FRANCACIP

FORMATION EN ALCOOLOGIE
Formation permanente
Champ psycho social

L'EXCÈS D'ALCOOL ET LA FAMILLE
le même module est proposé aux dates suivantes

16 – 17 – 18 septembre
1er – 2 – 3 octobre
14 – 15 – 16 octobre.

Renseignements et inscriptions
Centre Magenta
47, boulevard Magenta, 75010 PARIS.
Téléphone : 209-73-00.

DEVENEZ **ANALYSTE PROGRAMMEUR**

stage sur IBM 38
BAC/BAC + 2

Ensemble construisons l'avenir !

Votre meilleure garantie : notre image de marque auprès des employeurs.

Formation en 7 mois avec + de 70 % de pratique. Assistance au placement, sous réserve de l'obtention du Certificat de Technicité Informatique et de la mobilité géographique.

Paris - Nantes : IBM 38
Lyon - Lille : IBM 34 + complément 38.

IEI

Renseignements et inscription :
INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE
41, rue Volta - 75003 PARIS - T. : (1) 274.33.28.

MEDIA BA

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 8 à 12 mois
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mº George V
Tél. 723.55.18

PERFECTIONNEMENTS INFORMATIQUES
Gestion - Industrie - Basic
Stages Niveau III - Durée 200 h
du 17 juillet au 13 septembre



206-24-63/241-83-83.

---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS CEDEX 09.

capitaux propositions commerciales

Petite maison d'importation ch. nouvelles REPRÉSENTATIONS pour l'AUSTRALIE
ZIG ZAG Imports PTY LTD
P.O. Box 19
Rosebay 2029 NSW (Australia).

Mairie de MOELAN-SUR-MER (Finistère-Sud) propose, à petites ou moyennes entreprises, possibilité installation sur zone d'activité complètement viabilisée. Px de vente 30 F le m² H.T. Exonération fiscale, taxe professionnelle 5 ans. Plusieurs lots disponibles de 5.000, 2.000 et 1.000 m².

Proximité : gare SNCF QUIMPERLÉ 12 km. Port de LORIENT, 25 km. Aéroport LORIENT, 20 km. Voie express QUIMPER-NANTES, 10 km.

Adresser ttes correspondances pour offre d'achat et renseign. complémentaires, à maire de MOELAN-SUR-MER - 29116
Téléphone : (98) 39-60-10.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

RUE J.-JACQUES ROUSSEAU 115 m². Dans imm. 17e. Haut plaf. DORESSAY. 548-43-94.

5e arrdt

PORT-ROYAL
VUE SUR JARDIN
Beau, grand living, 3 chbres 115 m², grand balcon, parking DORESSAY - 548-43-94.

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate.
Reste 1 appt de 5 pces 116 m². Vis. témoin ts jours 14-19 h sauf merc. et dim.

Prox. Contrescarpe. 703-32-31.
5 P. CARACTÈRE

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Charmant studio sur verdure CALME. 250.000 F
GARBI : 567-22-88.

13e arrdt

RUE DE TOLBIAC
Surface à aménager sur cour, clair, calme, mezzanine, finition personnalisée. 329-58-65.

GOBELINS
LIV. + 2 CHBRES, bains 95 m². IMMEUBLE PIERRE 1.100.000 F. - 526-99-04.

15e arrdt

UNESCO, entrée, liv., chbre, cuis. aménagée, salle bns, chf. indiv. Lundi, mardi, 18/19 h : 29, AVENUE LOWENDAL.

VILLAGE SUISSE
SUR BD DE GRENELLE
107 m², refait complètement gd stand. : 1.450.000 F.
Profession libérale possible
Mme PINTO-GUERIN
Téléphone : 783-75-35.

VILLAGE SUISSE
SUR BD DE GRENELLE
De imm. p. d. t., gd standing, profession libérale
7 m² à rénover : 45.000 F.
14 m² à rénover : 99.000 F.
M. PINTO 783-75-35.

Lourmel Grenelle. 703-32-31.
PLEIN CIEL ASC. 7 P.

16e arrdt

16e
AUTEUIL. Préf. part. à part., imm. 1930, standing, 5-6 P., 3e étage sur cour, jardin + service même étage. Possibilité parking. 1.950.000 F
647-47-35, apr.-midi et soir.

17e arrdt

PRÈS PLACE ISRAËL
Superbe imm. 420 m² triple réception, 5 chbres, 3 services. Poss. PROFESSION. 296-10-88.

18e arrdt

RUE CUSTINE
Dans imm. p. de t., 2/3 p. occupés, loi 1948
48 m² : 175.000 F.
48 m² : 199.000 F.
34 m² : 99.000 F.
Contrat de rachat
ROSE-BRIGITTE 783-75-35.

STUDETTE, rénovée, louée 99.000 F.
Rapport locatif 11.000 F.
Dominique GUÉRIN
Téléphone : 783-75-35.

94 Val-de-Marne

IVRY. Proximité métro, RER 4 P., en duplex ds pt imm. nf. 800.000 F. park. compris. P.C. SEMI 672-41-39.

FACE BOIS
Mº CHATEAU DE VINCENNES Imm. récent, tt cft, park., living dble en marbre, 2 chbres, entrée, cuis., bains, s. d'eau, 2 w.-c., balc.
Tél. pptaire : 873-57-86.

appartements achats

Pour satisfaire la demande DE SES NOMBREUX CLIENTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
SERGE KAYSER
69, R. GALANDE, PARIS-5e
329-60-60
RECHERCHE A PARIS APPTS ET MAISONS CLASSIQUES OU ORIGINAUX.

RECHERCHE URGENT 3 P., STAND. BON 17e IMMO-MARCADET. 252-01-82.

ACHÈTE COMPTANT STUDIO OU 2 PIÈCES
Téléphone : 223-73-73.

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire.
Tél. : 873-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS.
Pour clientèle française, étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels particuliers.
562-16-40

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris

RUE LEMERCIER
Double living, 3 chambres + chbre service, travx à prévoir. 6.000 F + charges. GARBI 567-22-88.

BEAUX APPARTEMENTS 2 à 5 p. et studios tt cft PARIS. Tél. : 504-91-11.

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pièces de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire APPEL 75, B.P. 114, 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

Région parisienne

MONTMORENCY
RÉSIDENTIEL, part. à part., 2 P., cuis., bns. parf. en sous-sol. 1re loc. Tél. 983-51-08.

BANL. OUEST verdure RER, belles villas et gds appts. Libre à la rentrée. Tél. : 504-56-29.

OUEST RÉSIDENT RER Belles villas et gds appts avec jard. privatif. Libres à la rentr. Tél. : 504-56-29.

locations non meublées demandes

Paris

Cinéaste cherche urgent grand appartement Paris, ensoleillé 3 pièces minimum
Téléphone : 523-05-64.

Pour loger cadres supérieurs et employés déplacés, IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 8 PCES STUDIOS VILLAS PARIS et ENVIRONS. Tél. : 504-43-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
Rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANG. et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES.
Tél. : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

echanges

Cause retraite échangerais appartement de caractère 185 m² boulevard Saint-Germain contre appartement plus petit, préférence 7e arrondissement avec soulte.
Tél. : 16 (67) 77-20-83.

pavillons

Mº CHATEAU VINCENNES FONTENAY-SS-BOIS, av. Foch, petit pav. constr. 1973, 2 p., cuis., tt cft, jdinet, gar., ss-sol, except. 575.000 F. MAS IMMOBILIER, 345-88-53.

AVENUE FOCH
Fontenay-ss-Bois, limite Vincennes, près bois et RER, très belle résid. 6 copr., beau 2 p., cuis., tt cft, balc., jard. priv., box, cave, chff. ind. gaz. 575.000. MAS IMMOBILIER, 345-88-53.

villas

La Ciotat, vend villa F 5, 1981, mitoy, 400 m², jardin, 900 m, mer, centre. 800.000 F.
Tél. : (42) 71-73-41.

proprietes

Bretagne Sud, ancienne ferme rénovée, 300 m² habitables, confort, 4 cheminées granit, poutres chêne, bras de mer 100 m, port de Brigneau 500 m, plages sable 6 km. Dans site protégé, réserve oiseaux. Sur 9.000 m² arborés. Prix : 1 million de F. A débatt. Mº Robino, notaire Moelan-sur-Mer. 16 (98) 39-61-69.

terrains

17 KM DE LA PLAGE DE ST-RAPHAËL (83)
Beau terrain de 1.064 m² sur colline, exposé sud, boisé, viabilisé, belle vue dégagée, permis constr. 250.000 F TTC. Tél. : (16) 1 260-03-97 heures repas jusqu'au 13 juillet 1985.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1876, 5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
Tél. : 16 (1) 266-46-40.

viagers

35.000 + 2.800, appt 2/3 p. tt cft. bel imm. pierre, près Mº Lamarck. 2e ét., asc., occupé fme 72 ans. F. Cruz. 266-19-00.

Dans bel imm. pierre. 2 p., tt cft, 4e ét., asc., occupé fme 84 ans. 175.000 + 1.800 par mois. Mº Daumesnil. Cruz. 266-19-00.

bureaux

Locations

16e
domiciliation, siège social constitut. sté, secrét. tril. loc. bur., télex. 651-29-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés, démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 359-77-55

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services. Tél. : (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

Vend ou loue libre PARIS 2.000 m park. + 1.200 m bureaux à 500 m Nation.
Tél. : 367-67-14.

Locations

On loue libre Paris 75020 local 3.000 m + 200 m bureau à 500 m de Nation + 980 m local Pte Bagnolet. 367-67-14.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

MÉDECINE

Les SAMU s'inquiètent d'un projet de décret sur les urgences médicales

Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation *vient d'élaborer un* projet de décret *« portant statut des médecins et pharmaciens officiers professionnels de sapeurs-pompiers »*. Ce texte risque de faire rebondir la querelle qui, depuis longtemps, oppose les responsables des SAMU (services d'aide médicale urgente) aux sapeurs-pompiers, l'objet du litige étant la prise en charge des urgences médicales.

Le texte gouvernemental prévoit la *création* d'un véritable service de santé parallèle échappant totalement au contrôle du ministère de la santé. *Il* fait partie d'un ensemble de projets de décrets concernant les sapeurs-pompiers que le gouvernement s'apprête à promulguer après le vote de la loi de décentralisation. Indiquant, entre autres, que les médecins officiers professionnels *« dispensent des soins d'urgence dans le cadre de la médicalisation des secours aux victimes d'accidents et de sinistres de toute nature »*, ce projet ne fait que raviver la crainte des responsables de SAMU de voir une partie de leurs prérogatives leur échapper au profit des sapeurs-pompiers.

Paradoxalement, M. Edmond *Hervé, secrétaire* d'Etat à la Santé, a présenté au conseil des ministres du 23 mai *(le Monde* du 24 mai) un projet de loi sur les urgences médicales destiné à coordonner – et, si possible, unifier – l'action des différents protagonistes impliqués dans l'aide médicale urgente. Comme le disait récemment un grand patron de SAMU, *« ce service de santé parallèle, en concurrençant purement et simplement l'action des SAMU, ira à l'encontre de l'esprit du projet de loi de M. Hervé »*.

Au secrétariat d'Etat à la santé, on se *déclare très surpris par ce projet* de décret, aucun exemplaire n'étant jusqu'à présent parvenu sur le bureau de M. Hervé.

F. N.

En Allemagne fédérale

DES PILULES BRONZANTES RETIRÉES DU MARCHÉ

Six marques de pilules bronzantes contenant un pigment nommé canthaxanthine vont être retirées du marché ouest-allemand en raison des risques qu'elles présentent pour les yeux. Des dépôts cristallins dorés *ont été observés*, en *effet*, sur la rétine dans les cas d'utilisation prolongée. Ce pigment semble également réduire la vue la nuit, ainsi que la faculté d'adaptation de l'œil aux changements de luminosité. Quatre producteurs allemands de ces pilules ont décidé de changer de formule en supprimant la cathaxanthine. Les deux autres fabricants ont tout simplement renoncé à leur licence de vente.

Deux pilules bronzantes contenant de la cathaxanthine *sont* actuellement commercialisées en France : Orobronze et Bronzactive. A la direction de la pharmacie, on indique qu'aucun incident n'a été *noté jusqu'à présent* et que, en conséquence, les autorités sanitaires ont décidé, *« jusqu'à preuve du contraire »*, de ne prendre aucune décision. Le dossier ouest-allemand devrait, dans les prochains jours, être communiqué aux autorités françaises.

ENVIRONNEMENT

● *Lessives aux phosphates interdites en Suisse.* – Le gouvernement helvétique a décidé d'interdire, à partir de 1986, l'usage des lessives aux phosphates. La Suisse est ainsi le premier pays d'Europe à interdire ce détergent, qui favorise l'eutrophisation des lacs – multiplication d'algues qui entravent l'oxygénation de l'eau. – *(AP.)*

● *La dioxine allemande restera en RFA.* – Les poussières d'incinération de l'usine automobile Opel de Russelsheim, près de Francfort (RFA), qui contiennent des traces de dioxine, ne seront pas entreposées, comme il était prévu, dans la décharge de Montois-la-Montagne (Moselle). Elles seront enfouies dans les anciennes mines de sel de Herfa-Neurode, à l'est de la RFA. Après l'accord conclu entre l'usine allemande et la société France-Déchets, qui gère la décharge de Montois-la-Montagne, écologistes et élus locaux s'étaient mobilisés en Lorraine pour s'opposer au projet, jusqu'alors défendu par le ministère français de l'environnement. – *(AFP.)*

RELIGION

UN DON JUAN TRÈS CHRÉTIEN

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. – Noble Sévillan du dix-septième siècle comme Don Juan et lui aussi libertin célèbre pour ses frasques *amoureuses*, Don Miguel Manara Vincentolo de Leca Y Colonna a été officiellement proclamé vénérable, le 6 juillet, par la Congrégation romaine pour la cause des saints. Le tribunal ecclésiastique chargé d'instruire son dossier a estimé que Don Miguel, pour son repentir et son tardif mais passionné dévouement pour les pauvres, a amplement montré à la fin de sa vie un attachement *« héroïque »* aux vertus chrétiennes. C'est le premier échelon vers la béatification, puis, éventuellement, vers la canonisation.

L'annonce du Vatican a suscité un certain émoi à Rome, mais selon un ecclésiastique espagnol du Vatican, Don Miguel a déjà été largement consacré par la tradition populaire locale.

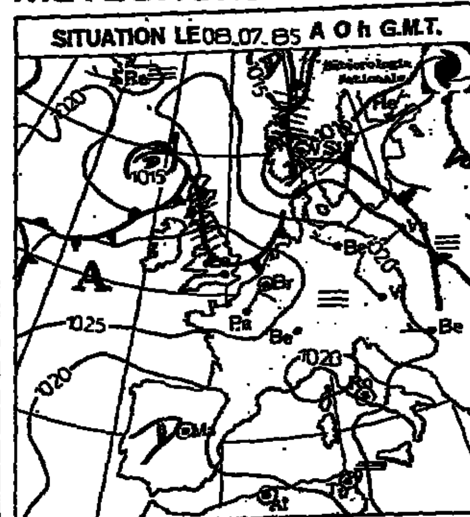
Les premiers pas vers la sanctification du séducteur repenti poseraient-ils moins de problèmes que ceux du pape Pie IX, officiellement *béatifié lui aussi* le 6 juillet ? Il était le souverain pontife au moment de l'unité italienne et de la prise de Rome. C'est sous son pontificat que fut *proclamé le dogme de l'infaillibilité* du pape. Il a laissé un souvenir historique pour le moins ambigu, comme en témoigne un article de la revue des jésuites italiens, *Civilta Cattolica,* qui, il y a cinq mois, affirmait : *« Il ne semble pas qu'aujourd'hui la réputation de sainteté de ce pape soit largement diffusée dans l'Eglise. »*

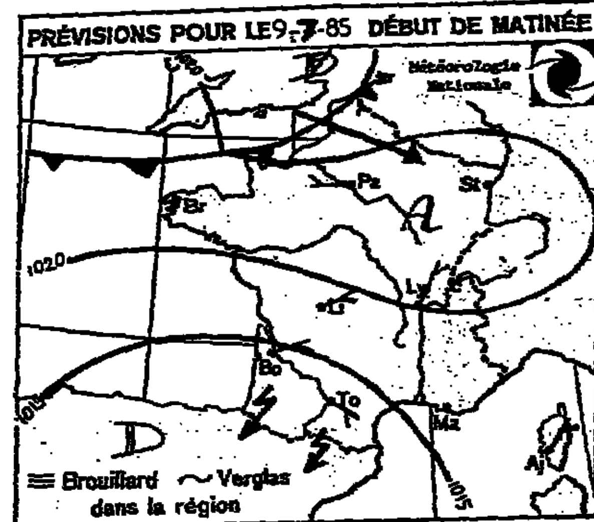
M. S.

● *Un local pour mère Teresa à Paris.* – Mère Teresa, soixante-quatorze ans, prix Nobel de la paix, fondatrice de l'ordre Les missionnaires de la charité, qui vient en aide aux déshérités, notamment en Inde, a été reçue dimanche 7 juillet par M. Jacques Chirac, maire de Paris. Elle lui a demandé de l'aider à trouver un local dans la capitale pour accueillir des sans logis. M. Chirac a déclaré qu'il était *« très favorable »* à cette idée et qu'il ferait *« son possible »* pour venir en aide à mère Teresa.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le lundi 8 juillet à 0 heure et le mardi 8 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

De l'air chaud et instable en provenance d'Espagne va s'étendre lentement aux régions méridionales, tandis qu'une perturbation très atténuée apportera une aggravation nuageuse par le nord-ouest.

Prévisions :

Mardi : *Le temps lourd* et souvent nuageux observé le matin sur les Pyrénées et l'Aquitaine va s'étendre, au cours de la journée, aux régions méridionales *et aux Alpes ; sur* ces régions, quelques orages se produiront, en particulier vers la fin de l'après-midi et sur le *relief.*

D'autre part, la zone nuageuse, qui abordera le matin le nord de la Bretagne, la Normandie et la *Picardie* se déplacera vers le Bassin parisien et les régions du nord-es; des éclaircies apparaîtront toutefois l'après-midi sur toutes ces régions.

Sur les Pays de Loire et les régions du Centre, un temps ensoleillé devrait toujours prédominer, malgré des nuages plus nombreux en soirée.

Le vent, faible en général, soufflera le matin de secteur nord-ouest au nord de *la Loire, avant de retrouver, en soirée,* une composante nord-est dominante. Les températures maximales seront voisines de 21 à 30 degrés du Nord au Sud.

Températures (le premier chiffre *indique* le maximum enregistré au cours de la journée du 7 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 7 au 8 juillet) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 30 et 22 ; Bordeaux, 29 et 17 ; Bréhat, 18 et 13 ; Brest, 22 et 10 ; Cannes, 26 et 18 ; Cherbourg, 18 et 9 ; *Clermont-Ferrand*, 25 et 10 ; Dijon, 25 et 12 ; Dinard, 19 et 10 ; Embrun, 28 et 12 ; *Grenoble-St-M.-H., 29 et 12 ;* Grenoble-St-Geoirs, 29 et 12 ; La Rochelle, 29 et 15 ; Lille, 23 et 10 ; Limoges, 26 et 16 ; Lorient, 26 et 14 ; *Lyon*, 26 et 12 ; Marseille-Marignane, 31 et 19 ; Menton, 26 et 18 ; Nancy, 23 et 10 ; Nantes, 26 et 16 ; *Nice Côte d'Azur*, 28 et 19 ; Paris-Montsouris, 24 et 13 ; Paris-Orly, 28 et 10 ; Pau, 23 et 20 ; Perpignan, 31 et 21 ; *Rennes, 30 et 11 ; Rouen*, 24 et 10 ; Saint-Étienne, 22 et 11 ; Strasbourg, 26 et 11 ; Toulouse, 23 et 18 ; Tours, 24 et 13.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 ; Genève, 25 et 14 ; Lisbonne, 31 et 18 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 35 *et* 20 ; Rome, 31 et 19 ; Stockholm, 25 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Cent *tombeaux* de femmes célèbres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade). Pour les sept à douze ans.

« *Autour de Notre-Dame* », Paris, ses ponts, ses monuments vus des tours, les histoires que racontent les sculptures des portails. Inscriptions : (1) 277-23-31, Paris Baskets.

« Les appartements royaux », 14 h 30, musée du Louvre, porte Barbet-de-Jouy *(à l'extérieur)*.

« Le Marais du Grand Siècle », 14 h 30, 71, rue du Temple (Mme Leblanc).

« *Le Père Lachaise* », 15 heures, entrée principale.

« Château de Courances : jardin des Simples à Milly. Inscriptions : (1) 887-24-14 *ou* 274-22-22.

« Exposition « Les grands boulevards », au musée Carnavalet, 14 h 30, 23, rue de Sévigné, ou 15 heures, entrée musée.

« Les petites synagogues dans le quartier du Marais », 15 heures, sortie métro *Saint-Paul.*

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes », 15 heures, sous l'horloge, métro Richelieu-Drouot.

« Passy, l'hôtel de Lamballe, la maison de Balzac », 15 heures, métro Passy.

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« Le Vieux Belleville et ses jardins », 18 h 15, sortie métro.

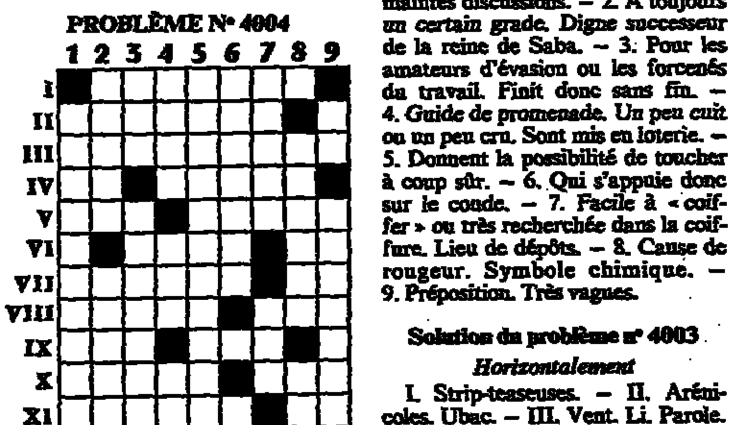
CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « L'homme mortel et l'homme immortel ».

5, rue Largillière, 19 h 30 : « Les bases de l'astrologie » (premier cours d'un cycle de quatre).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4004



HORIZONTALEMENT

I. Travailleur de force. – II. Donne du prestige. – III. Qui ne *sont pas tartes mais qui peuvent être* poires. – IV. Article d'importation. Une sœur pour Chénier. – V. Bâtiment qui n'est plus en service ou partie *d'un bâtiment qui l'est souvent.* Signe d'altération. – VI. Prénom étranger. Personnel. – VII. Où les courses de taureaux sont fréquentes en Camargue. Vide. – VIII. Ancien compagnon des dauphins. Etablissement de classes moyennes. – IX. Dédoublement de la personnalité. Abréviation. – X. *Tellement faible qu'on est obligé* de l'étendre. Bien parti. – XI. Pas du tout excitante bien qu'elle ne manque pas de piquant. Pratiques.

VERTICALEMENT

1. Se fait sur-le-champ ou après maintes discussions. – 2. A toujours *un certain grade.* Digne successeur de la reine de Saba. – 3. Pour les amateurs d'évasion ou les forcenés du travail. Finit donc sans fin. – 4. *Guide de promenade.* Un peu *cuit* ou un peu cru. Sont mis en loterie. – 5. Donnent la possibilité de toucher à coup sûr. – 6. Qui s'appuie donc sur le coude. – 7. Facile à « coiffer » ou très recherchée dans la coiffure. Lieu de dépôts. – 8. Cause de rougeur. Symbole chimique. – 9. Préposition. Très vagues.

Solution du problème n° 4003

Horizontalement

I. Strip-teaseuses. – II. Arénicoles. Ubac. – III. Vent. Li. Parole. – IV. Ostensible. Us. – V. Noël. Lei. Rapiat. – VI. Nr. Lu. Banal. – VII. Ienisseï. Ne. Let. – VIII. Erigée. Lac. Bas. – IX. Ride. Ré. Dépense. – X. Nia. Insultes. – XI. P.C. Cas. Biens. – XII. Evier. Postée. Te. – XIII. Passion. Terrain. – XIV. Lit. Suée. Et. Mec. – XV. Inepties. Sébile.

Verticalement

1. Savonnier. Repli. – 2. Trésorerie. Vain. – 3. Rente. Nid. Piste. – 4. Intelligences. – 5. Pi. Usé. Rist. – 6. Tc. Sl. Sérac. Oui. – 7. Eolie. Apnée. – 8. Alibi. Il. Iso. Es. – 9. Se. A.D.N. St. – 10. Espérances. Tees. – 11. *Ane. Puberté.* – 12. Sûr. Pa. Bélier. – 13. Ebouillanté. Ami. – 14. Salsa. Essentiel. – 15. Ce. Têt. Essence.

GUY BROUTY.

EN BREF

EXPOSITIONS

POTS DE TERRE. – Pour la deuxième année consécutive, la *mairie de Saint-Quentin-la-Poterie* (Gard) et l'office culturel organisent les 13 et 14 juillet une foire à la céramique : « Terralha 85 ». Les visiteurs (dix mille l'an passé) *pourront découvrir dans les* soixante-dix stands des poteries (du treizième au vingtième siècle et pré-colombiennes), mais aussi des sculptures, des tuiles, des briques, des carrelages, et tout un choix d'objets utilitaires ou décoratifs.

★ **Renseignements : (66) 22-15-71.**

LES ROSES DE DOUÉ. – Comme chaque année, la commune de Doué-la-Fontaine (à 14 kilomètres de Saumur) et son maire, M. Jean Begault, organisent, du 12 au 16 *juillet et dans un cadre naturel*, une exposition de cent mille roses en cinq cents variétés.

★ *Mairie de Doué. Tél. : (41) 59-11-94.*

14 JUILLET

RÉVOLUTION SILENCIEUSE. – Chaque année de nombreux accidents se produisent *lors* de la célébration de la fête nationale. Ils sont causés par l'explosion des traditionnels pétards du 14 juillet. Le Centre de *documentation et* d'information de l'assurance rappelle que les mineurs ne peuvent acheter des pétards sans autorisation de leurs parents. Il est en outre interdit de vendre ou de jeter sur la voie publique des pétards les 13 *et 14 juillet.*

SESSIONS

BIBLE ET ICONOGRAPHIE. – La communauté de la Théophanie *organise, du 21 au 28 juillet*, une session d'approfondissement de la foi chrétienne (lecture, en particulier – de l'Ecriture sainte à la *lumière des Pères de l'Eglise*). Le stage durera une semaine, avec deux offices liturgiques et deux conférences chaque jour.

Du 9 au 14 septembre, est organisée une *série* de *conférences* présentant les aspects historiques, techniques et théologiques de *l'iconographie* et, en particulier, les fresques et mosaïques des Eglises d'Orient. Ceux qui le désirent pourront admirer *les fresques et peintures romanes* du Musée d'art de Catalogne à Barcelone.

★ **Les Amis de l'abbaye de Lagrasse. Abbaye Sainte-Marie-d'Orbieu, 11220 Lagrasse (joindre enveloppe timbrée et 100 F de frais d'inscription).**

TOURISME

URBIS ET IBIS. – La SPHERE (Société de promotion hôtellière et de restauration) édite un *guide* Ibis-Urbis 1985-1986 *recensant*, ville par ville, les 169 hôtels Ibis et les 13 hôtels Urbis ouverts par ce groupe. Pour chaque établissement sont indiqués l'adresse, le nom du directeur, le nombre de chambres et les différents services *offerts. Chaque fiche* est accompagnée d'un plan d'accès à l'hôtel.

★ *Disponible sur simple demande* **à la SPHERE SA, 6-8, rue du Bois-Briard, 91021 Evry Cedex. Téléphone** *: (6) 077-92-90.*

MODE

Grandes distillations

Un nouveau rééquilibrage s'instaure en parfumerie où la *Bénédictine* prend le contrôle de Capucci, *dont la société* va développer les produits haut de gamme. En effet, le coût des lancements *internationaux de parfums* n'est accessible qu'aux sociétés ayant des bilans bien consolidés, comme c'est le cas *pour les champagnes* et cognacs, la gastronomie, ou les multinationales pharmaceutiques qui apprécient ce genre d'investissements.

Poison, de Christian Dior, marque le départ d'une politique jeune et non conformiste de la part du groupe Moët Hennessy, le premier à s'être associé avec un couturier parfumeur dès *1966.*

A vue de nez, on peut hésiter à offrir un *Poison* pour la fête des mères, mais *Maurice Roger*, PDG des parfums Dior, a choisi ce vocable pour son effet boomerang. La présentation renouvèle le genre en forçant d'autres tabous : l'emballage vert moiré fait fi de la superstition. Quant au flacon améthyste très pur, réalisé par Pochet *et Du Courval, c'est* un vrai bibelot un rien Napoléon III. Le jus des Mille et un voyages : un parfum d'épices vif *et piquant* où le coriandre de Russie se pimente de poivre de Malaisia et de cannelle de Ceylan. *Les baies sauvages et le miel* d'oranger lui apportent une note douce sur fond d'ambre gris, d'opopanax et de civette.

On peut parier que Le troisième homme, de Caron, aura la vie aussi longue que le film : une cinquantaine de composants à *partir de notes esperidées, auxquels* le yizu, genre de mandarine japonaise, apporte une légère amertume sur cœur musqué et *fon vanillé, traditionnel de la maison* depuis 1904.

Longtemps affaire de famille, maintenant filiale du groupe pharmaceutique américain AH Robins, la société est présidée par Henry Bertrand. Le goût de l'ancien directeur général des *éditions Condé-Nast en France* se traduit par une recherche constante de qualité. Le flacon, en verre fumé aplati, encore de Pocher et du Courval, *s'orne* d'une pyramide en relief à bouchon boule dans un étui gris Rolls-Royce, d'une *sobriété* très masculine.

Une hirondelle fait le printemps en parfumerie quand elle s'appelle Paloma Picasso, petite-fille du parfumeur grassois Gillot, également créatrice de bijoux pour *Tiffany* de New-York. Son parfum aux notes chaudes et séduisantes lui ressemble : entre le rouge et le noir. Il a été lancé en 1984 aux Etats-Unis par une *société rachetée depuis par* L'Oréal. Le flacon démultiplie les rondeurs transparentes ou sablées avec un bouchon en *ellipse, suivant les lignes d'un* de ses bijoux favoris qu'on regrette de ne pas encore trouver à Paris.

Le thème des ténèbres inspire Worth et Paco Rabane. *Ce dernier* lance *La nuit* au mystère presque alchimique pour fantasmer à sa guise. Des accords *luxueusement fleuris et épicés* sortent d'un flacon aplati à bouchon également en ellipse.

Worth, pour sa part, reprend la célèbre *boule de cristal de Lalique* des années 30 pour *Dans la nuit,* créé par Odette Breil-Radius, un des rares « nez » féminin. *Il s'élabore à partir de notes* fraîches et rosées en tête, au cœur à la fois boisé et ambré, laissant un sillage fleuri et doux.

Sur le plan des affaires, Avon, un des premiers distributeurs de cosmétiques et parfums sur le plan mondial, vient de conclure *un accord avec Catherine* Deneuve pour le lancement d'un parfum international. En outre, la *société se diversifie* et sera *désormais présente* sur huit pages du catalogue des Trois Suisses de l'hiver, en vente à *partir de juillet.*

Enfin, *Style,* de L'Oréal, mousse coiffante qui donne du volume aux cheveux sans les raidir se voit citée par la *revue américaine Fortune* parmi les douze *« produits de l'année 1984 »*. Elle *s'applique* facilement sur cheveux mouillés, courts ou longs et rendra de multiples services dans le sac à toilette des vacances.

N. MONT-SERVAN.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 7 juillet :

UN ARRÊTÉ

● Concernant les épreuves d'admission dans les centres régionaux de formation de professeurs d'enseignement général de collège en 1985.

UN DÉCRET

Portant relèvement du salaire minimum de croissance.

UNE LISTE

D'admissibilité aux concours d'admission à l'école militaire interarmes en 1985.

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : glissement à 9,15 F

Le dollar s'est orienté à la baisse, lundi 8 juillet, revenant, à Paris, de 9,24 F à 9,15 F, et, à Francfort, de 3,03 DM à un peu plus de 3 DM. Ce glissement est attribué aux nouvelles en provenance des Etats-Unis, suivant lesquelles la chute d'activité de l'industrie américaine se poursuivrait. La stabilité du taux de chômage en juin dans ce pays masque une nouvelle diminution des emplois industriels, sous la pression d'importations rendues moins onéreuses par la hausse du dollar depuis deux ans.

Politique économique : critiques du patronat britannique contre Mme Thatcher

Le patronat britannique renouvelle ses critiques à l'égard de la politique économique de Mme Thatcher. La CBI (Confederation of British Industry) estime que la surévaluation de la livre, en hausse d'environ 20 % depuis le début de l'année, réduit la compétitivité des entreprises sur les marchés mondiaux. Il conviendrait, selon le patronat, d'engager une politique monétaire plus hardie en abaissant de 2 points les taux d'intérêt, rehaussés de 4,5 points en janvier pour répliquer à l'attaque qui avait eu lieu contre la devise britannique. M. Lawson, le chancelier de l'Echiquier, a répondu par la négative aux industriels. En revanche, il a été plus sibyllin en ce qui concerne la politique budgétaire, qui fait l'objet, elle, de critiques de la part d'un nombre croissant de parlementaires du parti même de Mme Thatcher.

SOCIAL

LIBRES OPINIONS

Les comités d'établissement outils du développement de la SNCF

Saisi par les syndicats FO, CFTC et CGC, le Conseil d'Etat a annulé, il y a un mois, la création de trois cent vingt-sept comités d'établissement au sein de la SNCF. Depuis, à la demande de M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, des négociations se sont engagées – sans succès jusqu'à présent – enenentre la direction et les organisations syndicales. La CGT, qui avait obtenu 47,54 % des suffrages exprimés (et 53,51 % des sièges) aux élections du 15 décembre 1983, donne ici son point de vue.

par Jean-Paul LAHOUSE (*)

LE 31 décembre 1982, le statut de la Société nationale arrivait à expiration. Le lendemain, la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) faisait entrer la SNCF dans le champ d'application du droit commun. Trente-huit ans après les premières ordonnances de 1945 créant les comités d'entreprise, ceux-ci avaient enfin droit de cité dans l'entreprise.

Coup de théâtre le 7 juin 1985 ; sur demandes des fédérations de cheminots FO, CFTC et CGC, le Conseil d'Etat cassait la décision administrative, rendue après de laborieuses négociations, le 2 novembre 1983. Immédiatement, la direction décrétait que les comités d'établissement et le comité central d'entreprise n'existaient plus et déniait aux élus tout droit à leur mandat. Cette interprétation abusive des conséqences pourtant précises de l'arrêt du Conseil d'Etat s'inscrit clairement dans le cadre d'une offensive de la direction contre les droits nouveaux des cheminots.

En effet, le Conseil d'Etat n'avait nullement pouvoir d'annuler les élections professionnelles. Seule la Cour de cassation aurait pu le faire, or personne n'avait contesté ce scrutin.

Démantèlement

La direction de la plus grande entreprise nationale de France s'arroge le pouvoir de « dire le droit » et d'imposer ses vues. Il est vrai qu'elle avait en cela l'assentiment du secrétaire d'Etat aux transports, lequel, dans une lettre adressée à la CGT le 25 juin, soutenait, de fait, la position de la direction générale.

Cela relève d'une évidente volonté politique. La direction n'a jamais accepté l'existence d'institutions nouvelles et conteste leur rôle fondamental, *« organiser l'expression collective des salariés dans tous les domaines se rapportant à la gestion, à l'organisation... »* (code du travail, octobre 1982). L'absence de fondements juridiques de cette attitude a été prouvée par un juriste spécialiste reconnu des droits des comités d'entreprise, Maurice Cohen.

Cette attitude intervient à un moment crucial pour l'entreprise. Le 26 avril dernier, l'Etat et la SNCF signent un contrat de plan. Pour l'essentiel ce contrat entérine le déclin du transport ferroviaire. On mise tout sur les économies. On ne prend aucune disposition pour se développer, pour résorber la dette. On ouvre la porte au démantèlement de l'entreprise !

Moderniser est un concept absent du contrat de plan, qui n'évoque aucune stratégie commerciale intégrant les technologies nouvelles et surtout aucun *investissement humain*. Les cheminots maintenus dans une sous-qualification et une sous-formation chroniques, sous-payés, et qui voient disparaître 6 000 d'entre eux (la direction ne parle même plus aujourd'hui de ses prévisions d'il y a quelques mois, qui sacrifiaient « seulement » 5 000 emplois pour 1985), ne peuvent se mobiliser sur une telle politique. Ceux qui détiennent le pouvoir à la SNCF veulent empêcher toute émergence de propositions sérieuses au sein même de l'entreprise. C'est donc le heurt de plein fouet entre la volonté des cheminots et cette logique d'entreprise.

La SNCF reste figée sur les structures actuelles, divisée en fonctions cloisonnées. Elle ne veut pas de CE au plus près des lieux de travail, donc des cheminots. Elle veut des CE régionaux représentant 6 000 à 14 000 cheminots. Aujourd'hui, la CGT, la CFDT et la Fédération maîtrise et cadres proposent un projet commun de découpage qui devrait recevoir le soutien de la Fédération générale autonome des agents de conduite (ces quatre organisations représentent 85 % des cheminots). Il tient compte des notions de bassins d'emploi, de localités, de centres ferroviaires, de départements, regroupe les fonctions de l'entreprise pour une mise en commun de l'activité ferroviaire dans son ensemble.

Les cheminots se préoccupent des phénomènes économiques, de la cohérence de leurs métiers et veulent participer à l'élaboration de nouveaux produits commerciaux intégrant les nouvelles technologies.

C'est indéniablement un processus menant à une réforme de structures. C'est ce dont la SNCF a besoin. Respecter le code du travail, doter les présidents des comités d'entreprise d'un réel pouvoir, c'est le prix d'une meilleure efficacité économique et sociale, à l'opposé d'un vision restrictive des CE, et en définitive de l'entreprise.

(*) Secrétaire CGT du CCE de la SNCF

● **Plus de 94 000 emplois supprimés ou menacés selon la CGT depuis le 1er janvier.** – Selon un tableau publié le 6 juillet, la CGT fait état de 94 232 *« menaces ou suppressions d'emplois annoncées »* dans 465 entreprises entre le 1er janvier et le 14 juin 1985, soit une baisse de 0,73 % sur un effectif salarié de 12 965 425 personnes au 31 décembre 1983. Plus de la moitié des emplois concernés se trouvent dans la métallurgie (– 49 357 emplois dans 177 entreprises). Selon l'UNEDIC, 243 800 emplois avaient été perdus en 1984 pour l'industrie, le commerce, l'agriculture et les services (– 1,9 % par rapport à 1983).

AFFAIRES

La politique économique des collectivités locales

Ingéniosité et modération

Beaucoup avaient prédit de grands désordres financiers. *« Vous verrez, avec les lois de décentralisation, les collectivités locales vont faire n'importe quoi. Sous la pression de la population, les maires et les présidents de région vont attribuer des subventions sans discernement aux entreprises, renflouer les usines en difficulté et céder au chantage du chômage. »*

Les sombres pronostics ne se sont pas réalisés. Un rapport que s'apprête à diffuser le Commissariat général du Plan le confirme sans ambage. *« Depuis 1982, les collectivités locales ont fait preuve de retenue et de prudence dans l'emploi de leurs crédits pour les interventions économiques vis-à-vis des entreprises. Il n'y a pas eu de dérapage, ce qu'avait déjà constaté, d'ailleurs, l'Inspection générale des finances en août 1984. »*

Les lois Defferre ont accordé aux communes, aux départements et aux régions une grande liberté dans le domaine économique, mettant un terme à des instructions et circulaires ministérielles de 1969 et de 1976 qui demandaient aux préfets de veiller à ce que les collectivités ne s'immiscent pas dans la marche des entreprises. Et ce au nom de deux principes : la liberté du commerce et de l'industrie et la prééminence, voire le monopole, que devait faire valoir l'Etat. Mais dans la pratique, beaucoup de collectivités n'avaient pas attendu la décentralisation pour contourner la doctrine officielle et prendre des dispositions dont plusieurs (l'affaire Titan-Coder à Marseille, par exemple) donnèrent lieu à des péripéties juridico-politiques.

Depuis trois ans, on assiste à un foisonnement d'initiatives, et même si certaines *« sont extra-légales et révèlent une très grande ingéniosité dans les montages financiers de la part des décideurs locaux (...), les cas de gaspillage des fonds publics restent marginaux et très localisés »*, notent les experts du Plan.

La palette des aides financières est très variée, chaque collectivité en fait usage à sa manière et selon ses propres critères d'appréciation (1). Mais c'est toujours la région qui joue le rôle de locomotive, les autres collectivités n'agissant *« que de façon complémentaire et subsidiaire »*. Au total, l'ordre de grandeur des interventions économiques reste faible, en termes budgétaires : 0,2 % du budget des communes, 0,6 % pour les départements, 10 % pour les régions.

Ce qui ne veut pas dire que le dispositif et son application soient sans reproche. Pour les commissaires de la République chargés du contrôle de la légalité, les textes restent assez flous. (Qu'est-ce qui différencie l'aide directe et l'aide indirecte ? Comment interpréter la notion d'entreprise en difficulté ?) La primauté conférée à la région contrarie-t-elle les départements dans leur action économique ? Faut-il interdire aux collectivités d'entrer dans le capital des sociétés commerciales ? Dans la pratique, aussi, plusieurs préfets hésitent à exercer rigoureusement leurs pouvoirs de contrôle, tant la matière – l'emploi – est politiquement délicate dans le contexte local. Et il n'est jamais bon qu'un préfet soit désavoué par le tribunal administratif (2).

Le nœud de la réussite

Le groupe de travail que présidait M. Brenas, président des Houillères de Lorraine et ancien préfet de région, énonce un certain nombre de *« recommandations »* pour *« améliorer, adapter et clarifier »* le système, mais exclut tout *« bouleversement »*.

D'abord, il faudrait que les secteurs du tourisme et de l'artisanat, créateurs d'emplois, soient intégrés dans le champ des interventions économiques au même titre que l'agriculture et l'industrie. Au chapitre des primes – le plus délicat, puisque les régimes de primes d'Etat et de subventions régionales s'enchevêtrent dans un maquis extraordinairement touffu, de nature à décourager les chefs d'entreprise, – il est indispensable d'apporter très vite de l'ordre, d'autant plus que le CNPF critique les distorsions de concurrence qu'elles engendrent. La procédure des garanties d'emprunts, qui *connaît un développement sensible*, est considérée par le Commissariat du Plan comme *« le seul danger sérieux de dérapage du dispositif actuel »*, et il est donc impératif d'imaginer des garde-fous.

Pour certaines régions, le dispositif actuel est si peu adéquat qu'elles ont préféré supprimer toutes les aides directes (primes à la création d'entreprise, primes à l'emploi) et mettre en chantier – c'est en cours dans le Centre – une nouvelle politique économique. D'autre régions (Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, Lorraine) se montrent plus volontiers interventionnistes, y compris dans le domaine du commerce extérieur. D'autres (Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur) sont devenues les principaux actionnaires des sociétés de développement régional (SDR) de leur circonscription.

Une interrogation demeure, à laquelle le Commissariat du Plan – pas plus qu'aucune autre institution – n'est encore capable de répondre. Quelle est l'efficacité réelle des interventions économiques et financières des collectivités locales ? Autrement dit, un franc dépensé par une région ou une ville en faveur d'une entreprise a-t-il des retombées, pour l'emploi ou la compétitivité de celle-ci, plus bénéfiques que le même franc versé par l'Etat ? Là est le nœud de la réussite ou de l'échec de la décentralisation.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Subventions à l'emploi, aide à la création d'entreprise, prêts, avances et bonifications d'intérêt, rabais sur les bâtiments et les terrains, garantie d'emprunt, aides fiscales (exonération de taxe professionnelle).

(2) Sur quatre recours déposés dans le Doubs en 1983 par le commissaire de la République, le tribunal administratif a donné raison dans deux cas à la collectivité locale.

ÉTRANGER

NOUVEAUX ACCORDS ENTRE LES DEUX ÉTATS ALLEMANDS

La République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande ont signé un accord portant à 850 millions de deutschemarks, valable cinq ans, le crédit sans intérêt – « swing » – existant entre les deux pays. Avec cet argent, la RDA ne peut financer que des commandes à l'industrie ouest-allemande. Dans le passé, la RDA n'a jamais utilisé la totalité des crédits auxquels elle pouvait prétendre. Ceux-ci étaient de 600 millions l'année dernière. Un tel accord n'en facilite pas moins le développement du commerce entre les deux Etats allemands. En augmentation cette année, les échanges représentaient 15,5 milliards de deutschemarks en 1984.

Les deux pays ont, d'autre part, conclu un accord concernant le rapatriement des capitaux pour les personnes privées. Cet accord était devenu nécessaire compte tenu du fait que 40 000 Allemands de RDA se sont établis en RFA en 1984, quatre fois plus que la moyenne annuelle. Ce qui représente un record absolu depuis l'édification du mur de Berlin en 1961. Il permet à ces Allemands de l'Est s'établissant à l'Ouest, de recevoir, petit à petit, l'équivalent de leur compte en banque resté en RDA en marks ouest-allemands et non pas en marks est-allemands, dont le cours en RFA représente un cinquième de la parité officielle. – *(AFP.)*

ENTREPRISES

● Montedison aurait pris 38 % du capital du holding financier italien Bi-Invest.

Le chimiste italien Montedison aurait pris, par l'intermédiaire d'une filiale financière Iniziativa META, 38 % de l'un des plus importants holdings italiens, Bi-Invest, contrôlé jusque-là par la famille Bonomi avec 30 % des actions. Pour environ 1 milliard de francs, Montedison ferait ainsi un retour en force dans un groupe (assurances, finances) dans lequel il avait cédé sa participation à la famille Bonomi, au moment de ses difficultés financières. L'intervention de Montedison survient au terme d'opérations mystérieuses menées sur les actions de Bi-Invest rachetées depuis plusieurs semaines par un financier inconnu. Le chimiste prend du même coup une participation chez un de ses principaux actionnaires : Bi-Invest détient en effet 17 % de Gemina, le holding financier qui contrôle Montedison. – *(AFP.)*

● **Renault véhicules industriels : + 13,1 % à l'exportation.**

Avec 4,97 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1984, l'exportation a représenté 37 % des ventes totales de Renault véhicules industriels (RVI). Soit une progression de 9 % en valeur et de 13,1 % en volume (18 526 véhicules vendus). Les bons scores enregistrés en Amérique du Nord (+ 95,6 % en volume) et en Europe de l'Ouest (+ 27,4 %) ont compensé la faiblesse des autres marchés. C'est en Afrique, son marché traditionnel (6 163 unités vendues), que RVI a subi le plus fort recul (– 26,2 %). Principales raisons de cette chute : la baisse des revenus des pays pétroliers et l'endettement excessif des pays en voie de développement, aggravé par la hausse du dollar. La tendance devrait se poursuivre dans les deux ou trois prochaines années.

● **Rhône-Poulenc investit dans les céramiques fines.**

Numéro un de l'industrie chimique française, le groupe vient de racheter à Ceraver, filiale de la CGE, sa division « céramiques thermomécaniques » et de se substituer à Renault, défaillant. Il pourra ainsi renforcer ses activités dans la fabrication de poudres chimiques fines. Le prix de rachat n'a pas été rendu public. Les céramiques thermomécaniques ont un avenir prometteur dans les industries de l'automobile, de l'électronique et de l'aérospatiale. Elles favorisent notamment une meilleure tenue des pièces soumises aux frottements, à l'usure mécanique et aux fortes températures, et procurent une meilleure isolation thermique dans les parties chaudes des moteurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,1370	9,1400	+ 190	+ 205	+ 370	+ 400	+1 080	+1 180
$ can.	6,7347	6,7394	+ 36	+ 57	+ 79	+ 116	+ 273	+ 370
Yen (100)	3,7059	3,7087	+ 125	+ 136	+ 242	+ 259	+ 726	+ 775
DM	3,0441	3,0462	+ 126	+ 137	+ 248	+ 263	+ 721	+ 766
Florin	2,7017	2,7033	+ 77	+ 85	+ 154	+ 167	+ 490	+ 528
F.B. (100)	15,0082	15,0255	+ 183	+ 232	+ 348	+ 436	+1 005	+1 267
F.S.	3,6316	3,6342	+ 157	+ 172	+ 304	+ 325	+ 888	+ 944
L (1 000)	4,7675	4,7716	– 164	– 144	– 301	– 268	– 889	– 804
£	12,1431	12,1562	– 288	– 240	– 490	– 432	–1 042	– 856

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8
DM	5	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
Florin	6 7/8	7 1/8	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 5/8
F.B. (100)	8 5/8	9 1/8	8 9/16	8 13/16	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9 1/8
F.S.	2	3	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	13	14	13 1/2	14	13 1/2	14	13 7/8	14 1/4
£	12 5/8	12 7/8	12 5/8	12 3/4	12 7/16	12 9/16	12 1/16	12 3/16
F. franç.	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 3/8	10 9/16	10 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

L'OPEP impuissante face à un marché déprimé

(Suite de la première page.)

Ainsi, la réduction du plafond et des quotas de production de l'OPEP, pour faire face à la baisse saisonnière de la demande, s'est-elle heurtée à une vive opposition de plusieurs producteurs : le Gabon, l'Equateur – qui dépasse actuellement largement ses quotas, – et l'Irak, qui entend, dès le mois de décembre prochain, accroître de 50 % ses exportations grâce à la mise en route d'un nouvel oléoduc traversant l'Arabie saoudite.

La principale incertitude, à l'issue de cette réunion, concernait l'attitude qu'adopterait l'Arabie saoudite. Le royaume wahabite, principal producteur de l'OPEP, qui a, jusqu'ici, consenti les plus gros efforts en laissant chuter sa production à un peu plus de 2 millions de *barils par jour (1), soit moins de la* moitié du quota qui lui avait été alloué en janvier (4,3 millions de barils par jour) et moins du quart de ses capacités totales d'extraction, a affirmé qu'il avait atteint les limites de sa résistance.

Ayant annoncé qu'elle renoncerait à son rôle de *« producteur tampon »* chargé d'adapter *in fine* la production totale de l'OPEP aux besoins du marché, l'Arabie saoudite a clairement fait comprendre à ses partenaires qu'elle ramènerait bientôt sa production au niveau permis de 4,3 millions de barils par jour – quitte à baisser ses prix – s'ils ne mettaient pas fin rapidement à la pratique du rabais.

La menace est d'autant plus crédible que Ryad met en place le dispositif qui lui permettra de réagir : l'Arabie saoudite doit en effet rencontrer dans les jours qui viennent ses principaux clients, afin de discuter des nouveaux tarifs à appliquer pour que ceux-ci reprennent dès le mois d'août leurs enlèvements.

Pendant trois jours à Vienne, la délégation saoudienne a, de fait, refusé de participer aux débats, se contentant de repousser au fur et à mesure toutes les idées mises sur le tapis. *« Nous voulons des faits et non des mots »* déclarait un membre de la délégation. A l'issue de la réunion, il apparaissait toutefois que l'Arabie saoudite accepterait d'accorder à ses partenaires un nouveau *« délai de grâce »*, jusqu'à la prochaine réunion de l'Organisation le 22 juillet prochain. *« Nous respecterons les prix officiels tant que les autres le feront »* assurait, après la fin de la réunion, un membre de la délégation saoudienne. *« Le marché est tellement transparent... »*

Comme l'Arabie saoudite, le Mexique, qui n'est pas membre de l'Organisation, mais qui observait depuis trois ans une politique de coopération active, a montré au cours de ces trois jours des signes d'impatience de plus en plus grands. Mexico attendait les résultats de *cette réunion pour décider de* réduire tous ses prix de vente (après avoir abaissé les tarifs de son pétrole lourd) et éventuellement d'accroître ses exportations, tombées depuis quelques semaines à 800 000 barils par jour, contre un niveau normal de 1,5 million de barils par jour. Désappointée par les résultats de la réunion de Vienne, la délégation mexicaine assurait qu'elle allait *« essayer de voir ce qui allait arriver dans les prochains jours »* sur le marché pour prendre une décision définitive.

Même si M. Subroto, ministre indonésien et président en exercice de l'OPEP, affirme que *« les pays producteurs non membres de l'OPEP devront se sentir concernés par l'évolution du marché dans le futur proche »*, ce sont bien les membres de l'Organisation qui sont mis à l'épreuve du marché par le Mexique et l'Arabie saoudite. Que cessent les rabais et le non-respect des quotas et le marché s'arrêtera peut-être de glisser, même si cela reste à voir. Sinon Mexico et Ryad défendront leur niveau de production quel qu'en soit le prix.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils par jour correspond à 50 millions de tonnes par an.

PRÉCISION. – Augmentation des primes d'assurances : 900 millions de francs. Les primes d'assurances automobiles vont augmenter au début d'août du fait du relèvement de 12 à 15 % de la contribution à la Sécurité sociale. Cette contribution rapportera 4,5 milliards de francs par an au lieu de 3,6 milliards jusqu'à présent. Mais il était inexact d'écrire, comme nous l'avons fait dans « le Monde » daté 7-8 juillet, que *« cette nouvelle augmentation rapportera la coquette somme de 4,5 milliards »*. La somme est coquette mais l'augmentation, si elle est de 25 %, ne dépasse pas 900 millions.

FINANCES PUBLIQUES

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Des organismes interdits de marché monétaire

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Quand l'enfant a bien grandi et qu'il donne des sujets de satisfaction, c'est fou le nombre de gens qui se disent prêts à en revendiquer la paternité. On l'a bien vu à Strasbourg lors de la grand-messe célébrée à l'occasion du trentième anniversaire des Sociétés de développement régional lorsque M. Edgar Faure, président du conseil, furent signés, en 1955, les textes officiels créant les SDR, a disputé avec humour à son ministre de l'économie et des finances de l'époque (*M. Pierre Pflimlin, l'actuel président du parlement européen*) cette décision qui devait contribuer à modifier profondément le paysage financier des régions.

La fête aurait été parfaite si M. Pierre Bérégovoy, convié à la cérémonie en sa qualité de ministre de l'économie et des finances n'était arrivé les mains vides ou presque. En tout cas, sans « *le petit cadeau* » qu'attendaient les dirigeants de la Chambre syndicale des sociétés de développement régional : la possibilité pour les SDR d'accéder au marché monétaire (là où se négocie l'argent au jour le jour et à certaines échéances rapprochées) afin d'y puiser les moyens dont elles ont besoin pour assurer leur triple mission (octroi de prêts à long terme avec, dans la plupart des cas une bonification de taux d'intérêts, concours en fonds propres et cautions de crédit).

Peu sensible à cet « *appel du pied* », dont il avait eu connaissance, M. Bérégovoy ne s'est pas privé, en préambule, de constater que « *le réseau s'en tient encore à des taux qui s'étagent entre 13,5 % et 14 % alors que le Crédit national et le Crédit d'équipement des PME (deux organismes habilités à octroyer des prêts bonifiés, aux côtés des SDR et du Crédit coopératif) ont récemment ramené leur propre taux à 13 %.* » Invitant « *avec délicatesse* » les Sociétés de développement régional « *à épouser ce mouvement de baisse* » le ministre a assuré que « *l'Etat veillera à ce que vous bénéficiez de votre juste part de prêts bonifiés* » (l'enveloppe des SDR a été fixée initialement à 3,2 milliards de francs pour 1985).

Des problèmes de principe

S'il a estimé « *compréhensible* » la demande des SDR d'avoir accès au marché monétaire pour obtenir une plus grande souplesse dans ses conditions de refinancement, M. Bérégovoy a cependant fait observer que cette demande « *posait des problèmes de principe vis-à-vis du dispositif général du contrôle du crédit* ». Celui-ci ne s'applique pas actuellement aux SDR puisqu'elles se financent sur des ressources d'épargne, notamment par emprunts obligataires. « *Par contre, dans le cas où elles auraient accès au marché monétaire, les SDR devraient être assujetties à ce dispositif qui pourrait compliquer la tâche des autorités monétaires et la vôtre* » a-t-il fait valoir, avec en arrière-plan les soucis que posent les actuels dérapages de la masse monétaire.

« *Pour cette raison, la solution la plus favorable... me paraît être de vous autoriser à diversifier vos ressources en vous permettant d'emprunter à plus court terme. Plusieurs solutions sont envisageables et j'ai demandé au directeur du Trésor, M. Daniel Lebègue, de les examiner avec vous* », a-t-il conclu en réponse aux propos de M. Daniel Granjon, président de la Chambre syndicale, qui se préoccupait du sort réservé « *à l'un des tout premiers – sinon le premier apporteur de fonds propres à la Petite et moyenne industrie française, hors la région parisienne* ».

Cette préoccupation, justifiée par « *la banalisation des circuits et des produits financiers* » depuis que les pouvoirs publics ont autorisé tous les établissements bancaires et financiers à se livrer à une vive concurrence, a été plus vivement ressentie depuis la réforme des prêts bonifiés intervenue à l'automne dernier et appliquée depuis janvier 1985. Considérés comme l'un des principaux secteurs d'activité des SDR avec un total de concours mis en place de 4,1 milliards en 1985 (sur 5,1 milliards de prêts à long terme), les prêts à taux bonifiés pâtissent de la décision de le Rue de Rivoli de ne plus accorder cette bonification (versée par le Trésor et, donc par les contribuables) qu'à une seule procédure : les prêts spéciaux à l'investissement (PSI).

Dans le même temps, l'activité en fonds propres, but initial des SDR, mais qui a laissé progressivement la place « *au carcan des prêts de financement long terme sur dix-douze ans et du moyen terme à trois-sept ans* » n'a pas véritablement décollé. Même si elles sont parvenues, depuis leur création, à prendre près de deux mille participations dans des entreprises moyennes pour un montant de 830 millions de francs, ce pan de leur activité ne représentait que 119 millions de francs en 1984 (en baisse de 20% sur l'année précédente). « *Capital-chance* » pour les dirigeants des SDR, il est très souvent synonyme de « *capital-risque* » sur le terrain et c'est là un métier beaucoup plus difficile que celui de « banquier spécialisé » tourné vers le seul octroi de crédits. Pour « *se couvrir* », les SDR signent actuellement à tour de rôle des conventions avec la SOFARIS, l'organisme officiel chargé de fournir l'assurance du capital-risque des PME mais sur le « *marché* », aussi la concurrence se développe à grands pas.

SERGE MARTI.

Dix-neuf établissements en quête de nouvelles ressources pour de nouveaux produits

Pour que le « désert français » – c'est-à-dire la province – puisse commencer à grignoter le terrain gagné par la capitale, il a fallu l'imposante batterie des décrets *du 30 juin 1955. Seul moyen de mettre réellement en* place « *une politique de développement des régions* », rappelle opportunément, trente ans plus tard, M. Pierre Pflimlin (1).

Ces textes, qui ont *marqué le point de départ d'un long* parcours de soutien financier aux entreprises provinciales, ont confié cette tâche aux sociétés de développement régional (SDR). Conçues comme des *sociétés anonymes par actions*, elles ont été progressivement créées avec « *pour objectif exclusif de concourir, sous forme de participations en capital, au financement des entreprises industrielles, dans les régions qui souffrent du sous-emploi* ». Constituée en 1956, en Alsace, la SADE, actuellement présidée par M. Jacques Puymartin, a été le point de départ d'un vaste réseau qui, à travers dix-neuf SDR, couvre, sous des noms divers, l'ensemble de l'Hexagone et de la Corse (seize sociétés), trois SDR ayant été créées spécifiquement pour les départements et territoires d'outre-mer : SODERAG (Antilles-Guyane), SODERE (La Réunion), SODEP (Pacifique).

Seule exception, la région parisienne *qui, paradoxalement,* ne dispose pas d'un organisme reconnu par la Chambre syndicale des sociétés de développement régional, simple conséquence des décisions prises en 1955 lorsque Paris *avait été jugé suffisamment favorisé,* à l'époque, en outils financiers pour ne pas avoir besoin d'une SDR spécifique. Aujourd'hui, la situation est différente et on sent bien que les dirigeants nationaux sont prêts à créer « *une SDR Ile-de-France* ». Après avoir réglé, toutefois, le problème que pose SOFIPARIL, un organisme créé justement en 1977 pour pallier cette carence en région parisienne et qui joue dans les faits ce rôle de SDR à Paris et en grande banlieue. Faute d'avoir été reconnue par ses pairs, qui lui attribuent généralement le simple rôle « *d'un organisme bancaire supplémentaire recevant des dossiers, le plus souvent déjà passés au crible par d'autres organismes* ».

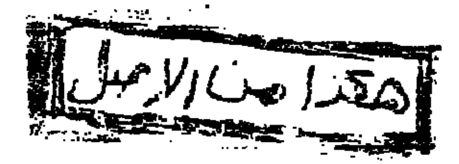
Sociétés privées, la plupart des SDR sont cotées en Bourse où leurs cours sont naturellement liés à l'évolution de leur capacité bénéficiaire. La SADE (Alsace), la SODERO (SDR de l'Ouest) et la SDR du Nord-Pas-de-Calais sont actuellement traitées au marché à règlement mensuel (RM, l'ancien « marché à terme »), tandis que treize autres SDR voient leurs titres inscrits au marché au comptant. Seules la SODEP (Pacifique), la SODERE (Réunion) et la Caisse de développement de la Corse (dernière-née en 1982, par détachement de cette région de la SDR Méditerranée) ne sont pas encore cotées en Bourse.

S. M.

(1) *Dernières nouvelles d'Alsace*, jeudi 4 juillet 1985.



هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 27 juin
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	434 099
dont :	
Or	256 912
Disponibilités à vue à l'étranger	85 526
ECU	72 880
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 780
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	26 549
dont :	
Concours au Trésor public	19 520
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	178 796
dont :	
Effets escomptés	84 977
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 455
5) DIVERS	11 723
Total	725 624

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	200 930
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 083
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	36 158
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	90 806
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	21 486
5) ECU A LIVRER AU FECOM	72 880
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	301 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	7 398
Total	725 624

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	28 juin	5 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	122,9	120,7
Valeurs industrielles	118,5	113,6
Valeurs étrangères	104,2	107,1
Pétroles-Energie	93,8	91,7
Chimie	127,6	125,6
Métallurgie, mécanique	138	135
Electricité, électronique	127,8	123,8
Bâtiment et matériaux	132,8	132
Ind. de consommation non alimentaire	112,7	109,5
Agro-alimentaire	110,9	103,1
Distribution	119,6	117
Transports, loisirs, services	124,4	118,7
Assurances	139,4	147,6
Crédit banque	131,3	128,7
Sicomi	113,6	114
Immobilier et foncier	124,3	122,1
Investissement et portefeuille	157,4	157,7
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	102,8	103
Emprunts d'État	102,6	102,7
Emprunts garantis et assimilés	102,9	103,3
Sociétés	102,6	102,7
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1919,6	1885,3
Valeurs étrangères	3421	3384,3
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	277	272
Valeurs étrangères	445,4	467
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	112,9	113,1
Emprunt d'État	112,9	113,0
Emprunts garantis et assimilés	112,7	113,2
Sociétés	113,9	114
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	224	219,6
Produits de base	175,4	171,9
Construction	189	188,3
Biens d'équipement	218,6	215,5
Biens de consom. durables	230,6	221,8
Biens de consom. non durables	297,8	290,3
Biens de consom. alimentaires	260,7	251,4
Services	198,3	192,6
Sociétés financières	307,9	308,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	211,4	214,5
Valeurs industrielles	214,4	203,3
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	195	193,2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

TRANSACTIONS RECORD A LA BOURSE DE FRANCFORT. – Le volume des transactions à la Bourse de Francfort s'est élevé à des niveaux records ces six premiers mois de l'année, passant à 89,1 milliards de DM pour l'ensemble du semestre ce qui représente une hausse de 30,5 % par rapport au deuxième semestre 1984.

Le meilleur score enregistré pour une seule journée a été réalisé le 19 juin, avec 1,522 milliards de DM d'échanges.

Dans le détail, la Bourse de Francfort indique que le volume des transactions en valeurs à revenu variable a augmenté de 15,7 milliards de DM au cours des six premiers mois de l'année dernière, pour porter sur 38,7 milliards de DM. Le volume des transactions en valeurs à revenu fixe a pour sa part augmenté de 20,2 milliards de DM pour atteindre 50,4 milliards de DM.

JAPON : LE MARCHÉ FINANCIER S'INTERNATIONALISE. – Selon *Japon Economie*, la publication de l'Office franco-japonais, le pays du Soleil Levant est, sur un plan financier, en train de s'internationaliser. En 1984, le Japon a en effet exporté des capitaux évalués à 49,8 milliards de dollars. A eux seuls, les investissements nets de portefeuille réalisés par les résidents japonais se sont élevés à 26,8 milliards, tandis que les désinvestissements nets des non-résidents atteignaient 3,7 milliards, la balance globale sur ce poste s'établissant donc à 30,5 milliards de dollars, montant qui eût paru absolument invraisemblable il y a encore deux ans et représente environ 1 000 dollars par foyer japonais. D'autre part, les non-résidents ont émis au Japon des obligations en yens (dites « samouraï ») pour 4,7 milliards de dollars, tandis que les résidents levaient 15 milliards à l'étranger – soit une entrée nette de 10,3 milliards, plus que balancée par 17 milliards de prêts et de crédits et 5,9 milliards d'investissements directs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	4 juillet
Valeurs françaises	120,2
Valeurs étrangères	106,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 juillet	5 juillet
Indice général	221,5	219,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 8 juillet .... 10 1/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 juillet	8 juillet
1 dollar (en yens)	247,86	247

BOURSE DE PARIS Comptant 5 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% de coupon
3 %	30 80	2 285
5 %	46 70	2 123
3 % amort. 45-54	....	2 786
Emp. 7 % 1973	8101	..
Emp. 8,80 % 77	119 75	1 061
9,80 % 78/93	97 80	9 639
8,80 % 78/86	97 82	4 967
10,80 % 79/94	99 90	9 025
13,25 % 80/90	106 20	1 198
13,80 % 80/87	106 20	9 944
13,80 % 81/89	108 90	6 503
16,75 % 81/87	111 30	13 721
16,20 % 82/90	118 30	7 723
16 % juin 82	119 15	1 184
E.D.F. 7,8 % 61	148 60	6 879
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 50	1 359
Ch. France 3 %	154	..
CNB Bques janv. 82	102 35	0 152
CNB Paribas	103 48	0 152
CNB Suez	103 20	0 152
CNI janv. 82	102 30	0 152

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	162	160
A.G.F. (St Cent.)	1950	1970
Amrep	53	55
André Roudière	280	275
Applic. Hydraul.	380	372
Arbel	72	69 10
Artois	1620	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Frac	550	550
Focep (Chât. eau)	880	....
Foncière (Cie)	376	377
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2017	2010
Foncina	302	296
Forges Strasbourg	278 50	278 50
Fonnier	1140	1160
Fougerolle	91	91
France I.A.R.D.	218	....
France (La)	2606	2875
From. Paul Renard	745	....
GAN	2975	3040
Gaumont	602	580
Gaz et Eaux	1670	1660
Genty S.A.	430	427 30
Gér. Arm. Hold.	71 30	70
Gévelot	320	320 10
Gr. Fin. Constr.	294	291
Gds Moul. Corbeil	178	178
Gds Moul. Paris	515	....
Groupe Victoire	1725	1735
G. Transp. Ind.	201	193
H.G.P.	12440	12380
Hydro-Energie	281	....
Hydroc. St-Denis	125 90	131 d
Immindo S.A.	302 80	314 70
Imminvest	235	237
Immobail	433 50	433
Immobanque	701	718
Immob. Marseille	4240	4172
Immofice	442	435
Industrielle Cie	1627	1627
Invest. (Sté Cent.)	1308	1320
Jaeger	202 80	211
Lafitte-Bail	427	428
Lambert Frères	83 90	....
La Brosse-Dupont	305	310
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Speichim	124 80	129 80
S.P.I.	571	571
Spie Batignolles	248	265
Stemi	440	430
Taittinger	1300	1300
Testut-Aequitas	545	531
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dow Chemical	340	341 50
Dresdner Bank	830	850
Finsider	240	....
Gen. Belgique	287	296
Gevaert	546	595
Glaxo	159	180
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1835	1836
BAFIP	625	630
Calberson	341	335
Cap Gemini Sogeti	1045	1030
C.D.M.E.	725	725
C. Equip. Elect.	299	299
C. Occid. Forestière	149	148
Dafsa	248	247
Dauphin O.T.A.	1950	1930
Elect. S. Dassault	770	760
Filipacchi	550	560
Guy Degrenne	701	700
Merlin Immobilier	350	350
Métallurg. Minière	240	239 90
M.M.B.	405	402
Navale-Delmas	389	374
Om. Gest. Fin.	301	301 10
Petit Bateau	322	322
Petrofigaz	637	640
Pochet	1695	1705
Poron	315	316
S.C.G.P.M.	318	314
S.E.P.	620	620
Sofibus	232	230
Sovac	884	880

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	295
Cochery	55 50	55 50
Coparex	475	482
Rorento N.V.	131	132
S.P.R.	133	125
Thann et Mulhouse	111	....
Ufinex	349	349

SICAV 5/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Placement court-terme	60220 34	60220 34
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Japon	1061 54	1013 40
Uni-Régions	1911 42	1824 74
Unirente	1871 61	1810 07
Univer	155 30	155 30
Univers-Obligations	1107 80	1071 37
Valorem	404 59	386 34
Valorg	1296 14	1294 85
Valrea	69475 30	69405 89

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1570	1599 90	1600	+ 1 91
1031	B.N.P.	1030	1033	1033	+ 0 29
970	C.C.F.	979	981	981	+ 0 20
4238	C.N.E. 3 %	4264	4280	4280	+ 0 37
210	Elf-Aquitaine	201 90	200	200 10	– 0 89
205	– (certific.)	200 20	193 50	193 50	– 3 34
1530	Epeda-B-Faure	1365	1360	1360	– 0 36
2420	Essilor	2390	2384	2384	– 0 25
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
91	Imp. Chemical	96 10	97 10	97 10	+ 1 04
124	Inco. Limited	124 30	125 40	125 40	+ 0 88
1150	IBM	1228	1232	1229	+ 0 08
102	Ito-Yokado	103	104	104	+ 0 97
....	ITT	304	304	303	– 0 32
54	Matsushita	55 50	55	55	– 0 90
1090	Merck	1108	1102	1102	– 0 54
730	Minnesota M.	770	782	782	+ 1 55
290	Mobil Corp.	292	291 80	291 80	– 0 06
23960	Nestlé	25130	25600	25610	+ 1 91
106	Norsk Hydro	109	112	110	+ 0 91
870	Petrofina	920	929	929	+ 0 97
880	Philip Morris	863	865	866	+ 0 34
143	Philips	152	154 20	153	+ 0 65
245	Pres. Brand	241 80	240	240	– 0 74
255	Président Steyn	242	250	250	+ 3 30
350	Quilmès	344 50	350	349	+ 1 30
975	Randfontein	952	976	976	+ 2 52
540	Royal Dutch	570	577	575	+ 0 87
72	Rio Tinto Zinc	71 50	73 10	73 30	+ 2 51
175	St Helena Co	167 50	170 10	170 10	+ 1 55
345	Schlumberger	372 30	375 50	375 90	+ 0 96
84	Shell transp.	89 50	90	90	+ 0 55
1880	Siemens A.G.	1921	1929	1929	+ 0 41
149	Sony	161 90	161 70	161 50	– 0 24
171	T.D.K.	181	181	181	....
13 50	Toshiba Corp.	14 80	14 70	14 35	– 3 04
980	Unilever	1060	1068	1064	+ 0 37
395	Unit. Techn.	407	406 10	406 10	– 0 22
880	Vaal Reefs	850	852	854	+ 0 47
250	Volvo	269	266 30	266	– 1 11
440	West Deep	423	434	435	+ 2 83
296	West Hold.	288	292	293	+ 1 73
495	Xerox Corp.	510	531	532	+ 4 31
1 70	Zambia Corp.	1 79	1 79	1 79	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
310	Ericsson	302 40	288	290	– 4 10
495	Exxon Corp.	504	506	506	+ 0 39
425	Ford Motors	443	439 50	439 50	– 0 79
255	Free State	240	242 90	242 90	+ 1 20
152	Gencor	146 60	149 20	150 10	+ 2 38
285	Gén. Belgique	287	296	296	+ 3 13
585	Gén. Electr.	609	610	615	+ 0 98
680	Gen. Motors	699	702	702	+ 0 42
66	Goldfields	63 50	64 10	66	+ 3 93
35	GdMetropolitan	37 70	37 90	38 60	+ 2 12
133	Harmony	134	130 80	130	– 2 98
27	Hitachi	29	29	29 05	+ 0 17
725	Hoechst Akt.	765	785	785	+ 2 61

COTE DES CHANGES / COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/7	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 232	9 240	8 900	9 550
ECU	6 857	6 859	....	....
Allemagne (100 DM)	304 460	304 460	295	310
Belgique (100 F)	15 117	15 114	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 240	270 200	260	280
Danemark (100 krd)	84 820	84 930	80	88
Norvège (100 k)	105 900	105 970	102	108
Grande-Bretagne (£ 1)	12 151	12 177	11 900	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 830	6 836	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 772	4 779	4 800	5 100
Suisse (100 fr.)	363 150	363 600	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 750	105 940	101	108
Autriche (100 sch)	43 350	43 360	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 324	5 327	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	5 290	5 290	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 793	6 796	6 660	6 950
Japon (100 yens)	3 728	3 730	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/7
Or fin (kilo en barre)	92400	92500
Or fin (en lingot)	92600	92700
Pièce française (20 fr)	544	543
Pièce française (10 fr)	426	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	532
Pièce latine (20 fr)	531	530
Souverain	672	669
Pièce de 20 dollars	3910	3885
Pièce de 10 dollars	2110	2120
Pièce de 5 dollars	1420	.....
Pièce de 50 pesos	3455	3465
Pièce de 10 florins	554	553

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SUR UN PASSAGE A NIVEAU A SAINT-PIERRE-DU-VOUVRAY (EURE)

Le rapide Le Havre-Paris déraille après avoir heurté un poids lourd

Sept morts, une quarantaine de blessés

Le train rapide Le Havre-Paris a déraillé sur un passage à niveau ce lundi 8 juillet, à 9 h 8, à Saint-Pierre-du-Vouvray (Eure) près de la ville nouvelle du Vaudreuil. Sept personnes – au moins – ont trouvé la mort dont l'une dans une maison d'habitation située à proximité de la voie et une quarantaine ont été blessées. Le plan Orsec a été déclenché par M. Henry Coury, commissaire de la République de l'Eure – qui s'est rendu sur les lieux – et tous les centres de secours de la région de Louviers ont été mobilisés. Un hôpital de campagne a été installé à proximité du lieu de l'accident.

Le train n° 3136 avait quitté la gare du Havre à 8 h 4. Il devait arriver à Paris-Saint-Lazare deux heures plus tard. Au moment où le convoi survenait, à une vitesse de 160 km/heure, un poids lourd a enfoncé les barrières du passage à niveau situé dans l'agglomération et s'est immobilisé sur les voies. Cinq des douze voitures du rapide ont déraillé et l'une d'entre elles a heurté la maison.

Le passage à niveau où s'est produit l'accident est l'un des 10900 qui sont équipés de fermeture automatique et d'un feu rouge (sur les 22035 passages à niveau en France). Les quatre demi-barrières étaient abaissées et l'on ignore encore pour quelle raison le poids lourd ne s'est pas arrêté.

INCULPÉ DANS LE PROCÈS DE L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Le Turc Bechir Celenk a quitté la Bulgarie pour rentrer dans son pays

M. Bechir Celenk, – parrain de la maffia turque et principal accusé du procès en cours à Rome pour juger les complices d'Ali Agca dans sa tentative d'assassinat du pape, en 1981 – est arrivé de façon impromptue à Istanbul, le 6 juillet, en provenance de Bulgarie, où il était « retenu » depuis 1982.

Ce retour a, semble-t-il, totalement pris de court les autorités turques. Le ministre des affaires étrangères, M. Vahit Halefoglu, a interrompu ses vacances après avoir lu, a-t-il déclaré, l'information « *dans les journaux* ». Bechir Celenk a été, dès son arrivée à l'aéroport, isolé par la police et conduit au quartier général d'Istanbul : il fait l'objet de plusieurs inculpations en raison de son rôle allégué dans des trafics de drogue et d'armes. Les autorités turques avaient, à plusieurs reprises depuis le coup d'État militaire de 1980, tenté d'obtenir son rapatriement.

Mais les Bulgares n'avaient jamais accédé, jusque-là, aux demandes d'extradition qui leur étaient présentées. Bechir Celenk était, depuis 1982, en résidence surveillée à Sofia – dans des conditions de confort qui avaient parfois surpris.

Un communiqué de l'agence officielle bulgare BTA a précisé que M. Celenk était rentré en Turquie « *de son plein gré* ». L'enquête que les autorités du pays menaient de leur côté sur la participation éventuelle de l'intéressé à l'attentat contre le pape était achevée, indique BTA, et rien n'avait été relevé à l'encontre du suspect, qui pouvait donc, désormais, quitter Sofia. On sait que la justice italienne a retenu la thèse d'une « filière bulgare » dans le procès des complices d'Ali Agca : trois Bulgares sont inculpés, et l'un d'entre eux, M. Antonov, est dans le box des accusés (les deux autres avaient auparavant quitté l'Italie).

La thèse qui prévaut parmi les observateurs en Turquie est que la décision bulgare de « *rendre sa liberté de mouvement* » à Bechir Celenk est liée au procès de Rome. Sofia accroîtrait ainsi la confusion déjà créée par les déclarations parfois extravagantes d'Ali Agca. En toute certitude, la justice turque entend bien examiner en priorité les charges qu'elle a elle-même à l'encontre de Celenk, à savoir sa participation à divers trafics. Il est donc exclu qu'il soit satisfait rapidement à une demande d'extradition que l'Italie ne peut manquer de formuler (Rome avait tenté, en vain, d'obtenir une telle décision des autorités bulgares).

Selon Ali Agca, Bechir Celenk aurait été le commanditaire de l'attentat contre le pape. Le 12 juillet 1980, à Sofia, le patron de la maffia turque aurait promis 3 millions de marks en faveur des Loups gris, une organisation d'extrême droite à laquelle appartenait Agca, pour tuer le Souverain Pontife.

Bechir Celenk avait été entendu à Sofia par un juge italien avec l'autorisation des Bulgares. Il avait, par ailleurs, toujours dit qu'il souhaitait pouvoir rentrer en Turquie pour se justifier des accusations portées contre lui par la justice de son pays. – *(AFP, AP)*

CONDAMNATION A HAMBOURG DES AUTEURS DES FAUX CARNETS DE HITLER

Le journaliste Gerd Heidemann, qui avait commandité les faux carnets de Hitler publiés en avril 1983 par le magazine ouest-allemand *Stern*, a été condamné, ce lundi 8 juillet, à quatre ans et huit mois de prison pour escroquerie. Le faussaire lui-même, Konrad Kujau, a été condamné à quatre ans et six mois de la même peine.

Le tribunal de Hambourg qui les jugeait a retenu que les deux accusés avaient escroqué 9,34 millions de marks (près de 30 millions de francs) à la maison d'édition Grüner et Jahr, éditrice de *Stern*. Cette somme n'a pas été retrouvée. Le procès a nécessité quatre-vingt-quatorze audiences.

Gerd Heidemann est un ancien reporter à succès de *Stern* ; il avait réussi à vendre à son ex-employeur les soixante faux carnets réalisés par M. Kujau, un collectionneur d'armes de Stuttgart. – *(AFP.)*

Selon l'IFOP

M. MITTERRAND ET FABIUS GAGNENT CHACUN QUATRE POINTS

La baromètre mensuel IFOP *Journal du Dimanche*, publié le 7 juillet, enregistre une hausse de quatre points des indices de popularité du président de la République et du premier ministre. D'après ce sondage, réalisé du 25 juin au 2 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 1735 personnes, M. Mitterrand satisfait 35 % des Français (au lieu de 31 % le mois dernier) et en mécontente 48 % (comme en juin).

M. Fabius, pour sa part, satisfait 39 % des personnes interrogées (au lieu de 35 % précédemment), le nombre des mécontents restant stable à 34 %.

A l'indice de popularité des personnalités de l'opposition, la hausse est aussi générale. MM. Barre (49 % d'opinions positives) et Giscard d'Estaing (39 %) gagnent chacun cinq points. Mme Simone Veil (47 %) progresse de trois points ainsi que M. Chirac (34 %).

Sur le vif

Dallas sur Tamise

Pourquoi est-ce qu'on a guillotiné Louis XVI ? Moi, je ne m'en remettrai jamais. Quand je vois ce qui se passe en Grande-Bretagne, la fabuleuse saga des « Royals », comme on dit là-bas, *cet énorme feuilleton* – « Dallas », c'est rien à côté – dont les rebondissements ne nous parviennent qu'assourdis, atténués, j'en suis malade de jalousie.

Je viens de passer le week-end à Londres. *Vous ne pouvez pas savoir ce qui arrive !* Samedi, tard le soir, il faisait beau ; en rentrant chez eux, les Anglais ont vu s'étaler sur les trottoirs, dans la pile toute fraîche des journaux du dimanche, le titre en caractère d'affiche de « News of the World » : la princesse Michael a une histoire avec un milliardaire texan.

La princesse Michael, oui. Une catholique, oui. Une divorcée, oui. Une étrangère dont le père était un ancien nazi. *Celle par qui le scandale arrive.* Celle que le *prince de Kent n'aurait jamais dû épouser.* Celle que le prince Charles a surnommée « Rent-a-princess », princesse à louer. Celle que la reine – elle l'appelle la princesse Wel, diminutif de Walkyrie – *traite de parvenue.* Elle l'accuse d'être « *plus royale que nous ne le sommes* ».

Toute la presse a repris le véritable rapport de police établi par dix journalistes et six photographes planqués pendant des semaines devant la résidence de Kent. *La princesse, ils l'ont épiée, suivie, filée, ils ont révélé*, dans le moindre détail, les croustillantes circonstances de ses rencontres à New-York, à Londres et à la campagne avec l'ami américain du couple.

Dimanche pour la finale de Wimbledon, il était là, le couple, assis, la main dans la main, les yeux dans les yeux au premier rang de la loge royale. Applaudi, debout, par le public huppé du central. Entouré par d'autres membres de la famille.

Allez, console-toi, disait hier dans le métro, le « tube », ma jeune voisine à sa copine, encore sous le coup de l'émotion. Tiens, regarde : en couverture du magazine couleur publié le même jour par le même « *News of the World* » : *la princesse Anne, nouvelle super-star.* Elle va enfin arriver à ses fins en détrônant Diana.

CLAUDE SARRAUTE.

LES MODÉRÉS DU NOTTINGHAMSHIRE QUITTENT LA NUM

Scission dans le syndicat des mineurs britanniques

Dans un nouveau plan charbonnier, dont les grandes lignes sont dévoilées par le *Financial Times* du 8 juillet, le National Coarl Board – les charbonnages britanniques – prévoit la fermeture d'une cinquantaine de puits non rentables d'ici quatre ans. La scission intervenue dans le syndicat des mineurs laisse penser que l'opposition à ce plan sera moins vive qu'au précédent projet de fermetures.

De notre correspondant

Londres. – La décision de « sécession » que viennent de prendre les mineurs du Nottinghamshire marque-t-elle *le début de la fin pour l'Union nationale* (NUM) ou bien les « rebelles » se condamnent-ils au contraire à un isolement fatal, comme ce fut le cas de leurs prédécesseurs qui, dans la même région, avaient entrepris de faire cavalier seul après la grève générale de 1926 ? Quoi qu'il en soit, cette initiative a eu pour effet de réconforter quelque peu Mme Thatcher après le revers subi par le Parti conservateur lors de l'élection partielle de Brecon-and-Radnor le 4 juillet.

C'est à une forte majorité – 228 voix contre 20 – que les délégués du Nottinghamshire ont, le 6 juillet, décidé de quitter l'Union nationale, *mettant ainsi fin* à seize *mois de conflit larvé*. Dès les premiers jours de la grève déclenchée par M. Arthur Scargill, président des mineurs, en mars 1984, on prévoyait qu'un jour ou l'autre la branche régionale du Nottinghamshire se séparerait de la NUM, qui, jusqu'à présent, détient le monopole de la représentation ouvrière dans les houillères. Après une consultation de la base – que M. Scargill avait voulu éviter à l'échelon national, – les dirigeants syndicaux du deuxième bassin minier du pays avaient appelé les 30 000 mineurs du Nottinghamshire (1) à continuer le travail. Cette décision condamnait la grève à l'échec ; il fut consommé en mars dernier.

M. Scargill fut obligé d'annuler le mot d'ordre sans avoir obtenu la moindre révision du plan de restructuration qui avait été prévu par la direction des charbonnages.

Limogeage

Au début de cette année, la section du Nottinghamshire a commencé à préparer le terrain de sa sécession en limogeant son secrétaire général, qui entendait rester fidèle à l'appareil de la NUM. Puis, méprisant les menaces d'exclusion, elle a adopté des dispositions augmentant son autonomie vis-à-vis de l'organisation nationale.

Les événements se sont précipités la semaine dernière, avec le congrès annuel de la NUM. A huis clos, le 3 juillet, les instances dirigeantes du syndicat ont décidé de sanctionner deux des responsables du Nottinghamshire. *Les jours suivants* voyaient le triomphe de M. Scargill : devenu président à vie de la NUM, il a, par ailleurs, obtenu que le contrôle de l'état-major national sur les sections régionales soit renforcé. Ces décisions ont achevé de convaincre les modérés du Nottinghamshire qu'ils ne devaient plus tarder à franchir le pas.

Les « rebelles » ne cachent par leur ambition de créer un nouveau syndicat qui puisse être un véritable concurrent de la NUM. Le bassin voisin du Derbyshire pourrait, d'ailleurs, bientôt se joindre aux dissidents.

A la direction du National Coal Board (NCB), on se réjouit, bien sûr, de cette affaire. Un porte-parole a déclaré : « *L'administration considérera avec sympathie toute demande de contacts faite par les syndicalistes du Nottinghamshire.* »

Au Parti travailliste, en revanche, on a beaucoup de mal à dissimuler un grave embarras. A la veille de l'élection partielle de Brecon-and-Radnor, M. Neil Kinnock, leader du Labour, avait cru bon de dénoncer très sévèrement M. Scargill : celui-ci ne venait-il pas de dire que le Parti travailliste se devait de soutenir sans retenue la NUM, alors même que celle-ci prétendait pouvoir déclencher une nouvelle grève au cas où le NCB persisterait dans sa volonté d'appliquer rigoureusement ses projets de fermeture de mines.

Dans l'entourage de M. Kinnock, on laissait entendre que l'« *extrémisme* » de M. Scargill pouvait être très dommageable pour l'ensemble du mouvement travailliste. *La victoire des libéraux à Brecon-and-Radnor a, selon toute apparence*, donné raison à ceux qui nourrissaient cette crainte.

FRANCIS CORNU.

(1) La NUM comptait 180 000 adhérents au début de 1984.

Le numéro du « Monde » daté 7-8 juillet 1985 a été tiré à 403 694 exemplaires

« LE MONDE » ET LA BOURSE

Pour des raisons techniques, seules les éditions du Monde portant la mention « Dernière édition - Bourse » contiennent les cours du jour de la Bourse.

A B C D E F G H

هكذا من الأصل